

LE DEVOIR

1910-1970

Le Québec qui se fait

L'année qui prend fin demain marquait le 60^e anniversaire de fondation du Devoir. Il nous a semblé que la meilleure façon de célébrer cet anniversaire serait d'offrir à nos lecteurs une série de réflexions sur "Le Québec qui se fait". Certaines crises récentes ont pu nous faire voir sous un jour plutôt sombre l'évolution des dernières années. En réalité, nous avons été témoins depuis dix ans du phénomène le plus positif qui se soit produit au Canada depuis la fondation du Devoir, soit l'émergence d'un Québec de plus en plus conscient de former une société distincte. Ayant largement contribué au développement du phénomène, Le Devoir était bien placé pour en analyser les manifestations et les conséquences.

Les coups de sonde que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs sont forcément éparés et incomplets. Nous avons dû laisser de côté, faute de temps et d'espace, des secteurs entiers de notre vie collective. Nous osons néanmoins espérer que le vaste choix de sujets traités par l'équipe de collaborateurs que nous avons pu réunir pour ce supplément aidera chacun à mieux comprendre des événements qui, à un moment ou à un autre, nous déroutent tous. Très peu de textes, dans ce supplément, présentent des conclusions péremptives. Ce trait nous paraît typique du Québec actuel. Ce "Québec qui se fait" est aussi un Québec qui se cherche. Il n'a pas de meilleurs soutiens dans cette quête que ces travailleurs de

l'esprit qu'on a recommencé à dénigrer dans certains milieux, mais qui restent peut-être, par leur activité consacrée à la recherche libre de la vérité, les amis les plus vrais du peuple. A ceux d'entre eux qui ont accepté de collaborer à la préparation du présent supplément, ainsi qu'aux annonceurs qui en ont rendu la publication possible, nous adressons nos remerciements cordiaux. A nos lecteurs, nous disons également merci pour l'appui vigilant et critique dont ils nous honorent; ce trait a contribué plus que tous les autres à faire du Devoir l'une des voix les plus libres et les plus respectées du "québec qui se fait".

La direction

Hier deux races, demain deux nations

par Claude Ryan

Le Québécois francophone s'était défini jusqu'à 1960 comme "Canadien". Le Québec et le Canada, pour lui, c'était tout un. Il se disait Canadien avec l'assurance tranquille de celui dont les racines lui rappellent qu'il a été le premier occupant moderne de ce pays. Les francophones avaient les premiers porté le nom de "Canadiens"; et ce n'est qu'à l'issue d'une longue évolution que les anglophones, longtemps appelés les "Anglais", devaient apprendre à porter ce nom.

Après 1960, les mots commencent à changer de sens. Le Québec cesse de se considérer comme une province; il se présente désormais comme un Etat. Le Québec cesse de revendiquer négativement son autonomie; il préfère exercer sa souveraineté. Le Québec cesse de s'enorgueillir de la générosité dont a pu profiter sa minorité linguistique; il prend plutôt conscience de l'état d'infériorité auquel la langue de la majorité a été réduite. Tant à l'égard de l'Eglise que du pouvoir central, les Québécois cessent de se considérer comme un peuple en tutelle; ils veulent être considérés et traités comme un peuple libre. Pendant des générations, ils s'étaient dotés d'institutions sociales capables de les protéger contre l'assimilation; ils prennent soudain conscience que ce réseau d'institutions, complété et modernisé, pourrait être porteur d'un destin nouveau.

Pour les hommes qui approchent aujourd'hui de la cinquantaine, cette évolution a été d'abord perçue comme un déplacement d'accent, un réaménagement institutionnel qui laisserait intact le fond des choses, c'est-à-dire l'ordre politico-social de toujours. Dix ans plus tard, force est de constater que les mots magiques de la "révolution tranquille" ont été terriblement pris au sérieux par la génération montante; ils ont même donné naissance à un langage nouveau, à une nouvelle manière d'être, centrés non plus sur le Canada mais sur le Québec.

Mettez aujourd'hui en rapport un homme de vingt-cinq ans et un homme de cinquante ans. En supposant chez chacun un niveau à peu près correspondant de développement intellectuel, vous décelerez vite, entre les deux, un décalage déconcertant. L'ainé a effectué sa synthèse à une époque où les réalités canadiennes, la politique fédérale, les grandes voix des Lapointe et des Saint-Laurent délimitaient l'univers où il devait vivre. Il considère que des institutions comme les chemins de fer nationaux, la poste, la gendarmerie royale, Radio-Canada, l'armée, font partie de son héritage. Il critique volontiers ces institutions; mais au lieu de les rejeter ou de les ignorer, il espère les faire siennes un jour.

Formé dans le climat des années soixante, le nouveau Québécois n'éprouve au contraire qu'une attirance très limitée pour ce qui est extérieur au Québec. Il n'est pas nécessairement anti-Canadien ou anti-étranger. Il est tout simplement Québécois et c'est en fonction de cette nouvelle identification qu'il tente de se définir par rapport au monde extérieur. Parlez-lui de Tommy Douglas, de John Roberts, de Ed Schreyer, de George Grant, de Northrop Frye, de Donald Creighton, de Frank Underhill; il se souvient vaguement que celui-ci est favorable au Québec, que celui-là lui est hostile. Pour le reste, il plaide ignorance ou indifférence. "Aussi longtemps, raconte l'un de nos plus grands poètes québécois, que je me suis présenté dans le monde comme écrivain canadien, je n'ai pas réussi à me définir nettement, pour moi-même comme pour les autres. Dès que je me suis enfin perçu comme écrivain québécois, une nouvelle liberté a commencé de m'habiter. C'est alors que l'on a commencé à traduire mes poèmes en d'autres langues".

L'histoire du Canada français depuis deux siècles est le récit d'une longue ambivalence qui ne fut pratiquement jamais mise en question. Nous voulions rester nous-mêmes; nous devions en même temps faire partie d'une société politique plus large, dont l'esprit et le fonctionnement constituaient un risque permanent pour notre existence collective. Nous voulions être maîtres chez nous; nous acceptions en même temps la venue sur notre territoire d'éléments étrangers à notre culture, qui devaient organiser le mouvement de notre vie économique. Nous voulions être différents sur le plan social et culturel; nous tenions en même temps à profiter autant qu'il se pouvait des fruits de la culture

nord-américaine et des avantages d'un système politique d'inspiration britannique. Nous étions rouges à Ottawa et bleus à Québec, ou vice-versa; nous votions pour la nation à Québec et pour une abstraction à Ottawa.

En quelques grandes occasions, notamment lors des deux crises provoquées par la conscription en 1917 et en 1942, nous sommes sortis de notre ambivalence et nous avons montré clairement qu'accablés au pied du mur, nous opterions résolument pour le Québec, de préférence à un pouvoir lointain, influencé dans une mesure aléatoire par certains des nôtres. Mais ces crises n'étaient pas sitôt surmontées que, d'instinct, nous revenions à notre ambivalence.

Depuis 1960, quelque chose semble avoir changé pour de bon. Il y eut sous MM. Lesage et Johnson, une série de gestes spectaculaires d'affirmation qui étonnèrent le reste du pays. Ces gestes firent croire que l'on entrerait peut-être dans une ère nouvelle où l'homme du Québec, ayant enfin "dit oui à sa naissance" et "revenant d'en-dehors du monde", prendrait définitivement possession de son devenir social, culturel, économique et politique. Ce mouvement devait toutefois être suivi, ces derniers trois ans, d'un inévitable ressac, dont la remontée du pouvoir fédéral et l'affaiblissement du pouvoir québécois, ne sont pas les moindres indices, un autre étant cette succession de crises dont nous n'arrivons pas à sortir et dont la dernière, précipitée par l'affaire Cross-Laporte, semble avoir été la plus grave.

Nous sommes peut-être trop proches, au Devoir, de l'actualité quotidienne, trop engagés aussi dans les polémiques auxquelles elle donne lieu, pour prétendre offrir un diagnostic objectif. La crise des dernières semaines nous a cependant fait percevoir avec une acuité nouvelle la profondeur du drame qui se joue dans l'âme québécoise et la gravité des affrontements qui la déchirent.

Il s'est produit, à l'occasion du drame Cross-Laporte, un phénomène de polarisation sans précédent. Pour la première fois depuis longtemps, on a vu s'exprimer d'un côté une "droite globale", réunissant tout ce qui appuyait les décisions du pouvoir, et de l'autre une "gauche globale", groupant tout ce qui était forces dissidentes. Nous aurions souhaité, selon notre penchant, pouvoir tenir dans ce drame une ligne modérée. Mais c'était impossible. Etre pour une solution négociée des enlèvements, c'était s'assimiler pour certains au F.L.Q. et aux ennemis de l'ordre; émettre une opinion conjointe avec des hommes comme René Lévesque, Louis Laberge et Marcel Pepin, c'était infliger une injure insupportable aux amis de l'ordre; oser s'opposer aux gouvernements Trudeau et Bourassa, c'était se condamner, à plus ou moins brève échéance, à rallier le camp du séparatisme.

Les divergences qui se sont alors exprimées n'étaient le plus souvent reliées que d'assez loin au drame Cross-Laporte. Ce qui était en cause, c'était le droit et le devoir pour le gouvernement québécois de définir lui-même une ligne de

conduite qui eut été l'expression fidèle de "ce Québec qui se fait" et le prolongement de la politique d'affirmation collective instaurée depuis 1960.

A tort ou à raison, un grand nombre d'intellectuels, de jeunes, d'éléments nationalistes et syndiqués ont eu l'impression que le gouvernement Bourassa, sacrifiant les acquis de la dernière décennie, s'était placé sous la tutelle du gouvernement Trudeau et avait raté par le fait même une occasion unique de s'affirmer. En même temps, il nous a semblé qu'il affaiblissait la position politique du Québec vis-à-vis du reste du Canada. Fait non moins grave: les gouvernements se sont, à leur insu, solidarisés par leur attitude avec des éléments qui s'opposent dans ce pays à tout changement de fond et qui sacrifieraient volontiers des libertés fondamentales pour le maintien d'un ordre qui, de toute façon, craque de l'intérieur.

Il se peut que les regroupements opérés par la crise d'octobre n'aient été que temporaires et superficiels. Il ne sera toutefois pas facile de s'en dégager. Autant Le Devoir, par exemple, devra tenir compte des nouveaux appuis que lui a valus son attitude chez la jeunesse, les intellectuels et les milieux nationalistes, autant les gouvernements seront liés par les appuis qui leur sont venus de certains des milieux les plus réactionnaires de notre société.

Le gouvernement Bourassa cherchera sans doute à briser le cercle vicieux où il s'est enfoncé. Il ne pourra cependant regagner l'estime des milieux qui se sont

éloignés de lui qu'en retrouvant sans délai le sens profond de ce Québec qui se fait depuis 1960. Si le gouvernement Bourassa échoue, il ne restera plus guère d'autre perspective que celle d'un affrontement décisif entre le courant qu'incarne M. Trudeau et celui qu'anime M. Lévesque.

Nous refusons de croire que les immenses efforts accomplis depuis 1960 ne furent qu'agitation éphémère. Ils furent l'expression d'un peuple qui cherche obstinément son destin dans la voie d'une plus grande liberté, d'une plus nette affirmation de son identité. Nous relierions à ce phénomène la plupart des crises que nous avons vécues. Nous avons la conviction que nous ne réussirons pas à sortir du climat malsain d'aujourd'hui avant que le corps politique, au lieu de les rejeter, consente enfin à assimiler les valeurs nouvelles issues de la révolution tranquille.

La perspective d'un Québec ayant de plus en plus la conviction de former une nation distincte effrayera ceux qui, au Canada anglais, accèdent à peine, avec cinquante ans de retard, à la vision généreuse que proposa naguère Henri Bourassa, celle d'un Canada fondé sur "l'égalité des deux races". Elle est, au contraire, accueillie avec sympathie par une nouvelle génération de Canadiens anglais, péniblement conscients qu'ils ne pourront eux-mêmes survivre comme peuple à moins de s'appuyer sur un nationalisme plus original et plus vigoureux que celui des héritiers d'une certaine

tradition impériale.

La poursuite chimérique d'un rêve canadien abstrait a pu servir jusqu'à maintenant les intérêts économiques et politiques d'une certaine bourgeoisie anglo-canadienne et la vanité d'un certain personnel politique canadien-français. Elle sera de moins en moins acceptée à l'avenir comme point d'appui par ceux qui aspirent, chez nos concitoyens anglophones, à une société vraiment humaine au Canada; ceux parmi nous qui ont des contacts suivis avec les étudiants des universités anglo-canadiennes savent que ceux-ci mordent de moins en moins aux visions bon-ententistes qui émanent du Québec.

Ainsi qu'on pourra le constater à la lecture de l'article d'Abraham Rotstein, une nouvelle conscience nationale est en train de se forger au Canada anglais. Dans la mesure même où elle se précisa, cette conscience devra prendre acte de la réalité distincte que constitue la "nation francophone" axée sur le Québec; elle souhaitera également pour celle-ci la même mesure de liberté et d'épanouissement qu'elle souhaite pour elle-même.

La naissance de ce nouveau nationalisme anglo-canadien permet d'espérer qu'il se produira avant longtemps une véritable rencontre, dans la fraternité et l'égalité, des deux nations qui forment ce pays. D'une telle rencontre, pourraient émaner les institutions politiques qui incarneront la perception nouvelle qu'on d'elles-mêmes chacune des deux nations en train "de se faire" au Canada.

SOMMAIRE

MICHEL ROY

2 Il s'agit toujours de la même crise, seules les manifestations varient.

GEORGES-ANDRÉ VACHON

Vie et mort de quelques symboles: extrait d'un journal d'une crise.

FERNAND DUMONT

3 Ce qui a fait défaut et manque toujours au Québec: un modèle de développement qui lui appartienne en propre.

ABRAHAM ROTSTEIN

4 La crise et les nationalistes canadiens-anglais: la fin d'une illusion.

RENÉ DIDIER

Bientôt la fin de l'aliénation et de l'humiliation: le spectacle fascinant de l'engendrement d'un peuple nouveau.

KIMON VALASKAKIS

Le défi du Québec dans les années 70: instaurer l'équité sans verser dans la discrimination.

DANIEL LATOUCHE

5 Violence et politique dans la société québécoise.

MICHEL BRUNET

6 Victime de l'accélération de l'histoire, M. Trudeau deviendra-t-il le fossoyeur du Canada?

LÉON DION

7 Le Québec dans la crise des valeurs libérales: une tâche première, revaloriser l'appareil politique.

JEAN-LOUIS ROY

8 Les programmes des partis québécois depuis 1867: les grandes constantes et les thèmes récents.

MICHAEL OLIVER

Les deux communautés linguistiques: plus proches ou plus éloignées à la suite des dernières crises?

CLAUDE MORIN

9 Cinq années laborieuses pour le Québec - La révision constitutionnelle 1965-1970: bilan provisoire.

JEAN-CLAUDE LECLERC

10 Les milieux populaires de Montréal ont-il un avenir politique?

JACQUES LÉVEILLÉE

Gouvernement métropolitain et planification urbaine.

GÉRARD BERGERON

11 Le Québec aura-t-il deux, trois, quatre ou cinq partis politiques?

PAUL SAURIOL

12 Indifférent aux promesses et aux menaces, Le Devoir a toujours servi la liberté en temps de crise.

HÉLÈNE DAVID et LOUIS MAHEU

13 La dialectique des manipulateurs et des manipulés.

PIERRE VADEBONCOEUR

14 Un parallèle avec la France de 1944: les forces de la liberté se retrouveront-elles dans une gauche semblable à celle de la Résistance?

CHARLES TAYLOR

Les données nouvelles de l'affrontement politique: les cercles vicieux de l'aliénation post-moderne.

VINCENT PRINCE

15 L'avenir du français au Canada et au Québec même.

GUY DEMERS

16 L'impasse du développement régional au Québec: une crise provoquée par l'analyse trop exclusivement économique du problème québécois.

JEAN-PIERRE LAROCHE

Les Canadiens français et les affaires: un peuple non industrialisé dans un pays industrialisé.

GUY ROCHER

17 La marginalité sociale: un nouveau réservoir de contestation.

LOUIS RIOPEL

18 Les objectifs d'une politique de croissance économique pour le Québec.

GILLES PAQUET

Un Etat empêtré dans une société temporaire.

PIERRE HARVEY

19 Emploi, chômage et structures industrielles: les causes probables de la stagnation de l'emploi au Québec depuis quelques années.

JEAN-LUC DUGUAY

20 En quête d'un deuxième souffle, le mouvement syndical cherche à définir son action politique.

YVON DANEAU

Le mouvement coopératif saura-t-il relever les défis d'aujourd'hui?

ANDRÉ RAYNAULD

21 Les politiques économiques fédérales dans le contexte québécois.

JACQUES PARIZEAU

Le Québec remet-il en cause le rôle même du secteur public?

CLAUDE LEMELIN

22 Capitaux étrangers et capitaux autochtones: les 100.000 emplois des Américains.

PAUL BÉLANGER et PIERRE PAQUET

23 La crise de la culture dans la société québécoise.

MADELEINE JOUBERT

24 L'éducation permanente: esprit nouveau ou vocabulaire différent?

ROGER SAVOIE

Point de vue d'un jeune Acadien: l'idéal de la survivance devra-t-il faire place à des options plus radicales?

GILLES PROVOST

25 L'incertitude actuelle affecte gravement l'effort scientifique québécois.

MAURICE L'ABBÉ

Les éléments d'une politique scientifique pour le Québec.

BERNARD LAMBERT, o.p.

26 Nouvelles frontières de l'Eglise du Québec au seuil de la décennie 1970-1980.

JEAN-PAUL BERNARD

28 Simple matière d'enseignement ou force politico-sociale? Orientations présentes de la discipline historique au Québec.

RÉMI SAVARD

Et les autres Québécois...?

Seules les manifestations varient... ... il s'agit toujours de la même crise

par Michel Roy

Toutes les secousses qui ébranlent le Québec depuis quelques années ne sont que les différents symptômes du même malaise. La violence, maladroitement improvisée par une poignée d'exaspérés en 1963, la violence calculée et tragiquement raffinée d'octobre 1970, n'est que l'écume de la vague.

Depuis l'automne de la nationalisation de l'électricité, réalisée dans la ferveur par l'Etat enfin reconquis, jusqu'à l'automne des enlèvements, du sang d'une victime et des mesures de guerre, il s'agit toujours de la même crise. Le Québec est à la recherche, frénétiquement, de son printemps. C'est la même crise, mais qui n'épargne plus personne désormais. Seules varient, se multiplient et s'aggravent les manifestations extérieures: grèves dans les secteurs publics, grèves nombreuses et incessantes des travailleurs manuels et intellectuels; laborieuses tentatives de définir un nouveau cadre constitutionnel; naissance et montée des comités de citoyens qui rassemblent et organisent les "éclopés de la croissance"; escalade des anticipations des classes moyennes; désaffection d'une fraction croissante de la jeunesse et des économiquement faibles qui professent dédain ou indifférence non seulement pour l'ordre établi mais pour les voies régulières de la démocratie; sursauts de la classe étudiante qui, ne trouvant pas la société promise, met à sac, palabre et

occupe ses locaux; manifestations bruyantes et rageuses dans les rues pour revendiquer un statut de la langue; émeute à Saint-Léonard; visite du général de Gaulle qui laisse tomber du balcon de l'hôtel de ville une phrase historique; nuit de la Saint-Jean au cours de laquelle un premier ministre qu'on veut lapider sur la tribune d'honneur reste là, debout, seul, impassible, contemplant ce pénible spectacle qui va lui assurer, dès le lendemain, jour d'élections fédérales, des milliers de voix additionnelles: remous et protestations massives provoqués par les bills 63 et 62; nuit hallucinante du 7 octobre 1969; et les élections d'avril 1970 qui révèlent enfin ce que tous les déformateurs de situation exigeaient de savoir: 660.000 électeurs répondent OUI à la question de René Lévesque qui va ensuite, systématiquement et coléreusement, dénoncer les "trucages", les "chantages" et l'iniquité du système électoral, qui va même fustiger les anglophones, annoncer qu'il n'a plus rien à leur dire et prédire de nouvelles flambées de violence.

Il ne s'était pas trompé. Les terroristes, en octobre, vont jeter le Québec dans la tourmente; si leur but était d'ébranler la société, d'angoisser la population, de jeter le désarroi dans les élites intellectuelles et de contraindre les pouvoirs, par l'excessive fermeté de la riposte, à braquer une par-

tie des forces vives de la démocratie québécoise et canadienne, à provoquer de déchirantes remises en question, ils ont pleinement réussi. Il n'est pas jusqu'au maire Drapeau, plébiscité en pleine crise, qui n'ait profité du climat actuel pour chasser les astrologues avant la nuit de Noël...

Ainsi s'achève la décennie de la révolution tranquille. Toutes les classes, tous les groupes de la société y ont joué un rôle: les travailleurs syndiqués et les étudiants; les inorganisés, les marginaux et les pauvres; les fonctionnaires, les cadres supérieurs et les hommes politiques; les intellectuels, les artistes et les journalistes; les universitaires, les médecins, les commerçants. Le Québec, dans son ensemble, ne sait toujours pas ce qui l'attend. Mais, plus nombreux qu'en 1960, beaucoup de Québécois savent mieux en 1970 où ils veulent aller.

A la fois sociale, nationale, culturelle, économique, constitutionnelle et politique, la crise du Québec, dont on vient d'évoquer les grandes étapes et qui va naturellement se poursuivre sous des formes et à une cadence qu'on ne saurait prévoir pour l'instant, était déjà inscrite dans les événements qui se sont succédés entre le cri du général de Gaulle et la violente manifestation de la Saint-Jean-Baptiste, entre juillet 1967 et juin 1968.

Au cours de ces onze mois principalement, et des quelques mois qui suivent, les Québécois ont été témoins:

- de l'Exposition universelle de Montréal, éditée et présentée dans un climat d'harmonie et d'euphorie, résultat d'une trêve tacite, interrompue seulement par la visite du général de

Gaulle et la grève des transports en commun d'octobre 67;

- du "Vive le Québec libre" qui secoua le pays et révéla au monde entier l'existence d'un problème québécois;

- du congrès libéral d'octobre 1967 au cours duquel René Lévesque quitta le Parti (avant d'en être chassé) et opta pour la souveraineté; au cours des mois qui suivirent, cette option devait acquiescer la vraisemblance et la respectabilité dont elle avait été privée jusque-là;

- de la conférence interprovinciale sur la "Confédération de demain", convoquée à Toronto en novembre 1967 par le premier ministre Robarts et au cours de laquelle les chefs des gouvernements provinciaux, en écoutant les exposés de M. Daniel Johnson, sentirent que "quelque chose n'allait pas" au Québec et qu'il fallait "faire quelque chose"; c'était la première prise de conscience "officielle" du malaise québécois bien que les premiers ministres ne purent savoir très clairement à ce moment ce que le Québec recherchait exactement;

- de la grève des enseignants du Québec qui s'étendit sur l'automne de 1967 et l'hiver de 1968 et à laquelle le Parlement devait mettre fin par une loi d'exception (le bill 25) qui laissa un traumatisme dont les instituteurs ne se sont jamais complètement remis;

- de la publication de la première tranche du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (automne de 1967); ce rapport confirmait ce que la Commission avait provisoirement constaté deux ans plus tôt: "Le Canada traverse actuellement, sans toujours en

être conscient, la crise majeure de son histoire... C'est l'heure des décisions et des vrais changements; il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence." On reconnaissait le style et la pensée d'André Laurendeau dans l'introduction générale. Evoquant la dimension politique de l'égalité entre les deux communautés, il écrivait: "Le problème peut donc se formuler ainsi: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois, mais aussi sans risquer l'éclatement du pays?"

- de la première (février 1968) des grandes conférences fédérales-provinciales qui amorçait le processus de la révision constitutionnelle, conférence marquée notamment par un duel verbal entre MM. Pierre Trudeau, alors ministre de la justice, et Daniel Johnson, sur le "fond du problème", duel qui devait révéler à la face du pays les dons dialectiques du successeur de M. Pearson, mais surtout et principalement, la profondeur du fossé qui séparait la position du gouvernement québécois et celle de M. Trudeau.

- de l'annonce de la candidature de M. Trudeau à la direction du Parti libéral, de son élection au leadership en avril 1968 et de la publication de son ouvrage "Le fédéralisme et la société canadienne-française" (janvier 1968) dans lequel il énonçait, pour un vaste public qui ne la connaissait pas encore, une conception du fédéralisme dont il devait faire sa politique constitutionnelle à la tête du gouvernement; pour l'essentiel, cette conception ne changera plus.

- de la "dramatique manifestation" qui marqua la présence de M. Trudeau

au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1968; la violence des manifestations et la force de la répression policière prirent cette nuit-là une ampleur nouvelle qui susciterent de vifs débats. René Lévesque condamna l'une et l'autre, faisant ainsi avorter les négociations tendant à la fusion de tous les mouvements souverainistes.

- de débats passionnés sur la "fuite des capitaux" et les craintes des investisseurs; ceux-ci, demandant-on, sont-ils effrayés par la perspective d'un Etat éventuellement souverain ou plutôt par l'incertitude résultant d'une situation problématique?

- des grèves d'étudiants et de l'occupation des CEGEP (automne de 1968) qui dénotaient au sein de la classe étudiante des malaises et des attentes jusque-là mal perçues, qui témoignaient d'autre part d'un courant international de révolte étudiante dont les événements de mai 1968, à Paris, avaient démontré l'ampleur.

- de l'impatience grandissante et la colère des assistés sociaux, appuyés par des animateurs de mouvements populaires et des travailleurs sociaux, soutenus par les comités de citoyens; on réclamait toujours la loi-cadre d'assistance sociale d'un gouvernement qui en étudiait encore les modalités depuis quelques années.

- de la mort de Daniel Johnson et de la crise qui secoua l'Union nationale, crise qui s'aggrava par la suite quand son successeur, M. Jean-Jacques Bertrand, présenta puis retira, sous la pression de l'opinion, le bill 85, première version du bill 63.

Ainsi, durant cette période, on retrouve tous les aspects de la crise: social, Suite à la page A-3

Vie et mort de quelques symboles

EXTRAITS D'UN JOURNAL D'UNE CRISE

par Georges-André Vachon

"Un pays se construit de l'intérieur, et le tracé des frontières en pointillé ou en trait plein ne change rien au fait qu'il est, ou n'est pas une nation. C'est même parce que la communauté transphérique du Québec constitue, depuis deux siècles, une nation qu'elle fait problème au sein du Canada".

Vendredi soir.

Pierre Laporte est mort, les ravis-seurs de James Cross ne donnent plus de nouvelles, les arrestations préventives se multiplient, l'armée est à Montréal. Avant-hier, c'était le cri du Général, c'était l'émeute de la Saint-Jean Baptiste, c'était la grève des policiers... Encore une crise! Une fois de plus, le couple sado-masochiste, stérile, du fédéralisme et du séparatisme, va se dresser — et en avant la tragédie! Insultes, gifles, coups et blessures: depuis cent et quelques années que cela dure, le rituel de la scène est connu.

Poncifs et symboles

Autour de moi des collègues, des amis commencent à s'ennuyer. Dans

les moments de crise, disent-ils, un intellectuel doit s'engager; l'exercice de notre métier perd toute signification dès que la liberté d'expression est compromise par des mesures... etc.

J'entends bien, mais ces formules en principe évidentes me paraissent pour moitié obscures, et j'ai comme l'impression, en les écoutant, d'assister à la naissance d'un poncif. On veut bien éclairer ma lanterne: s'engager, c'est prendre position quand la situation l'exige, c'est amener sa pensée à coïncider avec l'événement, c'est ne pas craindre, c'est aller jusqu'à, c'est oser s'il le faut... Peine perdue.

Je ne comprends toujours pas qu'un intellectuel doive s'engager à un moment plutôt qu'à un autre. Il est, en permanence, engagé, ou il ne l'est pas. Qu'à un moment donné il mette son prestige au service de telle cause, cela peut, ou bien être, ou bien ne pas être du tout la conséquence d'un engagement permanent. La mauvaise conscience des intellectuels dits de gauche, en d'autres milieux que le nôtre, est assez connue! Une pensée incarnée s'exprime fortement, partout et toujours; mais les situations d'exception fournissent volontiers, à une pensée moins incarnée, le prétexte illusoire d'une espèce de rattrapage.

Dans cette sorte de conjoncture, les énoncés de principes font figure de propos inopportuns. Chacun est occupé à

fourbir sa réponse: télégramme, lettre ouverte, pétition. Et comme la mort de Pierre Laporte est un événement symbolique, les interprétations ne vont pas tarder à pleuvoir. Cette mort va bientôt signifier tout, c'est-à-dire rien, à la fois et en même temps. Elle annonce la fin du fédéralisme? Connu! La fin du séparatisme? Connu, connu! Autre chose, de grâce!

Mais à qui le demander?

Pour une restauration du mandarinat Dimanche.

Ce qui fait l'originalité de la révolution chinoise, c'est qu'elle est effrontément chinoise. Préposée à l'élaboration de la Théorie, gardien des règles de langage et des lois d'usage des symboles, libéré de tout autre service ou fonction dans l'Etat, Mao est le suprême mandarin. Sous sa plume, et d'un bout à l'autre de l'ancien Empire, "pensée", "action", "droit", "devoir", "travail" deviennent enfin des termes univoques. Mao, c'est l'intellectuel pur. C'est celui qui n'a rien d'autre à faire, que de penser, parce qu'il est au centre des choses, et parce que la réalité chinoise tout entière est suspendue à lui, comme à son centre. C'est le Sage, que Socrate, que Spinoza placent non pas à la tête, mais au coeur de la Cité.

Entendu dans ce sens, l'intellectuel n'est ni un préposé à l'inventaire des entités connues (inventaire qui du reste peut occuper une vie, plusieurs vies mises bout à bout), ni un spécialiste de la conservation et de la mise en valeur des poncifs. Il est, au coeur de la cité, le chercheur; celui qui doit veiller au constant renouvellement du système, à l'expression de tous les rapports qui interviennent entre toutes choses. Les

écrits de Mao pourraient aussi bien s'intituler Du Tout et de tout; et la somme philosophique de Spinoza, qui sort tout entière d'une définition de l'unique substance, est justement une Ethique.

L'intellectuel, c'est l'engagé. Recherche de la vérité, subversion des poncifs, c'est tout un. A la première page de l'Ethique, la définition III du Livre I ("J'entends par substance ce qui est en soi et est conçu par soi") est un instrument inépuisable de recherche de la vérité et de subversion des apparences.

Devant le petit écran

Les images que nous transmet la télévision, toutes ces journées d'octobre, ne peuvent que provoquer l'avènement d'un Mao, d'un Spinoza, d'un Diogène, d'un Socrate québécois. Quelque part dans le Nord-Ouest, dans l'Est proche ou lointain, dans le bas de la ville ou dans le bas du fleuve, cela est en train de se préparer; j'en suis sûr.

J'ai l'impression d'habiter un lieu clos qui est exactement l'envers de la caverne de Platon. Sur les écrans qui m'entourent, au lieu du reflet changeant des inépuisables idées, voilà le cortège des poncifs. D'un côté, les ministres: le premier d'entre les premiers, puis les premiers de seconde zone, et enfin les ministres au sens restreint, mais propre, de serviteurs. De l'autre, les terroristes.

Inoubliables images de l'insubstantiel. Visages, non point d'hommes, mais d'être hors d'eux-mêmes, identifiés à une cause, réduits à n'être que des symboles. Images coupées de la substance, de toute source de sens et de

renouvellement, qui n'ont d'autre pouvoir que de s'annuler l'une l'autre. Symboles condamnés, qui tentent de se survivre, dans une sorte d'escalade du mensonge. L'Etat fédéral du fédéralisme est en réalité un Etat unitaire; et l'Etat souverain des séparatistes repose, en toute naïveté, sur l'image d'un séparatisme géographique.

Laissons les morts ensevelir leurs morts, et les symboles moribonds célébrer le deuil anticipé de leurs contraires. Laissons-les se porter eux-mêmes au sommet de leur pouvoir, de leur violence: c'est ainsi que les symboles meurent. D'autres sont en train de naître.

La troisième voie

Jeudi.

Il est beaucoup question, ces jours-ci, d'opposition extra-parlementaire. Je ne sais pas si le mot est bien choisi. Il faudrait plutôt parler de voie extra-parlementaire; d'une troisième voie, en tout cas, qui circule, non pas entre le pouvoir et l'opposition, mais qui prend en elle-même son point de repère. Quelque chose comme le Tao: Point de départ, point d'arrivée, voie et cheminement; qui ignore jusqu'à l'existence de la gauche et de la droite, du blanc et du noir, du rouge et du bleu. "Les cinq couleurs, dit Lao-Tseu, font que les yeux ne voient plus. Le Tao, lui, reste toujours sans action, et il n'est rien qu'il ne fasse".

Le Tao a aussi ses caricatures. Sur le petit écran, le nouveau rédacteur en chef d'Actualité explique sa vision du monde. Le magazine de la majorité silencieuse ira-t-il à gauche? ira-t-il à droite? Nous demeurerons au centre, répond M. Brouillé, quitte à bouger légèrement, tantôt à gauche, tantôt à droi-

te (et là, je cite) "selon les pressions que les extrêmes exerceront sur nous, car nous voulons exprimer les aspirations de la société canadienne-française"; et de détacher, presque à tue-tête, les cinq syllabes, pour que personne n'aille entendre (ce qu'en fait tout le monde attend): "société québécoise". Entre les extrêmes, entre la chèvre et le chou, entre les deux chaises, il n'y a rien, hélas! que le vide.

Que des hommes, venus des horizons les plus divers, aient pu se réunir, et faire entendre une même voix, au plus fort de la crise: voilà enfin quelque chose de nouveau; et le nom même de sages que leur donne la presse, est symbolique. On a dit qu'ils se sont rencontrés après avoir pris de spectaculaires virages, qui à droite, qui à gauche. C'est faux. Ils ne sont pas non plus des réincarnations québécoises de Lao-Tseu ou de Spinoza. A leur mesure, ils sont parmi nous le symbole de la Voie qui refuse la dichotomie des contraires, de la voie-qui-va-quelque-part, du chemin qui chemine.

Notre avenir politique n'est lié à aucun parti. L'actuel chef des libéraux fédéraux fut naguère du NPD. Si Daniel Johnson eût vécu, le salut du Québec fut peut-être passé par l'Union nationale! Qui sait, maintenant, s'il ne faut pas l'attendre d'un NPD renouvelé, plutôt que des hésitations du PQ?

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a pas plus à attendre d'un séparatisme géographique, que d'un fédéralisme géographique. Un pays se construit de l'intérieur, et le tracé des frontières en pointillé ou en trait plein ne change rien au fait qu'il est, ou n'est pas une nation. C'est même parce que la communauté

Suite à la page A-5

Montréal-Paris/Montréal-Chicago

ambiance confort espace



B747 AIR FRANCE



saint-laurent

Deuxième ville industrielle du Québec

Son Honneur le Maire Marcel Laurin

et les Conseillers

Léonard Painter
Jerry M. Gold
Norman Hartenstein
Jean-Louis Cousineau
Aimé Caron
Irving Grundman
Magella Robichaud
Georges Bourbonnière
Rodolphe Rousseau
Gilles Lauriault



250e anniversaire de fondation • 1720 - 1970

Ce qui a fait défaut et manque encore au Québec

Un modèle de développement qui lui soit propre

par Fernand Dumont

On peut, on doit comptabiliser et classer les crises multiples qui nous ont assaillis depuis dix ans. C'est ce que fait Michel Roy dans le présent numéro du *Devoir*. Essayer de comprendre ce pays à partir de ce qu'il a pu dire de lui-même en des événements apparemment aussi différents que la visite du général De Gaulle, la grève des policiers de Montréal, les manifestations contre le projet de loi 63, en tant d'autres circonstances, voilà une tâche première: elle réunit les signes les plus concrets des espoirs et des impasses où le Québec a cherché à définir son cheminement au cours de la dernière décennie.

Ces secousses ne relèvent pas des mêmes causes immédiates; elles n'ont pas toujours concerné les mêmes éléments de notre société. Mais est-il possible de leur trouver quelque figure d'ensemble? Peut-on les envisager comme des symptômes d'un trouble plus profond? Comme en médecine: une éruption par ci, une douleur par là, une dépression inattendue ou un sursaut subit révelent parfois, à la fin, un mal qui ronge l'organisme tout entier.

La dernière crise, celle de l'autonomie, a forcé tout le monde à se poser cette question globale. Considérée sous ses aspects les plus circonscrits et les mieux discernables, elle n'avait rien de radicalement différent des précédentes: en quel deux enlèvements effectués par quelques individus étaient-ils plus graves, par exemple, que la grève des policiers de Montréal et nous méritaient-ils, cette fois-ci, l'application de la loi de guerre? On peut croire que la mesure était comble ou qu'il fallait qu'on le décidât un bon jour. Le changement social, la "révolution tranquille", après de multiples scènes et tableaux, devait s'achever. Comme au théâtre, il fallait bien terminer la représentation. Les détails de l'acte final auraient pu être autres. FLQ ou pas, mesures de guerre ou autre législation demeurée depuis longtemps dans la poussière des archives de l'Etat, M. Trudeau ou M. Bourassa, j'ai le sentiment que cela n'a pas eu beaucoup d'importance au fond. Une société qui a changé très vite, et qui n'a pas digéré à mesure ses transformations rapides, devait se heurter tôt ou tard à un bilan dont le prétexte pouvait être n'importe quoi.

Pourquoi cette brusque polarisation autour du FLQ?

Si l'on récuse cette vue des choses, on pourra difficilement éclairer les attitudes et les comportements des protagonistes. Le FLQ n'intervenait pas pour la première fois; le contenu de son manifeste n'avait rien d'une révélation sur les problèmes du Québec. Pourquoi a-t-il sensibilisé brusquement tant de nos concitoyens? Je ne vois d'autre explication que dans le surgissement subit, exprimé par un symbole qui aurait pu être tout autre, des rancœurs et des espoirs accumulés au cours des années et que d'autres crises avaient déjà furtivement révélés sous divers éclairages. Du côté des gouvernements, et dès avant le meurtre de M. Laporte, même prise de conscience globale. On s'étonne de ne rien savoir de précis sur l'immense complot qui a pu motiver la mise en application des mesures de guerre; certains ministres qui avaient additionné, au départ, bâtons de dynamite et armes de toutes espèces ont, depuis, et à diverses reprises, fait de considérables soustractions. Le complot, on le sait maintenant, n'était que l'étiquette commode qu'il fallait mettre sur un phénomène social ambigu que l'on était incapable de cerner de très près.

D'un côté comme de l'autre, on a échangé le diagnostic: le FLQ fournissait un schéma pour l'achèvement de ce drame qu'a été l'évolution cahotique du Québec depuis dix ans; le gouvernement n'a eu qu'à l'inverser pour définir son propre rôle. L'auditoire, je veux dire la société québécoise, est lui-même entré dans le jeu des bilans de fin d'exercice. Le manifeste du FLQ a provoqué des adhésions multiples, très chaudes ou très réticentes. Certains ont distingué les objectifs et les moyens, comme si nous étions complètement dépourvus d'outils d'analyse politique en dehors de ce bref évangile. Un prétexte: comme cette pierre qu'on jette dans l'eau, qui engendre des cercles de moins en moins nets mais dont on ne saurait tracer les définitives frontières. A l'inverse, les mesures de guerre s'ajoutant aux enlèvements et au meurtre, d'autres réactions, aussi vagues mais non moins tempétueuses, sont apparues.

Des hommes, hier encore lucides, ont acclamé l'autorité inconditionnelle. Des parents ont dénoncé des professeurs.

Professeur de sociologie à l'université Laval, Fernand Dumont est aussi directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines de cette université. Fernand Dumont a publié de nombreux ouvrages et articles, dont un volume sur "La conversion de la pensée chrétienne" et un autre sur "La dialectique de l'objet économique", publié à Paris en 1970. M. Dumont est président d'une commission d'étude qui doit remettre ces mois prochains un rapport sur "les laïcs et l'Eglise".

économique, mais qui a produit sur les mœurs de notre peuple une décisive mutation. Beaucoup d'entre nous ont connu et vécu les modes traditionnels d'intégration sociale: une grande cohésion des petits milieux de vie, même dans les quartiers des villes où souvent avaient été transplantées des attitudes et des coutumes rurales; des élites dont l'autorité n'était guère contestée en son principe. Les problèmes sociaux trouvaient leur solution dans ces cercles étroits où le patronage politique complétait des formes communautaires d'assistance conçues sur le même modèle. En trente ans, ces caractéristiques ont été inversées: les problèmes sociaux ont été définis à la grandeur du pays et ils sont devenus en quelque sorte standardisés. Le patronage a dû composer avec la rationalité des technocraties et l'anonymat des bureaucraties. Les antagonismes et les factions se sont manifestés, parfois sauvagement, au grand jour. Des marginaux, jadis encadrés dans un milieu qui leur appartenait, ont juxtaposé leurs solitudes et leurs colères. Dans le même temps, les croyances qui fondaient l'unanimité traditionnelle ont été compromises. Le déclin de la pratique religieuse a gagné la jeunesse et a atteint des catégories d'âges de plus en plus élevées. Plus sourdement, les vues quotidiennes sur le sens de la vie ont été brouillées, sans qu'on puisse discerner de façon bien nette de nouveaux styles d'existence.

Je passe très vite puisque ce sont là choses entendues. Les changements ont été ici extrêmement rapides et nous devions sans doute les faire à ce rythme pour compenser cette stagnation séculaire dont on nous accusait dans les années '50. Aussi bien, la question essentielle n'est pas là. Quand une société se transforme, la plus forte raison si elle le fait sur le mode accéléré, elle doit assimiler de quelque façon l'évolution déordonnée qu'elle subit. Ailleurs, dans des sociétés plus vieilles, plus nombreuses et plus complexes, jouent des mécanismes de freinage; parfois surviennent aussi des révolutions, mais ces mutations sont ordinairement préparées par la montée d'une nouvelle classe et d'un nouveau pouvoir. Rien de semblable ici. Nous aurions pu penser par la progressive émergence d'un modèle d'ensemble de notre développement collectif. Mais les hommes qui ont naguère prôné des transformations radicales du Québec ne nous avaient légué que des ambitions bien abstraites: le pluralisme, l'ouverture sur le monde. Depuis lors, chaque crise nous a ballotés entre les idéaux contradictoires. Les ouvriers de telle ou telle industrie, les instituteurs, les policiers ou les médecins voulaient-ils discuter de salaires ou de revenus: ils invoquaient la parité avec l'Ontario ou les États-Unis. On leur expliquait que le Québec était une société singulière. Se tournaient-ils alors vers l'originalité du Québec, cherchaient-ils à lui donner un nom propre comme l'indépendance ou l'unilinguisme: on les appelait à une plus grande ouverture au monde extérieur. Un cercle vicieux dont le centre ne se trouve nulle part.

La plus haute fonction de la politique

Un modèle de développement qui nous appartint et qui eût pu nous faire juger des changements divers, c'est ce qui nous aura fait défaut et qui nous manque encore. Dans les années qui viennent, ni de nouvelles vagues du FLQ ni de nouvelles versions des mesures de guerre ne pourront y pourvoir. Nous ne recréerons pas non plus une cohésion du Québec par un retour en arrière ou par une religion nouvelle. Quand un peuple a accédé à la diversité jusque dans sa vie quotidienne, il doit porter le consensus qui le rassemble au niveau du projet politique. A cet égard, je ne ferai pas ici le procès des conduites de nos gouvernements au cours des dix ou quinze dernières années; d'autres s'y emploieront, j'imagine. Je rappelle simplement que la plus haute fonction de la politique consiste à proposer un lieu de cohérence pour les conflits, un espace légitime des affrontements et des réconciliations. Certains, et j'en suis, sont devenus indisciplinables pour cette raison très simple: parce qu'ils croient que notre société pourrait au moins réunir les idéaux et les outils susceptibles de donner forme aux changements hétéroclites qui n'ont pas fini de l'affecter.

Mais sans doute sommes-nous, pour l'heure, reportés plus avant, vers une tâche plus complexe et plus urgente encore. Durant la crise de l'autonomie, il m'est arrivé de rêver comme tout le monde: d'espérer une mise en ordre de notre situation qui, au-delà de celles du FLQ et de la police, nous donnerait un plan de développement. Non pas un volumineux rapport de techniciens, mais un inventaire des nécessités qui pèsent sur nous et des transactions qui restent possibles entre les éléments épars et divergents de la société québécoise. De nouveaux États généraux? Un gouvernement qui ferait enfin appel à notre peuple en dehors des rites électoraux? Je ne sais trop. J'aimerais, en tout cas, que ce fût là notre manière de témoigner que le changement est conciliable avec la démocratie. De sorte que nous ne soyons pas tentés, une fois de plus, d'enfreindre une Déclaration des droits de l'homme que nous n'avons même pas eu le temps de proclamer.

Où bien faut-il attendre encore, comme certains semblent le croire. Jusqu'à ce que le Québec agonise, lors d'une crise plus dramatique que celle de l'autonomie, dans un immense feu d'artifice de gauche ou de droite? Il est déjà très tard.

machines est la plus intense, la plus rapide et la plus gigantesque? Et nous laisserions les problèmes sociaux nés de ce bouleversement aux mains de traditionalistes petits bourgeois qui refusent le syndicalisme parce qu'ils ne peuvent plus se trouver de domestiques ou que le plombier coûte trop cher? Et nous ferions confiance à des chefs qui ont longtemps refusé de détruire les taudis parce que, disaient-ils "il ne faut pas rendre les villes trop agréables, cela va accentuer le dépeuplement des campagnes"?

(André Laurendeau, "Le diable est-il à gauche?", conférence prononcée à Montréal, le 2 février 1957 lors du dîner des Amis du Devoir.)

La crise et les nationalistes canadiens-anglais

La fin des illusions

par Abraham Rotstein

A mesure que se dissipent les ondes de choc de la crise d'octobre, chacun d'entre nous est tenté de trouver en celle-ci quelque justification de ses options personnelles. Nationalistes, libéraux, fédéralistes et séparatistes seront enclins à plaquer leur schéma traditionnel d'interprétation sur ces événements, qui ont ébranlé le pays jusqu'aux tréfonds. Pourtant ce processus, poursuivi avec trop d'acharnement, ne pourrait qu'aboutir au rétablissement des conditions originelles de la crise et à la répétition de ce qui en a résulté: une autre explosion de violence, suivie d'un mouvement de répression encore plus brutal. La seule option qui s'offre à nous, c'est donc de réviser nos positions; mais chacun doit partir de son point d'origine.

Un nationalisme de gauche

C'est dans cette perspective que je me penche à nouveau sur cette idée fragile qu'on appelle le nationalisme canadien-anglais. Il me semble que l'analyse faite par les nationalistes de la situation du Canada dans son ensemble demeure valable; mais leur position sur le problème québécois s'est révélée à la fois débile et illusoire. Il faut reconnaître dès l'abord qu'il y a, même au Canada anglais, autant de variantes du nationalisme qu'il y a d'éthiques sociales. Une de ces variantes, que nous avons tenté de définir comme le "nationalisme de la gauche", a mis l'accent sur la conservation et la récupération des grands pouvoirs de décision du pays sur les multiples aspects de sa vie économique, sociale et culturelle. Ce qui nous paraît en cause, c'est l'intégrité de l'appareil de l'Etat-nation instrument indispensable des missions de plus en plus nombreuses que les citoyens entendent confier à leur gouvernement — depuis l'éducation populaire jusqu'à la sécurité sociale, en passant par le plein emploi.

La préservation de l'Etat-nation revêt une importance toute particulière aujourd'hui, du fait de l'extension de la société technologique à l'échelle planétaire: c'est virtuellement le moyen principal de répartir plus équitablement les avantages de cette mutation sociale et d'atténuer les dislocations conséquences. En cette ère où les entreprises multinationales étendent partout leurs tentacules, seul l'Etat-nation possède la puissance capable d'éviter que cette vaste réorganisation de l'emploi des ressources, cette planification globale et globalisante, se fassent seulement dans l'intérêt de ces entreprises.

Les prémisses fondamentales de cette option, c'est d'abord la reconnaissance des fondements du pouvoir dans le monde contemporain: c'est ensuite l'identification des valeurs et des intérêts, communs à toutes les collectivités, qui devraient déterminer l'usage que l'on fera de ce pouvoir pour atteindre des objectifs voulus par tous. A cet égard, l'option nationaliste est la contradiction même de cet individualisme atomistique qu'exalte la vision libérale de la société, ainsi que du crédit que cette vision accorde encore à la bienfaisance des forces aveugles du marché.

L'épine québécoise

Toutefois, la reconnaissance d'une communauté distincte au Québec, d'une collectivité nationale revendiquant plusieurs de ces mêmes pouvoirs de décision pour elle-même, est jusqu'ici restée floue dans notre schéma nationaliste. La logique de l'argumentation était mise en suspens dès qu'il s'agissait de passer du principe moral à ses prolongements politiques. En retardant l'échéance, nous espérons en arriver éventuellement à une résolution politique conjointe de nos problèmes communs. Il faut signaler, cependant, que les nationalistes du Canada anglais ne pouvaient avancer dans cette voie plus rapidement que leurs collègues québécois; aussi, l'appui qu'ils accordaient au processus d'auto-détermination du Québec était-il plutôt tiède. Plusieurs d'entre nous croyaient sincèrement qu'une fois apparu au Québec un consensus sur l'avenir politique de cette collectivité, nous serions disposés à y souscrire. Nous étions d'avis — tout au moins implicitement — que la léthargie et l'indifférence du Canada anglais devant le problème québécois ne nous conduiraient jamais à l'occupation militaire si le Québec décidait de se séparer de nous.

Mais l'ironie de l'histoire est sans rémission! Comment pouvions-nous imaginer que le plus éminent prosélyte des idées de Lord Acton et du libéralisme

Abraham Rotstein est directeur du Canadian Forum et professeur associé de science économique à l'Université de Toronto. Il a publié de nombreux essais sur des sujets politiques et économiques. M. Rotstein a fait partie du groupe de recherche qui a rédigé le rapport Watkins sur la propriété étrangère au Canada; il est un des principaux animateurs intellectuels du néo-nationalisme canadien-anglais.

de l'école de Manchester déclencherait un jour au Québec une vague de répression sans précédent? Comment pouvions-nous prévoir que le prophète de l'individualisme du dix-neuvième siècle ferait un jour subir à nos mœurs politiques l'assaut le plus violent de notre histoire, forgerait dans la peur un mouvement d'unité nationale, et susciterait dans la population un besoin quasi-insatiable d'autorité, de manœuvres militaires et d'opérations policières?

On a cru trop volontiers à la prétendue "flexibilité" de M. Trudeau, à sa faculté "d'adapter" sa philosophie aux circonstances...

Les illusions actoniennes

Mais à vrai dire, le libéralisme de l'école de Manchester conduit en droite ligne à l'action répressive de l'Etat. Les illusions actoniennes, qui posent d'abord la négation du pouvoir, doivent déboucher ultimement sur une affirmation inmodérée et vengeresse de ce même pouvoir. Un exemple en guise d'illustration: l'extension extraterritoriale de la compétence des États-Unis, qui accompagne l'investissement américain à l'étranger, a entraîné l'érosion progressive de la souveraineté du Canada. Ainsi que l'a démontré le rapport Watkins, il existe des moyens pratiques et modérés de résoudre le problème; mais le premier ministre ne s'est jamais sérieusement inquiété de l'apparition de ce "pouvoir parallèle", venu d'outre-frontière. La menace d'un "pouvoir parallèle" a plutôt surgi pour la première fois en octobre, comme si elle n'avait jamais existé avant que le FLQ ne se manifeste! Et cette fois, on n'a pas craint de lâcher la bride à l'hystérie nationale, comme de risquer l'overkill politique et militaire...

On découvre donc que le danger totalitaire — ultime mise en garde des libéraux à l'endroit des nationalistes — plonge ses racines dans le magma filandreux des fictions sur l'homme et la société que nous a léguées le dix-neuvième siècle, et dont les libéraux ont fait leur idéal. Incapables de reconnaître les aspirations légitimes des communautés et l'intégrité des institutions politiques réclamées par les nationalistes, les libéraux sont condamnés, en temps de crise, à devenir les grands appareilleurs de la société répressive: à mesure que leur idéal se dégonfle, ils n'ont d'autre choix que de se réfugier derrière l'appareil de l'Etat et de le brandir aveuglément et sans discernement.

Un pavé dans la mare libérale

Les pouvoirs décrétés sous l'empire de la loi sur les mesures de guerre et de la loi concernant l'ordre public n'ayant à peu près pas contribué à désamorcer la violence criminelle du FLQ, seule leur dimension symbolique peut en expliquer la mise en oeuvre et la popularité. Bien que l'on ne puisse encore discerner clairement comment s'articule cette symbolique, il s'agit incontestablement d'un pavé dans la mare libérale — la découverte traumatisante que le pouvoir, l'autorité et l'Etat sont les paramètres de notre vie nationale et qu'en période de crise, on doit désormais s'attendre à ce qu'on les brandisse à outrance, au-delà de toute raison. Les séquences de ce brusque passage de la fiction à la réalité sont insondables; aveuglés par la peur, les libéraux sont néanmoins disposés à les assumer entièrement.

Il est encore trop tôt pour dresser autre chose qu'un bilan provisoire. Mais les nationalistes du Canada anglais doivent se départir au plus tôt de leurs propres illusions sur le Québec et modifier leurs positions en conséquence. La moindre de ces illusions n'est certes pas cette réverie sentimentale qui nous a permis de croire jusqu'ici que la sécession du Québec pourrait se faire sans douleur et sans remous, si seulement on y mettait assez de bonne volonté et de compréhension de part et d'autre. Si les nationalistes québécois n'ont pas défini avec suffisamment de rigueur la stratégie qui leur permettrait de réaménager les institutions politiques de leur collectivité, les nationalistes canadiens-anglais, eux, n'ont proposé guère plus, jusqu'ici, qu'une bienvenue futile et une bonne foi qui tournait court.

Les événements des derniers mois sont susceptibles de bien des interprétations. En ce qui me concerne, j'en ai tiré la leçon suivante: à l'encontre de toute attente, il est apparu que le Canada anglais et le Canada français sont im-

briqués si intimement que l'on ne saurait modifier sans trop de heurts le statu quo, à moins que l'un et l'autre ne fournissent un immense effort d'adaptation politique.

Les vieux scénarios

Certains Canadiens anglais seront tentés de s'agripper aux vieux scénarios. Si Lévesque et le Parti québécois avaient remporté les dernières élections, protesteront-ils, n'aurions-nous pas accepté de bonne grâce la sécession du Québec? La question est séduisante; mais elle est désormais absolument impertinente.

Les frustrations qui ont sécrété l'atmosphère politique dont est issu le FLQ sont maintenant exacerbées et trempées dans l'amertume. La proclamation des mesures de guerre et le déploiement militaire ont créé un précédent que l'on pourra facilement invoquer "la prochaine fois". L'instrumentalité de notre vie politique s'est déplacée depuis l'électoratisme parlementaire vers ces confrontations, ces pratiques semi-légales et illégales, dont on peut craindre qu'elles deviendront désormais pratique courante. Trop de nouvelles forces ont été déchaînées, trop de ressentiments ont été avivés, trop d'appétits de violence ont été aiguisés (tant pour la violence des guérilleros que pour celle des gouvernants), pour qu'il soit encore plausible d'écrire un scénario pacifique.

Les débats constitutionnels sont irrémédiablement dépassés. Dépassées aussi l'angoisse des deux solitudes et la littérature complaisante qui l'a étalée. L'instinct primitif de la force s'est réveillé. Seuls les romantiques achevés espèrent que nos pratiques politiques réintègreront avant longtemps les droits sillonés que tracent les codes de Westminster. Le premier ministre Trudeau nous a d'abord promis d'extirper le "cancer" de la violence; mais M. Bourassa l'a contredit, quelques semaines plus tard, en expliquant fort sensément que cela n'était pas possible. Et que devons-nous penser de la stratégie de longue période de M. Trudeau, des techniques de polarisation qu'il manipule? N'est-ce pas là un dépassement de notre praxis politique, des mécanismes traditionnels du consensus et de la conciliation?

C'est avec un pessimisme profond que nous, nationalistes du Canada anglais, contemplons cette escalade. Il nous faut abandonner le vain espoir que la violence se détruira d'elle-même et ravale ses séquences. Le recours à l'armée, aux pouvoirs d'exception pour des fins politiques a pris pied dans l'aire de la légitimité et même de la probabilité. D'une crise à l'autre, de vague de terrorisme en vague de répression, la geste tragique continuera de se dérouler jusqu'à la consommation éventuelle du séparatisme québécois. Il pourrait s'avérer aussi onéreux pour nous de maintenir le Québec au sein de la Confédération que de nous en séparer. Quoi qu'il arrive, nous le paieront qui feront avancer de plain-pied les inté-

Deux nations qui se font

Devant ces faits, les nationalistes québécois de toutes tendances doivent comprendre qu'ils ne pourront atteindre leurs objectifs sans de tragiques dislocations, à moins qu'ils ne parviennent à se ménager de solides appuis chez les Canadiens anglais. Devant ces faits, les nationalistes du reste du pays doivent comprendre qu'une répression plus ou moins continue du Québec ne peut qu'engendrer une société où ils ne trouveraient plus aucun intérêt à vivre.

Il nous faut donc reconnaître la convergence de nos intérêts. L'ancienne sympathie, la caution morale d'hier ne suffisent plus: nous devons désormais avancer d'un même pas. Il faut de toute urgence mettre en place au Canada anglais les mécanismes juridiques, politiques et institutionnels capables de soutenir et de promouvoir les aspirations légitimes du Québec. C'est la seule chance qu'il nous reste de connaître l'impact de la collision qui s'annonce.

Il nous faut reprendre contact, et cette fois au plan des idées plutôt que des sentiments. Il nous faut désormais mettre l'accent sur les stratégies, les techniques et les aménagements institutionnels qui feront avancer de plein pied les intérêts des deux nations du Canada — deux nations qui se font.

En attendant, personne ne peut se permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

Journal d'une crise

Suite de la page A-2

francophone du Québec constitue, depuis deux siècles, une nation différenciée, qu'elle fait problème au sein du Canada. Elle est aussi, depuis deux siècles, au bord de l'existence. Aujourd'hui, elle est tout simplement menacée d'extinction.

Province, ou république autonome, le Québec ne sera jamais plus différencié, plus séparé qu'il ne l'est actuellement, du reste du Canada. Le malheur veut qu'il ait devant lui un interlocuteur indifférent. La crise du Québec, après tout, n'est pas un problème canadien.

C'est ce qui serait à voir...

A un Canada qui lui offre le fédéralisme unitaire, le bilinguisme, le biculturalisme, toutes mesures qui accentuent les disparités régionales et hâtent un peu plus l'assimilation du Québec, celui-ci oppose la thèse maladroite, mais fondée, paraît-il, en droit et en nature, des deux nations. Le rapport 1/10 ne lui promettant qu'un statut particulier, il propose le rapport 1/2. Le Canada n'y entend rien, et pour cause! Le Québec forme une nation, au sens français du mot: elle est une communauté nationale différenciée. Les neuf provinces anglophones forment un pays; une nation, si l'on veut, au sens anglais de territoire habité, que l'on retrouve, par exemple, dans le vocabulaire de la météo américaine: sunshine, ou cloudy skies over the nation; elles ne forment certes pas une communauté de culture.

Théorie maladroite, mais que le Canada anglais fera bien d'examiner de plus près. Plus qu'un moyen de défense, elle est pour le Québec un moyen d'expression, dans le dialogue qu'il doit soutenir avec le Canada. Elle réclame le droit à une gestion autonome, dans tous les domaines où l'autorité politique québécoise peut s'exercer. Et comme ce droit est toujours dénié au Québec, la thèse des deux nations proclame, à sa manière, que le Canada n'est pas un Etat fédératif: n'est pas,

autrement dit, une fédération d'États autonomes. Et certes, l'idée même de fédération est exclue, entre les morceaux disparates qui forment l'actuel Canada.

Le destin du Québec passe peut-être par le séparatisme géographique. C'est ici que doit intervenir l'intellectuel: francophone, anglophone, qu'importe! Il a pour fonction d'inventorier, non les poncifs, mais les possibles. Le séparatisme géographique est l'un de ces possibles. Mais il est tout aussi vraisemblable que le Québec soit sur le point de devenir le symbole du destin canadien.

Que des entités politiques en voie de différenciation: l'Ontario, la Colombie par exemple, écoutent enfin la voix du Québec: qu'elles commencent à réclamer une gestion autonome, accélérant du même coup l'union des Maritimes à l'est, celle des provinces des Plaines, au centre, et la fédération canadienne serait plus rapidement réalisée que le séparatisme québécois. Encore un possible!

A travers le monde, il n'est question que de projets de fédération. C'est la formule de l'avenir! L'Europe est en train de se fédérer, dit-on, et l'Amérique latine, et l'Afrique. Il paraît si simple de réunir sans confondre, de séparer sans désunir. Mais qui donc y réussit? Qui même y tend sérieusement? "Mes propos sont très faciles à comprendre et faciles à pratiquer, dit Lao-Tseu, mais personne dans le monde n'est capable de les comprendre, de les pratiquer".

Et comment faire que l'Un existe dans le Multiple, le Multiple dans l'Un, hors d'une juste notion de la substance? Poser cette question, en pleine crise d'octobre, c'est sans doute le plus sûr moyen de faire rire. "Quand le passant entend parler du Tao, dit encore Lao-Tseu, il éclate de rire: s'il n'en riait pas, ce ne serait pas vraiment le Tao".

Bientôt la fin de l'aliénation et de l'humiliation ?

Le spectacle fascinant de l'engendrement d'un peuple nouveau

par René Didier

Je suis français, arrivé au Québec en septembre 1967, comme professeur à l'université de Montréal, au lendemain d'une apostrophe célèbre lancée du haut du balcon de l'hôtel de ville. Je dois à la vérité d'affirmer que je suis arrivé sur la pointe des pieds, dans la situation de celui qui rend visite à des amis après que l'un de ses proches s'est comporté en dehors des normes traditionnelles. Etant déjà venu au Québec quelques années auparavant, je connaissais l'expression savoureuse de "maudit français" et tout ce qu'elle comporte à la fois d'agacement et d'amitié.

C'est pour cela, que volontairement, je suis resté à l'écart de la scène publique, attendant d'être citoyen à part entière pour m'exprimer et n'eussent été l'amitié et l'estime que je porte à l'équipe du Devoir et à son directeur, j'aurais préféré conserver le silence.

La société québécoise vu par des yeux neufs

Avant d'exprimer mon sentiment sur les crises que j'ai regardées depuis 3 années, je voudrais d'abord signaler rapidement comment je perçois la société québécoise. L'identification de quelques-unes des caractéristiques que je juge importantes expliquera mon attitude et mon jugement.

Ce qui m'a frappé d'abord, c'est que la société québécoise — comme toute la société nord-américaine sans doute — est une société dure, violente, brutale, agressive. Malheur à celui qui ne possède pas au moins l'une des trois forces: la matière grise, le porte-monnaie, le muscle; il n'a pas grand-chose à espérer. Par contre, celui qui possède l'une, l'autre ou les trois de ces puissances a devant lui un avenir relativement confortable. On a l'impression que tout se négocie, tout s'achète, tout se vend, tout s'arrache.

Seconde caractéristique: la société québécoise — ou plutôt la société canadienne-française — est une société fermée. Le monde des Canadiens français est difficile à pénétrer, plus encore sont impénétrables les petites sociétés, familles, bandes d'amis, paroisses, clubs, etc... Mais je ne m'étonne pas outre mesure, venant d'un pays aussi fermé, aussi impénétrable, aussi étanche. Cependant, ayant opté immédiatement et définitivement pour le groupe franco-québécois, je ne peux pas ne pas ressentir douloureusement cette marginalité et cette étrangeté.

La société québécoise n'est pas encore pluraliste

En troisième lieu, je ne pense pas que la société québécoise soit une société pluraliste. Sans doute est-elle en train de le devenir très rapidement. Mais, en ce domaine, le terrain politi-

que m'apparaît un terrain privilégié et je ne vois pas encore apparaître les prémices d'un pluralisme idéologique. Je ne perçois pas ce qui différencie idéologiquement libéraux et conservateurs, et même — si ce n'est l'option souverainiste — le parti québécois. Par contre, je connais d'expérience ce qui oppose fondamentalement la gauche socialiste à la droite gaulliste.

Enfin, le Québec me paraît être — à l'instar de l'Amérique du Nord, sans doute — une société où les valeurs collectives sont méconnues. La majorité des relations sociales est fondée sur une conception individualiste de la société: rôle effacé de l'Etat, absence de planification, politique sociale de rattrapage et de récupération en vue de permettre à chacun d'accéder au partage du gâteau, sans pour autant remettre en cause le gâteau lui-même; affrontement de groupes de pression en sont autant d'indices. La bataille pour la carte d'identité obligatoire me paraît révéler à quel point est ancrée au plus profond cette conception de l'individualisme; on redoute avec raison l'usage abusif d'une telle institution et ses conséquences au plan des personnes; mais on insiste peu sur les nécessités de la sécurité collective multiforme qu'exige un nouveau monde, socialisé et urbanisé. Il semble que soit ignorée la dialectique personnes-sociétés au profit de la subordination de la société aux individus. Il ne faut pas s'étonner alors que les plus forts l'emportent, mais aussi que les plus faibles commencent à relever la tête.

Les crises récentes: deux significations possibles

Pour moi, c'est là très exactement que se situe la signification des crises des années récentes que le Québec vient de vivre: elles sont la manifestation de cette société dure, univoque et individualiste. Mais, à y regarder de plus près, on peut se demander s'il n'y a pas cependant un renouvellement, une transformation très récente du sens des crises.

En effet, je pense qu'il y a peut-être une double explication: certains aspects des crises récentes seraient l'expression naturelle, normale et spontanée du fonctionnement de la société néolibérale, la lutte pour le partage. Par contre, d'autres aspects — et notamment les événements les plus récents — sont sans aucun doute, des réactions profondes à la domination, à l'aliénation, à l'exploitation, ce que Grandmaison appelle le "sursaut de dignité".

Deux exemples pour illustrer la première catégorie: la majorité des conflits du travail et la grève des policiers d'octobre dernier. Il s'agit à coup sûr de l'affrontement de groupes puissants, qui utilisent au maximum leur force pour obtenir une part plus importante au partage des richesses. Le syndicalisme québécois apparaît comme un syndicalisme de nantis. Loin de moi l'idée de remettre en cause la valeur de l'action ouvrière des cent dernières années, action qui a permis de mettre fin aux abus du capitalisme initial. Mais je perçois peu le dessein du projet d'une société juste ou d'une société solidaire dans les actions syndicales. Je vois ra-

rement les centrales syndicales se préoccuper d'autre chose que l'amélioration du sort de leurs membres, déjà bien pourvus. Je vois moins encore les syndicats se battre au nom des laissés pour compte de la société d'abondance; je connais peu de réflexions qui s'amorcent au coeur des centrales ouvrières sur le sens de la société moderne, sur la remise en cause d'un système économique fondé sur le gaspillage des richesses et sur l'enrichissement des nantis. On dirait que les solidarités se nouent entre ceux qui sont déjà pourvus, en vue d'une amélioration permanente de leur sort, rarement avec les démunis: vieillards, malades, infirmes, handicapés, chômeurs, inadaptés, exploités, pauvres du tiers monde. Il semble qu'il soit plus important de négocier un bon contrat collectif que de travailler à la définition et à la construction d'une société nouvelle. Je sais bien qu'on me répondra qu'une telle entreprise est le rêve utopique des intellectuels et qu'après tout quelques millions de travailleurs bien payés c'est déjà un résultat satisfaisant? C'est vrai, mais je n'arrive pas à m'en satisfaire.

Et si c'était l'essentiel, comment expliquer alors l'actuel sursaut des désespérés, comment expliquer le succès toujours croissant de l'animation, sociale, comment expliquer l'écho profond qu'a provoqué chez bon nombre, le manifeste du FLQ?

Le divorce entre les mots et la réalité

Bien sûr, il faut faire la part des exagérations verbales dans la crise actuelle — le Québec n'est-il pas un pays où le verbe a toujours revêtu une importance extrême? Mais ces exagérations m'impressionnent un peu. Sans avoir été parmi les malheureux et de loin, je me rappelle mon adolescence; quand j'avais 15 ans, mon père et mes frères aînés pratiquaient la résistance, vivaient dans la clandestinité; je savais déjà manier un certain nombre d'armes de guerre, certains de mes camarades ont été déportés, d'autres abattus, les pères de certains de mes amis fusillés. Je ne suis pas prêt à admettre le "fascisme canadien", le "régime policier", l'"occupation militaire". Par contre, je suis beaucoup plus bouleversé par le geste de certains desperados, par l'action soutenue et profonde d'une poignée d'animateurs convaincus, par l'effervescence des pauvres et des sans voix. Quand, récemment, le parti libéral du Québec quelques semaines avant les événements douloureux d'octobre, s'est interrogé sur son avenir, j'ai été favorablement impressionné par la problématique de ses leaders: "une action politique à réinventer dans une société en mutation"; c'était en gros le thème de cette rencontre. Ceci me semblait révéler au moins deux désirs: d'une part le constat — de certains du moins — que la situation politique avait suffisamment changé pour exiger une remise en question profonde, d'autre part une tentative pour inventer des formes nouvelles d'action politique. Me rappelant les efforts du député Bourassa pour imaginer une "animation politique" dans son comté, j'ai volontiers accepté une invitation pour discuter dans un carrefour du sens et des formes de l'action politique spontanée. J'ai été frappé du peu de sensibilité de la majorité des militants et des cadres du parti plus soucieux du fonctionnement interne de l'institution que d'interroger la réalité environnante, douillettement installés dans le triomphe d'une élection aux résultats contestés.

Une logomachie stérilisante

Mais, comment leur tenir rigueur de cette carence, alors que les "spécialistes" de l'action sociale eux-mêmes semblent passer à côté des vrais problèmes. Par exemple, je suis frappé, depuis mon arrivée au pays, par la distance extraordinaire qui existe, au sein du service social, entre les moyens mis en oeuvre au niveau de la formation et de l'action et les résultats obtenus. Le Québec, comme l'Amérique du Nord, dispose d'une formation universitaire pour ses travailleurs sociaux et d'un réseau institutionnel puissant et relativement bien outillé (du moins par rapport à ce qui se

passe ailleurs). Mais, enfermé dans une logomachie stérilisante, sans cesse à la recherche des attributs d'une professionnalité qui serait indiscutable et d'un statut qui lui donnerait respectabilité et aisance, le service social semble impuissant à saisir le sens profond de l'évolution présente. Se définissant agents de changement, les travailleurs sociaux ont plus œuvré à tenter de rapatrier les "déviant" dans une société largement inhumaine qu'à être la mauvaise conscience de cette société, à la questionner, à la bousculer, à la malmener. On se réfère à des principes et à des valeurs, comme celle, incontestable, de l'éminente dignité de la personne humaine. Mais quelle peut être la dignité d'un chômeur dans une société qui se refuse à prendre les moyens d'une politique de plein emploi; quelle peut être la dignité d'un assisté social que des structures inadéquates ont longtemps contraint à être un professionnel de l'assistance publique; quelle peut être la dignité d'un vieillard qu'une politique sociale timide réduit à vivre en attendant la mort? Or et quand les travailleurs sociaux ont-ils collectivement remis en cause la société aliénante? Je sais, on me rétorquera que c'est incompatible avec l'éthique professionnelle qui se doit d'être neutre et respectueuse du client. Mais, là encore, je n'arrive pas à m'en satisfaire.

L'ère de la domination toucherait-elle à sa fin?

Cependant, les crises actuelles ne sont pas seulement signe de l'aliénation; elles sont aussi signe de l'humiliation. Pour un étranger, le spectacle de l'engendrement d'un être collectif, d'un peuple nouveau, est fascinant, plus encore que l'accouchement d'une mère. Je resterai longtemps émerveillé par les mots d'un groupe d'étudiants qui rentreraient d'un voyage dans le cadre des accords France-Québec et à qui je demandais de résumer leurs impressions en une seule phrase: "on est fier d'être Québécois". Ces garçons et ces filles qui étaient partis en France pour y observer des réalisations dans le domaine de l'animation sociale et du développement social, rentraient profondément convaincus qu'ils n'avaient pas à rougir d'être Québécois. Ils avaient pu vérifier que le génie québécois avait engendré des formes d'action collective uniques et qui pouvaient avoir valeur de modèle. Et je retrouve ici beaucoup des attitudes de mes amis malgaches, camerounais, congolais ou algériens, avant les indépendances. Intelligents, fins, astucieux, productifs, capables d'innover et pleins d'audace, on eût dit que l'histoire collective de leur peuple les inhibait au point de perdre leur sûreté d'eux-mêmes. Quel soulagement après l'indépendance! De même que le Québec exerce bruyamment par un langage truculent et savoureux sa longue appartenance à l'Église, j'ai la conviction qu'il lui faudra également exorciser son histoire politique.

Pour moi, ce qui se passe au Québec depuis trois ans me paraît sain. Seuls peuvent le redouter ceux qui auraient à perdre des privilèges. S'il fallait considérer ce qui arrive comme les prémices de la fin d'une civilisation, je ne serais pas de ceux qui pleureraient. Car après tout, cette civilisation de "l'Ordre", mais aussi de la domination et de l'aliénation, qu'a-t-elle apporté à la grande masse des humains? J'adhère à l'analyse de Jacques Grandmaison et je pense que le Québec entre dans l'ère de la dignité et du développement de l'homme. De moins en moins, quelques-uns pourront imposer leur volonté — même s'il n'y a aucune mauvaise intention voulue — au plus grand nombre. De moins en moins, les hommes accepteront d'être soumis et dirigés sans pouvoir dire leur mot. Il faudra bien accepter les effets de la démocratisation de l'instruction et de l'accès de presque tous au savoir. Il faudra bien admettre qu'efficacité et liberté, technique et créativité vont de pair et ne sont pas antinomiques. Il faudra bien admettre de réinventer des modes nouveaux de vie en société pour remplacer des modes périmés, même s'ils ont profité à une certaine "majorité". Le problème est universel, le Québec ne saurait y échapper!

Le défi du Québec dans les années 70
Instaurer l'équité sans verser dans la discrimination

par Kimon Valaskakis

Dans le film "Les sept péchés capitaux", la première séquence écrite par Eugène Ionesco s'intitulait "la Colère". La caméra montre une ville paisible dans un crépuscule de samedi de printemps. Tout le monde se souhaite "bon dimanche". Un homme, parmi d'autres, rentre chez lui, souriant, embrasse sa femme et s'installe à table. Il est heureux, la vie est belle et puis soudain... il découvre un cheveu dans la soupe. Il se lève, il gronde. Elle se lève, elle l'insulte. Ils se lancent des assiettes. Chez les voisins, même scène. Dans la rue, des manifestations. La colère monte. Les chancelleries bougent, les fusées sont lancées, c'est la guerre atomique et le tout se termine en beauté dans un gigantesque champignon nucléaire...

Cette scène du cinéma de l'absurde évoque, dans le ridicule, les dangers de l'escalade. Je suis néo-québécois depuis 1966. C'est à peu près à cette époque qu'un double mouvement d'accélération et d'escalade commençait à se dessiner sur l'écran de l'actualité sociale. Je voudrais communiquer quelques impressions. Je ne parle évidemment que pour moi-même. Mais j'espère que j'articule aussi les perceptions d'autres Néo-Québécois.

Le mouvement d'accélération du changement social hâte les modifications de structures qui doivent apporter l'émancipation de groupes opprimés et assurer une plus grande égalité sociale. C'est un mouvement légitime qui représente des aspirations des plus valables: garantir la survie du français, améliorer le sort du Québécois francophone, alléger la condition humaine. Ce qui était impensable en 1966 devient fort pensable en 1967, et ainsi de suite. Mais, accompagnant ce mouvement, il y a aussi l'escalade des moyens, un recours à la violence impersonnelle de part et d'autre, le déchaînement des passions destructrices.

Un cheveu sur la soupe?

Pourquoi cette escalade? Parce que, diront certains, la situation au Québec est devenue intolérable. Examinons un peu celle-ci avec l'oeil neuf de l'arrivant. La situation économique est-elle intolérable? Dans la fraternité humaine le Québec comme le Canada tout entier est un pays nanti, un possédant, faisant partie du club des riches. Ce n'est pas le plus riche des riches. Mais un Pakistanais ne se plaindrait pas. Un Indien ou un Japonais non plus. Ni même un Italien ou un Français. Comment s'apitoyer sur notre mauvaise fortune quand le reste du monde brûle dans la guerre ou est englouti dans des raz de marée? Regardons encore une fois, à la télévision, les scènes du Pakistan oriental, du Biafra et de l'Afrique noire où le citoyen a un revenu annuel équivalent au revenu hebdomadaire du Québécois et une espérance de vie de 35 ans. Certes, il existe des contretemps. Mais si on se reconnaît membres de la fraternité humaine, ce ne sont que des cheveux dans la soupe.

Originaire d'Égypte, docteur en économie de Cornell University, spécialisé dans les questions d'histoire et de développement économique, Kimon Valaskakis est professeur au département des sciences économiques de l'université de Montréal.

"L'inégalité dans l'abondance, c'est ça qui blesse" répondra-t-on. Ça se comprend. Mais ça ne se justifie pas nécessairement. Imaginez un club de milliardaires où le parent pauvre n'est que millionnaire. Ce dernier souffre car il est au bas de son échelle sociale. Faut-il verser des larmes, lorsqu'il y a des gens ailleurs qui crévent de faim? Si j'exagère un peu, c'est pour souligner que, vus par des yeux d'immigré, sur l'arrière-plan de la misère universelle, nous sommes parmi les privilégiés de la terre. Pourquoi donc le sang?

Et une histoire d'accent...

"La liberté n'existe pas au Québec et au Canada", diront certains. Peut-être. Mais où existe-t-elle? En Grèce? En Tchécoslovaquie? Encore une fois c'est une question de proportion. Dans un univers de "second-best", il faut minimiser les pertes et sauver les meubles. Il est à noter que, souvent, lorsqu'on parle de "liberté", on veut dire en réalité "nationalisme". En effet, la gauche mondiale, après avoir longtemps blâmé le nationalisme, lui apporte aujourd'hui un brin de respectabilité. On ira même jusqu'à prétendre que "nationalisme" et "libération populaire" veulent dire la même chose. Cette équation est certainement inquiétante si on ne prend pas soin de distinguer entre diverses sortes de nationalisme. Karl Deutsch, politologue de Harvard, conçoit le nationalisme comme un ensemble d'éléments qui unissent une société. Il s'agirait par exemple de la langue, des habitudes, des valeurs morales, du sens de l'humour, de la vitesse de circulation des rumeurs (1). C'est un nationalisme culturel qu'il décrit et qui permet à une société de survivre. Loin d'être un vice, c'est une vertu.

Mais il y a aussi un autre nationalisme qui gronde derrière le paravent de la culture et qui, lui, peut mettre le feu au monde. Il s'agit d'un nationalisme purement politique qui vise à constamment modifier le rapport des forces en faveur d'un groupe ethnique au détriment des autres: White Power, Black Power, Red Power, Porto-Rican Power, Basque Power, etc. Une fine ligne de démarcation sépare celui-ci des excès de l'impérialisme. A l'extrême, les traits culturels qui unissent, c'est-à-dire langue, accent, folklore, peuvent être employés pour séparer et persécuter ceux qui ne possèdent pas cette langue, cet accent et ce folklore. Par exemple, on pourrait décider que celui qui n'a pas l'accent québécois n'est pas un "vrai" Québécois. On pourrait aussi décider que le "vrai" Québécois est le descendant direct des coureurs de bois et que tout le reste du monde se compose d'exploiteurs. Le grand défi pour un pays qui s'émancipe est de maîtriser ses passions et de ne pas franchir le seuil qui sépare un changement de structures qui instaurerait l'équité, d'un changement de structures qui instituerait la discrimination organisée. Et cette histoire d'accent est passablement inquiétante...

Pour bien s'intégrer dans le Québec en transition, le Néo-Québécois a une

1) Nationalism and Social Communication.

Suite à la page A-7

Nos hommages

à la

DIRECTION

du

JOURNAL LE DEVOIR

à l'occasion de son 60e anniversaire



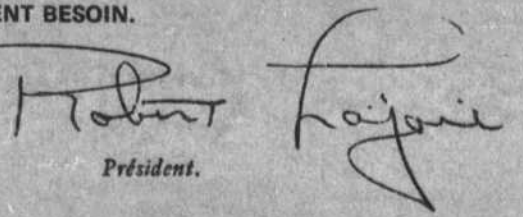
BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE



IL NOUS EST AGRÉABLE DE JOINDRE NOTRE VOIX À CELLE DE NOS COMPATRIOTES POUR FÉLICITER L'ÉQUIPE DU DEVOIR DU RÔLE IMPORTANT QU'ELLE JOUE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE.

ÉTANT UN DES PLUS IMPORTANTS MANUFACTURIERS D'ÉQUIPEMENTS DE FERME AU CANADA, NOUS SOMMES RELIÉS DE PRÈS À L'ESSOR ÉCONOMIQUE DES ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS, CEUX-LÀ MÊME DONT LES ANCÊTRES ÉTAIENT NOS VALEUREUX PIONNIERS.

PUISSÉ LE DEVOIR CONTINUER À SI BIEN NOUS ÉCLAIRER, NOUS INFORMER ET NOUS ORIENTER COMME IL L'A FAIT AU COURS DES DÉCENNIES; IL EST UN DES OUTILS DONT NOTRE COMMUNAUTÉ A TELLEMENT BESOIN.



Président.



R.-A. LAJOIE LIMITÉE,
St-Pie, Cité Bagot, P.Q.

AU SERVICE DU CULTIVATEUR CANADIEN

Violence et politique dans la société québécoise

par Daniel Latouche

Même si la crise politique qui secoue le Québec depuis bientôt trois mois n'a pas encore atteint son dénouement final, les hypothèses et théories, quant à l'origine et aux conséquences de cette crise, n'ont pas cessé de s'entasser. Ainsi on a fait appel, pour expliquer cette violence à l'exemple néfaste des États-Unis, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine, aux injustices sociales qui divisent la société québécoise, au relâchement des mœurs, à une conspiration internationale des communistes et des maoïstes, aux transformations accélérées qui ont bouleversé le Québec depuis 1960, à l'inflation verbale qui les a accompagnés, aux mass-media, et finalement à une simple montée de la criminalité. De cette profusion, trois observations se dégagent et nous renseignent sur le sens du débat actuel.

Premièrement, il faut voir dans la confusion et le désarroi existant au niveau des interprétations un reflet d'une confusion et d'un désarroi plus profonds, symptômes d'une société dépassée par les événements. A court terme, la confusion des faits ne peut qu'engendrer une confusion des idées.

Deuxièmement, puisque l'une des caractéristiques de la violence politique et de son succès est de frapper sans avertissement, il ne faut pas se surprendre si les intellectuels, tout comme les hommes politiques, sont pétrifiés et confus dans leurs explications.

Troisièmement, il faut reconnaître que la violence est l'une de ces formes d'action à propos de laquelle les hommes ont des attitudes très engagées, parfois même extrêmes. A ce titre, les oppositions entre les diverses interprétations de la violence politique ne sont que la transposition à un niveau plus conceptuel des conflits et clivages qui déchirent le Québec depuis longtemps et que la présente crise a fait ressortir avec une franchise brutale.

Dans une situation où l'information et le traitement de l'information sont devenus à leur tour des éléments de la crise politique, il faut abandonner toute prétention exagérée à la certitude et à l'objectivité scientifique. Contrairement à une opinion fort répandue, les faits ne parlent pas d'eux-mêmes. L'affirmer ne peut que contribuer à maintenir la confusion. En conséquence, toute interprétation des faits ne situe pas l'interprète en dehors mais bien au cœur du conflit.

Bref, l'étude du phénomène de violence devient à son tour partie intégrale des conflits qui ont engendré cette violence à l'origine. C'est au niveau du vocabulaire utilisé que cette "idéologisation" apparaît avec le plus de clarté. Ainsi doit-on parler, pour qualifier les ravisseurs de MM. Laporte et Cross, de terroristes, de résistants

Après avoir milité dans les mouvements étudiants au début des années '60, Daniel Latouche a fait des études en science politique dans des universités anglo-canadiennes, notamment à l'université McGill. Il se spécialise dans l'étude de la violence comme phénomène politico-social.

ou de criminels? Une fois identifié, ce danger d'"idéologisation" du débat est en même temps partiellement circonscrit. Plus dangereuse est la tentation pour une autorité politique dont la légitimité est actuellement contestée, de ne pas laisser filtrer et de n'écouter que les explications qui confirment a posteriori son comportement. S'il est une chose dont le Québec doit pouvoir se passer dans les circonstances actuelles, c'est d'une "version officielle" des faits. Mieux vaut la confusion que le nivelage des opinions.

Dans le désarroi actuel, un certain nombre d'erreurs et de mythes, quant à la violence et à son insertion dans la vie politique québécoise, ont déjà commencé à circuler. C'est la responsabilité de tous de ne pas les laisser s'installer.

Violence et activité politique

Contrairement à une opinion qui semble vouloir s'installer, la violence a toujours fait partie du processus politique qui ne s'est jamais limité, sauf peut-être dans les manuels d'introduction, aux activités des parlements, des partis et des politiciens. Parler de la violence dans le processus politique revient à parler du processus politique en tant que tel. Toutes les activités politiques traditionnelles se déroulent sur le seuil d'une escalade possible vers la violence. C'est d'ailleurs ce qui en assure le dynamisme.

Condamner la violence, sous prétexte qu'elle rend toute vie politique impossible, ne peut se justifier en fonction de la définition même du politique et n'est pas non plus conforme à la réalité historique. Depuis 1960, plus de trente sociétés politiques ont été déchirées par des conflits violents sans que pour autant leur vie politique ne soit immobilisée. Que l'on se souvienne du Congo-Kinshasa entre 1960 et 1965 et du Vietnam depuis 1945. Dans plusieurs régions, certaines formes de violence politique sont maintenant considérées comme des méthodes quasi-légitimes de changement politique. Ainsi, en Afrique tropicale, treize pays ont connu depuis 1960 un total de vingt-quatre coups d'Etat militaires. A toutes fins pratiques, l'élection en tant que méthode de changement du personnel politique a été remplacée par le coup d'Etat, sans que pour autant l'appareil étatique ne s'écroule ou que le pays ne se retrouve dans un bain de sang.

Dans cette optique, vouloir maintenir la fiction que les attentats du FLQ ne sont pas motivés par des fins politiques ou qu'ils rendent impossible toute vie politique normale revient à nier, assez naïvement d'ailleurs, toutes les répercussions de ces actes sur le système politique canadien. Paradoxalement, l'affirmation d'une telle fiction constitue bien souvent une manœuvre politique attestant directement de l'existence d'une vie politique.

Violence et démocratie

Il n'est pas exact non plus de prétendre que violence et démocratie soient deux phénomènes incompatibles. Pas plus,

qu'elle n'empêche la vie politique de survivre, la violence n'est une condition nécessaire suffisante pour entraîner la destruction d'une vie politique démocratique.

Le développement politique des sociétés occidentales ne doit pas être associé avec une longue et difficile conquête de la démocratie sur la violence.

Au contraire, l'apparition et le développement de la démocratie, dans sa version libérale ou socialiste, a coïncidé avec un accroissement accéléré de la puissance et du raffinement des moyens de violence mis à la disposition de l'autorité politique. Loin de s'être substitué à la violence, l'Etat démocratique est au contraire fondé sur l'exercice d'un monopole exclusif des instruments de violence. C'est pour défendre ce monopole, bien plus que pour sauver la qualité démocratique du régime, que l'autorité politique intervient, souvent même de façon violente, dans la définition des règles du jeu politique.

Etablir une analogie entre la situation politique du Québec de 1970 et celle de l'Italie ou de l'Allemagne d'après 1918 est plus dangereux qu'utile. C'est faire preuve d'un jugement historique pour le moins brumeux que de soutenir que ce sont les attaques violentes des extrémistes de gauche qui ont permis la montée des fascistes allemands et italiens. Accepter cet argument nous entraîne à accepter comme valide la propagande d'un Hitler ou d'un Mussolini voulant que la montée du fascisme ait empêché l'instauration des dictatures communistes en Allemagne et en Italie.

D'autre part, affirmer que les extrémistes de gauche du Québec de 1970 ressemblent aux extrémistes de droite de l'Europe de 1930 est le fait d'une analyse politique superficielle. Elle dénote, chez ceux qui s'en font les propagandistes, une préoccupation exclusive pour les similitudes apparentes au niveau des méthodes, aux dépens de distinctions plus importantes au niveau idéologique. Que plusieurs confondent sciemment FLQ, fascisme italien et nazisme allemand, sous prétexte que les méthodes sont identiques, révèle que leur rejet des extrémismes de droite n'est pas tellement motivé par un refus du contenu idéologique de ces doctrines mais plutôt par un refus des méthodes utilisées pour les implanter.

Un précédent au Canada?

Il faut finalement dissiper cette illusion voulant que l'histoire du Canada (et du Québec) ait été une histoire faite de calme et de sérénité. Rien de plus faux. L'implantation et le maintien d'une colonie française pendant 150 ans n'a été possible que par des recours répétés à la violence, tout d'abord contre les Indiens, ensuite contre les Anglo-Américains.

Depuis 1760, les périodes de violence ont été nombreuses: la révolte de Pontiac, les invasions américaines, la rébellion de 1837-1838, les raids Fénians, la révolte de Louis Riel, la guerre des Boers, les deux guerres mondiales et les crises de la conscription. Plusieurs études empiriques viennent d'ailleurs confirmer un tel jugement. Une étude de l'instabilité et de la violence politique au sein de quatre-vingt-quatre pays indique qu'entre 1955 et 1961 vingt pays ont connu un plus faible degré d'instabilité et de violence politique que le Canada.

Sur le plan social, la situation ne fut guère plus calme. Ainsi, entre 1910 et 1966 il y eut au Canada 227 grèves marquées par des explosions de violence, dont 66 au Québec (29%). Cette longue série de conflits devrait suffire à nous convaincre que le Canada, et surtout le Québec, n'ont jamais été ces havres de paix sociale que l'on cherche actuellement à nous dépeindre.

Les causes de la violence politique

Il ne s'agit pas en quelques paragraphes d'élaborer un modèle théorique susceptible d'expliquer les récentes éruptions de violence politique au Québec. Pour l'instant il faut nous limiter à un aperçu critique de ces théories et études empiriques consacrées au phénomène de la violence politique dans nos sociétés contemporaines. Un tel survol, si bref soit-il, pourra peut-être contribuer à démythifier certains des éléments du débat politique actuel.

Pour fins d'analyse, ces théories peuvent être regroupées en deux familles

selon qu'elles situent les causes de la violence à l'intérieur ou à l'extérieur du système politique. Ainsi certains cherchent les causes de la violence dans le fonctionnement même de tout système politique et dans les conflits qui inévitablement surgissent entre les divers groupes coexistants à l'intérieur de ce système. Par contre, d'autres théories expliquent la violence politique par les changements accélérés dans l'environnement socio-économique et dont les perturbations influent sur l'équilibre interne du système politique.

Le changement social et la violence politique

L'hypothèse d'un lien étroit entre le changement social et le recours à la violence est intuitivement très attrayante. En effet, il est facile de se convaincre que toute modification dans les conditions socio-économiques provoque chez l'individu et la collectivité qui la subit des tensions internes conséquentes aux difficultés d'adaptation. A leur tour ces tensions internes entraînent des déséquilibres sérieux dans la configuration psychologique de l'individu et l'agencement interne du système politique. C'est dans un tel climat d'instabilité et de stress que le recours à la violence devient rapidement une forme privilégiée d'action politique. Par cette violence, les tensions individuelles et collectives sont soulagées et les bases d'une nouvelle intégration de l'individu à la collectivité sont établies. Le corollaire de cette hypothèse veut que plus le changement social est accéléré et étendu, plus nombreuses et plus intenses seront les explosions de violence politique qui en découleront.

Selon cette hypothèse, les récents événements de violence au Québec ne seraient donc que les conséquences inévitables d'une modernisation, comprimée sur une période de dix ans, des habitudes mentales et des structures sociales du Québec contemporain. Aussi séduisante qu'elle puisse paraître, cette hypothèse ne survit malheureusement pas au test de la vérification empirique. Ainsi dans une étude effectuée pour le compte de la "National Commission on the Causes and Prevention of Violence" un groupe de chercheurs a pu démontrer que la rapidité des changements sociaux n'est que très faiblement associée avec des éruptions de violence; au contraire elle semble correspondre davantage à la stabilité et au calme politique.

Il semble donc que ce n'est pas le changement ou même la rapidité de ce changement qui soit la cause de la violence politique mais plutôt le niveau de développement atteint par cette société. En conséquence, il faudrait chercher ailleurs que dans les bouleversements causés par la "révolution tranquille" les causes profondes des récents incidents de violence politique au Québec.

Plutôt que d'assumer une simple relation de cause à effet entre changement social et violence politique, il faudrait peut-être chercher l'explication de cette dernière dans certains traits du stade de développement socio-économique atteint par une collectivité. Pour J.C. Davies, puisque la violence débute toujours dans l'esprit des hommes, c'est à ce niveau et non à celui des conditions structurelles qu'il faut en chercher l'explication. Il suggère ainsi que c'est le mécontentement social et les frustrations qu'il engendre chez les individus qui est à l'origine de ces actes de violence.

C'est le schéma psychologique classique de la frustration qui engendre l'agression. Au niveau collectif, ce schéma frustration-agression a donné lieu à plusieurs explications de l'émergence du mécontentement social et de la violence politique. Nous reprenons ici ces explications les plus susceptibles de contribuer à la compréhension du cas québécois.

A la suite d'un changement dans le personnel politique, comme ce fut le cas au Québec en 1960, d'une intensification des efforts dans le système d'éducation ou même d'un soudain "boom" économique, il peut y avoir une escalade rapide dans les aspirations sociales des membres d'une collectivité, en même temps que s'accroissent plus lentement ou même que restent stationnaires les capacités de cette collectivité de les satisfaire. Le mécontentement social que ces aspirations frustrées occasionnent est suffisant pour entraîner certains individus à utiliser des moyens

violents pour frapper ce qu'ils considèrent être la source de ces frustrations.

Selon cette hypothèse, c'est à la suite du changement politique de 1960 et de la réforme de l'éducation entreprise dans les premières années de la "révolution tranquille" que les aspirations des Québécois se sont accrues de façon dramatique tandis que les possibilités financières et économiques, sans demeurer stationnaires, n'augmentaient pas au même rythme. D'où la frustration d'un nombre croissant de Québécois et leur décision d'utiliser des moyens d'action directs.

Selon ce deuxième schéma, qui de fait correspond mieux à la réalité québécoise, la violence politique est la résultante non pas tellement de l'existence d'un fossé entre les aspirations actuelles et leur satisfaction, mais de l'anticipation d'une frustration accrue. Ainsi les individus ont recours à la violence non seulement parce que leurs besoins actuels ne sont pas satisfaits par le système mais aussi parce qu'ils anticipent, à la suite d'une baisse récente dans les capacités du système, que ce dernier sera de moins en moins en mesure de satisfaire dans l'avenir leurs besoins croissants. Cette frustration anticipée vient s'ajouter à la frustration vécue, d'où une intensification des actes de violence en réponse à cette double frustration.

Juste vers 1960, les besoins des Québécois et les capacités du système à les satisfaire ont été en équilibre.

A partir de 1960, et ce jusqu'en 1965-66, nous assistons à une augmentation rapide des capacités du système québécois. Cette augmentation fut surtout visible au niveau des disponibilités financières et budgétaires de la Province. A la rigueur, nous pourrions même avancer l'hypothèse qu'entre 1960 et 1963, les capacités du système québécois furent supérieures aux besoins exprimés par la population.

C'est précisément cette surcapacité du système québécois qui aurait donné ce ton enivrant à la "révolution tranquille". Durant trois ou quatre années, tout apparaît comme possible aux Québécois qui se payent successivement une nationalisation de l'électricité, une réforme de l'éducation et un début d'assurance-santé. Mais l'expression de nouveaux besoins ne devait pas tarder à se faire sentir et à s'accroître à un rythme accéléré, rattrapant et bientôt dépassant la croissance des capacités du système. D'où les premiers écarts de frustration et les premières explosions de violence en 1963 et ensuite en 1965-66. Mais à partir de 1965-66, nous assistons à une stabilisation, peut-être même à une légère régression des capacités du système québécois à satisfaire aux nouveaux besoins créés par le déblocage de la "révolution tranquille". L'écart de frustration est maintenant non seulement plus large, mais il est renforcé par une frustration anticipée.

Alors qu'en 1963 et même en 1965 des actes de violence trouvaient leur origine dans une frustration à l'encontre du système politique du moment, en 1970 c'est plutôt le caractère désespéré d'un avenir où on ne lit qu'un déperissement accéléré qui cause ces frustrations systématiques et ces actes de violence. Dans la mesure où cette frustration anticipée se nourrit d'elle-même pour croître continuellement, il faut alors s'attendre à une intensification de la violence politique au Québec.

Le système politique et la violence

Une autre tradition de recherches découvre les causes de la violence politique, non pas tellement dans les changements socio-économiques, mais dans certaines caractéristiques du fonctionnement même du système politique. Ce sont les hypothèses marxistes et néomarxistes. Même s'il fut amené à considérer la force comme la sage-femme de l'histoire, Marx s'est toujours refusé à idéaliser la violence. Pour lui, elle représente un mal nécessaire, une "inévitabilité" historique, pour déloger la classe bourgeoise de sa position dominante. Dans l'hypothèse marxiste, le recours à la violence dépend entièrement du degré de résistance offert par les classes possédantes en face de la révolution prolétarienne.

Pour Marx, et pour d'autres qui l'ont suivi, entre autres Charles Tilly, la violence politique n'est pas la résultante de l'urbanisation, de l'industrialisation ou

du changement social en général, mais de la lutte pour les postes de commande dans la structure du pouvoir. L'impact des changements sociaux se situe cette fois au double niveau de la destruction ou de la création de groupes, le prolétariat entre autres, en concurrence pour le pouvoir et de la définition des moyens de coercition utilisés dans la lutte. L'apparition de la violence politique au Québec serait donc simplement le signal que cette double lutte entre le Québec et le Canada d'une part, et entre les classes dirigeantes québécoises et les travailleurs québécois d'autre part a atteint un nouveau palier: le palier révolutionnaire. Dans la mesure où toute révolution est inévitablement accompagnée de violence, le Québec, qui mène de front deux révolutions, l'une sociale et l'autre nationale, est assuré d'une histoire doublement violente, tout au moins selon cette interprétation théorique.

Fanon et la violence politique

En 1970, il est impossible de parler de violence politique sans parler de Frantz Fanon. Pour le porte-parole de tous les damnés de la terre, la décolonisation est toujours un phénomène violent, car la décolonisation implique le remplacement d'une espèce d'hommes par une autre espèce d'hommes. Cette confrontation de deux espèces d'hommes ne peut se faire que dans la violence; violence d'ailleurs qui constitue le fondement même de l'expérience coloniale telle que vécue dans sa quotidienneté.

Pour Fanon, la violence et la contre-violence qu'elle engendre revêtent des caractères positifs, tout d'abord en démontrant de fait que malgré tous les discours sur l'égalité des hommes et sur les libertés civiques, la mort d'un colonisateur soulève plus d'indignation que l'élimination lente et quotidienne, parfois même brutale, de centaines de colonisés. Deuxièmement, le recours à la violence entraîne rapidement le colonisé vers le point de non-retour à partir duquel il ne peut plus retomber dans son aliénation.

Troisièmement, cette praxis violente cimenter les différents maillons du peuple qu'elle mobilise dans une seule direction. A ce titre, la violence révolutionnaire facilite déjà la construction de la nation. Finalement, au niveau des individus, cette violence désintoxique, elle crée un homme nouveau: "Elle débarrasse le colonisé de son complexe d'infériorité, de ses attitudes contemplatives ou désespérées".

Comment nier que cette perspective "fanonienne"... soit absente de la condition québécoise actuelle? Mais comment affirmer d'autre part que ces récents actes de violence réhabilitent les Québécois à leurs propres yeux? Nous revenons alors à notre point de départ, celui de notre ignorance quasi-complète des causes et des formes de la violence au Québec.

Une même crise

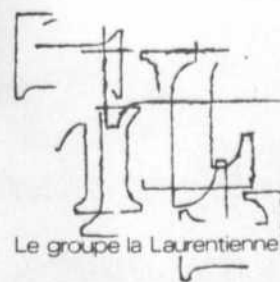
Suite de la page A-2

politique, constitutionnel, économique, culturel. Certes, après les événements récents et les conséquences qu'ils continuent de provoquer, les crises passées paraîtront moins percutantes.

Mais la question que posait André Laurendeau en 1967 reste entière: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois, mais aussi sans risquer l'éclatement du pays? Curieusement, après un bref séjour au Québec cet automne, un journaliste français, M. Jean Daniel, posait lui aussi, mais à l'échelle du monde, cette même question: "Le nouveau problème, écrivait-il à propos des événements du pays basque, est de savoir si nous nous résignons ou non à une évolution historique qui oppose les ethnies renaissantes aux nations déclinantes, et si, face au centralisme jacobin et neutre, de nouveaux principes fédérateurs économiques, géographiques et idéologiques vont être en mesure de réunir tout en les favorisant les autonomismes ethniques, linguistiques et culturels qui, d'Irlande en Kabylie, et de Catalogne en Laponie, entendent briser les carcans qui les étouffaient."



Allo! M. Ryan?
Continuez...
j'arrive!



Le groupe la Laurentienne

la laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance
la compagnie d'assurance du club automobile de québec
la paix, compagnie d'assurances générales du canada
la protection universelle, compagnie d'assurances
l'agence de voyages du club automobile québec

Victime de l'accélération de l'histoire, Trudeau deviendra-t-il le fossoyeur du Canada?

par Michel Brunet

Au lendemain de la victoire libérale du 25 juin 1968, M. Pierre Elliott Trudeau put constater que sa stratégie électorale avait pleinement réussi auprès de la population anglophone du Canada (1). Au Québec, les Non-French-canadiens (2) avaient généreusement appuyé les candidats du parti libéral fédéral (3). Dans le reste du pays, des millions de Canadiens avaient soutenu l'homme et le parti qui s'étaient présentés comme les seuls véritables défenseurs de la National Unity et du One Canada. M. Trudeau n'avait-il pas dénoncé le "statut particulier" qu'avait déjà réclamé le parti libéral provincial de M. Lesage? Ses attaques habiles contre le parti conservateur avaient forcé M. Stanfield à rejeter solennellement la thèse des deux nations. Qui mettrait en doute sa volonté de mater le gouvernement de Daniel Johnson et de mettre enfin à la raison tous les nationalistes québécois?

En retour, le premier ministre exigeait très peu du Canada anglais: une loi accordant à la langue française un statut d'égalité dans l'administration fédérale. Si Paris valait bien une messe, assurer l'unité du Canada en y introduisant quelques bribes de "lousy French" parut raisonnable.

Victoire incomplète

Malgré tout, M. Trudeau dut se sentir quelque peu frustré. Un examen attentif du vote enregistré au Québec révéla que, si le parti libéral avait obtenu 36 sièges, il ne ralliait qu'une minorité chez les électeurs francophones (4). Depuis 1958, le parti libéral fédéral ne réussissait plus à reprendre sa popularité de l'époque heureuse où ses chefs québécois avaient convaincu une majorité de leurs compatriotes qu'hors du parti de Laurier il n'y avait point de salut. Le choix d'un leader canadien-français avait laissé croire aux dirigeants du parti, et à M. Trudeau en particulier, que la situation changerait. Il n'en était rien. Il fallait y remédier au plus tôt.

A la conquête des Québécois

Une nouvelle stratégie s'élabora. Elle avait pour but d'obtenir l'adhésion massive des Franco-québécois. Au moins ceux qui, d'après la conception de M. Trudeau, écoutent principalement leur cœur. Fidèle disciple du nationalisme traditionnel, le premier ministre crut avoir découvert la politique propre à le rendre cher auprès de la majorité des Québécois.

Ne suffisait-il pas de poursuivre les objectifs pour lesquels les nationalistes de la période 1899-1950 s'étaient

passionnés: le bilinguisme continental, l'avenir des minorités franco-canadiennes, l'anti-impérialisme, l'affirmation de l'autonomie canadienne et l'internationalisme catholique? Convaincu d'interpréter correctement les aspirations de ses compatriotes franco-québécois et d'obtenir leur appui reconnaissant, M. Trudeau s'empessa de réaliser le programme qu'il s'était tracé. Il faut admettre qu'il s'y appliqua avec courage et persévérance.

Les Canadiens français, maîtres du Canada

Dès le début de la première session du nouveau Parlement, il déposa, comme il s'y était engagé, son projet de loi sur les langues officielles. Il prononça à cette occasion un discours qui aurait fait pleurer de joie Henri Bourassa et ses contemporains. L'ennui, c'est que ceux qui auraient pu être touchés par cette défense éloquente de la langue française au Canada sont depuis longtemps morts et enterrés. Seuls quelques maigres bataillons de Franco-québécois croient encore au bilinguisme continental.

Depuis deux ans, le gouvernement fédéral s'intéresse tout particulièrement au sort des minorités francophones des provinces anglaises. Elles reçoivent de généreux subsides pour soutenir leurs œuvres culturelles. L'aide financière dont certaines d'entre elles bénéficient est même scandaleuse compte tenu de leur contribution réelle à la vie artistique et intellectuelle de leur milieu. Des animateurs sociaux, engagés grâce à des fonds fournis par le gouvernement fédéral, s'efforcent de maintenir ou de ranimer des groupes francophones en voie d'assimilation intégrale. Cette politique de respiration française artificielle a principalement pour but d'entretenir le mythe d'un Canada bilingue auprès des Franco-québécois. Toutefois, ceux-ci sont de plus en plus conscients que l'avenir de la francophonie se joue au Québec. La survivance anémique de quelques îlots francophones dans les autres provinces les laisse totalement indifférents.

Dans le cabinet fédéral et au niveau supérieur de la fonction publique à Ottawa, M. Trudeau a réuni une équipe dynamique et compétente de Franco-québécois. Ceux-ci ont assumé de très lourdes responsabilités et exercent un pouvoir indiscutable. De nombreux ministres, députés et fonctionnaires anglo-canadiens se plaignent de plus en plus de la French mafia. En plus d'affronter l'hostilité déclarée ou dissimulée de leurs collègues, collaborateurs et subalternes anglophones, les ministres et les hauts fonctionnaires canadiens-français découvrent avec stupeur et indignation qu'ils n'obtiennent pas au Québec l'appui enthousiaste, inconditionnel qu'ils croient mériter. Sous la direction de M. Trudeau, ils se sont lancés à la conquête de l'administration fédérale et du Canada. Les troupes sur lesquelles ils comptaient au Québec n'ont nullement l'intention de les suivre et poursuivent d'autres objectifs.

Henri d'un nationalisme anti-britannique et anti-impérialiste qui a marqué ses années de collège durant l'entre-

deux-guerres, et traînant dans son sillage conscient l'anglophobie séculaire de ses compatriotes canadiens-français, M. Trudeau pensa qu'il lui suffisait de manifester un certain détachement à l'égard de l'Empire britannique pour déclencher un vaste mouvement d'appui au Québec. Quelques semaines avant la conférence du Commonwealth convoquée à Londres en janvier 1969, il déclara que cette association d'États lui semblait plutôt "anachronique". Durant son séjour dans la capitale britannique, il s'exerça méthodiquement à laisser croire que ces palabres l'intéressaient très peu. Sa conduite désinvolte scandalisa la plupart des participants à la conférence et n'augmenta nullement sa popularité au Québec. Celui-ci avait oublié l'anti-britannisme et l'anti-impérialisme infantiles de la génération d'Henri Bourassa. Seuls quelques rares survivants d'une époque aujourd'hui heureusement révolue semblèrent approuver l'attitude du premier ministre. Quant aux nouvelles générations québécoises, elles se demandèrent avec étonnement quels étaient ses motifs et ses buts. Lui-même fut finalement forcé de reconnaître que les conférences du Commonwealth offraient un lieu privilégié de rencontre pour les "hommes de bonne volonté".

Depuis qu'il est au pouvoir, le premier ministre n'a négligé aucune occasion d'affirmer l'autonomie du Canada en politique intérieure et extérieure. Il a toléré avec un sourire complice les déclarations républicaines du parti libéral du Québec. Sa politique de désengagement envers l'OTAN et sa reconnaissance de la Chine proclament jusqu'à un certain point la liberté de décision du Canada. Information-Canada, abandonnant les lions britanniques des armoirs canadiens, utilise un insigne où figure uniquement le drapeau du pays. Les immigrants britanniques seront dorénavant privés des privilèges dont ils jouissaient auparavant. Ces décisions et plusieurs autres du même genre qui auraient autrefois soulevé l'approbation enthousiaste, dérangeant même, des Franco-québécois, leur apparaissent aujourd'hui comme des mesures qui ne les concernent plus. Ils les voient avec l'oeil d'un observateur désintéressé, étranger même. En 1965, le choix d'un drapeau canadien, projet qui avait passionné deux générations de nationalistes québécois, ne se fit-il pas sans leur participation?

De la cathédrale d'Ottawa à la basilique de Saint-Pierre de Rome

Forcés de limiter leurs aspirations collectives comme groupe culturel distinct, à la suite des représailles militaires et politiques des années 1837-1841, les Canadiens français se placèrent graduellement sous la tutelle de l'Eglise catholique. Celle-ci leur fournit un cadre où ils se sentaient moins aliénés. Privilégier leur religion devint pour eux un moyen d'affirmer leur vouloir-vivre commun. La pratique du catholicisme prit au Québec une dimension politique. C'était une façon d'afficher son nationalisme face au Canada anglais. Les dirigeants ecclésiastiques en pro-

fitèrent pour étendre leur pouvoir et réussirent, entre 1850 et 1940, à convaincre la population franco-québécoise qu'ils étaient ses véritables chefs, ceux qui méritaient son entière confiance.

Très tôt, les porte-parole laïcs du Canada français se rendirent compte qu'ils n'avaient aucun intérêt à s'opposer au clergé. Leur avenir politique exigeait un compromis avec l'Eglise. Même les Rouges, qui avaient un moment organisé une résistance au cléricisme, se rendirent finalement à Canossa. Ils étaient devenus les fondateurs du parti libéral lauréat. Les campagnes électorales prirent le ton de véritables retraites paroissiales, chaque candidat se lançant dans des professions de foi tonitruantes, assistant à de nombreuses messes, lisant des prières publiques à l'occasion d'un pèlerinage, visitant les curés et les évêques de sa circonscription. L'homme politique qui comptait des membres du clergé parmi sa famille le proclamait hautement à titre de caution morale auprès de ses électeurs. Aux élections provinciales de 1960, les candidats de la célèbre "équipe du tonnerre" de M. Jean Lesage comptabilisèrent le nombre de prêtres, de religieux et de religieuses avec lesquels ils étaient parents.

Croyant que cette utilisation de la pratique religieuse est encore électoralement rentable, l'entourage de M. Trudeau fit savoir aux électeurs, au printemps de 1968, qu'il assisterait régulièrement à la messe à la cathédrale d'Ottawa quand il était dans la capitale fédérale. Les paroissiens de l'église Saint-Joseph de ville Mont-Royal furent informés par leur curé que le député du comté venait à l'occasion de ses dévotions dominicales. Quelques curés et évêques acceptent, de temps à autre, d'apparaître sur une photo en compagnie du premier ministre. Les administrateurs ecclésiastiques d'origine irlandaise et ceux des milieux minoritaires franco-canadiens semblent plus friands de ce genre de publicité que les membres du clergé franco-québécois. Celui-ci, qui n'entend pas retourner à l'ère "duplessiste", se montre de plus en plus réservé dans ses relations avec les hommes politiques. Il a compris que les fidèles tolèrent de moins en moins l'ancienne collusion entre le trône et l'autel.

Privés d'un Etat national, condamnés à vivre isolés sous la domination de leurs conquérants britanniques, les Canadiens français ont longtemps maintenu des contacts avec le monde extérieur grâce à leur appartenance à l'Eglise romaine. Leurs représentants à l'étranger. Leurs missionnaires témoignèrent dans plusieurs pays du tiers monde qu'une collectivité francophone existait dans la vallée du Saint-Laurent et n'avait pas renoncé à l'avenir. Cette participation à la vie internationale ne put que leur rendre plus précieuse leur association au Saint-Siège.

Tout naturellement, lorsque le Canada commença à se faire représenter dans les capitales étrangères, le Québec réclama sa présence dans les délégations canadiennes. Ottawa ouvrit un bureau à Paris. Cette concession ne donna pas satisfaction aux Franco-québécois. Après la première grande guerre, ceux-ci commencèrent à proposer la nomination d'un représentant du Canada au Vatican. Cette revendication se fit plus pressante au lendemain de la deuxième grande guerre lorsque le Canada créa des ambassades dans les principales capitales du monde. Sous M. Louis Saint-Laurent, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec ajoutèrent à la liste des résolutions adoptées au cours de leurs congrès annuels la demande d'une ambassade canadienne auprès du Saint-Siège. Ottawa continua à faire la sourde oreille. Les nationalistes canadiens-français persistèrent dans leur requête jusqu'au milieu de la décennie de 1950. Ensuite, d'autres problèmes plus importants retinrent leur attention. Les Franco-québécois avaient définitivement franchi une autre étape de leur évolution historique. Les dirigeants et les membres des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et de toutes les autres associations dévouées au progrès de la collectivité s'aperçurent que celle-ci avait adopté une autre échelle de valeurs et de priorités.

Prisonnier des mythes qui ont nourri son adolescence, M. Trudeau crut que les Québécois vivaient encore à l'épo-

que du Congrès eucharistique de Montréal de 1910 et de l'Année mariale de 1954. Dès les premières semaines après sa victoire de juin 1968, la rumeur circula que le Canada nommerait un ambassadeur au Vatican. En quittant la conférence du Commonwealth de Londres, au mois de janvier 1969, le premier ministre se rendit à Rome pour montrer aux Canadiens français du Québec que leurs échanges avec la France devaient dorénavant passer par Ottawa mais le général de Gaulle lui avait fait comprendre que l'Elysée lui était fermé. Il le demeura toujours. Au Vatican, Paul VI accueillit le premier ministre avec un empressement qui souleva plusieurs points d'interrogation chez les observateurs québécois, canadiens et étrangers. Le pape prononça à cette occasion une allocution qui semblait avoir été rédigée par les propagandistes de la national unity.

M. Trudeau se plut à se convaincre qu'il venait de poser un geste propre à captiver l'imaginaire des Québécois. Une fois de plus, il conclut trop hâtivement qu'il avait découvert le chemin de leurs cœurs. La rumeur d'une ambassade au Vatican se transforma en projet. Quelques mois plus tard, c'était une réalisation. L'événement ne souleva que de faibles réactions au Québec. La presse anglophone fut la seule à s'y intéresser quelque peu. Même Gilberte Côté et ses Pélerins aux bords blancs demeurèrent insensibles à cette décision qui aurait tant réconforté les nationalistes canadiens-français et les électeurs catholiques du Québec quand M. Louis Saint-Laurent présidait paternellement aux destinées pancanadiennes.

Du fédéralisme paternaliste au fédéralisme concentrationnaire

M. Pierre Elliott Trudeau et ses principaux collaborateurs vivent en état de panique (5). La stratégie paternaliste d'encerclement qu'ils avaient si soigneusement conçue pour gagner la reconnaissance et l'attachement des Franco-québécois ne leur a rapporté que des déboires. Ce Québec qu'ils avaient cru pouvoir facilement conquérir demeure toujours distant, sceptique, méfiant, hostile même parfois. Le célèbre discours du 18 octobre 1969, où retentit "Finies, les folies", fut un aveu rageur d'impuissance. Le premier ministre cherchait à s'expliquer en vain pourquoi "son bon peuple québécois", la masse de ses compatriotes, qu'il persiste à se représenter comme un troupeau docile soumis aux élites traditionnelles, lui refusait sa confiance aveugle. Il en conclut que les Québécois étaient manipulés par une équipe de mauvais bergers qu'il fallait dénoncer, neutraliser, écraser. Ceux-ci étant éliminés, la majorité de la population reviendrait au bercail que lui offrait le parti de M. Trudeau.

Au cours des derniers quatorze mois, la situation n'a fait que se détériorer au Québec et au Canada. La politique économique du gouvernement d'Ottawa a réduit les investissements et augmenté le chômage. Les règlements et mesures destinés à favoriser l'usage de la langue française dans la fonction publique fédérale et dans les systèmes scolaires du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta ont provoqué le mécontentement de plusieurs groupes anglo-canadiens. Ceux-ci constatent que ces réformes, en plus de créer de nouveaux problèmes au Canada anglais, n'ont nullement amélioré les relations de celui-ci avec le Québec. A quoi servent-elles? Les "bills" 62 et 63 ont profondément divisé les populations anglophones et francophones du Québec. L'élection du 29 avril 1970 et le succès relatif du parti québécois, que M. Trudeau qualifiait auparavant de "particule", ont révélé à quiconque possède des yeux pour voir et des oreilles pour entendre que le Québec ne vit pas à l'heure du premier ministre. Celui-ci a depuis longtemps prouvé à tout le pays qu'il est dépassé par la marche des événements, que son influence réelle sur la vie québécoise contemporaine se résume à l'autorité qu'il conserve encore — pour combien de temps? — au sein du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec. Si les Non-French-canadiens du Québec continuent à le considérer comme le dernier protecteur de leurs privilèges sé-

culaires, la presse anglo-québécoise commence à se poser de sérieuses questions sur la sagesse de sa stratégie. Il a réussi, en moins de deux ans, à décevoir la plupart de ceux qui lui avaient fait confiance.

La crise "felquiste" du mois d'octobre qui exposa brutalement la fragilité de la société québécoise contemporaine et le manque de leadership de ceux qui devraient normalement parler en son nom, fournit au premier ministre l'occasion qu'il attendait consciemment ou inconsciemment. Depuis quelques mois, tout observateur le moins attentif devinait qu'il ne demandait qu'à descendre subitement de son Olympe, armé de la foudre du justicier, afin de frapper "un grand et terrible coup". Ne devenait-il pas urgent de rappeler à l'ordre une population qui a pris, depuis quelques années, la mauvaise habitude de ne plus s'en tenir au traditionnel "Toé, assis-toé et tais-toé"? Le recours à la loi sur les mesures de guerre et la chasse aux sorcières qui se poursuit depuis plusieurs semaines s'inscrivent dans une escalade vertigineuse de gestes désespérés pour endiguer une évolution historique que les dirigeants fédéraux sont incapables d'analyser froidement et d'orienter vers une issue positive parce qu'ils refusent obstinément de réévaluer la conjoncture.

De Cité libre à la dictature plébiscitaire

Convaincus d'avoir raison envers et contre tous, M. Trudeau et ses collaborateurs immédiats se dirigent les yeux fermés vers le précipice que leur affolement leur a préparé. En cours de route, ils ont renié tous les principes et toutes les valeurs qui avaient autrefois guidé leur action. C'est le sort malheureux réservé à tous les doctrinaires que l'exercice du pouvoir a corrompus. Que les doctrinaires soient de droite ou de gauche n'y change rien! Pour légitimer ses reniements, M. Trudeau en est réduit à invoquer la démocratie populiste plébiscitaire.

Un grand nombre de Québécois qui ont

Suite à la page A-7

(1) Voir mon article "Un pays qui se cherche" et la tentative de diversion de M. Pierre Elliott Trudeau". La Presse 22 juin 1968. J'y analysais la campagne électorale particulièrement habile, machiavélique même, du premier ministre.

(2) Expression utilisée par M. Charles Neapole, président de la Bourse de Montréal, après les élections provinciales du 29 avril 1970, pour désigner tous les habitants du Québec qui ne s'identifient pas avec la collectivité franco-québécoise. Ce groupe détient actuellement la balance du pouvoir au Québec et est en mesure d'imposer ses options à la majorité francophone que ses divisions idéologiques, ajoutées à plusieurs autres facteurs, ont rendue presque impuissante.

(3) Le parti conservateur perdit la plupart de ses partisans anglo-québécois. La défaite du député Howard Graffley dans Mississquoi fut très révélatrice à ce sujet. Ses anciens électeurs anglophones l'abandonnèrent tandis qu'il conserva l'appui de ses partisans canadiens-français.

(4) En tenant compte de l'appui donné à tous les candidats opposés au parti de M. Trudeau et en soustrayant des votes recueillis par le parti libéral fédéral ceux des Non-French-canadiens, il n'est pas exagéré de soutenir que moins de 40% des électeurs franco-québécois qui ont exercé leur droit de vote ont soutenu M. Trudeau. Il ne faut pas oublier également que quelque 900.000 citoyens (32% du corps électoral) ont préféré ne pas voter. Ce taux de participation des Québécois à une élection fédérale est le plus bas depuis 1940. Une analyse du vote donné révèle que les absentéistes se recrutent principalement chez les Canadiens français. Leur attitude ne permet pas de les compter parmi les partisans du premier ministre. Celui-ci n'a effectivement reçu en définitive que l'appui d'une faible minorité chez les Franco-québécois.

(5) Leur désarroi rappelle étrangement celui de M. Louis Saint-Laurent qui avait cru, en 1954, pouvoir affronter directement Maurice Duplessis et imposer au Québec sa conception de la national unity. Ce fut le célèbre discours du club de Réforme proclamant que le Québec était "une province comme les autres". La réaction populaire ne fut pas celle qu'il escomptait. Lorsqu'il constata son échec lamentable, l'ancien premier ministre du Canada révisa ses positions et s'empessa d'accepter le compromis que lui proposa le chef du gouvernement québécois Maurice Duplessis et Louis Saint-Laurent n'était pas des doctrinaires mais des hommes politiques.

Nos vœux les meilleurs

au DEVOIR



ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTREAL (C.E.Q.)



fédération des employés municipaux et scolaires du Québec

René Bélanger
PRÉSIDENT

1320 - 1ère AVENUE
QUÉBEC

"LaFTQ"

s'associe de tout coeur avec l'administration, les journalistes et les lecteurs du Devoir en cette soixantième année d'existence.



"Les événements des derniers mois nous ont prouvé, une fois de plus, à quel point il est important pour une collectivité de pouvoir compter sur un quotidien vraiment libre pour défendre, au sein de notre société, des valeurs absolument fondamentales. Le Devoir, tout au long de ses soixante ans d'existence, au milieu des crises les plus diverses, a su jouer le rôle éminemment important d'éveilleur de conscience parmi une portion fort imposante de la collectivité québécoise.

"Au moment où nous pénétrons plus avant dans la décennie 1970-80, alors que les problèmes propres au Québec au cours de cette décennie commencent à se préciser, nous exprimons le vœu que Le Devoir saura, comme par le passé, informer librement et adéquatement la population sur les événements et les courants d'idées qui auront cours dans notre milieu pendant ces années.

"Nous profitons de cette circonstance pour offrir à tous les travailleurs et à leur famille, ainsi qu'à toute la population, nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Et, souhaitons qu'un courant de compréhension réciproque nous aide à relever le défi du redressement économique du Québec en 1971."

Louis Laberge, président



Annonce publiée par la FTQ

Le Québec dans la crise présente des valeurs libérales

Une tâche première: revaloriser l'appareil politique

par Léon Dion

Il y a une dizaine d'années seulement, dans la plupart des sociétés libérales d'Occident, l'euphorie était à l'ordre du jour: l'homme, disait-on, était enfin sur le point de conquérir la maîtrise complète et définitive des organisations sociales et, au prochain tournant, ce devait être l'opulence. Car, croyait-on, la pleine maîtrise des organisations et l'opulence permettaient à une partie de l'humanité d'accéder, au bout d'un long chemin, aux portes du paradis terrestre dont elle allait faciliter l'accès à l'autre partie, celle du tiers monde, moins favorisée. Les objectifs des penseurs les plus radicaux ayant été atteints ou même dépassés, d'aucuns proclamaient l'imminence d'un apaisement des conflits et d'un déclin des idéologies.

Toutes ces anticipations grandioses ou naïves, selon les points de vue, se sont ces dernières années effondrées comme des châteaux de cartes devant les assauts répétés des mouvements de contestation radicale des sociétés. Et c'est précisément cet ordre social au sein duquel les idéologies devaient s'assourir que la contestation vise en plein coeur. Au "règne des machines", au poids du "système", à l'emprise des concepts "opératoires", on oppose une société plus humaine, l'abolition des privilèges de castes, la promotion sociale des catégories défavorisées ainsi que la participation de tous à la gestion des affaires publiques. Sous la poussée contestataire, déjà les cadres sociaux se disloquent et la mécanique socio-politique tout entière risque de se détraquer: étudiants, déshérités des régions excentriques et des villes, groupes raciaux et ethniques, collectivités marginales de toutes sortes se mettent en travers de la route et, se se réclamant de l'égalité, de la justice, de la liberté, se portent à l'assaut des pouvoirs dont naguère on vantait pourtant la nature bienveillante et les effets bénéfiques. Les supports sociaux de ces mouvements émergents sont pour l'instant divers et diffus. Ils prennent la forme de comités de citoyens, de groupements de noirs, d'étudiants, de travailleurs industriels et agricoles, de déshérités sociaux, de minorités ethniques ou nationales. Les "pouvoirs" qu'ils représentent sont distincts et parfois antagonistes mais il n'est pas exclu qu'à la faveur des circonstances ils effectuent éventuellement une jonction. La rapidité et la facilité croissantes avec lesquelles des "fronts communs" se constituent laissent présager des alliances plus durables et des unions plus intimes.

La crise, d'essence culturelle et sociale, se cristallise au niveau politique. Si la critique de la "société de consommation" vise en plein coeur l'ordre social tout entier, c'est toutefois le système politique qui constitue la cible de premier choix. Les raisons qui expliquent ce fait sont sans doute nombreuses mais deux surtout retiennent l'attention. D'une part, en effet, par suite de l'expansion du Welfare State, il est bien peu de domaines d'action collective qui échappent aujourd'hui à la surveillance de l'Etat: qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, du bien-être, du développement social et économique, des conventions collectives dans le domaine public et para-public ou des entreprises publiques, les gouvernements assument à l'endroit des individus et des groupes des responsabilités sans cesse croissantes. D'autre part, on préconise en plusieurs milieux un nouveau style d'action politique axé sur l'animation et une large participation populaire. Dans le contexte des sociétés libérales, proclamer l'avènement d'une "démocratie de participation", comme le fit en 1960 ce grand fabricant de formules politiques que fut John F. Kennedy et comme le firent après lui tant d'hommes politiques, dont Charles de Gaulle et Pierre Elliott Trudeau, c'était engager les sociétés dans une voie pleine de promesses mais parsemée d'écueils. En effet, l'analyse des comportements politiques concrets contredit de façon brutale les représentations conventionnelles du citoyen comme individu rationnel, éclairé et engagé courantes dans les sociétés démocratiques de type libéral. Deux à trois pour cent des citoyens tiennent les leviers de commande politique. Dix à vingt pour cent concourent de diverses façons à leur pouvoir tandis que quatre-vingt à quatre-vingt-dix pour cent croissent dans l'apathie et sont plus ou moins laissés pour compte.

Cette double évolution vers un gouvernement de plus en plus interventionniste et vers une participation politique des groupes de plus en plus poussée a vite provoqué la surchauffe des rouages politiques qui, eux, sont demeurés substantiellement inchangés. Ces rouages ne parviennent pas à canaliser avec une rapidité suffisante et comme il convient les demandes d'action politique qui se font de plus en plus nombreuses et pressantes. D'où la création de mécanismes non officiels pour permettre la formulation de ces demandes et la radicalisation croissante des esprits parmi d'importants segments de la population.

L'incapacité apparente des sociétés libérales de répondre convenablement à ces revendications pressantes et même de les comprendre laisse présager pour les années qui viennent des affrontements d'une extrême violence et susceptibles même de déclencher une révolution intégrale d'une portée historique comparable à la révolution française. Le heurt des nouveaux projets de civilisation et des valeurs libérales crée un climat propice à la résurgence des idéologies. D'origine souvent non occidentale, une fois transplantées en Europe et en Amérique, ces idéologies sont susceptibles de prendre des formes insolites,

sinon monstrueuses. Le maoïsme devient terrorisme pur; le communalisme se mue en anarchisme à vide.

Une contagion rapide et générale

Signalés d'abord aux Etats-Unis, le pays le plus "avancé" du monde, les signes de révolte se propagèrent partout — au Japon, en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie — avec la rapidité de l'éclair. La contagion générale n'a pas épargné le Québec où existent des conditions particulièrement favorables à la contestation. Depuis trois ans, avec une gravité sans cesse croissante et à des intervalles de plus en plus rapprochés, les conflits succèdent aux conflits, les manifestations de colère aux manifestations de colère. Le Québec risque de se réveiller demain dans un état généralisé et permanent de crise.

Devant la tournure des événements, les peuples, inquiets, s'interrogent. Est-il encore possible de redresser la situation? Doit-on persister dans l'orientation esquissée au cours de la dernière décennie ou, au contraire, faut-il tenter de rebrousser chemin et restaurer le règne moins exaltant mais aussi moins turbulent de la démocratie sans le peuple? Dans la mesure où le choix de solutions reste possible, trois voies s'offrent théoriquement: l'instauration d'une techno-démagogie qui soulagerait les individus et les groupes de toute obligation particulière vis-à-vis de la collectivité et instaurerait pour tous un paradis soporifique; l'abolition de la primauté du politique par une nouvelle proclamation du caractère bénéfique de la spontanéité du social et de la démocratie purement juridique ou encore par suite du triomphe de l'anarchie; et, finalement, la poursuite sérieuse du projet de la démocratie de participation par l'examen des conditions propres à la rendre possible et, notamment, par la réforme du fonctionnement de l'appareil socio-politique. Il s'impose surtout de se refuser dorénavant aux formules ronflantes et ambiguës qui peuvent rapporter des dividendes dans les périodes électorales mais qui sont susceptibles de susciter des espoirs tout à fait disproportionnés par rapport aux dispositions réelles des gouvernants, aux possibilités socio-économiques concrètes ou aux contraintes inhérentes à la bonne marche des organisations. C'est par l'accumulation imprudente des frustrations parmi le peuple qu'on prépare le lit des révolutions.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, les confrontations qui finalement décideront des grandes tendances évolutives vont se produire ailleurs qu'au Québec. Mais s'il est vrai, comme l'affirme Jean-François Revel dans un ouvrage récent, que la révolution qui dénouera la crise présente se produira aux Etats-Unis, il se peut que ce soit le Québec qui serve de détonateur.

Le cas du Québec

De toutes les sociétés occidentales, c'est sans doute au Québec que depuis 1960, toutes proportions gardées,

le rythme d'accroissement des tâches du gouvernement a été le plus rapide et qu'on a davantage animé la population en vue de l'inciter à prendre une part active à son propre développement. Mais c'est aussi au Québec, tard venu à la modernité, que l'appareil politique est demeuré le plus déficient. Le problème ne se situe pas d'abord au niveau des hommes qui, dans plusieurs cas, notamment parmi les fonctionnaires, se sont améliorés. Il se situe au premier chef au plan des rouages sociaux et politiques qui, pour l'essentiel, sont demeurés inchangés et dont les modes de fonctionnement sont de plus en plus inadéquats. Depuis 1963, le fossé entre dirigeants et dirigés dans toutes les sphères d'activité et entre gouvernants et gouvernés ne cesse de s'élargir. Les intellectuels, que la question du statut politique du Québec et celle de l'avenir de la langue française ont déjà fortement touchés, se retrouvent tous graduellement dans les rangs d'une opposition qui ne s'est pas encore trouvée de nom, ni de chef, ni de programme mais qui, demain, pourrait rallier les éléments aliénés et déshérités de la population.

Devant pareil état de choses, le risque est grand pour les dirigeants officiels et les gouvernants de se raidir, de tenter de contrarier le vaste mouvement d'animation populaire qu'ils ont eux-mêmes naguère favorisé, sinon suscité et de chercher refuge dans une conception abstraite de leur légitimité. Le risque est également grand pour les responsables de l'animation de tourner le dos aux canaux ordinaires d'interactions socio-politiques que sont les groupes d'intérêt et les partis, de faire abstraction dans la formulation de leurs demandes des possibilités économiques et politiques nécessairement limitées, de refuser aux gouvernants la responsabilité finale de la prise des décisions et, au nom d'une certaine justice et de la spontanéité du social, de chercher à s'emanciper de toute contrainte d'ordre juridique et administratif. De la sorte, les premiers deviendraient toujours plus enclins à agir selon une conception réactionnaire et répressive de l'ordre social et de la sécurité collective tandis que les seconds seraient toujours plus vulnérables aux sollicitations du radicalisme. C'est ainsi que le cercle infernal de la contre-violence et de la violence se referme lentement sur la société.

Urgence d'un redressement

Le redressement des états d'esprit et des conduites s'impose. On devrait au Québec pouvoir faire des lois, promulguer des ordonnances, préparer et mettre en oeuvre des mesures d'ordre administratif sans risquer, à tout moment, pour être devenu sourd aux revendications des secteurs les plus directement impliqués de la société ou pour n'avoir pu se faire convenablement comprendre d'eux, de susciter de graves remous sociaux.

Cette opération de redressement va requérir l'action concertée de toutes les catégories de la société et plus particulièrement de l'entreprise, des unions ouvrières, de l'université et des agents politiques. Sans doute, le conflit est inhérent à une organisation sociale de type libéral et chaque catégorie d'agents se doit de maintenir une position de force dans les inévitables affrontements qui résultent du recours aux règles de jeu libérales. Mais quand tout l'ordre social risque de se disloquer sous la poussée croissante des mouvements contestataires, et quand la sauvegarde même des libertés individuelles et collectives l'exige comme c'est le cas présentement, chacun a l'obligation de s'interroger sur la nature des finalités sociales et sur les conditions du fonctionnement de l'appareil socio-politique. Au Québec plus qu'ailleurs encore, les grands moteurs du développement social et économique tournent souvent à petite vitesse et sans synchronisation. Chefs d'entreprises, syndicalistes, universitaires, cultivateurs, hommes politiques, tous sont également concernés par les événements et chacun, dans les conditions particulières qui sont les siennes, doit s'interroger sur ses responsabilités face à une société à réformer et, sous certains aspects, à rebâtir.

La réforme qui s'impose ici depuis longtemps, c'est au gouvernement qu'il

revient de prendre l'initiative de l'entreprendre. Il se doit de passer sans tarder à l'action. Et d'abord, parce qu'il est responsable, devant tout le peuple, de l'ordre social et du progrès collectif. Et ensuite, parce que les modes de fonctionnement de l'appareil politique sont particulièrement déficients. Dans l'ordre actuel des choses, c'est finalement la capacité du système politique de produire des décisions qui détermine le rythme de l'action collective. Or, au Québec encore plus que dans les autres sociétés libérales, ce rythme continue à être déterminé par une mécanique dont les rouages essentiels sont vieux d'un siècle et auxquels on a ajouté de façon tout empirique et pour parer au plus pressé un lourd attirail de pièces disparates et non rodées. La lourdeur et la lenteur du système ont accumulé des retards qui, dans certains secteurs, sont effarants. Les déficiences des mécanismes socio-politiques sont devenues si graves qu'il est pratiquement impossible, dans les secteurs les plus stratégiques, d'oeuvrer "à froid". Si on ne répare pas la machine, le peuple, un jour, s'en emparera et la mettra au rancart.

Le gouvernement doit se déterminer à prendre les moyens propres à recréer un climat de confiance parmi la population. Il ne doit pas hésiter, s'il le faut, à bousculer les vieilles orthodoxies parlementaires et administratives qui paralysent l'esprit de réforme. L'objectif général de la réforme doit être le suivant: aviser aux moyens de permettre l'intégration politique des forces vives de la nation, y compris celles que canalisent aujourd'hui des organisations comme les comités de citoyens, le FRAP, etc. L'examen de cet objectif fera porter l'attention sur les canaux qui relient les individus et les groupes aux processus décisionnels et, de façon particulière, sur les modes de leur participation à la définition des problèmes socio-économiques et au choix des fins collectives. Trop souvent le refus de participation et la contestation elle-même résultent de l'insuffisance des cadres d'action disponibles. Les préoccupations se situent donc au plan des instrumentalités de la

traduction des volontés sociales en possibilités et actions politiques.

Une proposition: créer un groupe de travail spécial

La définition concrète de cet objectif dans des termes qui conviennent au contexte québécois supposera un examen sérieux de l'ensemble de la situation. Les moyens ordinaires du gouvernement ne lui permettent pas de procéder à cet examen. Une première formule consisterait à créer une grande commission d'enquête composée de personnes extérieures au gouvernement. Trop souvent ces commissions mettent beaucoup de temps à comprendre la nature de leur mandat, perdent de vue l'évolution de la conjoncture et finalement parviennent à des recommandations en porte-à-faux. Il faudra plutôt créer un groupe de travail spécial sur la participation des citoyens à l'action politique au Québec. L'accent devra être mis sur le fonctionnement de l'appareil politique en ce qui concerne les relations entre gouvernants et gouvernés. Ce groupe de travail spécial devrait être constitué d'un aussi petit nombre de personnes que possible et serait composé, par exemple, d'un député, d'un fonctionnaire et d'un spécialiste. La création de ce groupe de travail ne devrait toutefois pas inciter le gouvernement à surseoir aux réformes dont le besoin se fait sentir avec une acuité particulière. Un aspect majeur de la tâche de ce groupe devrait précisément être de susciter des réformes et d'en permettre la mise en oeuvre dans l'esprit du programme d'ensemble que, par ailleurs, il lui incombera de formuler.

Les voies de la démocratie sont plus difficiles que naguère. Nous entrons dans une ère d'interrogations profondes et intégrales. Mais le défi qui est posé à tous les Québécois, par son ampleur même, doit les inciter à la réflexion et à l'action constructive. Dans un contexte bien différent de celui du début de la précédente décennie, il leur faut retrouver le bel élan de ces années qui furent parmi les plus exaltantes de leur courte histoire.

Fossoyeur

Suite de la page A-6

connu l'ancien co-directeur de Cité libre, à l'époque où il avait généreusement mis son talent, sa jeunesse et son dynamisme au service de tous ceux qui réclamaient plus de justice et de liberté au pays de Québec, sont demeurés fidèles aux idéaux qu'il a alors si brillamment et si courageusement défendus. Ils lui sont toujours reconnaissants de les avoir sensibilisés à toutes les dimensions de la justice et de la liberté. Ils ont décidé de continuer dans la même voie. Avec regret, ils constatent aujourd'hui qu'il n'a pas pu poursuivre

Instaurer

Suite de la page A-4

double responsabilité. Il doit épouser les problèmes du pays et s'engager à fond dans le milieu social. Il doit aussi conserver son identité pour mieux enrichir la culture québécoise de ses expériences personnelles. Un ferment cosmopolite multiplie les dimensions d'une société. Le Néo-Québécois qui regarde le milieu social de loin qui refuse d'apprendre la langue de la majorité ferait bien de continuer son voyage et de s'installer ailleurs. Souvent réfugié lui-même, il ne devrait pas se métamorphoser en exploiteur et petit colon. En revanche, il doit rester lui-même et ne pas se fondre dans un melting-pot qui détruirait non seulement son identité mais sa valeur pour le Québec. La recherche d'un équilibre entre ces deux tendances est une tâche difficile mais indispensable.

Un optimiste est un homme qui perçoit son verre de vin comme étant à moitié plein, un pessimiste comme étant à moitié vide. J'opte pour l'optimisme et j'invite les Québécois à en faire de même. Les années 70 seront décisives pour le Québec. Les choix

l'itinéraire dont il fut l'un des principaux initiateurs.

Combien de questions se dressent devant l'observateur qui essaie de comprendre! M. Trudeau veut-il forcer les Québécois, épris de la liberté qu'il leur a lui-même déjà préchée, à franchir le Rubicon? Quelques Anglo-québécois, complètement ahuris, se demandent si le premier ministre n'est pas de connivence avec les indépendantistes! Victime de l'accélération de l'histoire au Québec, a-t-il parié sur la politique du pire? Deviendra-t-il le fossoyeur du Canada contemporain? Lui seul, prisonnier de la profonde solitude où ses mauvais calculs l'ont enfermé, peut répondre à ces questions.

sont là. Dans l'ensemble, nos contretemps sont insignifiants dans l'échelle de la souffrance mondiale. Ou bien nous créons une société modèle, ouverte à toutes les tendances, polyvalente et libre, ou bien nous choisissons la société féroce, les épreuves de force impitoyables, la polarisation des idées, le massacre urbain. Pour choisir la première, il nous faudrait absorber chaque matin une dose thérapeutique d'humour et d'auto-critique, et surtout ne pas nous prendre au sérieux. Les cathédrales, les hymnes, les drapeaux et les héros ne distingueront pas le Québec du reste de l'humanité. Les fanfaronnades et l'escalade des moyens non plus. Ce qui le distinguera, c'est la construction d'une société humaniste, dirigée par des idées plutôt que contre des groupes. On peut rêver en couleur, en blanc et noir ou en rouge-sang. Il incombe à toute personne qui s'intéresse à l'avenir de cette région du monde, de faire l'impossible pour ne pas voir rouge et pour réaliser avec toutes les collectivités en présence une société à dimension vraiment universelle. C'est un défi qui exige un effort géant. Je suis confiant que le Québec des années 70 le relèvera dans l'harmonie en accélérant le progrès social et en laissant de côté la violence impersonnelle et stérile.

Félicitations au journal "LE DEVOIR" pour 60 années d'information et de progrès

63 ANS AU SERVICE DU QUÉBEC

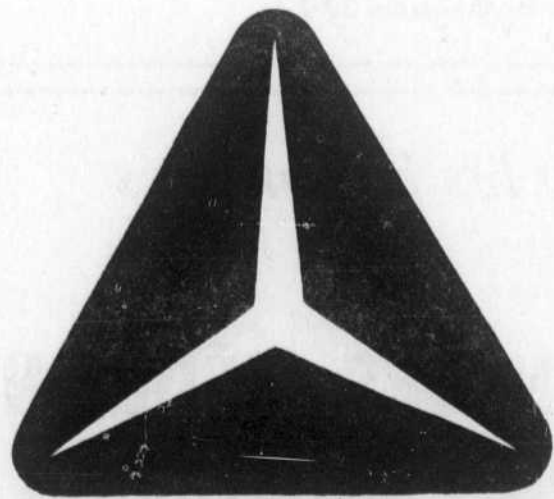
\$64 MILLIONS D'ACTIF

\$34 MILLIONS DE PRIMES SOUSCRITES ANNUELLEMENT

+ 525 EMPLOYÉS

UNE GRANDE FIERTÉ D'ÊTRE CANADIEN FRANÇAIS

ET LE GROUPE LE PLUS IMPORTANT DU QUÉBEC



GROUPE

Commerce

Siège social: SAINT-HYACINTHE

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

GÉNÉRALE DE COMMERCE

CANADIENNE MERCANTILE

CANADIENNE NATIONALE

Les programmes des partis québécois depuis 1867

Les grandes constantes et les thèmes récents

par Jean-Louis Roy

La littérature électorale est une littérature suspecte. Cependant, cette littérature est doublement importante: 1—Elle nous indique le style et la validité politique de ceux qui la cautionnent. Elle est un indicateur "convenablement fiable" de l'idée que l'homme politique se fait du procédé électoral, de ses concitoyens-électeurs, finalement de la nation. Elle pose aussi la question des rapports entre les divers pouvoirs et laisse apparaître confusément l'idéologie de ceux qui aspirent à l'exercice du gouvernement.

2—D'autre part, les programmes électoraux révèlent certains objectifs reconnus comme avouables. Ils dessinent un avenir possible oscillant entre le développement et la conservation. Le message est un miroir équivoque où apparaissent en même temps et comme déformés le passé et l'avenir. Quand le message ressemble à l'avenir il invite à la confiance, au dépassement, à l'espérance. Il génère, du moins pour un

temps, une discussion du possible qui élève et agrandit le pouvoir. Quand le message privilégie le passé, il invite à la reconnaissance, à la fidélité, à la stabilité, au respect des traditions et de l'autorité. Il égale le pouvoir et la volonté à eux-mêmes sans plus. Ces objectifs divers constituent en un sens l'un des éléments les plus importants du contrat, du pacte implicite qui rend possible l'exercice du pouvoir et fonde sa légitimité.

Que nous révèle l'ensemble des programmes électoraux québécois depuis 1867? Cette abondante documentation mérite un traitement plus détaillé que ce qui nous est permis dans les limites d'un article comme celui-ci. Nous sommes à compléter cette recherche. Qu'il suffise pour le moment de faire apparaître certaines significations inhérentes à cette interrogation politique plus ou moins "truquée" mais quand même fondamentale qu'ont effectuée les Québécois trente fois depuis un siècle.

Confédération-souveraineté

Au coeur de la littérature électorale québécoise (1), l'on trouve comme un moyen permanent, indélébile, la question du STATUT POLITIQUE du Québec.

Malgré un siècle d'appartenance à la confédération canadienne, une pratique politique continue et de nombreuses et subtiles tentatives d'encadrement, au-delà des Cartier, Laurier, Lapointe, St-Laurent et Trudeau, cette interrogation est permanente. De manière sché-

matique, ce débat peut être résumé comme suit:

a) Besoin historique de reformuler une "définition acceptable" du pacte constitutionnel qui affirme à la fois la nécessaire autonomie du Québec et les conditions de participation au projet canadien. Depuis Mercier, et même avant lui, les programmes électoraux québécois réaffirment avec une force variable les conditions fondamentales de la double appartenance et manifestent la permanence d'une "frustration nationale" hantée par l'alternative de la souveraineté perçue comme une aventure lointaine, peut-être utopique.

b) Ce long débat débouche finalement sur une certaine idée de la totalité d'un destin collectif à inventer. Cette deuxième dimension du débat en agrandit la signification et fait basculer le projet canadien dans l'histoire pour privilégier le projet québécois dans l'avenir. On dépasse ici la réclamation duplessiste de reconquête du "butin". Il y a comme un éclatement du vieux dilemme, d'une vieille querelle retenue et son remplacement par la problématique de la nation québécoise et la recherche des modalités d'association comme partenaire enfin égale avec les populations voisines.

Point de départ en un sens!

Point d'arrivée aussi dans la mesure où cette nouvelle dimension s'enracine, du moins en partie, dans cette insatisfaction continue et épuisante perceptible dans la littérature électorale. Point d'arrivée aussi dans la mesure où les motifs qui fondent les deux débats sont l'expression de la même situation historique de plus en plus perçue avec précision. Il y a ici comme un rejet d'une parole épuisée dans l'usure d'un long discours négatif et la recherche positive d'une base qui donne un sens réel, positif et génère une force pour intervenir et ainsi récupérer la nation. Il y aurait

ici des continuités à déchiffrer, ce qui nous ramènerait à certains objectifs définis par l'Action Française, par l'Action libérale nationale, incorporée par Duplessis dans sa bataille "pour le butin", inscrits au programme de l'équipe du tonnerre qui veut "organiser la vie nationale" et qui proposera aux Québécois en 1962 le slogan lancé par Groulx en 1921 "Maîtres chez nous" précédé de la phrase suivante: "l'ère du colonialisme économique est finie dans le Québec. Maintenant ou jamais, Maîtres chez nous." En 1966, Daniel Johnson lancera son Québec d'abord et proclamera "qu'après 300 ans d'évolution, cette nation est devenue adulte" et possède comme toute nation le droit à l'autodétermination. Le R.I.N. pour sa part élabore un programme politique fondé sur "la récupération (par le Québec) de toute son initiative dans le domaine politique et de la maîtrise de son activité économique". Enfin, l'élection d'avril '70 verra le Parti québécois proposer la souveraineté politique et une idée un peu vague d'association économique avec le Canada... et sortir bon second, déclassant même le parti gouvernemental dont l'option constitutionnelle manquait de précision et n'était qu'un faible reflet d'égalité ou indépendance.

Le Québec: un Etat?

Comme pour l'ensemble des pays industrialisés, les fonctions de l'Etat québécois se sont agrandies d'une manière permanente. A l'origine, le Québec est une "province" et son administration ne rejoint que des besoins locaux tous liés à la pratique sociale développée au XIXème siècle. A vrai dire, pratique sociale fort courte et Etat fort réduit à subventionner l'organisation du transport l'instruction publique, à encourager la colonisation et l'agriculture, à adminis-

trer le judiciaire et à réglementer le municipal. Lentement, ces premières préoccupations sont débordées. Les années 80 voient la préoccupation industrielle et une attention nouvelle pour les ressources naturelles agrandir le débat politique.

Dans les années 90, le gouvernement québécois, sous la présidence de Mercier, reconnaît "ce mouvement extraordinaire qui se fait partout... les ouvriers qui revendiquent leurs droits." Première intervention de l'Etat dans cet important secteur de l'hygiène industrielle, de la réglementation du travail des enfants, du devoir qu'ont les "patrons" d'honorer les ententes qui les lient aux travailleurs, établissement de cours du soir pour les travailleurs, etc...

Au tournant du siècle, il y a comme un "take off politique" du gouvernement québécois. Entraîné dans le développement de son territoire par la demande continentale pour ses ressources naturelles, ballotté par les conflits politiques et économiques qui tourmentent l'Occident, dans la première moitié du XXe siècle, l'Etat québécois ne réussit pas à soutenir le rythme du changement qui affecte la société qu'il encadre. Pendant près d'un demi-siècle, le parti libéral, sans opposition sérieuse, prend possession de l'Etat québécois. Période intense d'industrialisation, d'occupation de nouveau territoire, de concession et d'exploitation de ressources naturelles, d'urbanisation. L'on cherche en vain dans la littérature électorale du temps l'affirmation féconde d'une volonté de mettre en rapport ces immenses richesses et ces besoins sociaux figés par l'absence de ressources. Aux extrêmes de ce trop long règne, deux jugements nous permettent d'en évaluer l'orientation. En 1908, Gouin défendra la politique de "vente" privée des ressources naturelles et refusera "la vente

par bail"; Taschereau, premier ministre du Québec, pour sa part défendra avec la dernière énergie ses directorats de compagnies!

Il faudra le grand ébranlement de 29 pour qu'une conscience neuve de la question sociale se manifeste et que soit débordée la loi de l'assistance publique de 1921. Camillien Houde, en 1931, se fera l'avocat populaire de tous ceux qui, sans voix, n'ont d'autre expérience qu'un soutien de l'Etat québécois. Les ressources nécessaires au financement de cette assistance sont à trouver, dira Houde, du côté du développement, au profit des Québécois des ressources de leur territoire. Il faudra, en l'absence de politique raisonnable de la part des corporations exploitant ces ressources, penser à l'étatisation.

C'est le programme de l'Action libérale de 1935 qui formulera pour la première fois une définition du rôle de l'Etat québécois qui, lentement, se concrétisera tout au long des 35 dernières années dans une lourde et lente dialectique du changement. "La crise actuelle est due en grande partie à la mauvaise distribution dans le domaine économique, à l'avidité et de la haute finance et aux abus de toutes sortes qui se sont glissés dans l'application du régime démocratique."

Malgré des blocages successifs, un régime fort long qui s'était approprié l'Etat et l'avait utilisé pour se générer une clientèle servile, les objectifs déterminés par l'A.L.N. et repris par la suite en partie par le parti libéral du Québec, se concrétiseront et l'organisation sociale sera prise en main par le gouvernement québécois visant à la fois des objectifs d'universalité et le maintien des privilèges de certains groupes sociaux. Nous ne pouvons ici refaire

Suite à la page A-13

Les deux communautés linguistiques

Plus proches ou plus éloignées à la suite des dernières crises?

par Michael Oliver

A première vue, la question posée dans le titre de cet article semble ridicule. Comment les anglophones du Canada, et surtout du Québec, peuvent-ils se sentir plus proches de leurs concitoyens francophones quand ils constituent la cible principale des attaques, des affrontements et des accusations d'éléments importants de la communauté francophone? Peut-on imaginer, même par hypothèse, que les bombes posées dans les boîtes postales de Westmount, la campagne pour l'unilinguisme français au Québec, les remous soulevés par la question de l'école bilingue à Saint-Léonard, les vitrines brisées dans le secteur commercial de l'ouest de Montréal à l'occasion des manifestations de 1968 et 69, l'opération McGill français, etc. auraient pu aider à resserrer les liens entre francophones et anglophones?

Si l'on interprète l'expression "plus proches" comme synonymes de plus "amicaux" ou "moins tendus", il est évident que les crises des dernières

années ont nui au rapprochement entre les deux groupes linguistiques, même si de nombreuses amitiés personnelles continuent d'être solides et peuvent même tendre à se multiplier. Cependant si l'on veut dire, quand l'on parle de "plus proches", que les membres des deux communautés seraient pour ainsi dire "forcés de travailler ensemble" ou "plus préoccupés par des problèmes communs", l'idée d'un rapprochement colle mieux à la réalité.

Le centre de l'action est à Québec

A l'examen des grandes secousses qui ont frappé le Québec depuis 1967, deux caractéristiques se dégagent clairement. D'abord, ces secousses se relient à une tentative de la part des Québécois francophones de définir la nature de la société québécoise et, d'une façon très secondaire, la position du Québec dans le Canada. La deuxième caractéristique découle de la première: c'est le gouvernement du Québec, et non pas le gouvernement fédéral, qui joue le rôle central dans ces drames successifs.

On peut affirmer ces propositions en citant des cas qui ont fait exception à la règle. Admettons que l'affaire Lapalme relevait du gouvernement fédéral, que

la réaction de M. Pearson à la suite des propos du général de Gaulle exprimait un aspect très important de cette crise, et que la proclamation de la loi des mesures de guerre fut un acte posé par le gouvernement fédéral (en réponse à une demande faite par les gouvernements du Québec et de Montréal). Admettons que les questions de compétence entre Québec et Ottawa sont toujours au premier plan de l'actualité. Il reste incontestable que la plupart des crises récentes — grèves des policiers de Montréal, des enseignants, des médecins, des étudiants des CEGEP et des universités; émeutes à Saint-Léonard; débats violents sur la langue et l'organisation du système d'éducation; campagnes politiques et extra-politiques des souverainistes et des révolutionnaires de la gauche — visent premièrement le Québec et son gouvernement. On s'étonne peu des rumeurs persistantes voulant que les Marchand et autres songent à revenir à la politique provinciale. En ce qui touche le destin du Québec, il est évident que l'action véritable se déroule à Québec. A Ottawa, on ne peut guère que réagir.

Pour les anglophones du Québec, les dernières années ont créé une situation nouvelle. Au lieu de s'intéresser presque uniquement à la politique canadienne, ils se trouvent précipités en plein coeur de la politique québécoise. Au lieu de regarder uniquement vers Ottawa pour le règlement de leurs problèmes, ils se tournent bon gré mal gré vers Québec.

Il y a cinq ans, très peu d'anglophones auraient pu identifier un seul projet de loi étudié ou adopté par l'Assemblée nationale. Depuis 1967, tout le monde

parle des bills 62, 63, 44 etc. Dans diverses professions, la nécessité d'une concertation avec les francophones apparaît comme un besoin permanent. Les médecins spécialistes de langue anglaise étaient aux côtés de leurs collègues francophones, lors de la grève des médecins spécialistes, formant avec eux une alliance qui ne pouvait être que très intime même s'ils s'y sentaient fréquemment mal à l'aise. Les enseignants de langue anglaise ne pourront pas maintenir intégralement des structures d'association d'action syndicale séparées et parallèles: car la législation et la politique gouvernementale visent tout le monde. McGill, Sir George Williams et Bishop acceptent de participer pleinement avec les quatre universités de langue française aux efforts de concertation universitaire qui sont devenus nécessaires depuis que le gouvernement a institué un seul système d'enseignement supérieur pour le Québec.

Une adaptation difficile mais nécessaire

En somme, les multiples crises survenues ces dernières années dans la vie québécoise ont eu pour effet d'accélérer le rythme d'évolution de l'action gouvernementale. Elles ont accéléré une évolution vers un type de société dans laquelle l'Etat du Québec et le gouvernement de cet Etat seront appelés à coordonner et planifier des secteurs grandissants de la vie sociale.

Le dualisme des structures institutionnelles, lesquelles desservait naguère séparément chaque communauté linguis-

tique dans des domaines comme l'éducation, la santé, la vie professionnelle, cédant devant la puissance accrue des structures déterminées par l'Etat. Qu'ils le veuillent ou non, anglophones et francophones travaillent de plus en plus ensemble. Ils se rapprochent au sein d'institutions communes. Ces institutions ont été tantôt créées par le gouvernement lui-même, tantôt formées pour permettre à des citoyens faisant partie des deux communautés linguistiques de faire face en commun aux politiques du gouvernement.

L'information que reçoivent les anglophones du Québec reflète cette situation nouvelle. Autrefois, il était impossible de suivre la politique québécoise dans le Star ou la Gazette. Aujourd'hui, on peut le faire convenablement: mais comme assurance supplémentaire, on lit de plus en plus Le Devoir dans les bureaux anglophones.

L'anglophone du Québec est loin d'être prêt à accepter l'invitation de René Lévesque le conviant à militer dans le Parti québécois. Il luttera fort pour la préservation du lien fédéral. Cependant, il accepte, même si cela est souvent inconscient, que les questions majeures de la vie politique se règlent de plus en plus, désormais, à Québec et à Montréal, et il cherche plus activement des modalités de participation efficace.

Pour l'anglophone de gauche, une participation complète à la vie politique du Québec reste difficile. La plupart des organismes qui se situent à la gauche des libéraux sont désormais identifiés avec le souverainisme: il en découle que l'anglophone,

qui est très rarement souverainiste, doit accepter, dans ces cas, le rôle du spectateur frustré ou se contenter de militer dans des formations comme le FRAP qui n'agissent pas au niveau où devra se régler la question de l'indépendance, même si la majorité des membres préconisent cette option.

Pour la grande majorité des anglophones, ces problèmes ne se posent cependant point. Aussi longtemps que les partis traditionnels écarteront l'indépendantisme, les anglophones pourront faire valoir leurs idées et leurs intérêts au sein des structures existantes. Parmi la majorité francophone qui domine le parti de leur choix (et il s'agit presque toujours, dans le cas des anglophones, du parti libéral), ils n'ont pas de difficulté à trouver de nombreuses personnes partageant leurs inquiétudes et leurs attitudes. Dès que l'anglophone acceptera de ne pas songer toujours à une solution outaouaise pour chaque problème et reconnaîtra qu'il doit accepter les règles du jeu d'une vie politique se concentrant véritablement au niveau du Québec, il se trouvera en compagnie de concitoyens qui s'inquiètent comme lui de la violence, qui se préoccupent de l'instabilité sociale et qui se divisent exactement comme ses propres amis anglophones sur la validité des revendications des médecins. Mais ceux qui s'intègrent à l'intérieur d'un parti — même s'il s'agit du parti libéral — sont toujours fortement minoritaires chez les anglophones. Beaucoup plus nombreux sont ceux qui votent pour les

Suite à la page A-23



Sincères félicitations
au journal **LE DEVOIR**
à l'occasion de son
soixantième anniversaire

Cité de Westmount

VILLE MONT-ROYAL

DUROCHER, RODRIGUE & CIE LTÉE

333 est, rue Craig,
Suite 207

ÉDIFICE DES ARTISANS

Montréal 129



**GROUPE MINIER
SULLIVAN LTÉE.**

Édifice B.C.N., suite 2500
500, Place d'Armes, Mtl. 126

FÉLICITATIONS ET VOEUX DE SUCCÈS

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge

Nicolet, Québec

Voeux de longue vie
au service de la vérité
de la liberté et de la fidélité

SOEURS de S-CROIX

St-Laurent, Montréal 379

“Ce Monde”

Dieu l'a tant aimé qu'il lui a donné son Fils unique, non pour le condamner, mais pour le sauver. Il ne se souviendra que c'est ce même amour qui le consacra à la mission de sauveur. Il se fera tout à tous, donnant sa vie pour les pauvres. Il entrera dans les mentalités de ceux qui sont envoyés, vivant en communion avec eux, sensible à leurs aspirations de vie et à leurs aspirations, pour faire partager à tous l'espérance du Royaume”.

(CONSTITUTIONS DES OBLATS)

**HOMMAGE
DES MISSIONNAIRES OBLATS
DE MARIE IMMACULÉE**

Maison Provinciale
3456, avenue Ontario, Montréal



Fondée en 1902

**Avec les hommages
de**

**L'ASSOCIATION DES MÉDECINS
DE LANGUE FRANÇAISE
DU CANADA**

Siège social: 5064, avenue du Parc, Montréal 152.
Le Conseil d'administration.

Tél.: 273-2321

Cinq années laborieuses pour le Québec

La révision constitutionnelle 1965-1970: bilan provisoire

par Claude Morin

On voudra bien me permettre, pendant quelques lignes, de parler à la première personne.

Quand le directeur du Devoir m'a demandé de présenter le dossier de la révision constitutionnelle, j'ai un peu hésité sur la façon de l'écrire. Il y avait, bien sûr, la méthode peu compromettante et fort commode pour un fonctionnaire, qui consiste à rappeler des faits, des dates, des citations et à prendre bien soin de s'assurer de l'orthodoxie de ses propos en les balisant de références et en puisant généreusement dans les déclarations officielles.

J'ai préféré procéder autrement. On comprendra donc que les opinions exprimées ici me sont personnelles. Je m'inspire de faits dont j'ai eu connaissance et, aussi objectivement que possible, je me permets ici et là de les interpréter.

A l'origine, un vœu insistant de Québec

Une chose est certaine: c'est à cause du Québec que la révision constitutionnelle a été entreprise. L'Union nationale, portée au pouvoir en 1966, en avait fait un des éléments importants de son programme d'action; bien des années auparavant, la nécessité d'une nouvelle constitution était devenue un de ses principaux thèmes politiques. Après les élections, le premier ministre Johnson ne manqua jamais une occasion de revenir sur le sujet.

Le seul fait qu'un parti politique québécois insistait sur une révision constitutionnelle n'aurait certes pas suffi, à lui seul, à provoquer la mise en marche de tout le processus que nous connaissons aujourd'hui. Il y avait beaucoup plus. Pendant le régime libéral de 1960-66, le Québec avait commencé à manifester une effervescence qui secoua ses structures politiques. Le premier ministre Lesage n'insista pas lui-même outre mesure sur l'importance d'une nouvelle constitution mais son action interne et externe contribua à démontrer que le régime politique canadien et la répartition des pouvoirs sur laquelle il était fondé n'étaient désormais plus de nature à satisfaire la nouvelle société québécoise qui émergeait. Celle-ci commençait à sentir, plus ou moins nettement, que ses lignes de protection traditionnelles (forte natalité, vie rurale, homogénéité culturelle, etc...) ne suffiraient désormais plus devant l'évolution fulgurante des techniques, la révolution des communications, la vie urbaine et la pénétration culturelle américaine et étrangère; il lui fallait des moyens nouveaux pour l'affirmation et l'épanouissement de l'entité sociologique particulière.

Spécialiste des problèmes de sécurité sociale, Claude Morin fut appelé dès le règne de M. Jean Lesage au poste de sous-ministre des affaires intergouvernementales. A ce titre, il a été sous MM. Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa, l'un des principaux conseillers du gouvernement québécois en matière constitutionnelle et en matière de collaboration internationale.

re qu'elle formait en Amérique du Nord.

La recherche d'une nouvelle constitution canadienne ne fut donc qu'une des conséquences de l'action multiple, intuitive, parfois inégale, que le Québec entreprit avec l'avènement de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la "révolution tranquille". Elle était pour le Québec une occasion parmi d'autres de se définir comme société, avec sa personnalité propre; cette démarche avait une toute autre dimension que la simple rédaction d'un document juridique. En fait, la "question constitutionnelle" était et est encore un problème essentiellement politique.

Un peu à cause de la détermination persistante du gouvernement du Québec, un peu à cause de la secousse qu'avait imprimée la "révolution tranquille" au régime politique canadien, un peu à cause des bombes, un peu à cause du "Vive le Québec libre" de de Gaulle, et probablement un peu pour d'autres raisons, le premier ministre de l'Ontario crut le moment venu, en novembre 1967, de convoquer une conférence interprovinciale sur "La Confédération de demain". Cette conférence télévisée, la première du genre, ne permit peut-être pas au reste du Canada de savoir précisément ce que le Québec recherchait, car les échanges de vues demeureront passablement superficiels, mais lui fit au moins pressentir que quelque chose n'allait pas, ce qui était déjà un progrès. Pour cette raison, on peut chronologiquement et psychologiquement situer à novembre 1967 le début du processus de révision constitutionnelle.

La conférence interprovinciale de Toronto fut suivie, en février 1968, d'une autre conférence, convoquée celle-là par le gouvernement fédéral qui n'avait pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, manifesté d'enthousiasme délirant devant l'initiative du premier ministre de l'Ontario. Deux sujets principaux se trouvaient à l'ordre du jour de cette conférence: le bilinguisme et les droits fondamentaux. Ces deux questions étaient dans l'air; elles parurent tout indiquées, d'autant plus que le comportement des milieux fédéraux donnait à penser qu'en les réglant on résoudreait du même coup le "problème québécois". Le jeu en valait la chandelle.

La plupart des autres provinces n'étaient pas particulièrement passionnées par la perspective d'une révision constitutionnelle. Elles consentirent tout de même de bonne grâce à la discussion qui s'amorçait. Plusieurs gouvernements provinciaux soupçonnaient, en lui donnant le bénéfice du doute, que le Québec avait peut-être au fond des raisons légitimes de s'inquiéter de la constitution actuelle. En outre, on pouvait toujours prendre pour acquis qu'il devait y avoir quelque chose à corriger dans un texte de loi déjà vieux de cent ans. A la limite, les autres provinces n'avaient donc rien d'autre à perdre, dans cette aventure, que le temps de leurs représentants. Et puis, si ça faisait plaisir au Québec de parler de constitution...

Ainsi, la révision constitutionnelle commença formellement en février 1968.

Personne alors n'en pouvait prédire la durée exacte, mais tous savaient que le processus mis en branle serait long et complexe. Il fallait donc s'organiser en conséquence. Une conférence constitutionnelle des premiers ministres fut instituée et un comité permanent de fonctionnaires fut créé; ce comité avait pour tâche de préparer les conférences périodiques des premiers ministres et de donner suite aux instructions émises par ceux-ci en mettant l'accent prioritaire sur tel ou tel aspect de la révision constitutionnelle. Un secrétariat de la conférence constitutionnelle fut également mis sur pied; sa neutralité à jusqu'ici été exemplaire.

La première réunion du comité permanent de fonctionnaires eut lieu en mai 1968. De façon à établir un programme logique de travail, on demanda alors aux représentants de chaque gouvernement de préparer des propositions préliminaires qui n'engageraient toutefois en rien les gouvernements en présence. C'était une façon à la fois pragmatique et commode de procéder. Elle permettait de "voir venir" les autres, sans s'engager soi-même irrémédiablement dans telle ou telle direction.

Dès le mois de juillet 1968, le Québec fit parvenir au secrétariat de la conférence constitutionnelle un "Document de travail" préparé par des fonctionnaires et contenant une série de propositions ordonnées de façon à couvrir presque tous les chapitres possibles d'une nouvelle constitution. Ce texte fut rendu public à l'automne suivant par le premier ministre Bertrand. D'autres provinces soumièrent également des propositions, mais le Document du Québec demeura pendant plusieurs mois le plus complet. Cela était compréhensible vu l'intérêt manifesté au Québec envers la révision constitutionnelle. Quant aux propositions fédérales, les premières furent parcelaires et orientées vers des questions particulières. Plus tard, après la formation d'une équipe fédérale de chercheurs et de spécialistes en matière constitutionnelle, on assista à la parution successive de plusieurs Livres blancs bien documentés et bien présentés, dont on sentit vite qu'ils contenaient un peu plus que des propositions préliminaires.

Depuis le début du processus de révision constitutionnelle, cinq conférences fédérales-provinciales des premiers ministres ont eu lieu. Deux de celles-ci, les rencontres de juin 1969 et de septembre 1970, furent des "réunions de travail" à huis clos. Deux autres rencontres sont prévues, l'une en février et l'autre en juin 1971. Le comité permanent de fonctionnaires s'est de son côté réuni treize fois; une quatorzième réunion aura lieu en janvier. Des comités de ministres furent aussi institués pour étudier certains aspects précis de la révision constitutionnelle: les langues officielles, les droits fondamentaux, le système judiciaire et le sénat. Ces comités utilisent les services du secrétariat de la conférence et ceux du comité permanent de fonctionnaires; ils font cependant rapport à la conférence des premiers ministres.

Le secrétariat de la conférence constitutionnelle conserve en dossiers, pour référence ultérieure ou pour fins d'archives, tous les documents soumis par les gouvernements soit au niveau des premiers ministres, soit à celui des ministres, soit à celui des fonctionnaires. A l'heure actuelle, il existe environ trois cents documents de cette nature, sans compter les textes et mémoires que chaque gouvernement conserve pour son usage, ni évidemment tous les volumes et articles déjà publiés sur les sujets étudiés. Nous sommes donc en face d'une littérature extraordinairement abondante et dans laquelle risque facilement de se perdre le plus alerte des experts.

Chaque gouvernement, de façon à suivre le processus de la révision constitutionnelle et à y participer, a dû établir, au sein de sa propre administration, des groupes de travail formés de ministres, de fonctionnaires et de spécialistes de l'extérieur. La dimension de ces groupes de travail est très variable. Pour les provinces petites ou peu intéressées, il peut s'agir de deux personnes; pour les gouvernements touchés plus directement par le sujet, ces groupes peuvent comprendre dix à quinze personnes, dont plusieurs à plein temps.

En somme, la révision constitutionnelle a donné lieu à la mise en train d'une énorme structure qui vit maintenant un peu par elle-même. D'une certaine

façon, le voudrait-on qu'il ne serait peut-être plus possible à l'heure actuelle d'abandonner purement et simplement la révision constitutionnelle; trop de déclarations ont été faites, trop d'engagements politiques ont été pris, trop de questions ont été soulevées, trop de personnes sont impliquées. La machine existe; il lui faut du carburant. L'existence même de cette machine fournit peut-être une des garanties que la révision constitutionnelle se poursuivra. Et qu'elle se poursuivra peut-être longtemps.

Il serait faux de prétendre qu'aucun progrès n'a été accompli depuis le début de la révision constitutionnelle. Certaines questions ont été assez profondément explorées et déjà des consensus se dégagent: c'est le cas, par exemple, du pouvoir fédéral de dépenser qui, dans une nouvelle constitution, devrait être régi par des règles précises; c'est le cas du libre accès de tous les gouvernements à n'importe quel champ de taxation, sauf quelques exceptions qui restent à préciser; c'est le cas de la répartition des pouvoirs en matière de services sociaux, pour lesquels il y a eu confirmation de la compétence des provinces. Mais le progrès apparent est lent car l'interrelation des problèmes constitutionnels est telle que tout ce qui peut être déterminé dans un secteur est susceptible d'influencer les décisions éventuelles portant sur un autre secteur. De la sorte, rien ne peut être définitivement arrêté avant que l'examen de toutes les questions n'ait été terminé. N'oublions pas non plus que nous n'en sommes pas encore arrivés à la phase de la négociation proprement dite; l'exploration de tout le champ constitutionnel n'est pas complétée et les questions qui restent à étudier sont encore plus nombreuses que celles qui ont pu être abordées jusqu'ici.

Aucun progrès sur les principes fondamentaux

Mais, dira-t-on, ne s'est-on pas déjà au moins entendu de façon définitive sur certains principes fondamentaux de répartition des pouvoirs, de telle sorte qu'il sera facile d'en arriver à un consensus rapide sur les sujets à venir? A cette question, il faut pratiquement répondre par la négative, et reconnaître en fait que, s'il y avait accord sur les principes fondamentaux, quelques mois suffiraient pour terminer tout le processus de révision constitutionnelle. Mais pour qu'un tel accord existe à l'heure actuelle, il faudrait que l'on se fût déjà entendu sur la place que le Québec devrait occuper dans le Canada de demain. Or, rien de tout cela n'est clair pour personne. Soit pour des raisons tactiques fort explicables, soit parce qu'il l'ignore lui-même, le Québec n'a jamais indiqué clairement et officiellement le statut précis qu'il entend obtenir au terme de la révision constitutionnelle; il a certes donné l'impression que le fonctionnement du régime fédéral actuel ne le satisfait pas et que la répartition future des compétences constitutionnelles devrait lui permettre d'affirmer sa personnalité propre sans contrainte induite et avec les moyens voulus. Cette attitude, constante au Québec depuis des années, indique sans doute l'orientation générale des aspirations constitutionnelles québécoises, mais ne permet pas toujours aux autres gouvernements du Canada, peu impressionnés par des généralités, de saisir nettement de quoi il retournerait dans tel ou tel secteur d'activités. Par contre, les autres gouvernements provinciaux, pour des raisons compréhensibles, ne désirent pas a priori que la révision constitutionnelle conduise à des modifications majeures d'un régime fédératif dont ils s'accommodent assez bien, sauf en ce qui a trait à la répartition fédérale-provinciale des ressources fiscales et financières. Quant au gouvernement fédéral, son devoir lui paraît être de préserver une certaine conception de l'unité canadienne, conception dont la logique l'entraîne à minimiser l'aspect sociologique et politique du problème québécois. En somme, par la force des choses et sans mauvaise volonté particulière, ni les gouvernements des autres provinces ni le gouvernement fédéral ne sont au départ portés à remettre en cause le fonctionnement du régime fédératif canadien. Le Québec, au contraire, recherche une transformation de ce régime, du moins en ce qui le concerne. Si tel n'était pas le cas, si tel n'avait pas été l'objectif des gouvernements québécois qui se sont succédé au cours des dernières années, tout le processus de révision constitu-

tionnelle entrepris depuis 1968 serait le résultat d'un vaste malentendu, et, de ce fait, pratiquement absurde.

Est-ce à dire que, dans toute cette discussion, le Québec est seul contre dix? Est-ce à lui seulement que revient le fardeau de la preuve? En fait, le Québec n'est pas automatiquement seul contre dix, mais il faut toujours se rappeler que son gouvernement est celui des onze gouvernements au Canada qui a posé le problème constitutionnel dans toute son étendue. Maintenant qu'on a en quelque sorte mis sur pied toute une structure pour lui permettre d'exposer ses vues, il lui appartient en contrepartie non seulement de démontrer le bien-fondé des attitudes qu'il a prises, mais de fournir avec précision les éléments de solution qu'il entrevoit. S'il revient naturellement à celui qui désire des réformes d'en prouver les avantages, à plus forte raison en est-il de même lorsqu'une des dix provinces théoriquement égales du Canada s'avise de proposer des modifications majeures au cadre politique de l'ensemble. Par la pression qu'il a mise pour obtenir une nouvelle constitution, le Québec s'est donc placé en position de devoir "s'expliquer", situation qui, à prime abord, peut paraître humiliante ou mettre le Québec sur la défensive mais qui est en définitive inévitable si l'hypothèse d'une sécession brusquée est exclue.

L'"explication" toutefois dure depuis bientôt trois ans. On sait qu'elle n'est pas terminée. On sait aussi que le Québec, malgré les progrès notés précédemment, n'a pas encore réussi à convaincre tout le monde, loin de là. Certains dès lors, au Québec et ailleurs, commencent à se demander si la révision constitutionnelle ne se dirige pas vers un cul-de-sac. Le fait est que quelques représentants provinciaux ne se gênent plus pour dire publiquement que l'exercice en cours les ennue et qu'on ferait mieux d'utiliser ses énergies à la poursuite d'objectifs plus rentables; c'est en bonne partie pour cette raison qu'à chaque conférence constitutionnelle on prévoit maintenant une journée de discussion sur des sujets d'intérêt courant. D'autres ont découvert, à la réflexion, qu'il y aurait avantage à moderniser une constitution vieille de cent trois ans, mais n'envisagent rien de particulièrement révolutionnaire.

Au tout début du processus de la révision constitutionnelle, les équipes en présence, si l'on peut dire, n'étaient pas toutes sur la même ligne de départ. Le Québec bénéficiait déjà d'une avance appréciable, mais le démarrage de ses partenaires fut plus lent. Il en résulta, avec le passage des mois, une "péregation constitutionnelle" entre les provinces. Le Québec voulait aller plus rapidement et était plus motivé, mais dut souvent attendre que ses partenaires se découvrent des problèmes constitutionnels pour qu'une discussion véritable commence. En fait, jusqu'à maintenant, la révision en cours n'a pas résolu les problèmes constitutionnels du Québec, mais elle a réussi à créer une conscience de ces problèmes chez plusieurs provinces qui n'auraient jamais imaginé en être affectées. Cette évolution ne plaça pas pour autant tout le monde sur la même fréquence, et des malentendus quant à l'importance relative des questions risquent toujours de se produire.

Le Québec, dès la première conférence constitutionnelle, avait indiqué que selon lui l'étude de la répartition des pouvoirs dans une nouvelle constitution devait faire l'objet d'une attention prioritaire. En fait, on n'aborda directement cette question que beaucoup plus tard, en 1969, après que le gouvernement fédéral eut publié un Livre blanc sur le pouvoir d'imposer et de dépenser. A toutes fins utiles, les sujets abordés par les premiers ministres et les fonctionnaires furent toujours, ou presque, ceux que le gouvernement fédéral proposait. D'aucuns, surtout du côté québécois, auraient souhaité qu'on procédât autrement. Toutefois, comme le gouvernement fédéral avait une excellente et nombreuse équipe de recherche, comme il présidait les conférences, comme plusieurs provinces avaient une tendance naturelle à être d'accord avec les priorités qu'il proposait, comme ces priorités pouvaient toujours à la rigueur convenir, il aurait fallu vigoureusement ramer contre le courant pour réussir à imposer un ordre du jour différent. Le gouvernement fédéral prit donc le leadership de la révision constitutionnelle.

On discuta ainsi successivement des droits fondamentaux, des langues offi-

cielles, des inégalités régionales, du pouvoir d'imposer et de dépenser, des services sociaux et du maintien du revenu, des institutions financières, de la gestion de l'environnement, etc... parce qu'il s'avéra que le gouvernement fédéral était prêt à en parler, ayant, sur chacune de ces questions, terminé au sein de son administration les travaux de recherche et de réflexion nécessaires. D'autres travaux sont présentement en cours sur d'autres questions non encore abordées; il est à peu près certain que ces questions viendront à l'ordre du jour en leur temps, c'est-à-dire au moment où le gouvernement fédéral jugera opportun de les soulever.

On se souvient du peu d'empressement fédéral envers la révision constitutionnelle: des voix autorisées en indiquèrent même carrément la futilité. Que s'est-il donc produit pour que, graduellement, Ottawa manifeste plus d'intérêt et pour qu'il prenne progressivement le leadership du processus tout entier? Il est probable qu'au début, le gouvernement fédéral craignait qu'une telle révision ne résulte en une diminution de ses pouvoirs au profit des provinces dont les demandes et les prises de positions risquaient à ses yeux d'être fort exagérées. Il en vint cependant à comprendre qu'il pouvait se servir de la révision constitutionnelle pour se faire confirmer juridiquement, dans une constitution nouvelle ou réformée, des compétences que jusqu'à maintenant il avait dû exercer indirectement en vertu de ses pouvoirs généraux et qui pouvaient toujours sinon lui être contestées, du moins être la cause d'ennuyeuses frictions fédérales-provinciales ou de ressentiment de la part de provinces jalouses de leurs compétences.

D'aucuns ont déploré que le gouvernement fédéral n'ait pas jusqu'à maintenant, dans un Livre blanc ou dans un document de travail, énoncé avec une certaine précision la liste des pouvoirs qu'il estime essentiels à sa tâche. On pourrait expliquer cette lacune de trois façons non mutuellement exclusives. Ou bien la discussion d'une telle question aurait soulevé de fortes divisions au sein du gouvernement fédéral; ou bien on préférait tactiquement et selon un certain pragmatisme essayer de résoudre les problèmes les uns après les autres; ou bien encore le gouvernement fédéral ne ressentait pas le besoin de présenter une telle liste puisque celle-ci existait déjà implicitement.

Une stratégie fédérale pleine d'embûches pour le Québec

Voyons d'un peu plus près cette troisième interprétation. Pour peu que l'on analyse les positions et les politiques fédérales des dernières années, on se rend compte que le gouvernement central se conforme très exactement à un triple critère de répartition des pouvoirs. Si on voulait le résumer sous forme de boutade, le "pattern" ou le schéma suivi correspondrait en gros à ceci: le gouvernement fédéral considère que relèvent en principe de sa compétence les domaines d'action qui sont importants pour l'avenir, ou bien qui exigent beaucoup de dynamisme et de ressources humaines ou financières, ou bien qui ont des répercussions interprovinciales ou internationales. Ce critère de répartition est à la fois vague et pragmatique; il sert à la moderne le vieux principe de l'"intérêt national"; il offre aussi au gouvernement fédéral la latitude d'intervenir à sa convenance et correspond à une mentalité assez généralement répandue hors du Québec. A la limite, il tend à donner au gouvernement fédéral la direction de tous les secteurs significatifs et déterminants et à confiner les provinces à des tâches d'administration courante et locale. Il comporte aussi l'avantage politique d'étudier complètement le problème culturel québécois. Si le Québec n'est pas d'accord avec l'application d'un tel critère, c'est à lui que revient devant le reste du Canada et souvent même devant sa propre opinion publique, le fardeau de se défendre, de présenter une preuve convaincante face aux positions de "bons sens" mises de l'avant par le gouvernement fédéral, de faire appel à des arguments "culturels". D'une pierre, on fait ainsi une multitude de coups.

Dans cette perspective, pourquoi un tel critère potentiellement si utile ne vaudrait-il pas, aux yeux du gouvernement fédéral, pour guider la répartition des pouvoirs dans une nouvelle constitution? On peut au moins se poser la question. En fait, on doit se la poser.

L'expansion du GROUPE MARINE sur le plan international

Equipement lourd au Pakistan • Structure d'une grue portique au chantier naval de Newport News Shipbuilding (E.-U.) • Matériel ferroviaire aux Etats-Unis et en Jamaïque • Turbines-alternateurs aux Chutes Churchill, à la Manicouagan et aux Outardes IV • Chaudières à vapeur exportées dans plusieurs pays • Equipement de scierie au Chili • Fabrication de pièces de métal (réservoirs à viroles, structures, autoclaves) vendues au Canada et exportées dans les pays en voie de développement, sauf en Europe • La plus grande flotte de dragues au Canada.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses réalisations du groupe d'entreprises Marine Industrie.

MARINE INDUSTRIE • VOLCANO • FORANO • FORESTEEL
RICHELIEU DREDGING CORPORATION • M.I.L. TUG & SALVAGE LIMITED

Cette production se diversifie sans cesse, contribue à créer de nouveaux emplois pour les Canadiens et à accroître les richesses du pays tout entier. Voici quelques statistiques éloquentes à ce sujet:

- Chiffre d'affaires annuel: \$88,640,815.00
- Masse salariale totale: \$30,714,000.00
- Le groupe d'entreprises Marine Industrie Ltée emploie jusqu'à 6,000 personnes.

Le groupe Marine grandit avec le Canada et il est étroitement associé à sa prospérité.

LE GROUPE D'ENTREPRISES MARINE INDUSTRIE
complexe industriel affilié à la Société Générale de Financement du Québec.

Les milieux populaires de Montréal ont-ils un avenir politique?

par Jean-Claude Leclerc

Au moment où l'irruption créditiste sur la scène fédérale marquait la rupture des populations rurales avec les partis traditionnels au Québec, dans les milieux non moins "défavorisés" de Montréal naissaient les premiers comités de citoyens. La colère de l'arrière-pays s'était manifestée électoralement; dans la métropole, pouvait-on croire, c'était l'abstentionnisme qui exprimait le mieux ce rejet des vieux partis. La troupée de l'Union nationale dans le sud-est de l'île de Montréal en 1966 était un premier signe du ressentiment populaire à l'endroit de la politique de grandeur du régime libéral. Le balayage non moins spectaculaire de l'Union nationale et des libéraux dans cette région, au bénéfice du Parti québécois, confirmait le 29 avril 1970, ce mécontentement.

Le 25 octobre dernier à Montréal, le FRAP a fait une première tentative pour donner une cohésion politique à toute cette population. L'échec de cette mobilisation cache-t-il des gains aussi surprenants que la montée créditiste des années 60? Marque-t-il au contraire l'heure des stratégies d'affrontement violent à la manière du Front de libération du Québec et de la répression policière et politique qui l'a suivi? L'expérience des comités de citoyens à Montréal ces dix dernières années est, à cet égard, pleine d'indications.

C'est vers 1963 que les comités de citoyens ont commencé à surgir à Montréal. Par la suite, ils se sont répandus dans plusieurs villes du Québec. Mais

c'est dans la métropole que leur montée s'est affirmée avec le plus de vigueur et d'ampleur, aboutissant en 1970 à la formation du FRAP, une fois faite la jonction avec les comités d'action politique des syndicats ainsi qu'avec des éléments néo-démocrates. La naissance de ces comités de citoyens s'est faite sous l'influence conjuguée de l'animation sociale et de la pauvreté grandissante des quartiers "défavorisés".

Dans la ville même de Montréal, près de 25% de la population — quelque 300.000 personnes en grande majorité francophones — a les revenus les plus bas (moins de \$4.000), les maisons les plus vieilles, les familles les plus nombreuses et les logements les plus petits, les moins bonnes écoles et l'instruction la plus inadéquate. Dans ces conditions, ces citoyens étaient les plus souvent malades mais sans argent pour le médecin et les médicaments. Encore aujourd'hui, ceux qui travaillent sont le plus souvent mal payés; sans sécurité d'emploi ni de débouchés, ils sont les plus frappés par le chômage.

C'est à même ces vieillards, ces femmes seules avec charge d'enfants, ces chômeurs adultes ou jeunes, ces assistés sociaux, ces gagne-petit que les comités de citoyens ont recruté leurs membres. Parfois, quelques notables demeurés dans ces quartiers abandonnés prenaient la tête du mouvement. Les uns s'attaquèrent aux tarifs du transport en commun ou aux problèmes de loisir, les autres aux hausses de loyer ou aux problèmes scolaires, ou

encore aux expropriations et aux évictions de locataires.

Quelquefois, mais pour un temps seulement, ils réussissaient à freiner les décisions arbitraires des pouvoirs publics à leur endroit. Jamais cependant ils ne purent prendre pied dans les centres de décisions: municipalités (sauf Saint-Jérôme et Sept-Îles), partis politiques, syndicats, églises, ministères. Ils ont gagné quelques batailles mineures. Mais ils sont restés loin de leurs objectifs principaux: d'abord la sécurité, puis la participation aux décisions, et maintenant le gouvernement de la population par la population.

En 1969, les plus démunis de ces citoyens, les assistés sociaux, livraient une bataille politique sans précédent au Québec, occupant des bureaux gouvernementaux, harcelant des fonctionnaires hostiles, divulguant même le texte tenu secret d'un projet de loi d'aide sociale que le gouvernement retardait depuis des années.

Sans les animateurs sociaux, dont la plupart n'avaient pas 30 ans, jamais ces comités n'auraient pu voir le jour, acquérir les méthodes de travail rationnelles et déboucher dans l'opinion publique. Pour la première fois, grâce à l'animation sociale — dont l'impact rappelle le syndicalisme et l'action catholique ouvrière — ces citoyens surmontaient la honte, le fatalisme, la tentation du sauvetage économique-social individuel, typiques des milieux populaires, pour forger un idéal politique fait de justice sociale et de vie démocratique.

Des ce jour, en permettant ainsi aux milieux "défavorisés" de s'opposer aux menées anti-démocratiques des administrations gouvernementales et religieuses, les animateurs sociaux devaient, à plus ou moins brève échéance,

devenir la cible, d'abord voilée, puis ouverte des gouvernements et des œuvres de charité, dont la mainmise sur les pauvres était, pour la première fois, radicalement contestée.

La fin de la peur

Les petits emplois, comme les prestations sociales, avaient créé un sentiment d'écrasement et de peur incroyable: peur de perdre son emploi, peur d'avoir à s'endetter, peur des patrons et des propriétaires, peur des "officiers" de bien-être ou des prêtres, etc.

Or, voici que ces citoyens commencent à réclamer des droits: droits au travail, au logement, à la santé, à l'information, à l'éducation. Bien plus, chez les gagne-petit et les chômeurs, il s'en trouvait pour prendre conscience que certaines réalités économiques, nommant ces compagnies qui, avec les profits faits avec eux, fermaient leurs portes à Montréal pour aller s'installer ailleurs, en Ontario ou aux États-Unis, la décision d'une poignée d'hommes faisant tomber la masse dans le chômage.

Jusqu'à maintenant, ils en prenaient conscience, leur sort s'était scellé ailleurs, par des minorités dominantes possédant informations et pouvoirs: hausse des prix et des taxes, majoration des tarifs de transport, destruction de maisons pour des autoroutes, etc.

Dans leurs quartiers pauvres ou en voie de le devenir rapidement, les comités de citoyens constituaient des moteurs de l'action populaire, visant à réorganiser le partage des biens (revenus et équipements collectifs), la diffusion des informations (généralistes et techniques) et surtout le contrôle des décisions politiques.

Avec la fin de la peur et du senti-

ment d'être méprisé, avait ainsi surgi un début de pouvoir populaire, qui, à travers des hauts et des bas et de nombreux recommencements, en vint à porter en lui-même l'esquisse d'une société nouvelle.

Jusqu'en 1970, ces comités sont restés dans une phase d'"incubation". C'est bien à tort que dans les débats les "autorités" prirent peur, parlant d'agitation sociale, comme l'administration Drapeau-Saulnier, ou faisant faire de soi-disant enquêtes sociologiques sur ces comités, comme le ministère québécois du bien-être social, ou encore en se faisant accompagner par des policiers déguisés lors d'assemblée publique, tel un ministre du même ministère. Bien à tort mais significativement: car c'était bien tout un ordre social qui commençait d'être remis en question.

Pour la plupart, ces citoyens étaient encore loin de pouvoir, même de vouloir, ébranler l'état de choses établi ou la sécurité publique, à l'exemple de certains syndicats tumultueux ou de groupes nationalistes violents. Leur potentiel explosif n'était pas dans les bombes que la police, s'infiltrant dans leurs réunions, pensait peut-être découvrir chez eux, mais bien plutôt dans les quartiers abandonnés et chez démocrates qu'ils développaient dans les quartiers abandonnés et chez certains techniciens ou professionnels des classes moyennes, soudain intéressés à leurs projets.

Dans les premières années, ces aspirations n'ayant pas encore pris forme dans un programme social et politique, elles échappèrent à l'attention générale et c'est avec complaisance que les autorités accordèrent nouvelles écoles et nouveaux services, indemnisés d'expropriation ou meilleur entre-

tien des rues, donnant l'exemple de la "guerre à la pauvreté" et encourageant la "participation des citoyens", idées alors mises à la mode.

Ces revendications et ces gains n'étaient qu'une trêve.

Le peuple des assistés sociaux

La situation socio-économique ne cesse de s'aggraver. Lors de l'arrivée des libéraux de Jean Lesage au pouvoir en 1960, le Québec comptait 27.000 cas d'assistance sociale. Dix ans après le lancement de la "révolution tranquille", ce nombre était passé à 121.000 (en 1968-69). Pendant la même période, le budget du Québec qui leur est consacré passait de \$28 millions à \$158 millions.

Ni les travaux des libéraux, ni leurs réformes, ni l'Expo de 1967, ni les ouvrages du Centenaire de la confédération canadienne ne purent endiguer cette marée grandissante des citoyens pauvres dépendant des pouvoirs publics. D'où l'impasse où assez tôt ils placèrent le gouvernement: si l'on donnait à ces assistés — un peuple de 400.000 Québécois — des prestations moins indécentes, on allait déséquilibrer le budget provincial et ses priorités et, en même temps, faire éclater la politique de bas salaires qui prévalait encore dans de nombreux secteurs.

Une nouvelle loi d'aide sociale, prête depuis des années, avait donc dû être plusieurs fois remise à plus tard par le gouvernement de l'Union nationale. L'opposition qui se manifesta alors vint non pas des libéraux, ni du Parti québécois, mais des assistés eux-mêmes, qui tinrent des manifestations dans la métropole et ailleurs, occupèrent des bureaux de bien-être social, et di-

Suite à la page A-14

Gouvernement métropolitain et planification urbaine

par Jacques Léveillé

L'évolution des sociétés industrielles et technologiques modernes pose aux structures de décision politique des contraintes telles que les acteurs sociaux sont confrontés à des choix fondamentaux. Il ne saurait en être autrement dans les agglomérations urbaines puisque ce sont les purs produits et les principaux bénéficiaires de cette évolution.

Les événements qui occupent la manchette des journaux aux États-Unis, en Europe, au Canada, au Québec depuis quelques années nous rappellent sans cesse que c'est au niveau des métropoles que se joue la partie (linguistique, sociale, économique, écologique, etc.). C'est surtout à ce niveau que toute la structure sociale est ébranlée: qui doit gouverner? comment doit-on diriger? en fonction de quelles fins?

Dans les lignes qui suivent, je voudrais souligner une facette du dilemme que rencontrent les agglomérations urbaines lorsqu'il s'agit de remplacer des formes traditionnelles de gouvernement et/ou de renouveler le contenu de l'activité gouvernementale. C'est-à-dire la création d'une structure métropolitaine de gouvernement et l'exercice d'une fonction planificatrice.

Deux concepts très distincts

Il faut d'abord poser que les concepts de planification urbaine et de gouvernement métropolitain ne sont synonymes ni en théorie, ni en pratique. Le premier concept décrit un contenu, le second une forme, sans qu'il soit nécessaire que le contenu soit transmis par cette forme décisionnelle spécifique.

On peut concevoir un système urbain planifié sans l'existence d'un gouvernement métropolitain en prenant comme

exemple les expériences américaines. Sans s'attaquer directement aux multiples structures locales de décision, les gouvernements étatiques et le gouvernement fédéral américain sont parvenus à imposer une vision planificatrice aux entités métropolitaines (Statistical Metropolitan Areas) avec assez de succès. La technique utilisée fut d'attacher à l'octroi de leurs subventions, pour les améliorations routières ou pour la rénovation urbaine, des exigences de plus en plus rigoureuses quant à l'établissement de plans urbains globaux.

Il est tout à fait prévisible que le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux, entre autres le Québec, suivront la même tendance. Les prises de position du gouvernement fédéral et des partis politiques fédéraux sur le sujet se traduiront tôt ou tard par une intervention beaucoup plus notable que ce n'est le cas présentement. Pour ce qui est du Québec, on peut noter une implication ascendante du gouvernement provincial dans les affaires urbaines au moins depuis 1964, et ce, malgré l'intermède unioniste qui a précédé l'adoption de la loi sur les communautés urbaines.

Il existe, par ailleurs, des expériences de gouvernement métropolitain où la volonté de rationaliser et de coordonner les divers aspects de la vie métropolitaine est absente. Le cas de Montréal est à ce point de vue typique.

Avant la création de la Communauté urbaine de Montréal, nous avons connu deux tentatives de gouvernements métropolitains avec la Commission métropolitaine de Montréal (1921) et la Corporation de Montréal métropolitain (1959). La première s'occupa essentiellement de problèmes financiers et du Boule-

vard Métropolitain. La seconde fut moribonde dès les premiers instants de sa vie puisque les municipalités membres, en particulier la ville de Montréal, refusèrent de lui confier les moindres pouvoirs à tendance planificatrice.

Doit-on conclure que planification urbaine et gouvernement métropolitain sont des entités autonomes qui ne se rencontrent qu'occasionnellement? On serait tenté de le croire à la lumière des études sur le phénomène métropolitain.

Les chercheurs et les administrateurs américains sont de loin ceux qui ont produit le plus de travaux sur la nécessité de résoudre les problèmes métropolitains par la mise en place d'une structure plus ou moins rigide de gouvernement métropolitain. Il n'y a toujours que trois embryons de gouvernements métropolitains aux États-Unis.

La complexité du phénomène métropolitain

A Montréal même, on a publié quatre rapports d'enquête sur les problèmes métropolitains depuis 1956. Chacun de ces rapports identifiait un ensemble de fonctions à caractère métropolitain qui devrait être confié à un gouvernement métropolitain afin de planifier le développement de l'île ou de la région montréalaise. Il aura pourtant fallu une intervention autoritaire du gouvernement québécois pour que la Communauté urbaine prenne forme et démarre vraiment.

D'une part, on identifie des fonctions devant être planifiées à l'échelle d'une métropole. D'autre part, l'imaginaire scientifique et technocratique construit une liste de mécanismes décisionnels susceptibles de satisfaire toute volonté planificatrice. Et les observateurs de conclure que ce qui manque c'est d'abord et avant tout une volonté politique de planification. En est-il bien ainsi?

L'analyse du phénomène qui nous occupe doit dépasser l'approche stratégi-

que, soit celle qui fait reposer le développement libéral et anarchique de nos métropoles modernes sur l'action volontaire ou sur l'indifférence plus ou moins consciente des acteurs sociaux pris comme stratégies politiques. Il serait par trop candide de bannir ces variables de l'analyse. Par contre, l'étude serait irrémédiablement atrophiée si elle devait se limiter à ces mêmes variables.

La société urbaine, tout comme la société industrielle et technologique qu'elle supporte, est un système intégré. A chaque étape de son développement économique correspond une transformation dans son organisation éducationnelle, dans ses législations sociales, dans ses institutions politico-administratives. Dans ce sens, on peut très bien avancer comme hypothèse que l'évolution actuelle dans la production des biens et dans la distribution des services en milieu urbain est telle qu'elle exigera de plus en plus des transformations au plan institutionnel et au plan fonctionnel. De la même façon, les instances politico-administratives et les institutions sociales, une fois adaptées aux réalités ambiantes, exigeront une conformité organisationnelle dans les secteurs qui n'auront pas suivi.

Les grandes corporations modernes, et elles se retrouvent essentiellement dans les métropoles, ont découvert, dans le regroupement de leurs forces et dans la prévision de leurs activités, la source du progrès. Le système d'éducation pris du temps à se mettre au pas. Et il a suivi. Les groupes sociaux (certaines ex-agences de bien-être) ont fait éclater leur cadre d'action puisqu'ailleurs restreint aux quartiers ou à la municipalité juridique. Un cheminement semblable s'effectue dans les syndicats, les structures gouvernementales, les États.

Par ailleurs, certains secteurs de l'activité sociale, et certaines unités à l'intérieur des secteurs éducationnels, sociaux, ou syndicaux, ne sont pas encore soumis parce qu'ils ne veulent pas

ou ne peuvent pas. Ces unités qui n'ont pas encore abdicqué relancent le débat sur le contenu et la forme des projets sociaux, et par conséquent de la planification urbaine.

Les consommateurs se donneront peut-être des organisations comparables à celles des distributeurs de biens de consommation. Est-ce que ce sera pour exiger encore plus de produits de consommation? Les citoyens s'organiseront peut-être dans les quartiers pour présenter une force face aux grands promoteurs immobiliers. Est-ce que ce sera pour ériger d'autres Cités Concordia? Les travailleurs intellectuels se regrouperont peut-être en unités puissantes. Est-ce que ce sera pour proposer des voies d'intégration plus rapide à la société de consommation? Enfin, les hommes politiques ne pourront peut-être pas maintenir encore longtemps le statu quo institutionnel dont les caractéristiques majeures sont la dispersion des pouvoirs décisionnels et la prévision à courte vue. Et s'ils se rendent totalement, pourront-ils abandonner leur logique "politicienne" et endosser la logique économique-technocratique sans tenir compte des aspirations de ceux qui contestent cette logique et cette idéologie?

Les hommes politiques, comme les autres acteurs sociaux, ont un rôle circonscrit à jouer. Ils peuvent, comme les autres acteurs, le jouer en se fondant au milieu ambiant. Sans combattre. Ils peuvent aussi tenter de proposer un projet de rechange. Alors, le concept de planification urbaine aura quelque chance de retrouver son sens plein, à savoir celui de proposer un ensemble de moyens orientés vers la réalisation de buts ou de valeurs partagés par la communauté urbaine métropolitaine. Mais le contenu ne saurait plus, dans ces conditions, se satisfaire de n'importe quelle forme décisionnelle.

Si les hommes politiques se sentent eux aussi écrasés par le rouleau compresseur de la société de consommation et veulent vraiment proposer un projet

planificateur, la société devra les aider à mettre sur pied des mécanismes dans lesquels les divers consommateurs d'équipements collectifs auront une place de choix. Il faudra par-dessus tout que les hommes politiques et leurs conseillers cessent de loger du côté des solutions technocratiques ou mène la consultation populaire tous les quatre ans et considérée comme un poids insupportable.

Par contre, si le système métropolitain n'arrive pas à se réformer dans le sens d'une plus grande attention aux aspirations anti-technocratiques qui s'expriment aujourd'hui de plus en plus à l'occasion des projets de rénovation urbaine ou d'amélioration routière, les secteurs sociaux renieront, selon des modes dont on n'expérimente que les premières tentatives, un projet collectif à l'extérieur des voies entrouvertes présentement.

Une source de malentendu

Une des sources majeures du malaise urbain actuel repose sur un malentendu ou sur une fausse croyance: celle de penser qu'une structure décisionnelle est neutre. En fait, la forme de gouvernement métropolitain que l'on favorise encourage ou bloque l'expression des fins poursuivies par les acteurs sociaux, tout comme le contenu de la planification métropolitaine véhicule une vision intégrée des besoins et des objectifs de la communauté. Une structure technocratique et une structure de démocratie participative ne peuvent pas produire les mêmes résultats. En acceptant l'une ou l'autre, on accepte consciemment ou inconsciemment les produits qui en découlent.

Les combats qui se déroulent au cœur des métropoles contemporaines sont l'expression d'une prise de conscience de l'alternative et d'un éveil démocratique conséquent face aux invasions subtiles mais orchestrées de la politique technocratique.

La Caisse Populaire de Saint-Jacques
de MONTRÉAL
1255, rue Berri
MONTRÉAL 132

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-ENFANT-JÉSUS de MONTRÉAL
5036, boul. St-Laurent
Montréal 151
Tél.: 274-7513

La Caisse Populaire des Postiers de Montréal
715, rue Peel, Montréal 101
P. Qué.

LA SÉCURITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

CAISSE POPULAIRE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
745 est, rue Roy, — Montréal 132

LA CAISSE POPULAIRE DE MAISONNEUVE
4200, rue Adam
Montréal 403, Qué.

La Solidarité
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

Qui sème chez soi...
récolte pour soi

Tel qui sème ailleurs...
n'a pas meilleur

Thérien Frères
IMPRIMERIES - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
8125, BOUL. SAINT-LAURENT
MONTRÉAL (351), QUÉBEC
388-5781

Je suis entré au service du Journal LE DEVOIR le
24 décembre 1909 et j'ai participé à la mise en
page du 1er numéro paru le 10 janvier 1910.

Jules Thérien

Le Québec aura-t-il deux, trois, quatre ou cinq partis politiques?

par Gérard Bergeron

Au lendemain de l'enlèvement de James Cross, deux esprits aussi différents que Jean-Paul Desbiens et René Lévesque tiraient une conclusion exactement identique: chose certaine, le Québec ne sera désormais plus le même (La Presse et Le Journal de Montréal/Québec, le 7 octobre 1970). Puis a commencé l'escalade de l'horreur dans la disproportion même des événements: l'enlèvement de Pierre Laporte; l'insoutenable suspense collectif sur le sort de deux hommes ravalés à la condition d'otages pour le plus odieux des chantages; l'appel à l'armée pour appuyer trois policiers débordés, exténués et affolés dans un match, dissymétrique au point de n'avoir pas lieu, avec de minuscules forces de subversion; l'artillerie lourde juridico-morale du salut public sous le parapluie de la loi des mesures de guerre; le meurtre de Pierre Laporte dans des conditions laissant supposer une tentative désespérée de fuite; enfin, l'adoption de la loi Turner, dite d'ordre public, avec ses jolis principes de rétroactivité et de culpabilité par association.

A l'horreur à son comble lors de l'annonce du meurtre du ministre Laporte succéda le malaise épais de la peur diffuse, ambiguë, omniprésente. Il en resta encore quelque chose. Il en restera toujours quelque chose à cause de la possibilité d'une résurgence du terrorisme, ou de la simple croyance en cette possibilité. Et même, de la menace de l'application ordinaire des mesures extraordinaires de la loi de l'ordre public. C'est ainsi que deux poignées de terroristes ont tué jusqu'au principe de la liberté politique par des moyens qu'aucune cause ne saurait transcender. Sur-tout en une condition politique générale ne rendant ces moyens pas plus utiles que nécessaires. Internationaliser la cause de l'indépendance du Québec? C'est déjà fait: certain "samedi de la matraque" en octobre 1964 et un cri fameux du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal en juillet 1967 avaient déjà mondialisé l'aspiration d'un "Québec Libre".

Depuis "les événements d'octobre" tout le monde essaie de s'y retrouver, de s'ajuster à des conditions inédites et, pour certains, de se garer contre d'éventuelles retombées politiques. Ce n'est pas la peur généralisée, totalement inhibitive — n'exagérons rien! —: c'est la perception que la peur politique est désormais entrée dans les mœurs d'un des pays les plus libres au monde — ce qui n'est pas une exagération! Et l'on me demande de traiter de la "tendance au multipartisme permanent ou du retour au bipartisme"... En un moment où la grande question est: Où s'aligne Qui?, ce n'est certes pas le lieu de savantesses analyses sur un des thèmes préférés de politologues. Ce serait plutôt le temps, si l'on en avait les moyens d'information, de procéder à une typologie de nos terroristes selon le modèle du sociologue Jose Moreno, comme le proposait récemment mon collègue de l'u-

niversité de Toronto, James Eayrs ("Analysing terrorism", The Montreal Star, le 30 novembre 1970).

Si "rien ne sera plus comme avant", il est possible que le tableau de nos partis québécois en devienne radicalement changé d'autant qu'il était en cours de transformation récente. Pour l'instant, ce tableau m'apparaît plus brouillé que jamais. Tout peut se clarifier d'ici les 3½ ans qui nous séparent de l'élection de 1974, à moins que le cours des événements ne précipite une consultation populaire, peut-être sous la forme d'un référendum sur l'indépendance, qu'évoquaient hier encore MM. Bertrand et Marchand. Quelle était la position relative de nos partis québécois avant l'affaire Cross-Laporte? En ayant traité ailleurs (1) tout juste auparavant, je transcris ce texte, en référence duquel on peut tenter de mesurer le degré de brouillage actuel.

"Comme dans la pièce d'anti-théâtre de Pirandello. Six personnages en quête d'auteur, l'Union Nationale et le Parti Québécois sont en quête de leader. Et cela se passe dans une ambiance d'anti-politique, assez fréquente ces temps-ci sous nos climats..."

L'Union Nationale peut-elle fonder sur autre chose que son passé ses titres à durer? Une relance n'est pensable que si le parti peut faire la preuve d'une nouvelle utilité dans un paysage politique tout transformé, en grande partie, par sa carence. Grugée à droite par les Crédi-tistes, débordée à gauche par les Péquistes, l'Union Nationale ne doit être encore le parti de l'opposition officielle que par les capricieux sortilèges de notre alchimie électorale, plutôt neutre à son endroit alors qu'elle produisait des effets maléfiques pour le Parti Québécois et bénéfiques pour le Crédit Social. Entre ces deux partis, l'Union Nationale reste coincée. Le plus fort de nos tiers-partis, celui qui a le plus de passé, semble avoir moins d'avenir que les deux autres. Lequel sera le second parti dans un système dont le bipartisme paraît être la loi d'airain?

"Porteurs de nouveautés politiques, le Parti Québécois et le Crédit Social peuvent se maintenir comme tiers-partis à travers d'autres tourbillons électoraux. L'Union Nationale ne le peut pas. Depuis trente-cinq ans, elle était la seule équipe alternative au pouvoir quand elle ne l'occupait pas. Ne remplissant plus cette fonction avec l'évidence de naguère, elle risque de n'avoir pas de fonction du tout. Une règle de système semble déjà s'appliquer: un parti second (au pouvoir ou seul dans l'opposition), glissant au rang de tiers-parti, n'a qu'une chance très faible de remonter à son niveau de sécurité. Crise de leadership? Si l'on veut, mais plutôt effet que cause. Jamais le principe de l'existence de l'Union Nationale ne s'est posé tant qu'elle était "la seule équipe alternative au pouvoir".

"Les Libéraux profitent de cette situation inédite de notre politique où il n'y a pas de second parti, mais trois tiers-partis. La conjoncture depuis le 29 avril ne semble pas plus favoriser l'Union Nationale que la règle de système que je viens d'évoquer. Bien sûr qu'il est encore trop tôt pour tenir hors de la course ce qui reste de l'ancienne machine duplessiste, pour l'instant enlisée dans la rigole que sa maladroite astuce de hâter l'élection avait commencé à creuser. Mais ce parti ne connaît pas une crise de leadership de même nature que celle des Libéraux après la défaite de 1966, ou que celle que les

Conservateurs fédéraux commencent à connaître. Ce qu'on appelle sa "crise idéologique" est d'abord le reflet du jeu du système où le parti n'est plus l'autre joueur, unique ou clairement désigné. Il lui reste à se changer à défaut de pouvoir changer la nouvelle règle du jeu. Se changer suffisamment, c'est au risque d'éclater. Insuffisamment, il est déjà doublé par les Péquistes et Crédi-tistes.

"Dans des conditions normales, c'est-à-dire de bipartisme, il faut que le leader d'un parti au pouvoir ait un tempérament de dompteur et celui d'un parti dans l'opposition, l'âme d'un pirate. Dans les conditions actuelles, le successeur de M. Bertrand devra plutôt avoir l'instinct du braconnier pour chasser sur les domaines interdits de l'indépendantisme et du créditisme. Mais ne sera-ce pas là confirmer l'ambiguïté dont le parti déclare vouloir sortir?"

"La suite de l'analyse, c'est en termes de candidats possibles au leadership de M. Bertrand qu'il faudrait pouvoir la mener. C'est trop tôt. Le point de départ de l'analyse du Parti Québécois, c'est tout au contraire la personnalité de René Lévesque. Non pas un parti qui s'est donné un leader mais un homme politique, du type individualiste forcené, s'est trouvé à devoir se donner un parti. D'où l'importance de sa conférence de presse du mois d'août, lorsqu'il a mis en question sa "rentabilité". Cet homme n'est pas que rentabilité, mais il est la rentabilité même. Il a rendu pensable, estimable le principe de la souveraineté-association; il a officialisé l'idée de l'indépendance; il a rendu structuré et vivace un tiers-parti, désormais aussi fort que sa "rentabilité". Pourquoi son doute personnel?"

"Bien sûr des raisons personnelles. L'homme est fatigué jusqu'au surmenage prolongé. Lui qui n'a jamais eu de patron doit être le patron, agissant à rebours de son tempérament. En outre, il a toujours été l'homme qui cherche, même s'il cherche en fonçant. Comme tous ceux qui cherchent, il doute... mais il est entouré de gens qui ont trouvé, de moins sans avoir cherché comme lui. Et un leader qui doute... Mais son doute a encore rapport au système, ou à deux systèmes.

"Au système électoral, qui a amené la force parlementaire d'un parti, mais surtout au système social-ethnique du Québec. Même si on a pu lui reprocher pas mal de fling flang verbal, cet idéaliste est avant tout profondément démocrate. Et ce sera sa grandeur de tenter démocratiquement l'indépendance. Mais cela suppose que le jeu démocratique soit possible, qu'il puisse continuer à l'affirmer devant celles de ses troupes qui nourrissent l'appétit de l'indépendance par des instincts suicidaires inconscients.

Cela suppose aussi que les anglophones du Québec soient "dans le coup". Or, ils ont dit non le 29 avril; et tout le monde devait s'y attendre. Lui pense l'indépendance et association; beaucoup de ceux qui l'entourent pensent et disent: "Après nous (Indépendants) le déluge...". On s'occupera de l'Association après. Lui pense que l'Indépendance sans l'Association est une catastrophe. D'où sa hargne contre l'Establishment anglophone et M. Roberts. Les Québécois anglophones sont la caution d'une indépendance avec Association. Or, M. Roberts a dit que l'Ontario n'y consentirait jamais à l'Association. M. Lévesque croit que M. Roberts livrait le fond de sa pensée, qu'il n'est pas une donnée négligeable. D'où son profond malaise que M. Lévesque qualifiait de "politico-moral".

Dans son parti, on ne retient pas M. Bertrand; mais dans le sien on s'agrippe aux basques de M. Lévesque. Dans les deux cas, ces leaders responsables craignent l'aventure, le premier quand il partira, le second s'il reste. Mais si M. Lévesque partait, l'aventure risque de devenir débridée.

Il est possible que l'Union Nationale soit promise à une existence symbolique qui est une forme de mort lente. Ou qu'elle éclate en trois tronçons: du côté de l'option fédéraliste des Libéraux, de celui de l'Option Québec, du côté de ceux qui vont se retirer du circuit politique devant cet impossible choix. Ou qu'elle ait une faculté de rebondissement encore inconnue: comment sous-estimer la classe politique des organisateurs unionistes qui ont réussi ce chef-d'oeuvre de tactique électorale d'avoir enlevé, comté par comté, la victoire de 1966? Il se peut que le Crédit Social n'ait qu'un avenir limité. Mais il n'est pas sûr qu'en leur fervente improvisation les Crédi-tistes aient fait leur plein de "votes négatifs" le 29 avril. Ce parti aura eu au provincial comme au fédéral l'utilité de convoquer des inquiétudes qui ne peuvent s'exprimer autrement. Or, comme les leaders de l'U.N. et du P.Q. étalent leur angoisse...

"Il est des doutes plus nobles que de fausses certitudes, même s'ils s'expriment dans un langage bougon et dépressif. Les doutes de MM. Bertrand et Lévesque rejoignent l'inquiétude profonde d'un Québec à l'attente d'un destin vivable pour avoir chance d'être meilleur ensuite. Comme chefs du parti, ils craignent peut-être de voir s'élever le monstre du marais des trois oppositions."

Le "monstre" qui s'est élevé n'était pas du tout celui auquel on pouvait penser. Il avait le groin du sanglier qui charge à tort et à travers comme lorsqu'il se sent trahi. Mais était-il strictement imprévisible? Avec le résultat de la consultation du 29 avril, défranchissant tellement de votes indépendantistes, on pouvait craindre que les extrémistes nous préparent a long hot summer. Nous l'eûmes à l'époque de l'été des Indiens sous un ciel d'une luminosité éclatante de début d'octobre. (Au tout début du Manifeste du FLQ, il était fait allusion au scrutin du 29 avril, à la défaite du PQ et de son chef, qu'on citait).

Des trois partis d'opposition, l'Union nationale fut le moins loquace, le plus réservé. A croire, après l'enlèvement de M. Cross et ce dimanche matin suivant la nuit atroce de la découverte du cadavre de Pierre Laporte, que le parti n'avait qu'un porte-parole officieux, M. Jean-Noël Tremblay... M. Bertrand s'en est expliqué avec dignité après la tourmente. Il aurait pu avoir à vivre le calvaire moral de M. Bourassa. Plus récemment, M. Bertrand s'appliquait, en un pep-talk, à ranimer ses troupes décimées. La parenthèse fermée des "événements d'octobre", c'est le 29 avril qui fut leur traitement de choc. En sont-elles remises? Le problème du leadership reste majeur. M. Jean-Guy Cardinal, qui semblait avoir la succession en main, n'a plus foi en la sécurité du bateau qu'il aurait pu commander. Manifestement, il explore certaines eaux plus aventureuses au cas où... Il avoue son indécision. M. Mario Beaulieu a lancé la seule idée nouvelle, qui semble a priori folle et dont il s'efforce — le petit livre de l'économiste Rodrigue Tremblay arrivant à point nommé — de présenter comme sage: celle d'un Marché commun Québec-Etats-Unis. Ni folle ni sage, l'idée mérite considération; mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle soulève de plus nombreux et énormes problèmes que ceux auxquels elle prétend répondre. De toute façon, c'est un étendard presque trop flamboyant dans une course au leadership d'un parti qui n'a jamais fait une forte consommation d'idées novatrices. MM. Masse et Loubier ont déjà annoncé leur candidature, en attendant que M. Jean-Noël Tremblay en fasse autant. Rien à dire de particulier, si ce n'est qu'ils ne se voient d'avenir politique que dans le futur aléatoire de l'Union nationale.

A cet égard, qu'ajouter à ce que j'en disais plus haut? Le sort de l'Union nationale dépend de la vitalité intrinsèque des deux autres tiers-partis. Ce

parti est celui des quatre qui a le moins été touché par les événements d'octobre; mais ce n'est pas une garantie de pérennité, à moins que...

A moins que... la grande inconnue individuelle de notre politique québécoise rentre en force: M. Claude Wagner. De retour sur les bancs de la magistrature par la bonne grâce de l'Union nationale, il nourrit son "complexe de Colombey". Devant les Libéraux qui lui préférèrent M. Bourassa, il avait clamé: "Wagner en 1970 ou Lévesque en 1975". Il y a quelques semaines, il déclarait à M. Nelson Labrie du Soleil (le 9 décembre, 1970): "Que je sois juge, citoyen, député, je suis toujours le même homme, toujours concerné, toujours disponible à ce que peuvent me demander mes concitoyens... Lorsque la population souveraine décide qu'elle veut telle chose, l'homme public doit, lui, dire: je suis disponible". Qui sera le premier preneur de cette "disponibilité"? L'Union Nationale en quête d'un leader ou les Crédi-tistes tout fiers de "leur Camil", comme lui l'est de lui-même? Déjà, des Crédi-tistes lorgnaient du côté de M. Wagner après que les Libéraux l'eussent laissé pour compte. Et c'était une hypothèse quand même moins farfelue que l'imposition in extremis et abracadabrante de M. Yvon Dupuis par M. Caouette lui-même! Mais le poste à la direction des Crédi-tistes est occupé et des chroniqueurs ont eu l'élégance de dire que le leader crédi-tiste avait été une heureuse surprise à l'Assemblée nationale — compte tenu de ce à quoi on pouvait s'attendre! C'est un autre bon point pour M. Samson de ne s'être pas livré, lors des événements d'octobre, à des déclarations en forme de "peloton d'exécution" comme en commit son "pere politique", M. Caouette. Mais comme "Real" semble malade, qu'on parle déjà de sa succession, le jeune "Camil" aurait peut-être toutes ses chances sur la grande scène fédérale. Quoi qu'il en soit, à défaut du parti libéral (sans écroulement de M. Bourassa), M. Wagner consentirait à être l'objet du troc dont M. Cournoyer passant aux Libéraux était le premier échange et se laisserait faire douce violence pour être le "gros candidat" à la succession de M. Bertrand. Et, à défaut du leadership des Libéraux ou de l'Union nationale, dans cette superurgence de Law and Order, la "disponibilité" de M. Wagner ne lui ferait peut-être pas dédaigner la direction des Crédi-tistes dont la wagnerisation est passablement avancée.

Je sais bien, je spéculerai... mais c'est mon sujet. La disponibilité bilatérale, mais non ambivalente, de M. Wagner permettrait une relance de l'Union nationale en une version duplessiste seconde période; ou encore, à la tête des crédi-tistes wagnériens, ce parti pourrait devenir une formidable machine avec l'apport de tout ce qui décrochait de l'Union nationale si celle-ci ne survivait que de façon symbolique et sans fort leadership. Ce n'était pas ce résultat que les auteurs du manifeste du FLQ visaient... Mais les terroristes nous auront mis devant cette éventualité, désormais pensable (2).

Pendant la crise prolongée, je n'ai jamais réussi à déterminer à quel destin politique individuel les ravisseurs de MM. Cross et Laporte ont fait le plus de tort: à M. Lévesque ou à M. Bourassa. L'un et l'autre, en leur rôle diamétral, ont été les visages les plus humains de cette effroyable tragédie. Des proches de M. Lévesque nous assurent qu'il connaît un regain de vitalité. Il ne jongle plus avec ses doutes, ne s'interroge plus sur sa "rentabilité": "les événements" ont rechargé ses "batteries". Plus que jamais s'il partait, l'aventure indépendantiste deviendrait débridée. Il faut qu'elle reste canalisée par les voies démocratiques du parti québécois et avec l'actuel leader, tant qu'il sera irremplaçable. De ce point de vue, quelle que soit son opinion politique, on doit reconnaître que, dans le prévisible, il est aussi indispensable que M. Bourassa à Québec et M. Trudeau à Ottawa. Cela peut aussi se dire: que ce dernier n'abuse pas de ses pouvoirs extraordinaires et que le premier ministre québécois préconise une véritable réforme du régime électoral. Par-delà le fling flang verbal, M. Lévesque reste un indispensable défenseur de l'ordre dé-

mocratique: ce devrait être suffisant pour que nos deux premiers ministres reconnaissent l'utilité, au moins actuelle, de ce loyal adversaire, même se radicalisant. Des journalistes qui ont observé la dizaine de congrès régionaux du PQ rapportent qu'à l'hébertude, puis à la peur qu'a suivi certain flottement, succède une période de ressaisie des Péquistes. Ils récupéreraient assez vite du coup d'assommoir que les gens du FLQ leur avaient asséné. A la suite de ces congrès qui ont permis de préciser la ligne socio-économique du programme, M. Lévesque confiait: "Il n'y a pas eu de virage à droite. Pourquoi y en aurait-il eu? Nous étions déjà fort modérés". Ne remplira-t-il que cette fonction indispensable d'une gauche sociale aux Libéraux que le PQ vaudrait d'exister. Son existence même fait la preuve que l'indépendantisme n'égale pas strictement rapt, explosions, coups de main, pagaille généralisée.

M. Bourassa nous a avertis que nous aurions à nous habituer au terrorisme. Je crains qu'il ait raison; mais, comme il faut être optimiste, je crois que "ça ne recommencera plus". Sa part immédiate, peut-être décisive, c'est la réforme du système électoral. L'hiver sera dur et c'est devenu presque aussi urgent que de s'approcher le plus possible des 100.000 emplois. Cet homme a connu, avec les proches de Pierre Laporte, le plus affreux des cauchemars éveillé. Il voulait sincèrement sauver la vie de son collègue bras droit et opposant de naguère au leadership. Avec un cabinet divisé, un ministre de la justice plus près de la "ligne dure" du gouvernement d'en haut et de celui d'en bas, il a fait le maximum humainement possible. Nous comprenons son insistance, quoiqu'elle soit en train de devenir suspecte, sur l'unité de son cabinet pendant la crise. Le seul homme qui sorte vraiment grandi de cette période troublée est M. Castonguay: sa constance à continuer à régler "son" problème des médecins lui avait déjà valu une profonde considération. Un seul discours après la tourmente a donné la preuve que, non seulement il n'avait pas perdu les pédales, mais encore qu'il était capable de situer l'épisode tragique dans le contexte plus large de l'avant et surtout de l'après pour qu'il n'y ait plus d'alibi socio-économique à de telles horreurs.

Passons vite sur la menace du "gouvernement parallèle" que les historiens politiques de l'avenir qualifieront peut-être de "canular politique" du siècle. C'est déjà suffisant qu'on ait pu se rendre compte qu'un Etat, devant un coup dur et absurdement dissymétrique, c'est une poignée de personnes qui se consultent au téléphone en plein déchirement; ce sont des législateurs absents et dont on ne peut se passer; ce sont des fonctionnaires qui ne peuvent justement plus "fonctionner"; c'est une police surmenée et aux abois; c'est une armée qu'on appelle pour jouer le rôle de la police. Comme "le Roi nu", l'Etat nu, c'est à la fois beaucoup et peu de monde... Et ce n'est guère beau à voir.

Le seul élément qui décomprime un peu la situation opprimée qui se prolonge, c'est que M. Cross ait finalement eu la vie sauve. Ça ne prouve que ceci: que les gens du FLQ ne tuent pas nécessairement.

La "leçon"? — Nous allons être terriblement entre nous, Québécois, pour décider bientôt quelle demeure politique nous voulons habiter avant d'en notifier la décision à ceux d'ailleurs.

Mais elle ne nous dit pas si deux, trois, quatre ou cinq partis politiques trouveront logement. C'est trop tôt pour voir.

(1) Dans Le Magazine MacLean de novembre 1970. Le passage qui suit les astérisques ("Comme dans..." jusqu'aux astérisques suivants ("... des trois oppositions") est la transcription de cet article: "Deux partis en quête de leaders", sous la rubrique AU RISQUE D'ETRE D'ACCORD.

(2) Au moment de livrer cet article au Devoir, je prends connaissance de la déclaration du juge Wagner du 10 décembre, qu'il qualifie de "claire" et qui est un petit chef-d'oeuvre d'ambiguïté. Manifestement, il se réserve et voudrait qu'on ne l'oublie pas...

Avocat d'un rassemblement des forces démocratiques sous l'égide du parti libéral au temps de Duplessis, Gérard Bergeron se fit remarquer des lecteurs du Devoir par une série d'analyses publiées sous le pseudonyme d'Isocrate. Depuis ce temps, il a publié de nombreux ouvrages dont une thèse monumentale de doctorat à Paris sous le titre "Le fonctionnement de l'Etat". Depuis de nombreuses années, M. Bergeron est professeur au département de science politique de l'université Laval.

L'ESSENTIEL D'ABORD... Alliance mutuelle-vie
COMPAGNIE MODERNE, PUISSANTE, PROGRESSIVE

Indifférent aux promesses
et aux menaces

Le Devoir a toujours servi la liberté en temps de crise

par Paul Sauriol

Les attitudes du Devoir depuis sa fondation, les questions politiques, économiques et sociales qu'il a maintenues devant l'opinion, à la fois sur le plan de l'information et par ses articles éditoriaux, indiquent une continuité, une fidélité aux objectifs que se proposait en 1910 Henri Bourassa. Les problèmes ont évidemment évolué, les options ont dû changer, parfois de façon radicale, selon les circonstances, car notre société s'est profondément transformée; mais les mêmes buts fondamentaux sont demeurés au cœur des préoccupations des équipes qui se sont succédé depuis six décennies dans la publication de notre journal.

C'est principalement dans les périodes de crise que l'indépendance du Devoir s'est manifestée, que ce journal a su exercer une influence marquée, en dépit de la faiblesse de ses moyens matériels, de son tirage modeste, de ses difficultés financières presque constantes. Cela a été possible grâce au soutien de nos lecteurs à toutes les étapes, et aussi parce que les attitudes du Devoir correspondaient dans ces moments difficiles au sentiment d'une large partie de la collectivité canadienne-française.

L'attitude du Devoir dans les plus graves de ces crises montre aussi que notre journal a toujours été indépendant des partis politiques, qu'il les a combattus à tour de rôle chaque fois qu'il jugeait qu'un gouvernement suivait une politique contraire aux droits et aux exigences légitimes du Canada français.

La marine de guerre de Laurier

Au moment de la fondation du Devoir, la question qui domine la politique fédérale est la création d'une force navale qui, selon le mot de Fielding, serait "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre." Le mouvement nationaliste est déjà vigoureux et Henri Bourassa a livré plusieurs luttes contre l'impérialisme. Sur cette question, Le Devoir et son directeur doivent affronter les deux partis politiques; ils dénoncent la politique de Laurier qui veut créer une force navale canadienne pour aider la marine anglaise, et aussi l'attitude de Borden qui voudrait que le Canada offre deux "dreadnoughts" à l'Angleterre.

L'opposition à cette politique au parlement canadien est assez faible, et la loi de la marine de guerre est votée à une forte majorité. Une campagne d'opinion, soutenue par Le Devoir, s'organise alors contre cette politique, et fait tant de progrès dans le Québec que Laurier décide de contre-attaquer en déclenchant une élection partielle dans Drummond-Arthabaska. Bourassa relève le défi, et le 3 novembre c'est un libéral choisi comme candidat nationaliste qui remporte la victoire contre le candidat libéral officiel.

L'élection générale de 1911 devait entraîner la défaite de Laurier, dont le

programme comportait en plus de sa politique navale, un projet de réciprocité tarifaire avec les États-Unis. Le Devoir combattait le gouvernement au nom des intérêts du Canada qu'il ne voulait voir sacrifier ni aux Américains ni à l'Empire.

Bourassa écrivait: "Parce que Le Devoir est indépendant et que son directeur est libre, ils appuieront aux prochaines élections M. Monk et tous les candidats libéraux, conservateurs ou nationalistes, réciprocistes ou antiréciprocistes, qui ne se laisseront aveugler ni par les promesses trompeuses du gouvernement Laurier, ni par l'or de M. Sifton et de sir Hugh Graham, mais qui seront des candidats du peuple, pour la défense des droits du Canada tout entier contre les entreprises de tous ceux qui veulent nous faire sacrifier notre autonomie, soit à l'or des Américains, soit aux titres que le gouvernement britannique peut offrir à nos hommes publics."

La conscription de Borden

En 1914, le Canada était entré en guerre au nom de la solidarité impériale des pays britanniques; le gouvernement Borden accentuait la participation du pays à la guerre, et au début de 1917 des rumeurs commencèrent à circuler sur le recours à la conscription militaire. Le projet de loi présenté à ce sujet le 18 mai, fut adopté le 24 juillet aux Communes après de longs débats, et ratifié par le Sénat le 8 août. Cette mesure a provoqué au Québec une vigoureuse opposition qui, à certains moments, s'est manifestée de façon violente.

Le Devoir, qui avait combattu la politique de Laurier en 1911, s'opposait à la conscription du régime Borden; Henri Bourassa voyait dans notre participation à la guerre et dans la conscription, un prolongement de l'impérialisme, qu'il avait combattu lors de l'expédition des volontaires canadiens pour la guerre sud-africaine. En même temps qu'il faisait voter la conscription, Borden préparait son gouvernement d'union en vue des élections de l'automne 1917. Plusieurs anciens ministres anglophones de Laurier se joignirent à Borden tandis que des conservateurs canadiens-français passaient dans l'opposition. La situation était si tendue que le premier ministre du Québec, Lomer Gouin, déclarait que si les élections ne venaient pas bientôt, il serait temps de voir un Cromwell se lever au Canada; et Armand Lavergne invitait Gouin à demander le respect ou la rupture du pacte de 1867 pour tuer la conscription.

Durant cette période agitée, Le Devoir, sous la signature de son directeur, affirme que le Canada ne pourra continuer d'exister qu'à la condition "de rester fidèle au concept des Pères de la Confédération: la libre et volontaire association de deux peuples jouissant de droits égaux en toutes matières".

D'autre part, Henri Bourassa dénonce la violence, mais aussi ceux qui ont préparé le terrain aux désordres: "Nos pires ennemis, ce sont les endormeurs et les émeutiers. Les premiers se sont appliqués systématiquement à boucher les yeux et les oreilles du peuple, à lui prêcher un servilisme abject et un loyalisme outrancier, à lui enseigner des devoirs nouveaux et imaginaires envers la France et l'Angleterre, tout en lui cachant avec soin les conséquences rigoureuses de ces fausses doctrines. Les seconds s'efforcent maintenant de démontrer au peuple qu'il peut et qu'il doit échapper à ces conséquences par l'émeute, le meurtre et les déprédations matérielles. Et le pauvre peuple semble aussi prêt à se laisser aveugler par les uns, qu'il s'est laissé duper par les autres."

Aux élections fédérales de 1917, Le Devoir dénonce dans le cabinet d'union de Borden, "la coalition des appétits les plus sordides, des tendances les plus détestables". La politique unioniste est dans cette campagne le "mal absolu", tandis que la politique de Laurier est "le moindre mal ou le bien relatif". L'élection porte principalement sur la conscription. Au Québec, 62 libéraux sont élus et le gouvernement unioniste ne fait élire que trois députés anglophones, mais Borden est reporté au pouvoir.

Une autre crise devait survenir vingt-cinq ans plus tard au sujet de la conscription durant la deuxième guerre mondiale. A la session spéciale du Parlement, au début de septembre 1939, le gouvernement avait obtenu l'appui des députés libéraux du Québec à sa politique de participation du Canada à la guerre contre l'Allemagne en promettant solennellement qu'il n'imposerait jamais la conscription pour service militaire outre-mer. Les ministres Lapointe, Cardin et Rinfret avaient répété cet engagement à maintes reprises. Aux élections fédérales de mars 1940, Georges Pelletier, alors directeur du Devoir, n'avait indiqué aucune préférence entre les deux partis qui avaient approuvé la participation du Canada à la guerre.

En 1942, les libéraux qui avaient gagné plusieurs élections dans le Québec, en dénonçant la conscription de Borden, déclaraient à leur tour d'imposer la conscription malgré les promesses de 1939. Le Devoir, qui s'était opposé à la participation du Canada à la deuxième guerre mondiale, a livré en 1942, contre la conscription, l'une de ses luttes les plus importantes. La population du Québec était opposée à cette mesure comme elle l'avait été en 1917, mais les deux grands partis politiques étaient d'accord pour réclamer un vote affirmatif au plébiscite.

Le gouvernement King avait promis de ne pas imposer la conscription, et voulait se faire relever de cet engagement par un plébiscite. La promesse avait été faite au Québec, mais tout le Canada était invité à dégager le gouvernement fédéral de sa promesse.

C'est autour du Devoir que se forme alors un mouvement pour appuyer un vote négatif au plébiscite: la Ligue pour la défense du Canada. Le président de cette organisation est le docteur Jean-Baptiste Prince, depuis longtemps président des Amis du Devoir et qui sera plus tard président du conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire Limitée, la société éditrice du Devoir. Le secrétaire de la Ligue est André Laurendeau, qui sera par la suite rédacteur en chef de notre journal; parmi les principaux animateurs de la Ligue on trouve Henri Bourassa, qui est sorti de sa retraite pour se combattre, Georges Pelletier, alors directeur du journal, et Gérard Filion qui sera le troisième directeur du Devoir.

Au Parlement fédéral, Maxime Raymond dirige la résistance au projet de loi du plébiscite dont l'étude dure plus d'un mois. Il dénonce l'attitude du gouvernement comme un bris du pacte de 1939 et demande si l'on veut préparer le cercueil de la Confédération. Treize députés canadiens-français votent contre l'adresse et contre le projet de loi lui-même. Au Parlement provincial, René Chaloult présente une motion pour inviter la population du Québec à voter "non", mais la majorité libérale rejette cette motion par un vote de 55 à 12. Le premier ministre Godbout laisse entendre qu'il votera "oui", mais son attitude

reste ambiguë, et on dira ironiquement qu'il vote "non".

La Ligue a tenu de nombreuses assemblées à travers la province pour combattre la politique de conscription du gouvernement King; elle a eu recours à la radio, même si on lui a refusé l'usage des postes de Radio-Canada. Le plébiscite du 27 avril 1942 a donné une majorité affirmative dans l'ensemble du Canada, tandis que les votes "non" représentaient 36 pour cent du total. Mais l'engagement de ne pas imposer la conscription avait été pris envers le Québec et dans notre province le vote "non" atteignait 71 pour cent; cette majorité aurait été encore plus forte sans le vote de Montréal.

Le Devoir a joué un rôle majeur dans cette campagne du plébiscite; mais la population du Québec, qui avait manifesté son opposition formelle à la conscription, n'a pas tenu rigueur à King de son manque d'un engagement solennel; aux élections de juin 1945, Le Devoir appuyait chaleureusement le Bloc populaire que Maxime Raymond avait fondé, mais ce parti ne fit élire que deux députés.

Le brigandage de 1911

Dans le domaine de la politique provinciale, Le Devoir a aussi livré des luttes mémorables et nombreuses. L'on pourrait commencer par l'opposition des 1912, au gouvernement Gouin, à cause, entre autres choses, de sa complaisance envers les "trusts" et notamment à l'égard de la *Montreal Tramways*. Des enquêtes tenues durant les années 1930 et ensuite à la veille de la municipalisation du tramway, ont démontré que les Montréalais ont payé cher et longtemps, les abus qui remontent à 1911.

On a établi que le mouillage du capital de la Compagnie des tramways de Montréal en 1911 représentait une somme de l'ordre de \$14 millions. La législature provinciale a appuyé ces manœuvres. Bien plus, en 1918, Québec a imposé à Montréal un contrat basé sur cette surcapitalisation, qui garantissait un rendement de 6 pour cent d'intérêt sur ce capital mouillé, et cela au profit d'une entreprise privée qui exploitait un service public jouissant d'une situation de monopole. Au moment de la municipalisation du service, une commission d'enquête a établi que le brigandage de 1911 représentait alors une somme de \$29 millions que les Montréalais avaient payée en trop.

Malgré cette campagne du Devoir et le dossier chargé du régime Gouin, le gouvernement libéral fut réélu, et l'une des causes de la défaite de l'opposition fut l'hostilité des électeurs à la politique de Borden dont Mathias Tellier s'était pourtant désolidarisé. Le gouvernement Gouin devait être réélu en 1916, encore par réaction à la politique fédérale, et de nouveau en 1919, au moment où les libéraux commençaient leur série de victoires au Québec en dénonçant la conscription de Borden.

La fin du régime Taschereau

Lors de l'élection provinciale de 1912, Henri Bourassa écrivait: "... toute l'histoire du Canada et celle des autres pays constitutionnels démontrent qu'il est dangereux de laisser les mêmes partis et les mêmes hommes trop longtemps au pouvoir".

Il n'est donc pas étonnant que les abus que Le Devoir avait dénoncés sous les gouvernements dirigés par Gouin aient continué et se soient amplifiés sous son successeur, Alexandre Taschereau.

Le Devoir continua la lutte, notamment au sujet de l'affaire Roberts en 1923, de l'inondation illégale des terres riveraines du lac Saint-Jean en 1927, et de la loi Dillon après les élections de 1931. Mais les élections de 1935 et 1936 devaient mettre fin à ce régime libéral de 38 ans, et Le Devoir prit une part importante à ces deux campagnes.

En 1936, la corruption avait atteint un tel degré qu'une aile du parti libéral s'était révoltée contre le gouvernement et avait entrepris une campagne d'opinion sous le nom de l'Action libérale nationale. Ce groupe dirigé par Paul Gouin se présentait comme le véritable parti libéral et dénonçait le gouvernement comme un "family compact" et un

clan des trusts.

Taschereau sentait le danger, car au poids des abus s'ajoutait le mécontentement populaire issu de la crise économique qui était alors à son plus creux; il laissa passer les élections fédérales d'octobre, où les libéraux renversèrent le gouvernement Bennett, et déclenchèrent les élections provinciales en novembre. Une semaine après la dissolution des chambres, Duplessis, devenu chef du parti conservateur, et Gouin annoncèrent l'alliance des deux groupes contre Taschereau; Le Devoir se prononça tout de suite pour cette coalition de l'Union nationale.

L'un des abus les plus vigoureusement dénoncés durant cette campagne, notamment par Le Devoir, fut le sabotage des listes électorales par les amis du gouvernement; les cas de défranchisation systématique étaient signalés en détail dans notre journal. A un orateur libéral qui protestait contre le tumulte qui avait accompagné l'assemblée du parti libéral au marché Saint-Jacques (on avait dû interrompre la réunion à 11 heures 15 alors que la diffusion des discours par radio était prévue jusqu'à minuit), Omer Héroux répondait que si la foule avait crié: "A bas les voleurs d'élections!" c'était à cause de la loi Dillon, par laquelle on avait supprimé des contestations d'élections.

L'élection du 25 novembre maintint Taschereau au pouvoir, mais il n'avait plus que six voix de majorité au lieu de 68 en 1931. Plusieurs journaux de Montréal avaient appuyé à fond le gouvernement; Omer Héroux soulignait l'importance des résultats obtenus par une coalition peu homogène formée à la veille du vote, qui n'avait pas les ressources matérielles nécessaires à une publicité étendue, et qui devait affronter une formidable machine électorale.

Le régime Taschereau était mortellement atteint; les recomptages judiciaires révélèrent des fraudes électorales flagrantes, notamment dans les comtés de Saint-Laurent et Mercier; les actes de violence lors de l'élection avaient été si nombreux que notre journal put en alimenter une chronique régulière pendant près de deux mois. Durant la session orageuse qui suivit, l'opposition convoqua le comité des comptes publics qui n'avait pas siégé depuis longtemps. Cette enquête révéla des abus graves; Le Devoir publiait là-dessus des comptes rendus élaborés et comme durant toutes les périodes de crise, notre tirage atteignit un niveau relativement élevé.

Pour mettre un terme à l'écrasante enquête du comité des comptes publics, Taschereau donna sa démission le 11 juin en désignant Adélard Godbout comme son successeur. Durant la campagne électorale de 1936, Godbout prétendait diriger un gouvernement nouveau et déclarait: "Je travaille pour l'avenir et je ne suis pas un homme du passé"; mais Georges Pelletier ripostait: "Le passé de ces ministres est trop présent pour qu'on aille leur confier l'avenir", et il rappelait que Godbout lui-même avait appuyé la loi Dillon.

L'Union Nationale fut portée au pouvoir après deux campagnes électorales durant lesquelles Le Devoir lui avait accordé son entier appui; mais dès après le vote, le 20 août 1936, Omer Héroux réaffirma l'indépendance du journal: "Ceux qui s'imaginent que nous aspirons au rôle d'organe officiel ou officieux d'un gouvernement quelconque nous prétendent de trop modestes ambitions! L'ancien régime, grâce à un très habile emploi des fonds publics, à la distribution savante des travaux d'imprimerie et d'une excessive publicité, s'était bâti une sorte de trust de la presse. Nous voulons — et c'est déjà fait pour une bonne part — en face de tous les gouvernements, fédéraux, provinciaux et municipaux, constituer une presse libre, très puissante, qui ne sera systématiquement hostile à personne, mais avec laquelle tous devront compter. Il dépend du public que l'action de cette presse soit de plus en plus étendue, de plus en plus forte."

Cet article conserve une grande actualité, non seulement parce que Le Devoir a continué à donner des preuves nombreuses de son indépendance, mais aussi parce que la liberté de la presse demeure un problème d'aujourd'hui, qu'a souligné tout récemment le rapport Davey.

L'ère Duplessis

Maurice Duplessis déçut bientôt les espoirs qu'on avait fondés sur l'Union nationale, en reniant ses promesses et en évinçant ses associés de l'ALN; cela contribua à sa défaite en 1939. Le gouvernement Godbout ne fit pas que du mal, mais sa servilité à l'égard d'Ottawa laissa notre province sans défense durant la guerre et notamment dans la crise de la conscription; il était complètement discrédité en 1944 et sa défaite était inévitable. Le Devoir appuya alors le Bloc populaire, dont le chef provincial était André Laurendeau, mais ce parti ne remporta que quatre sièges à la législature; notre régime électoral fut la cause de cet échec, et le phénomène s'est renouvelé en avril 1970.

L'Union nationale reprit le pouvoir et Maurice Duplessis s'avéra bientôt un disciple de Taschereau; le patronage reprit de plus belle ainsi que l'alliance avec les grands intérêts. Toutefois, aux élections de 1948 et de 1952, Le Devoir jugea nécessaire d'appuyer ce gouvernement comme un moindre mal parce qu'il opposait une résistance à la politique centralisatrice d'Ottawa. Cette défense de l'autonomie provinciale était trop négative, mais c'était tout de même préférable au retour d'une équipe libérale provinciale qui aurait répété les abandons constitutionnels de Godbout.

En 1956, le régime Duplessis était parvenu à s'assurer sur toute la province une domination analogue à celle de la fin du régime Taschereau. Il n'était plus possible pour Le Devoir d'appuyer ce gouvernement, même comme un moindre mal. Notre journal devint alors le point de ralliement des éléments d'opposition, l'une des rares voix qui s'élevaient contre un système dictatorial. On aurait pu répéter alors, à propos de l'ensemble de la presse, ce qu'Omer Héroux écrivait en 1936 dans l'article cité plus haut. La crainte paralysait beaucoup de gens. Notre journal ne recula pas devant sa mission difficile, et la révélation du scandale du gaz naturel, dans Le Devoir, fut probablement le premier ébranlement sérieux du système de patronage et de dictature qui devait crouler en 1960.

La rançon de la liberté

Ce résumé ne donne qu'une idée bien sommaire des luttes que Le Devoir a livrées depuis soixante ans; il suffit cependant à montrer que notre journal est demeuré indépendant et libre depuis sa formation, qu'il a dénoncé les excès des gouvernements de divers partis, qu'il a combattu les politiques qui lui paraissaient contraires aux intérêts majeurs des Canadiens français et du Québec.

Ce rôle de "chien de garde" n'a pas été facile. A maintes reprises, les attitudes du journal ont déplu à une partie des lecteurs et les vagues de débâtonnements ont souvent affaibli un tirage qui n'a jamais été élevé. D'autre part, comme les gouvernements ont le bras long, maints hommes d'affaires n'osaient pas annoncer dans un journal qui combattait la puissance politique du jour, car ils craignaient de déplaire à des gouvernants dont ils attendaient des contrats ou d'autres faveurs. Cela se vérifie encore aujourd'hui. Ajoutons toutefois que les périodes de crises sont pour Le Devoir non seulement l'occasion d'augmenter son tirage, mais de renouveler et de rajeunir sa clientèle.

La survie du Devoir, à travers les difficultés qu'il a traversées, a été une aventure assez extraordinaire. Par contre, si notre journal n'était pas demeuré indépendant, il aurait probablement disparu, car sur le seul plan de la rentabilité, dans le contexte des entreprises de presse d'aujourd'hui, on peut douter qu'il soit viable. Sans sa liberté, orientée vers la défense des intérêts des Canadiens français et des valeurs humaines et chrétiennes, Le Devoir n'aurait guère de raison d'être.

C'est grâce à son indépendance que notre journal a conservé les appuis qui lui ont permis de poursuivre sa tâche. Les événements récents ont montré qu'il sait encore remplir sa vocation dans les périodes de crise. Son efficacité dépend, aujourd'hui comme hier, du concours de ceux qui jugent son action nécessaire dans notre société.

**BELZILE, CARDINAL, ROY
& CIE**
COMPTABLES AGRÉÉS
2345 est, rue Bélanger
Montréal 330, P. Qué.

**TOUCHE ROSS & CIE
FORTIER, HAWAY & CIE**
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Holifax, Saint-Jean, Québec, Montréal - Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nussau, Freeport, Bahamas, États-Unis, Grande Bretagne, et autres pays du monde

BTCL
*Hommage
au DEVOIR*
Berger/Tisdall/Clark et Lesly, Ltée
Conseils et services nationaux en relations publiques
Toronto/Montréal/Ottawa
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, Québec
Téléphone: (514) 861-5556

**Thorne,
Gunn
& Cie**
Comptables Agréés
800, Place Victoria, Suite 2604, Montréal - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

LALLEMAND INC.
1620, PRÉFONTAINE
MONTRÉAL, QUÉ.

Avec les hommages de
**Son Honneur le Maire Édouard Rivet
et MM. les Conseillers de la
VILLE de MONTRÉAL-EST**

ASBESTOS
Dans cette petite ville des Cantons de l'Est,
se trouve la plus importante mine d'amiante
en Amérique du Nord.
À Asbestos, il existe encore des défis
à la mesure de l'homme entreprenant.
Comme vous.
Canadian Johns-Manville Co., Ltd.
B.P. 1500, Asbestos, Qué.

**Un jeune de 72 ans
salue et félicite un jeune de 60 ans.**

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Politique montréalaise et réalités économique-sociales

par Hélène David et Louis Maheu

"Encore une fois, sous beaucoup d'aspects, notre situation est comparable à celle de peuples colonisés: en fait, elle est pire que celle de plusieurs d'entre eux. La plupart des jeunes Etats d'Afrique et d'Asie refuseraient catégoriquement le traitement que nous, peuple censément évolué, nous acceptons, nous tolérons de la part des capitalistes anglo-américains, par l'intermédiaire de nos gouvernants." (Jean Drapeau vous parle, Les Editions de la Cité, Montréal, 1959, p. 115).

On ne peut que louer la grande lucidité dont faisait preuve, en 1959, M. Jean Drapeau, on ne peut dire que depuis lors cette lucidité fut bien traduite en politiques satisfaisantes. Le Québec s'apparentait et s'apparente encore beaucoup aux pays colonisés. Dépendant des mouvements de capitaux surtout américains; intégré à un marché économique dominé par le contrôle étranger des entreprises; désavantagé par une "National Policy" du développement économique qui renforce, entre autres moyens par la politique tarifaire canadienne, le décalage structurel existant entre les économies québécoises et ontariennes — infériorité de 10 à 15% du revenu personnel per capita, du taux de salaire horaire et de la valeur ajoutée par homme-année dans l'industrie manufacturière au Québec; le Québec connaît des difficultés économiques majeures qu'un fort taux de chômage ne pourrait encore moins camoufler.

La région économique de Montréal, située dans le cadre économique global du Québec, demeure fort dynamique: 46% des établissements industriels du Québec qui s'y trouvent assurent 58% de la valeur totale de la production. Mais on y voit aussi à l'oeuvre l'ensemble des contradictions économiques structurelles qui affligent l'économie québécoise et dont les effets sont problématiques.

D'une part, la structure industrielle vieillissante de Montréal, caractéristique qui se dégage nettement d'une comparaison avec Toronto, connaît, tout comme l'ensemble du Québec, une perte de vitesse dans le secteur manufacturier. De plus, ses secteurs importants d'exportation manufacturière sont fort traditionnels: bonneterie, vêtements, textiles. Est donc bien visible à Montréal l'écart structurel entre le Québec et l'Ontario où florissent des secteurs industriels davantage modernes.

D'autre part, le problème du contrôle de l'économie par des forces économiques étrangères, distantes des politiques et objectifs de développement de la communauté locale, est très complexe au Québec qui subit et la domination américaine et la domination ethnique anglo-saxonne. Le groupe canadien-français, on le sait, ne contrôle que très peu de secteurs industriels, et encore ces derniers sont loin d'être des secteurs d'avant-garde de l'industrie moderne: les aliments et boissons, le cuir, les produits du bois et les meubles. Ce problème capital est aussi inscrit dans la structure industrielle montréalaise: environ les trois quarts des industries contrôlées par le groupe canadien-français — qui constitue près de 65% de la population montréalaise — sont situées hors de la région économique de Montréal.

D'autres indices illustrent la ségrégation économique ethnique qui prévaut à Montréal. On sait que l'activité économique tertiaire, notamment la finance et la gestion administrative des activités économiques, est fort développée à Montréal. Mais les Canadiens français qui y forment 60% de la main-d'oeuvre n'ont que 17% des postes administratifs. De plus, à Montréal même, la proportion des francophones (pour la plupart des Canadiens français) touchant des salaires élevés est encore plus faible qu'en province: environ 20% de francophones, contre 80% d'anglophones, se partagent une tranche de salaire de \$10,000.00 à

\$12,000.00. En province, ces proportions sont d'environ 40 et 60% et plus le niveau salarial augmente plus la proportion de Canadiens français diminue. Et si en province plus de 96% des cadres francophones doivent être bilingues, à Montréal, 86% des anglophones qui gagnent plus de \$5,000.00 sont unilingues.

Force est de constater, au niveau des contradictions économiques structurelles qui déterminent l'évolution de la collectivité québécoise, que Montréal est ébranlée par les effets problématiques de ces contradictions, et particulièrement, par les effets de la domination économique doublée d'une ségrégation ethnique sur le plan du travail.

Développement économique et orientations politiques

Que l'on nomme ce phénomène socialisation, intervention croissante de l'Etat dans la vie économique ou néo-capitalisme, il est maintenant évident que les problèmes centraux de la vie économique ne sont plus internes à l'entreprise, comme ils ont pu l'être à la grande époque du libéralisme. Ces problèmes centraux sont maintenant ceux des exigences de la croissance de l'ensemble du système économique et du contrôle social et politique de cette croissance. Les politiques de développement économique — ou les revendications pour leur élaboration et leur application — sont l'expression concrète de ces exigences de croissance, enjeu aussi fondamental pour l'orientation de la collectivité que celui de la répartition des ressources entre classes sociales. C'est ainsi que les conflits sociaux marquants ne sont plus des luttes internes à des entreprises étrangères installées dans des régions marginales telles que les grèves d'Asbestos ou de Murdochville; les conflits sociaux marquants émergent maintenant du coeur des contradictions et le plus souvent dépassent le cadre de l'entreprise.

Face aux conséquences des multiples dominations que subit la société québécoise, quelles ont été les politiques gouvernementales de la dernière décennie? Elles se distinguent par une intervention sans vigueur et très limitée sur le plan des facteurs structurels, c'est-à-dire, surtout économiques. Mais de par leurs effets, il est clair que ces politiques ont surtout avantagé la classe moyenne, ne modifiant guère, par ailleurs, les conditions de vie de la classe ouvrière. C'est, qu'en fait, les politiques mises en oeuvre par le gouvernement québécois ont été avant tout centrées sur des objectifs d'aménagement des voies individuelles de mobilité; l'effort sur le plan de l'éducation en est le meilleur exemple.

Les effets de ces politiques sont particulièrement notoire à Montréal. En effet, d'une part, la classe moyenne technocratique, bien que relativement avantagée, ressent plus vivement les blocages économiques structurels à sa mobilité, maintenant qu'un certain rattrapage institutionnel n'a pas tenu les promesses du "Maître chez nous". Cette couche est plus présente à Montréal, surtout dans les grands organismes publics et parapublics, à cause du rôle de centre de gestion économique qu'assume la métropole. Les revendications de cette couche sociale se sont exprimées, sur le plan politique, par l'essor rapide d'un vigoureux mouvement nationaliste. Que ce soit par des manifestations contre des objectifs symboliques, comme le défilé de la St-Jean ou l'opération McGill, contre des politiques gouvernementales précises, comme le bill 63; que ce soit par le comportement électoral (vote plus élevé pour le RIN en '66 et pour le PQ en '70 de la région métropolitaine, exception faite de la partie ouest et anglophone de l'île); les différentes formes d'expression du mouvement nation-

naliste ont toujours été plus nombreuses et plus importantes à Montréal.

D'autre part, c'est aussi à Montréal que l'expression politique de la classe ouvrière est la plus forte. Non seulement est-ce surtout à Montréal que le "deuxième front" syndical est plus qu'une idéologie verbale, mais c'est aussi là qu'a commencé le mouvement des comités de citoyens. Celui-ci devait aboutir à la formation du FRAP, mouvement d'action politique des salariés, avec la participation de militants syndicaux ou d'autres groupes politiques. Ce mouvement de salariés, dont un des modes d'action est l'intervention sur la science politique municipale, indique bien comment les revendications de la classe ouvrière sont reprises en charge par un mouvement qui déborde les problèmes de l'entreprise parce que les conditions de vie concrètes que la classe ouvrière subit relèvent d'un ensemble de structures de domination qui ne sont pas uniquement réductibles à la situation de travail. Une partie importante, mais non totale, de ces conditions de vie est affectée par la gestion politique municipale (comme le logement, le transport, les loisirs).

Le vote péquiste des circonscriptions populaires de l'île de Montréal en avril '70 est aussi révélateur de la mobilisation politique qui se développe en milieu ouvrier. D'une part, il indique bien la prise de conscience par les salariés que leur lutte pour la transformation de leurs conditions de vie passe tant par la lutte dans l'entreprise que par la lutte politique, aussi bien provinciale que municipale. Il faut cependant prendre garde d'attribuer l'élection de députés péquistes à la coïncidence des intérêts des électeurs de ces circonscriptions avec le programme du PQ: le vote est beaucoup plus révélateur d'une étape initiale de mobilisation. En effet, le comportement électoral négatif contre le parti des nantis — le parti libéral pour qui la partie ouest de l'île est un château-fort — est passé d'un taux d'absentéisme aberrant ou d'un vote pour l'Union Nationale, qui n'a jamais été un parti prônant les intérêts de la classe ouvrière, à un vote élevé en faveur du PQ, nouvelle voix d'opposition.

La mobilisation politique de la classe ouvrière qui, à ce moment-ci, privilégie la scène municipale, met en relief le fait que le processus politique urbain n'est pas un simple reflet de rapports de domination (économiques et politiques) ayant leurs racines ailleurs. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, la métropole condense deux types de mouvements politiques différents, les uns portant sur des objectifs globaux, ou nationaux, les autres ayant des objectifs qui désignent comme adversaire le pouvoir municipal. Mais, dans un cas comme dans l'autre, l'émergence et la vitalité de ces mouvements peuvent être reliées à des fondements structurels qui reproduisent, dans le tissu urbain, les inégalités sociales secrétées par les différents ordres de domination économique.

En effet, à la ségrégation ethnique et aux privilèges dont jouit la minorité anglophone à Montréal dans le monde du travail se superpose une répartition de l'espace urbain selon laquelle les catégories de population à bas revenus se trouvent concentrées dans la ville même de Montréal.

Certaines villes-dortoirs regroupent plutôt des couches de salariés de niveau moyen mais, il est flagrant que les catégories mieux nanties émigrent hors du centre-ville pouvant ainsi profiter des services fournis par la ville sans y contribuer de leur part de taxation dont le fardeau est reporté sur les petits salariés.

Salariés masculins selon les tranches de gains*			
	\$2,999. et moins	\$3,000. — \$4,999.	\$6,000. — +
Zone métropolitaine	30.8	50.0	14.2
Ville de Montréal	34.4	53.2	9.2
(ex.) Ville Mt-Royal	13.4	15.3	71.6

* Tableau compilé d'après le T. 27, Bull. 3-3-9, Recensement du Canada, 1961.

Les besoins sociaux des citoyens de la ville même sont donc l'effet d'une répartition de l'espace urbain en fonction des classes sociales. Le problème de la rénovation urbaine et la question du logement en sont les meilleurs exemples. La ville de Montréal n'a jamais affecté plus de 1% de son budget au service d'habitation. Des 100,000 logements qui sont classés comme taudis, la ville en détruit 2,000 par an, mais n'a pas construit plus que 200 logements à loyer modique. Alors que si des projets de rénovation urbaine étaient mis en oeuvre, ils pourraient être financés à 95% par des organismes relevant d'autres paliers gouvernementaux.

Malgré l'accumulation des dominations qui écrasent le citoyen montréalais, le pouvoir municipal pourrait avoir comme recours de s'appuyer précisément sur cette base populaire, que forment les citoyens, afin d'exiger des mesures qui iraient à l'encontre des privilèges que conservent, par exemple, les banlieues et leurs résidents, par rapport à la ville de Montréal. Mais les trois caractéristiques de la gestion municipale, mégalomanie, répression et négligence des problèmes sociaux, forcent le constat que le pouvoir municipal semble avoir plutôt partie liée avec la classe dominante non seulement parce que ses politiques ont pour effet de consolider la structure de domination existante, telle qu'elle s'exprime à Montréal, mais aussi parce que sa politique répressive vise non seulement ceux qui contestent sur le plan municipal mais aussi les groupes qui ont des objectifs socio-politiques globaux et qui conséquemment ne s'attaquent pas uniquement au pouvoir municipal, mais remettent aussi en question d'autres niveaux de domination.

Traitement politique des contradictions structurelles

Peut-on soutenir que le traitement politique que mettent en oeuvre les gouvernements municipaux est de nature à contrer les contradictions structurelles et leurs effets problématiques? Rien n'est moins certain quand on constate combien ce traitement politique, qu'il soit tenté au niveau municipal ou ailleurs, compte avec une sériation dite fonctionnelle des problèmes et comment le pouvoir politique officiel investit beaucoup de ses ressources politiques dans une défense arbitraire de la légitimité de son pouvoir. Ce jeu politique, caractérisé par un réductionnisme des problèmes et des adversaires politiques, est alors tout à fait décalé par rapport aux contradictions structurelles qui conditionnent l'évolution de notre collectivité.

La sériation dite fonctionnelle des problèmes vise à régler un problème en l'autonomisant et le dissociant de l'ensemble des contradictions structurelles et en déparquant les niveaux de responsabilité des divers paliers gouvernementaux qui doivent apporter des solutions. Par un tel procédé, fort peu de problèmes urbains obtiendront un traitement convenable identifiés qu'ils se ront à des problèmes dont on dira qu'ils débordent la scène municipale. On refusera donc de voir les problèmes urbains comme des retranscriptions dans le tissu urbain des effets problématiques des contradictions structurelles qui déterminent l'évolution de la collectivité globale. La loi de l'imbrication des contradictions structurelles implique qu'un problème social particulier doit être ramené aux articulations qu'il entretient avec les structures de domination économique et de ségrégation ethnique, de même qu'examiné sous l'angle de sa retranscription en divers éléments du tissu urbain d'une grande métropole. A défaut de procéder ainsi, on ne traite le

plus souvent que les symptômes des vrais problèmes et encore la politique dite fonctionnelle ne s'avère finalement que la consolidation d'une structure de domination par des aménagements fonctionnels limités qui perpétuent les inégalités sociales.

Et si un mouvement socio-politique ou un mouvement social urbain en arrive, par la pratique même de sa contestation et son opposition politiques, à manifester les articulations multiples qu'un problème social ou urbain précis maintient avec les contradictions structurelles qui affectent notre développement, il provoquera le plus souvent chez les gouvernants, entre autres municipaux, une défense toute arbitraire de la légitimité de leur pouvoir et poussera à l'emploi du réductionnisme politique. Tout mouvement d'opposition qui refuse ce découpage fonctionnel est accusé de créer la confusion et de semer le désordre par la poursuite d'objectifs "globalistes" qui se situent au-delà de toute réalité municipale. Comme, par ailleurs, la démarche de ces mouvements passe aussi le plus souvent par la définition d'objectifs bien inscrits entre le tissu urbain, on leur appliquera la dialectique des manipulateurs et des manipulés qui permettra d'assimiler tous ces opposants à un "immense mouvement subversif" qui vise ni plus ni moins que "la destruction de la société".

Ces lois de gestion politique de certains problèmes sociaux nous paraissent rendre compte de certaines attitudes politiques des gouvernants, entre autres, municipaux. Ainsi à l'automne '69, alors qu'un mouvement social urbain montréalais est en bonne voie de formation grâce à la mobilisation de comités de citoyens qui poursuivent des objectifs au niveau notamment de la rénovation ur-

baine et des cliniques médicales, les dirigeants municipaux s'énervent. On aura tôt fait d'attirer "l'attention des autorités" sur l'action d'éléments subversifs à idéologie globalisante: on qualifiera la Compagnie des jeunes canadiens de très suspecte. Les animateurs de cette Compagnie seront tous décrits comme des manipulateurs et les comités de citoyens, dont la bonne foi aura été abusée, comme des manipulés. L'addition de ces deux composantes mènera tout droit au mouvement subversif. Tout ce travail politique n'améliorera en rien les maigres efforts consentis par les dirigeants municipaux pour résoudre les problèmes du logement à Montréal.

A l'automne '70, l'opération est nettement plus complexe et les gouvernants développent des interprétations qui se veulent plus étoffées; il y a tout lieu de croire que nos dirigeants municipaux ont lourdement contribué à ces échafaudages politiques. Evidemment, les manipulés sont les citoyens influençables qui pourraient être d'accord avec le contenu du manifeste du FLQ, mais l'identification du manipulateur est plus difficile. Si le FLQ est constitué de 3,000 membres, du coup, l'appréhension d'une insurrection est fondée et le manipulateur, dévoilé. Par ailleurs, dans la mesure où on fait du FLQ, entre-temps, une "bande d'assassins" et un groupuscule, il faut trouver des "relais de manipulation". On découvrira donc un réseau d'intermédiaires entre les premiers manipulateurs et les manipulés: le cartel syndical, les personnalités québécoises qui ont signé un appel à la négociation, le FRAP, deviennent autant de manipulateurs/manipulés dont se servent les pouvoirs politiques pour retrouver leur légitimité.

Les grandes constantes

Suite de la page A-8

l'histoire de ce que cette lente évolution, mais il importe de souligner que l'agrandissement permanent des fonctions et responsabilités de l'Etat québécois et la constitution des instruments de cette responsabilité portent comme l'extension du sens même de cet Etat. Il y a ici un processus qu'il serait vain de ne pas vouloir reconnaître. Les décisions prises génèrent de nouveaux besoins, les ressources investies invitent à rationaliser le développement. Ainsi, à la crise nationale dont nous avons parlé, s'ajoute le sentiment d'une profonde unité dans le développement, donc la nécessité d'un contrôle de plus en plus centralisé à Québec des pouvoirs et des ressources. La question ici peut être posée brutalement comme suit: comment harmoniser le partage des pouvoirs entre divers niveaux de gouvernement? assurer une coordination économique. Ju développement? Le problème est de taille, surtout qu'un très grand nombre de Québécois ont le sentiment qu'une tentative réelle pour reconquérir l'initiative d'un partage fonctionnel est incompatible avec une gestion réellement bi-nationale où seraient respectées les exigences extra-économiques des Québécois francophones!

Il est utile de noter ici que ces valeurs extra-économiques, présentes depuis toujours dans les divers débats québécois, sont définies et en quelque sorte entrées dans la sphère du politique au début des années '60, le premier article du programme libéral prévoyant la création d'un ministère des affaires culturelles en est comme le symbole.

Mais finalement, à qui a appartenu, à qui appartient cet Etat québécois?

Les programmes de la dernière décennie tendent à universaliser l'Etat — cela en deux sens.

a) Nous avons déjà noté l'agrandissement des fonctions de l'Etat. Il est aujourd'hui peu de domaines que l'Etat ne rejoigne pas ou au sujet desquels il n'ait manifesté un appétit même au-delà des juridictions traditionnellement siennes. Les programmes du R.I.N. et du P.-Q. sont l'expression ultime de cette tendance.

b) En un second sens, l'universalité de l'Etat est perceptible dans son actuelle élaboration. Chaque citoyen est rejoint, à toutes les étapes de sa vie, dans la diversité de ses activités, par l'Etat, moteur d'unification et d'universalisation.

Nous avons tous été surpris par cette soudaine et irréversible présence de l'Etat. Nous étions comme fascinés par un Etat lointain, à venir. Devant sa réalité et les mutations que ses diverses interventions amènent, plusieurs tentent de récupérer, de conserver certains privilèges, certaines libertés quantitatives qui n'ont rien à voir avec la mentalité démocratique, mais se rapportent aux vieux privilèges liés à un certain "ordre" social dépassé. Bref, cette nouvelle équation de la mathématique sociale et politique dévoile un conflit dont l'enjeu n'est rien d'autre que le contrôle de l'Etat. La bourgeoisie, de connivence avec le pouvoir économique, avait exercé ici un certain pouvoir d'encadrement de la société québécoise et défendu un credo économique-social en accord avec une pratique politique formellement démocratique.

Pour des raisons d'ordre nationaliste, elle a revendiqué et exercé un pouvoir politique de plus en plus élaboré, fait apparaître, en la développant, une définition de l'Etat qui transformait la stratégie nationaliste en stratégie politique et en stratégie sociale. En oubliant d'inclure dans son projet l'ensemble de la nation, elle préparait ainsi divers ralliements maintenant perceptibles qui tentent d'élever la lutte jusqu'au niveau de la question fondamentale que la bourgeoisie n'a fait qu'effleur, celui du contrôle économique.

Le programme libéral de 1970 tentait de dépasser cette problématique en promettant la prospérité, reconnaissant indirectement que l'économie, incapable d'incorporer à son développement les légitimes revendications de la classe ouvrière et des secteurs défavorisés, générerait une radicalisation des options politiques. Nous sommes ramenés malgré nous à notre point de départ.

(1) Par littérature électorale nous entendons les programmes électoraux.



TÉMOIN VIGILANT ET TANTÔT ENGAGÉ,
LE DEVOIR C'EST LA PRÉSENCE OBSTINÉE ET RÉELLE
DU FAIT FRANÇAIS AU CANADA

LONGUE VIE AU DEVOIR!

- La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins
- Les Unions régionales de Trois-Rivières, Québec, Montréal, Gaspé, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Québec-Ouest, Saint-Hyacinthe, Joliette.
- et les 1300 Caisses populaires, au service des 2 millions et demi de membres et de la population.

Un parallèle avec la France de 1944

Les forces de la liberté se retrouveront-elles dans une gauche semblable à celle de la Résistance ?

par Pierre Vadeboncoeur

On me demande de parler de l'avenir de la gauche au Québec. Comment le faire, dans une période si étroitement dominée par l'événement actuel? L'avenir des Québécois, ces mois-ci, paraît se jouer de semaine en semaine, comme le sort des armées se décide parfois dans une bataille. Il devait être assez su-perflu, sous l'occupation nazie, si on ne passe cette comparaison exorbitante, de s'employer à prévoir, à la manière "scientifique" héritée des marxistes, les démarches du socialisme. Qu'est-ce que c'était que la gauche en 1944? La gauche, alors, c'était la Résistance. Il n'y avait pas d'avenir. Il y avait un présent terriblement concentré. Et la droite, qu'est-ce que c'était? C'était l'occupation. C'était la collaboration.

En ce sens, des hommes fort divers étaient alors mêlés, comme dans un creuset. Des hommes de droite, comme de Gaulle, étaient objectivement à gauche, avec des hommes de gauche. La situation était dramatiquement simple.

La démocratie aussi, c'était la Résistance. On ne s'interrogeait pas trop longuement, l'imagine, sur les formes de la démocratie, pas plus qu'on ne devait chercher beaucoup à deviner d'avance les démarches du socialisme. On faisait ce qu'il y avait à faire et que commandait immédiatement l'événement. Ce n'était pas l'âge d'or des politiciens. Ce n'était ni un âge, ni une période, mais une heure, un moment. C'était l'heure du service ou de la trahison du peuple français et du peuple tout court.

J'ai recours à cet exemple, même s'il est démesuré, parce qu'il introduit bien ce dont je veux parler.

La crise a mis la réaction en pleine lumière

Il s'agit, pour l'heure, d'interpréter le présent, afin de voir comment, dans

Conseiller juridique à la CSN, Pierre Vadeboncoeur est aussi connu pour ses écrits polémiques sur les problèmes du Québec. Il a publié, entre autres, "La ligne du risque" et "La dernière heure et la première". Ses thèmes préférés: la souveraineté, le syndicalisme, la démocratie, la culture.

la conjoncture actuelle, la droite se départage d'avec la gauche. Les événements de l'automne ont fait étrangement saillir les rôles sous les acteurs. Il s'agit de voir si, par un paradoxe, jusque-là moins évident, d'émiments démocrates ne sont pas maintenant tout à fait compromis dans le service de la droite et même de l'extrême-droite capitaliste, impérialiste, militaire et crypto-fasciste. L'indépendantisme est une fameuse pierre de touche. Il peut être utile, à cette fin, de faire parler les événements des derniers mois et d'essayer de saisir, furtivement et comme par l'image, un peu de leur sens. Je tiens que le fédéralisme, non pas en soi mais dans la situation canadienne et québécoise, constitue une des premières lignes de défense des forces réactionnaires les plus inquiétantes du continent.

Les principales figures du pouvoir se sont manifestées, mais elles n'ont pas manifesté qu'elles-mêmes. Elles ont révélé les forces obscures qui se dissimulent derrière lui. Le pouvoir, se saisissant d'une occasion tragique, opportune, a frappé avec toute la force et l'arrogance que les circonstances paraissaient lui permettre. Déploiement imprudent d'une action et d'un verbe excessifs; feu d'artifice qui a jeté une lumière trop crue. Le pouvoir a montré ses appuis clandestins et les intentions de ces derniers; il a fait ressortir leur fascisme latent, leur haine rampante du populaire et leur volonté évidente de violenter tout à la fois le Québec autonome et une démocratie légitime en gestation, plus profonde que celle, superficiellement très répandue, à laquelle le régime doit ses votes. Il ne s'agissait pas seulement du terrorisme, n'en doutez pas. Tous les fascistes, d'ailleurs, ont jubilé et renchéri bruyamment: l'écho ne se trompe pas. La fascisation du capitalisme est déjà très avancée; beaucoup de signes, au Québec et un peu partout en Amérique, le démontrent tous les jours. La démocratie officielle le dissimule et peut-être se le dissimule-t-elle, mais cela commence à être en vain. Officiellement, c'est le terrorisme qu'on a visé. Je voudrais faire crédit au premier ministre de croire que c'est le terrorisme seul qu'il visait, mais je n'en ai pas la preuve. Dans les faits, en tout cas, c'est la dé-

mocratie, c'est la gauche, la gauche maintenant continentale, c'est le nationalisme, c'est la critique, c'est la créativité démocratique qu'on a touchés, c'est l'indépendance, et c'est la liberté. Les effets et le sens de la riposte gouvernementale vont loin, beaucoup plus loin qu'on ne semble être à même de le saisir ou vouloir le comprendre du haut de ce sommet lointain qu'est le pouvoir. Le gouvernement a sans aucun doute dépassé les espérances de l'innommable force qui, en coulisse, guette les mouvements du peuple et prépare de loin ses agressions contre lui. Peu importe en un sens ce que le pouvoir visait: il a atteint beaucoup de choses. Il a donc comblé d'aise toute la ploutocratie, ravie une fois de plus d'avoir frappé par personnes interposées. La main violente de cette mafia a étoilé la face de la démocratie: certains membres du gouvernement sont peut-être eux-mêmes surpris de cette signature.

Le coup d'Etat du pouvoir

Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui que le gouvernement et ceux qui ont fait chorus avec lui tentent de désorganiser la démocratie dans les lieux mêmes où elle échappe à leur emprise bien qu'elle s'y exerce légalement. Cette fois, quelles qu'aient été les intentions des hommes politiques, les événements ont fourni l'occasion d'une sorte de coup d'Etat du pouvoir contre le progrès démocratique d'une opinion, de plusieurs opinions devrais-je dire, détestées par ses commettants. Je crois difficilement à l'innocence politique des hommes au pouvoir, fussent-ils de purs démocrates, quand il s'agit de combattre un adversaire: ils s'avancent alors en dictateurs sur le terrain de la démocratie, dont ils étouffent le principe même et dont ils préviennent par mille moyens l'exercice. Le pouvoir, cette fois, a agi par l'outrance et l'intimidation, par la grandiloquence et le théâtre, par l'arbitraire, par un coup de force et par la provocation d'une crise à peu près fabriquée, dont il devait prévoir les effets sur l'imagination du peuple et non sur sa raison, de manière à empêcher par avance le progrès de la volonté populaire dans quelques-unes des voies possibles de la légitimité. Le pouvoir n'en était pas à son premier assaut. Miner le chemin de la dé-

mocratie constitue l'activité la plus évidente des gouvernements contre l'indépendantisme depuis quelques années. C'est là pourtant, en démocratie la faute par excellence contre l'extrême, et si on en doutait, on n'aurait qu'à consulter pour s'en convaincre les ouvrages de Pierre Trudeau lui-même. Ce fut une fois de plus un attentat de ce genre, et ce dernier se répète maintenant dans des formes à peine plus subtiles, ce qui confirme après le fait la nature antidémocratique du coup d'octobre. On s'aperçoit en effet aujourd'hui sans surprise que la contrainte, la censure, la délation et la persécution de la pensée s'organisent, que la diffamation des opinions règne, notamment à l'Assemblée nationale, qu'on est en train de mettre la liberté académique sous tutelle, que la menace contre les personnes et leurs emplois s'installe, et que nous avons enfin retrouvé pleinement le climat québécois de 1949, mais en beaucoup plus grave. La petite dictature de Duplessis ne s'articulait pas sur le fascisme envahissant d'une civilisation. Cette civilisation était alors plutôt libérale encore et le régime économique, qui est le vrai gouvernement de tout, n'avait pas encore atteint un degré excessivement dangereux de puissance, de concentration, de totalitarisme.

Ce qui a précédé octobre confirme autant notre jugement que ce qui a suivi: une certaine continuité elle-même ne ment pas et contraind à juger selon sa ligne un événement particulier qui lui ressemble. On pourrait citer des exemples antérieurs par dizaines; le coup de la Brinks, les faits controuvés lancés devant l'électorat d'avril, l'intimidation exercée par une grande voix sur le personnel de Radio-Canada, et ainsi de suite. Le théoricien des droits démocratiques, selon lequel les raisons de toutes les opinions doivent parvenir au peuple, est-il donc devenu un praticien de la démocratie préalablement aliénée?

La droite globale, la gauche globale

Le caractère droitiste dangereusement accusé de la manœuvre d'octobre, de ce qui l'a précédée d'un an ou deux et de ce qui l'a suivie, se vérifie en outre par les coalitions qui, de part et d'autre, se sont formées en octobre et novembre. En effet, la crise de l'automne a permis de voir, d'une part, la droite et l'extrême-droite s'exprimer par la démocratie officielle, ce qui n'avait jamais été aussi net, et, d'autre part, la gauche, une gauche composite, une gauche un peu semblable, toutes proportions gardées, à celle de la Résistance française, coaliser la démocratie officieuse, ou, pour mieux dire, réunir les forces de la liberté.

Que retrouve-t-on dans cette droite et cette extrême-droite? Trois paliers de gouvernement, et le fédéralisme, le capitalisme, l'armée, la police, la réaction sociale et politique, la censure, trois partis canadiens sur quatre, trois partis québécois sur quatre, et les fascistes. Qui a répliqué, face à cette cristallisation réactionnaire? La gauche de toutes nuances, et en particulier la gauche modérée, dont les syndicats; des professeurs d'université parmi les plus prestigieux; un parti (à peine) sur quatre à Ottawa et un parti sur quatre à Québec; tous les indépendantistes; et enfin certains hommes et mouvements généralement considérés comme des éléments socialement conservateurs mais n'ayant pas partie liée avec le grand capitalisme.

Qu'est-ce que la droite, au Québec,

en cette fin de 1970, et qu'est-ce que la gauche? On peut, on doit donner la même réponse, en un certain sens, que pour la France de 1944. La gauche, en l'occurrence, c'est, d'une certaine façon, la résistance. La droite, c'est l'occupation, militaire ou non, et la collaboration. Je répète que les deux situations ne sont évidemment comparables qu'analogiquement, mais elles se ressemblent politiquement plus qu'on ne saurait le croire à première vue. Au surplus, quant à l'avenir, dans le cadre du capitalisme impérialiste, qui peut dire que la situation actuelle n'est pas prémonitoire?

La grande révélation: le fascisme

Voici, d'une part, des hommes beaucoup moins à gauche ou au centre qu'ils ne pensaient, entraînés vers une droite tirant sur l'extrême et qu'on reconnaît hélas trop bien. Voilà, d'autre part, d'autres hommes, moins à droite ou au centre qu'ils ne croyaient, entraînés de plein gré dans un mouvement d'opposition et de défense de la liberté, bien caractéristique de la gauche et de la démocratie militante. Il faut le souligner. Cela n'a rien de fortuit, ni d'exploitable par un seul événement, si tragique qu'il ait été, ni par une simple décision gouvernementale de réprimer le crime.

Je crois que c'est le fond des choses qui a joué. C'est le fond même de la politique qui pour une fois a départagé visiblement les hommes. Marchand et Angers ont respectivement été emportés, en sens contraire, par la logique de leur engagement, bien indépendamment de l'idée que chacun pouvait se faire de sa propre position. La situation était mouvante: c'est la marée qui a tout décidé. Les cartes étaient données d'avance, certes, mais on ne connaissait pas encore clairement les jeux. Les cartes sont sur la table, Marchand est passé à droite, et Angers bien à gauche de Marchand. Cela n'est pas banal.

Mais quel est ce fond des choses? C'est le progrès du fascisme au coeur de la politique capitaliste de tout le continent et d'ailleurs. Le pouvoir s'est avancé soudain vivement dans cette direction, comme il avait lentement commencé à le faire. C'était écrit. Quand ce fascisme larvé se manifeste, il devient clair qu'il vise à la fois la démocratie, la liberté, le droit des peuples, le socialisme, la pensée et toute indépendance, bref tout ce qui mine l'empire. Il vise bien du monde, bien des démocrates, bien des réformistes, bien des organismes, bien des idées, et non pas seulement ceux qui se mettent en travers de la loi. Il ambitionne de fermer toutes les issues et d'enfermer, à la limite, tous les dissidents, et, en attendant, de les diffamer et de leur nuire autant que faire se peut. La gauche de 1944, c'est la démocratie. C'est la résistance au fascisme, donc la résistance à l'empire. Il n'est pas surprenant que beaucoup de gens aux opinions diverses se soient retrouvés ensemble, à gauche, dans les mêmes ghettos, dans les mêmes camps de concentration, en Europe occupée. La situation présente au Québec ressemble, en quelque sorte symboliquement, mais plus que symboliquement, à la situation de tout peuple en présence de n'importe quel fascisme. Ceci n'est pas immédiatement évident. Il faut prendre le temps de réfléchir et de voir.

Il s'agit de voir ce qu'il y a en face. Par rapport à ce qu'il y a en face, toutes les valeurs d'indépendance, y compris l'indépendance du Québec, sont à gauche. C'est l'empire qui définit para-

doxalement comment se compose la coalition de la liberté. En rapport avec cet adversaire, plusieurs libertés se rejoignent: liberté personnelle, liberté d'enseignement, liberté de presse, liberté de pensée, liberté collective, liberté politique, liberté nationale, et l'exercice sans entrave de toutes ces libertés. Tout cela s'appelle aussi indépendance.

En 1944, l'adversaire était unique; il se joignait à merveille les forces cherchant à rester libres, à le redevenir ou à le devenir. L'identification de l'adversaire n'est pas aussi facile aujourd'hui, mais il faut observer, il faut comprendre. Pour ma part, je crois avoir fait une bonne partie de ce chemin et pourtant je ne suis pas un doctrinaire.

La menace politique qui pèse sur l'indépendantisme pèse du même poids sur ce qu'il est convenu d'appeler la gauche et sur toute liberté, sur toute indépendance, et c'est encore elle qui contraind et dévoie la démocratie. Dans de telles circonstances, qui peuvent durer longtemps, est-ce que la gauche doit absolument se distinguer et en tous points du reste de la démocratie? Je ne le crois pas, justement. Le temps des chapelles est bel et bien révolu. Celui des distinctions insistantes et presque sectaires entre l'économique et le culturel, le social et le national, l'est pour la même raison. Tout ceci peut être d'un utile enseignement pour une certaine "droite" nationaliste comme pour une certaine "gauche" apatride.

Mais cet enseignement ne s'arrête pas particulièrement à elles. Il vaut aussi pour ceux qui tiraillent exagérément le P.Q. et parfois lui tournent le dos parce que ce parti n'est pas assez à gauche, et pour ceux qui d'autre part s'en prennent aux syndicats et parfois les dénoncent parce qu'ils ne sont pas suffisamment nationalistes. Dans le premier cas, c'est une erreur socialiste. Dans le deuxième cas, c'est une erreur indépendantiste. Il faut être un peu plus ouvert que cela.

Les temps que nous vivons nous enseignent en effet quelque chose à cet égard. Ce qu'on a appelé le "gouvernement parallèle", au cours de la crise, résulterait d'une rencontre moins gratuite qu'il serait facile de le penser. Ce que la période actuelle nous enseigne, c'est que la cause de la civilisation, dans la nouvelle conjoncture, n'est pas différente de la cause du socialisme qui ne l'est pas de celle de l'indépendance et de celle de la démocratie, tout comme, en France, naguère, la cause de la Résistance était inséparable de celle du patriotisme français, de celle du socialisme, de celle de la liberté et de celle de la civilisation. Mais justement parce que ces causes, en situation, sont inséparables, il ne s'agit pas d'exiger de ceux qui résistent une profession de foi unique: ceci serait absurde de bien des manières, mais, en particulier, absurde tactiquement, parce que ce serait provoquer la division de ceux qui militent dans notre Résistance. On n'unit rien en simplifiant.

Le Devoir me posait une question à propos de la gauche: quel est son avenir au Québec? Cette question était ambiguë; la réponse serait prétentieuse et, de toute façon, c'est un sujet difficile et que le n'aborderais pas en un tel moment. Il me semble seulement que pour une période qui pourra être longue, la gauche, ici, ce sera par exemple la démocratie et encore une foule de choses qui ne lui appartiennent pas en propre et qui constitueront globalement la "Résistance". L'honneur de la gauche consistera, j'espère, à y collaborer, et humblement.

Les données nouvelles de l'affrontement politique

Les cercles vicieux de l'aliénation post-moderne

par Charles Taylor

La politique de "confrontation" prend une place de plus en plus grande dans la vie publique de tous les pays de l'Occident. Les pauvres, les assistés sociaux, les syndiqués, les étudiants, les femmes, au lieu d'attendre patiemment la réparation des torts, se lancent dans l'action directe.

Cela traduit, dit-on communément, un niveau d'aspiration et une conscience politique plus élevés. Cela est vrai sans aucun doute. Mais ce n'est pas tout. Il faut discerner aussi dans certains faits récents un déclin dans le sentiment de légitimité que notre société et nos institutions peuvent commander chez les citoyens.

Au cours des derniers 150 ans, la légitimité reposait en Occident sur deux ordres de croyance, dont l'importance respective variait selon les pays. Le premier touchait les définitions d'identité nationale, différente pour chaque pays. Le second nous présentait une définition économique de notre société — une société fondée sur une division rationnelle du travail en vue d'une production croissante des biens désirés par tous, une société où les rapports sont le fruit d'une volonté de collaboration réciproque et au surplus sont l'objet de négociations constantes.

L'aliénation post-moderne

Or, il est clair que cette vision de la société ne commande plus l'allégeance d'une proportion croissante de la nouvelle génération, et cela dans tous les pays de l'Occident. La société productive, rationalisée et technologisée, offrait à chaque nouvelle génération un but, une discipline, une vision d'avenir. Sous différentes formes, capitaliste ou socialiste, cette vision a pu enthousiasmer des générations successives de jeunes dans maints pays durant plus d'un siècle. Récemment encore, nous étions tous emballés par la perspective de réaliser cette société chez nous sous une forme qui refléterait notre identité nationale (beaucoup d'entre nous

le restent encore, bien entendu). Tel était le sens de la "révolution tranquille".

Cette "modernisation" n'a plus d'attrait aujourd'hui pour beaucoup de jeunes. Mais si cette crise de la "modernité" est générale, si elle existe aussi, par exemple, aux États-Unis, elle risque d'ébranler beaucoup plus fortement notre société. Car cette crise nous arrive à un moment où nous avons lâché sans possibilité de retour notre identité traditionnelle sans que nous ayons encore réussi à nous créer une identité "moderne" de société productive et rationalisée. Le défi de la post-modernité nous survient en pleine période de transition, au moment d'une perte d'équilibre provisoire, qu'il risque de rendre définitif.

Les actes terroristes du FLQ, la large résonance qu'ils ont eue chez beaucoup de jeunes (et de moins jeunes) relèvent, je crois, de cette crise de la post-modernité. Il est vrai que les revendications que les fclquistes reprenaient à leur compte visaient souvent une modernisation plus efficace et plus également répartie. C'est le cas, par exemple, de la lutte contre le chômage et le sous-développement. Mais le refus de toutes les structures de notre société, et encore plus, le refus de toute structure d'un modèle tout autre, c'est-à-dire les mouvements révolutionnaires du tiers monde, tout cela reflète plutôt l'aliénation post-moderne.

Aux sources du cercle vicieux

Or, cette crise risque de faire des dégâts terribles chez nous. Car si une part importante de la jeunesse glisse vers l'aliénation post-moderne, la grande majorité de notre population vit à tout autre heure. Elle est partagée entre deux sentiments qui sont au bout du compte incompatibles. D'une part, beaucoup de gens éprouvent de l'angoisse devant la rapidité des changements que nous avons vécus durant la dernière décennie. Certains modes de vie jadis profondément ancrés chez nous ont été bouleversés en un espace de temps assez limité. Les élites se sont précipitées à la quasi-unanimité vers le changement. Cela a permis de faire bouger la société assez profondément sans que bon nombre de nos concitoyens soient vraiment d'accord. N'ayant pas eu de porte-parole valable (ou presque:

Caouette, Samson jouent ce rôle dans une certaine mesure) ils ont dû avaler tout ça sans broncher. Mais l'incertitude, l'angoisse, le ressentiment demeurent.

Mais il y a d'autre part une autre forme d'insatisfaction devant le changement. C'est celle qu'éprouvent ceux dont le niveau d'aspiration a été rapidement haussé par l'atmosphère et les idéologies du changement sans que leur sort réel subisse une amélioration appréciable. Nous assistons actuellement à un phénomène de ce genre en Gaspésie, où le BAEQ a fait un travail d'animation qui a ouvert de nouveaux horizons à toute une région. Mais la réalisation des plans que l'on a fait miroiter aux yeux des gens de la région est tellement lente et lacunaire que le tout se solde par un sentiment croissant de frustration et de colère. L'insensibilité de nos gouvernements devant ce phénomène est stupéfiante. On pense par exemple à la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral.

Or, le fait est que ces deux réactions se rencontrent très souvent chez les mêmes personnes. Puisque l'une d'elles se fonde sur un refus du changement, et l'autre se plaint de ce que le changement ne va pas assez vite, on peut objecter que tout ça n'est pas logique. Mais la réalité sociale fait fi de notre logique ici comme ailleurs. La coexistence de ces deux réactions peut produire des résultats assez paradoxaux dans notre vie politique. Car beaucoup de gens sont disponibles en principe pour des actions politiques dans deux sens diamétralement opposés. Et donc la frustration qui naît d'un des facteurs peut les pousser à agir sur l'autre.

Ainsi la frustration provoquée par les lenteurs du développement peut aggraver la méfiance devant le changement et apporter de l'eau au moulin d'un mouvement comme le Ralliement des Crédi-tistes. Mais inversement, le sentiment d'insécurité devant le changement peut pousser des gens à embrasser un nouveau parti protestataire qui peut être pour eux le P.Q. Ainsi, le remue-ménage actuel au Québec peut avoir deux dénouements très différents.

C'est là où les événements de cet automne deviennent très inquiétants pour l'avenir. Car ce genre de terrorisme éveille une grande méfiance devant le changement et les mouvements qui s'en font les porte-parole. Il fait penser la grande majorité vers une réaction de défense et de stabilité plutôt que d'accélération. Cela ne peut que renforcer les gouvernements au pouvoir et leur présente la tentation quasi-irrésistible de jouer la carte du "law and order". En l'occurrence, les gouvernements aux trois niveaux — Dupreau, Bourassa, Trudeau — n'y ont

pas résisté. Mais renforcer les gouvernements au pouvoir de la sorte, c'est renforcer l'immobilisme actuel. On verra évidemment un certain empressément à préparer des programmes, comme ceux des travaux d'hiver, destinés à soulager certains maux criants; mais des réformes plus profondes, celles qui exigent un large appui dans la population et pas seulement l'intelligence et la bonne volonté des gouvernants, ces réformes deviennent quasiment impossibles dans un climat de peur et de repliement.

On risque de voir s'instituer chez nous un cercle vicieux. L'immobilisme des gouvernements ne fera qu'accroître la frustration, mais celle-ci dans le climat actuel renforcera l'immobilisme, soit en maintenant au pouvoir les gouvernements actuels, soit en canalisant l'opposition vers les formations qui se méfient du changement, comme le Crédi-tisme.

La gauche restera-t-elle impuissante?

Le limat de repliement actuel est entretenu, volontairement ou non, par la politique désastreuse du gouvernement fédéral, institué sous l'acte des mesures de guerre et continuée avec la loi sur l'ordre public. Et devant cette politique on risque de se voir enfermer dans un autre cercle vicieux. Cette fois-ci le danger vient principalement des carences de la gauche.

Les milieux

Suite de la page 10

vulguèrent cette fameuse loi. Le gouvernement fit tout pour étouffer leur voix. Ils n'ont pas eu droit à l'attention des grands moyens d'information, comme les occupants des collèges et des universités ou les manifestants de l'opération McGill. Ils avaient quand même crié l'injustice de la nourriture, des soins médicaux, de l'instruction et des logements qui leur étaient refusés et le restent encore pour toute une partie de la population.

Dans cette nécessité, ils n'avaient reçu l'appui véritable ni des syndicats, ni des églises, ni des partis? Peu importe. Leur protestation et la réponse impitoyable qui lui était faite devenaient l'occasion d'une nouvelle prise de conscience pour eux et les autres citoyens "défavorisés": ce sont les besoins essentiels que les pouvoirs publics nient à ces citoyens, dans une société où les besoins secondaires drainent une si grande part des fonds publics.

Depuis, la nouvelle loi d'aide sociale

a été mise en vigueur. Ses nouveaux taux ne sauront combler le retard que ces milliers de citoyens ont pris par rapport aux autres. Ils ne changeront surtout pas le statut social des assistés.

Ainsi, peu à peu, gagne-petit, vieillards et assistés sociaux (avec le travail de qui ou au détriment desquels s'est créée à Montréal la richesse foncière, technique, professionnelle et financière d'une bonne partie des classes aisées), en sont venus à la conviction qu'il leur faudrait posséder leurs propres services publics: cliniques médicales, centres communautaires, services juridiques, etc... On aurait pu penser un moment qu'ils tourneraient le dos à cette société de l'opulence qui les méprise et les exploite, pour créer une société populaire séparée, à l'instar des minorités juives européennes d'avant le nazisme ou de certaines communautés noires contemporaines aux États-Unis.

Ils ont au contraire opté pour une alliance politique avec les syndiqués et les salariés des classes moyennes.

Ainsi fut fondé le FRAP. Avec ce front d'action politique des travailleurs, des chômeurs et des étudiants, ce n'était pas un simple parti dont on allait faire l'essai avec les élections de Montréal, mais un nouveau mouvement social qui allait tenter de se développer dans le domaine scolaire, les caisses populaires, les coopératives et les usines.

A la faveur de la crise du FLQ, le pouvoir en place a pu frapper dès le début un tel mouvement d'opposition sociale. Mais comme ni l'Union nationale, ni les libéraux et à peine le Parti québécois n'ont de racines sociales dans ces milieux populaires, le champ reste libre pour le FRAP ou tout autre mouvement de même nature. La grande question n'est donc pas de savoir si un tel mouvement parviendra à s'implanter mais s'il pourra jamais trouver avec les classes moyennes la "majorité" démocratique nécessaire à la réalisation de son programme. S'il allait échouer, les partisans de la voie démocratique ne seront-ils pas contraints de céder la place, dans les usines et les quartiers abandonnés, aux troupes de choc de la violence?

Charles Taylor est professeur de philosophie politique à l'université de Montréal et à l'université McGill. Il joue depuis de nombreuses années un rôle actif au sein du Nouveau parti démocratique. Il a publié ces mois derniers un volume intitulé "The Politics of Con-frontation".

LE DEVOIR

1910-1970

Le Québec qui se fait

L'avenir du français au Canada et au Québec

par Vincent Prince

La politique actuelle du gouvernement fédéral vise à promouvoir la coexistence des deux langues officielles du Canada d'un océan à l'autre. Est-ce chimérique? Certains le croient et ne se gênent pas pour le proclamer.

Les plus sceptiques se recrutent évidemment chez ceux qui ont déjà opté pour l'indépendance du Québec. Pour ces derniers, le français est condamné à disparaître à peu près partout en dehors du Québec. Mais il se trouve également des fédéralistes sincères qui s'interrogent sur la sagesse et le réalisme d'un bilinguisme intégral inspiré de la Commission Laurendeau-Dunton. Pour ces fédéralistes, une des solutions de rechange résiderait dans l'acceptation d'unilinguismes territoriaux avec, exceptionnellement, quelques rares régions à vocation bilingue.

On n'a pas fini de se poser de graves questions là-dessus. Le seul point sur lequel se dégage un certain consensus, en milieux francophones, c'est la nécessité, de toute façon, de rendre le français encore plus rayonnant au Québec. A cet égard, on admet aussi généralement que la lutte sera gagnée ou perdue dans la zone métropolitaine de Montréal, même si, selon son degré d'optimisme ou de pessimisme, on est loin de s'accorder sur la façon de mener cette lutte.

De part et d'autre, on a de la difficulté à aborder le débat de façon sereine. On exagérera ou on minimisera la portée de divers facteurs selon son engagement politique personnel. Il en sera notamment ainsi quand on cherchera à déterminer si le français est viable dans tel ou tel coin du pays, quand on voudra établir les effets du bilinguisme sur la culture française, quand on évaluera les répercussions possibles de telle ou telle politique nouvelle sur le cours de l'histoire, etc. Il en sera de même encore quand on discutera de l'apport que pourrait représenter pour la promotion du français dans le reste du pays la création éventuelle d'un Etat indépendant au Québec.

Sans prendre parti, ni dans un sens ni dans l'autre, on nous permettra d'aligner ici quelques données et projections d'ordre démographique qui jettent un peu de lumière sur ce problème. Ces données et projections (puisées, notamment, dans les études des professeurs Hubert Charbonneau, Jacques Henripin et Jacques Légaré, celles de MM. Robert Maheu et Richard J. Joy, et celles des Etats généraux du Canada français) nous insistent sur l'évolution de la présence française au pays depuis 1867 et sur ce qu'elle pourrait être dans les décennies à venir. C'est la perspective historique, en quelque sorte, par opposition à la perspective juridique qu'a surtout retenue la Commission Laurendeau-Dunton. Nous compléterons l'ensemble, cependant, par quelques brèves interrogations qui, sans vouloir détruire les conclusions très sombres qui se dégagent des analyses des démographes, seront probablement de nature à en atténuer quelque peu la portée.

Une vue d'ensemble

Voyons donc, d'abord, de façon globale, quelle a été la représentation canadienne-française dans ce pays depuis le premier recensement de 1871. Cette année-là, les citoyens de langue française étaient au nombre de 1.100.000 environ sur une population globale de 3.892.000. Cela voulait dire 29,9% du grand tout canadien.

Le dernier recensement de 1961 montre que cette proportion s'est assez bien maintenue. Les Canadiens français représentent toujours quelque 28 ou 29 pour cent de la population totale du pays.

On peut formuler des constatations à peu près analogues pour le Québec. Au début de la Confédération, la population non-française de cette province atteignait le pourcentage de 22 pour cent, dont 20,4 étaient d'origine britannique. Les non-francophones n'ont perdu depuis que très peu de terrain. Ils comptent aujourd'hui pour 19 pour cent de toute la popu-

lation québécoise. La seule différence, si l'on peut dire, c'est que près de la moitié de ces 19 pour cent est constituée de personnes qui, bien qu'elles se soient jointes au groupe anglophone, ne sont pas d'origine britannique.

En somme, en dépit des vagues d'immigration successives et en dépit des politiques d'assimilation de plusieurs provinces "anglaises", le pourcentage des Canadiens de langue française est demeuré relativement stable. La forte natalité des familles d'origine française a permis de tenir le coup contre vents et marées.

Mais ce tableau d'ensemble, malheureusement, ne dit pas toute la vérité. Celle-ci est beaucoup plus nuancée. S'il est vrai que la population d'expression française se maintient toujours à un même niveau, tout indique que la relève sera insuffisante et que l'assimilation, dans plusieurs régions du pays, a pris, depuis une trentaine d'années, surtout avec l'urbanisation, une courbe accélérée qu'on ne saurait se cacher plus longtemps.

On a l'habitude de dire que les deux tiers des citoyens d'origine française vivant en dehors du Québec ont gardé leur langue. Compte tenu de la langue maternelle déclarée pour les enfants en bas âge, au cours des dernières décennies, et qui indique nécessairement celle des foyers où ils sont élevés, ce pourcentage ne serait, en réalité, que du tiers.

De plus en plus, les véritables francophones se concentrent dans le Québec et, même là, certains symptômes de recul sont nettement visibles.

Les provinces atlantiques

Une analyse de la situation par région sera particulièrement éclairante. Nous la ferons en nous inspirant surtout de Robert Maheu et de sa formule de correction des taux d'assimilation, du moins pour les provinces autres que le Québec. Et nous commencerons par les provinces atlantiques.

La petite population d'origine française de Terre-Neuve (17.171) est aujourd'hui anglicisée dans une proportion de 92%. On n'y compte plus que 1.378 véritables francophones (c'est-à-dire des francophones dont le français est la langue usuelle) sur une population globale d'environ 450.000 âmes. En 1961, le pourcentage d'anglicisation aura même atteint 97,9%. En d'autres termes, alors qu'aujourd'hui les francophones de Terre-Neuve représentent 0,03% de l'ensemble des Canadiens français, leur proportion tombera alors à seulement 0,01%.

Le cas de l'Île-du-Prince-Édouard n'est guère plus reluisant. Depuis 1941, le nombre des francophones qui se servent toujours du français comme langue usuelle ne cesse de décroître non seulement en pourcentage mais de façon absolue. En 1961, ils n'étaient plus que 6.315, même si le recensement mentionnait toujours la présence dans cette province de 17.418 citoyens d'origine française. On est donc en face d'un taux d'assimilation réel de 63,7%. Si la tendance présente se poursuit, ce taux devrait atteindre 78% dans les prochains vingt ans.

La Nouvelle-Écosse, elle aussi, voit sa population francophone diminuer de façon sensible depuis 1941. Au dernier recensement de 1961, le nombre de ceux qui parlaient encore le français n'était plus que de 29.051. On retrouvait surtout ceux-ci dans le sud-ouest de la province, soit dans les comtés de Digby et Yarmouth; au centre, dans le comté d'Hali-fax, et au Cap-Breton. Ce chiffre de 29.051, comparé au groupe de 87.883 qui se dit d'origine française, établit donc le taux d'assimilation actuel à 66,9%. Ce taux, prévoit-on, passera à 82,5 en 1991.

Le Nouveau-Brunswick est la seule de ces quatre provinces à présenter un tableau vraiment différent. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont perdu que 13% des leurs à l'assimilation. Ils étaient 44.907 en 1871; en 1961, ils at-

teignaient 232.000, dont 201.880 parlaient toujours le français. Ils ont pu maintenir leur identité grâce à leur regroupement dans certaines zones bien identifiées. Ainsi, ils représentent la majorité de la population dans les comtés de Madawaska (94%), Gloucester (85%), Kent (82%) et Restigouche (68%) et une proportion fort appréciable dans ceux de Westmorland (44%), Victoria (43%) et Northumberland (31%). C'est dire qu'ils constituent une force appréciable dans sept des quinze divisions politiques de la province, soit celles, en pratique, qui sont situées dans le voisinage de la frontière québécoise.

Le phénomène de l'urbanisation paraît, cependant, devoir accélérer le processus de l'assimilation. La population acadienne des villes est déjà anglicisée à 27 pour cent, contre 2 et 8 pour cent pour celles des milieux ruraux ou semi-ruraux. Aussi, est-ce ce pourcentage de 27 pour cent d'assimilation qu'on entrevoit pour l'ensemble de la population vers l'an 1991.

L'Ontario

Le groupe francophone de l'Ontario est plus nombreux que celui du Nouveau-Brunswick. On comptait en Ontario, au recensement de 1961, 357.273 personnes d'origine française (sur un total de 647.941) qui avaient gardé leur langue maternelle. En dehors du Québec, c'est la plus importante communauté de langue française à se retrouver à l'intérieur d'une même province. Toutefois, il faut dire immédiatement que les Franco-ontariens ne représentent que 6 pour cent environ de la population globale de l'Ontario, alors que les Acadiens, au Nouveau-Brunswick, comptent pour 35 pour cent environ de la population de leur province. Les Franco-ontariens ont aussi beaucoup moins bien résisté à l'assimilation.

En fait, le taux d'anglicisation réel de ces derniers atteignait 44,9% au dernier recensement. Le phénomène s'explique probablement par l'industrialisation plus hâtive de cette province. Comme partout ailleurs, les grands centres jouent contre le maintien du français. Ainsi, dans les régions métropolitaines de Toronto, Windsor et Hamilton, c'est à plus de 80 pour cent que les francophones ont perdu leur langue.

En réalité, les Franco-ontariens ont surtout préservé leur identité là où ils étaient plus regroupés et plus proches du Québec, c'est-à-dire dans les régions de l'est (comtés de Prescott, Russell, Gengarry, Stormont et Carleton) et du nord (districts de Sudbury, Halleybury, Hearst, North Bay et Sault-Ste-Marie). Dans le sud et dans l'ouest, ils n'ont simplement pas tenu le coup. Dans le sud, en particulier, quatre francophones sur cinq, en moyenne, auraient déjà perdu leur langue.

Selon Robert Maheu, le taux d'anglicisation ne fera que s'accroître pour l'ensemble de la province au cours des prochaines années. Il devrait même atteindre 63,4% en 1991.

Les provinces de l'Ouest

Les Franco-manitobains, bien que plus éloignés du Québec que les francophones de l'Ontario, ont un peu mieux résisté que ceux-ci au creuset de la majorité anglaise. Ils le doivent probablement au fait que la moitié d'entre eux vit encore dans des régions non-industrialisées et qu'une bonne partie des autres se retrouve dans la zone métropolitaine Winnipeg-Saint-Boniface. Ils ont cependant été assimilés jusqu'ici dans une proportion de 42,5% et ce taux devrait, avec une urbanisation croissante et une immigration toujours à sens unique, s'élever jusqu'à 73,3% d'ici une vingtaine d'années.

La situation se détériore d'ailleurs à mesure qu'on s'enfonce plus avant vers l'ouest. La Saskatchewan a vu baisser non seulement la proportion mais le nombre

absolu de ses véritables francophones depuis 1941. Ceux-ci étaient 41.019 en 1941; ils n'étaient plus que 25.796 en 1961, avec un taux d'assimilation de 56,9. Ces francophones sont très dispersés sur le territoire de la province et, donc, sans appuis solides. On prévoit que leur taux d'anglicisation grimpera à 78,8 d'ici 1991.

En Alberta, le nombre des francophones est resté à peu près stationnaire entre 1941 et 1961, mais leur proportion, par rapport à l'ensemble de la population, a diminué. Le fait qu'ils vivent en majorité dans des régions rurales ou semi-rurales et qu'ils sont mieux regroupés qu'en Saskatchewan, a probablement empêché leur anglicisation plus rapide. Leur taux d'assimilation n'en atteint pas moins 64% et l'on estime qu'il sera de 83,7% dans moins d'un quart de siècle.

Enfin, les trois derniers recensements indiquent peut-être un accroissement continu des citoyens qui peuvent parler le français en Colombie-Britannique, mais ce fait est probablement dû au jeu des migrations car la proportion des assimilés ne fait que s'accroître là aussi. En 1961, par exemple, ce taux d'assimilation était déjà de 80,3%. Il devrait passer, croit-on, à 91,9% en 1991. Tout concourt dans cette province à l'anglicisation de la minorité française, notamment son éloignement extrême du Québec et son système d'enseignement public fermé à toute connotation linguistique. Seuls des sacrifices inouïs de la part d'une certaine élite et le regroupement des francophones dans quelques districts assez bien identifiés, ont pu éviter l'assimilation totale.

Le Québec

Le Québec fait évidemment exception à cette règle. Jusqu'au début des années '60, la forte natalité des Franco-québécois a réussi à contrebalancer les effets d'une immigration qui, dans l'ensemble, favorisait nettement les anglophones. Aussi, au recensement de 1961, la proportion des francophones du Québec se situait toujours à 81 pour cent de la population totale de la province.

Si 1,6 pour cent des francophones s'étaient assimilés au groupe anglais, cette perte était compensée par une assimilation en sens inverse au profit du groupe français. Il y avait même un léger gain de sept dixièmes d'un pour cent pour ce dernier. Les anglophones avaient intégré beaucoup plus d'étrangers que nous à leur communauté linguistique — sans cet apport, leur pourcentage de la population globale serait tombé à 10 pour cent — mais leur faible natalité les avait empêchés d'améliorer leur position relative.

Par contre, si les minorités francophones des provinces anglaises ont généralement mieux résisté là où elles étaient établies en milieu rural ou semi-rural, le contraire s'est produit au Québec pour la minorité de langue anglaise. Ainsi, les anglophones qui représentaient respectivement un tiers et 60 pour cent de la population de la ville de Québec et des Cantons de l'est, au début de la Confédération, n'y comptaient plus que pour 5 et 18 pour cent en 1961. On a pu noter le même phénomène dans les comtés de l'Outaouais (Argenteuil, Papineau, Hull, Gatineau et Pontiac) où, de majoritaires qu'ils étaient en 1871, les anglophones étaient réduits, en 1961, à un pourcentage de 23 pour cent. Ils étaient également passés, durant le même temps, de 36 à 13 pour cent de la population de la péninsule de Gaspé. En somme, en dehors de Montréal, il ne restait plus, au dernier recensement, que deux comtés, Brôme et Pontiac, où l'élément anglophone était encore majoritaire.

Un certain nombre de ces anglophones a été assimilé par le jeu des mariages mixtes. Mais la réduction substantielle de leurs effectifs en milieux ruraux s'explique surtout par leurs migrations. Quoi qu'il en soit, la minorité anglophone est aujourd'hui, aux trois quarts, concentrée

à Montréal. Et cette minorité, encore une fois, n'a réussi à maintenir ses positions que grâce aux apports de l'extérieur. Le recensement de 1961 démontre que 45 pour cent des adultes de langue anglaise au Québec n'étaient pas nés au Canada. Si l'on ajoute à ce pourcentage le nombre de ceux qui pouvaient provenir d'autres parties du pays, il n'est pas exagéré de prétendre que ces adultes anglophones n'étaient que minoritairement d'origine québécoise.

L'immigration, qui s'est faite presque exclusivement en direction de Montréal, nous oblige donc à considérer la métropole canadienne comme un cas très particulier. En 1961, la population du Montréal métropolitain (île de Montréal, île Jésus et comté de Chambly) était de langue maternelle française dans une proportion de 64,77%. Ces statistiques n'ont, en elles-mêmes, rien de particulièrement troublant, puisqu'elles ne témoignent d'aucune différence marquée par rapport aux recensements précédents. Mais l'avenir peut être plus inquiétant. Depuis une dizaine d'années, la natalité chez les francophones a considérablement diminué. On ne peut plus compter sur ce facteur pour contrebalancer les mouvements de migration.

A ce propos, des démographes sérieux ont établi que le pourcentage des francophones de la région métropolitaine de Montréal pourrait descendre à 60 et même 52,7 pour cent en l'an 2000, selon que se concrétiserait leur hypothèse optimiste ou leur hypothèse pessimiste. (Selon ces mêmes hypothèses, le pourcentage des francophones dans l'ensemble de la province pourrait être réduit à 79,2 ou 71,6). Ces démographes soulignent, évidemment, qu'ils ont établi leurs projections en supposant que le contexte futur (légal, scolaire, sociologique, économique) demeurerait inchangé.

D'où les mouvements qui se dessinent depuis quelque temps au Québec pour changer justement ce contexte: campagnes en faveur du français comme langue de travail, campagnes pour une immigration sélective, pour un encouragement à la natalité, pour une prépondérance du français à l'école, etc.

Il ne faut pas oublier que les immigrants de toutes nationalités continuent de s'intégrer toujours plus massivement à la minorité anglaise. Les inscriptions aux écoles anglaises de Montréal, pour l'année 1969-1970, par exemple, confirment amplement cette affirmation. Tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire, on constate qu'une très large majorité des enfants qui fréquentent ces écoles provient de foyers où la langue d'usage n'est pas l'anglais. Les Italiens, à eux seuls, fournissent 49,24% de ces écoliers à l'élémentaire, et 45,08% au secondaire.

Conclusions et interrogations

Que faut-il conclure de ce survol de la situation du français au pays? Il est facile d'en déduire que l'avenir de la langue française, hors du Québec, est moins que brillant et que, même au Québec, les perspectives n'ont rien de particulièrement réjouissant. Mais après?

Faut-il souscrire, par exemple, à la thèse de M. Robert Maheu, selon laquelle le phénomène de l'assimilation à l'est et à l'ouest ne saurait être stoppé (sauf, peut-être, au Nouveau-Brunswick), et que le salut résiderait uniquement dans un repliement sur un Québec unilingue français?

Faut-il accepter le point de vue d'un Richard J. Joy pour qui la minorité anglaise est appelée à disparaître du Québec, sauf à Montréal, et la minorité française est destinée à subir le même sort en dehors du Québec, exception faite pour les comtés de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui se trouvent en bordure de ce même Québec?

Faut-il admettre, avec beaucoup de sociologues, que rien ne saurait contreba-

lancer l'influence assimilatrice du milieu nord-américain et que mieux vaudrait en aviser, une fois pour toutes, les chefs de file de nos diverses minorités à travers le pays?

Nous ne savons trop que répondre à ces interrogations. Il est évident qu'il faut repenser entièrement toutes les données du problème. Avec l'industrialisation, l'urbanisation, la télévision, la communication par satellites, aucune minorité ne peut vivre isolée comme autrefois, à moins de se cantonner dans des réserves. Il lui faut, si elle veut préserver son identité, se doter de moyens bien supérieurs à ceux dont elle disposait jusqu'ici.

Est-il encore possible de renverser la vapeur? Les froides statistiques démographiques apportent une réponse nettement négative. Mais ces statistiques ne tiennent pas complètement compte de l'élément humain. Il y a, par exemple, dans diverses régions du pays, un facteur nouveau depuis quelques années: l'éveil de la jeunesse. Ceci se vérifie, notamment, au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Les jeunes, plus scolarisés, ne laissent plus aux élites traditionnelles le soin de défendre seules la cause du français. Ils bousculent même leurs aînés. Robert Maheu a tenu compte dans ses projections, de l'adoucissement récent des lois scolaires de plusieurs provinces. Nous nous demandons pourtant s'il en a suffisamment soupesé les conséquences.

Il y a aussi un autre phénomène qui n'est peut-être pas aussi important mais qu'il est probablement à propos de souligner quand même: l'intérêt plus marqué d'un certain nombre d'anglophones pour le français. Plusieurs d'entre eux s'efforcent d'apprendre la seconde langue officielle du pays.

On peut encore se demander si l'extension progressive des réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada, si la création des districts bilingues avec ce qu'ils devront comporter de services français de toutes sortes au niveau des bureaux locaux des ministères et agences de la Couronne (aéroports, gares, hôtels du CN, etc.) n'aideront pas, en suscitant des emplois requérant la connaissance du français, à promouvoir le maintien de cette langue. Et il ne faudrait pas oublier que, depuis quelque temps, l'encouragement à la culture française (centres culturels, troupes de théâtre, groupes de chansonniers, échanges avec le Québec et les pays de la francophonie) se manifeste de façon beaucoup plus vigoureuse.

Evidemment, tout cela ne signifie pas qu'on peut faire mentir partout les statistiques des démographes. Prétendre le contraire serait faire preuve de naïveté. Il y a probablement des régions du pays où la bataille pour le français devrait être abandonnée. Il se peut qu'un choix plus judicieux des objectifs soit devenu nécessaire.

On nous permettra, pour l'instant, de suspendre notre jugement. Des décisions de ce genre sont trop déchirantes pour être prises à la légère.

D'ailleurs, et c'est par là qu'il convient de terminer, toutes les propositions qui précèdent se situent dans une perspective historique. La perspective de droits qu'a surtout retenue la Commission Laurendeau-Dunton, ne devrait pas être écartée du débat. Les deux façons de voir doivent pouvoir se réconcilier dans une synthèse plus large et plus souple.

Comme le disait Claude Ryan dans son commentaire sur l'étude de Richard J. Joy (Le Devoir, 17-7-68), "de la rencontre des deux perspectives, devront naître à leur tour les politiques de l'avenir. Toute politique qui ne tiendrait compte que de l'une des deux dimensions serait soit naïve, soit barbare. Dépasser ces deux excès: telle pourrait être, semble-t-il, la voie d'un avenir heureux pour les deux peuples qui ont fondé ce pays et continuent de lui imprimer leur génie respectif."

L'impasse du développement régional au Québec

Une crise provoquée par l'analyse trop exclusivement économique du problème

par Guy Demers

Pour de nombreux Québécois, la crise qui secoue présentement la société québécoise est celle de son développement. La seule voie démocratique désormais nécessaire à sa survie comme société libre, dynamique, moderne est celle qui consiste pour elle à se donner résolument les moyens de son développement.

C'est dans cette optique d'une recherche des moyens d'un développement global du Québec qu'il convient de reprendre la question régionale. Car si beau-

coup de Québécois ont conscience que cette question est sans issue, c'est bien parce qu'ils ont également conscience de l'impuissance de la société québécoise à choisir véritablement et librement ses objectifs d'avenir et à mobiliser toutes les énergies pour y parvenir.

Cela suppose que l'on accepte de remettre en cause l'orientation trop exclusivement économique de l'analyse du problème québécois et en particulier du problème régional au Québec. Cela exige également une réforme en profondeur de l'appareil de l'Etat et de l'organisation socio-politique québécoise.

La régression des régions: phénomène irréversible?

Les analyses économiques les plus récentes de la question régionale au Québec tendent à démontrer le caractère aléatoire de la lutte contre les disparités régionales et l'impossibilité pour

les régions de se développer économiquement, d'une manière originale. Non seulement y aura-t-il toujours des régions riches et des régions pauvres, mais tout laisse croire que l'on ne peut réduire d'une manière satisfaisante les écarts entre ces régions. En outre, les régions ne pourraient redevenir des entités économiques, donc sociales et culturelles, viables et dynamiques.

La régression des économies régionales, dont les niveaux de production et de productivité, d'emploi et de revenu sont constamment en baisse, les inégalités des chances de mobilité économique, sociale, culturelle entre gens des régions pauvres et gens des régions riches et, plus profondément, la dislocation des structures régionales traditionnelles, seraient des phénomènes irréversibles qu'expliquerait le passage nécessaire au Québec d'une économie rurale dispersée à une économie industrielle concentrée. (1)

Dans une économie moderne, les impératifs du développement économique sont ceux de l'innovation et du progrès et les impératifs de l'innovation et du progrès sont ceux des grandes concentrations urbaines. Le Québec n'y échappe pas.

«Parier sur l'innovation et le progrès

signifie concrètement que les efforts de développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal. Cette région est le seul foyer autonome de dynamisme dans la province de Québec. Par ailleurs, elle constitue un pôle relativement faible et menacé qu'il est urgent de consolider si l'économie de l'ensemble du Québec doit demeurer dans l'orbite des grands courants nord-américains.» (2)

On peut retarder le mouvement d'industrialisation du Québec mais non le contrecarrer. Inévitablement, les régions vont devoir se vider de leurs meilleurs éléments actifs. Tout ce qu'on pourra faire, ce sera de s'assurer que la transition soit la moins pénible possible en faisant en sorte notamment que le sentiment de dépendance économique et sociale de ceux qui restent soit moins vivement ressenti grâce à une politique de rationalisation des activités économiques régionales traditionnelles et grâce à une politique de travaux divers.

Mais la logique implacable de cette analyse et le caractère inéluctable des conclusions auxquelles elle conduit nous obligent à réexaminer et à mettre en question les présupposés sur les finalités collectives qui la sous-tendent.

Car les conclusions auxquelles la démarche analytique précédente conduit en ce qui a trait au problème régional sont de la même nature que celles auxquelles elle mène lorsqu'il s'agit du problème de la pauvreté, en général, de celui des inégalités économiques et sociales et de celui du chômage et de la dépendance sociale.

«Une société où l'on admet qu'une fraction importante de la population (une personne sur 10) dont une partie constitue le potentiel d'aujourd'hui, et une partie, le potentiel de demain, soit privée de toute participation au progrès, comme de toute perspective de progrès, doit certainement remettre en cause les priorités qu'elle accorde au domaine économique, par rapport au domaine social.» (3)

Quand on prévoit pour les prochaines années une augmentation du chômage «structurel» et une aggravation de la

misère au Québec, la primauté accordée à l'économie doit être réexaminée. Comment peut-on favoriser l'émigration vers les centres industriels importants du Québec et surtout vers Montréal, quand on prévoit un taux si important de chômage pour le Québec et en particulier à Montréal? Comment peut-on accorder la priorité à une politique de développement industriel à tout prix quand cette politique élimine la perspective d'une stabilisation à un niveau acceptable de l'emploi? Comment peut-on continuer de favoriser un investissement massif dans les ressources humaines quand on ne prévoit pas d'autres débouchés que celui du secteur de la production et quand on ne peut prévoir dans ce même domaine des conditions de débouchés acceptables pour les Québécois? (4)

La primauté accordée au développement économique présuppose que l'idéal collectif doit être cette société d'opulence et d'abondance de biens matériels qui caractériserait la société occidentale et en particulier la société nord-américaine. Comment ne pas constater que cette société est bien plutôt une société de gaspillage systématique des ressources, de sur-consommation et d'aliénation?

La primauté accordée au développement économique présuppose également que l'objectif majeur à atteindre à tout prix pour le Québec est non seulement de s'intégrer mais également de faire preuve d'excellence dans le domaine de la haute technologie mondiale et de la grande industrie.

Comment ne pas constater le caractère démesuré de cette prétention, quand on sait ce qu'il en coûte et quand on sait que l'on part perdant? Ne serait-il pas plus rentable pour la société québécoise, à l'instar de la société suédoise, de faire preuve d'excellence, même au niveau des activités économiques, par sa contribution à une humanisation des conditions de vie en société — éducation, coopération, aménagement du tissu urbain, etc., — et par une contribution originale au développement du tiers-monde?

La région dans une vision intégrée du développement

La question régionale elle-même prend une toute autre dimension lorsqu'on la considère dans cette nouvelle perspective. S'il est vrai que les régions ne sont pas désirables du point de vue des impératifs du développement industriel et technologique, elles pourraient cependant devenir des éléments indispensables du point de vue du développement de la société québécoise. Ne pourrait-on pas imaginer des activités économiques inédites qui tradiraient les particularités régionales et favoriser une certaine économie régionale d'auto-consommation? Les régions ne pourraient-elles pas devenir le site d'un type nouveau d'organisation économique, culturelle et sociale dont le Québec a besoin et qui serait autre chose que la caricature de ce que l'on trouve dans les grands centres urbains?

Ce n'est pas par hasard que certains insistent sur le problème de la croissance et d'autres sur ceux de l'inégalité, que le point de vue des gens d'une région excentrique est toujours différent de celui des gens de la métropole, que le point de vue de certaines élites travaillistes. Il faut se rendre compte que ces divergences de points de vue cachent des visées sociales fort différentes, opposées et souvent contradictoires sur l'avenir de la société.

Poser le problème du développement dans sa globalité c'est poser celui de nouvelles finalités collectives mais aussi celui des moyens du développement.

Le développement doit être conçu comme une action historique créatrice de valeurs et d'objectifs — synthèse des contradictions inhérentes d'une société où s'expriment des visées sociales opposées. Mais le développement doit être aussi considéré comme une action socio-politique, dans la mesure où l'ensemble des activités qui vont constituer l'action de développement collective et volontaire implique des choix d'objectifs concrets et des moyens, des acteurs et des agents, et un appareil d'Etat.

Suite à la page A-19

Les Canadiens français et les affaires

Un peuple non industrialisé dans un pays industrialisé

par Jean-Pierre Laroche

Fédéralisme et séparatisme, capitalisme et socialisme sont des thèmes très débattus au Québec ces dernières années. Quel chemin doit emprunter le peuple canadien-français pour maîtriser son avenir? Déterminantes pour cet avenir seront les réponses qui seront apportées à d'aussi importantes questions.

Mais à entendre les partisans de ces options politiques et économiques, on croirait que tous les problèmes seront en grande partie résolus dès lors qu'on aura choisi tel ou tel système. C'est là se leurrer grandement et se préparer des surprises désagréables qu'on n'aura peut-être plus le courage ou la capacité d'affronter lorsqu'elles frapperont de plein fouet.

Quels que soient les choix politiques et économiques qui seront faits, le peuple canadien-français devra se donner, à la mesure de ses besoins et de ses urgences, des entreprises commerciales et industrielles ainsi que des services gouvernementaux et autres. Dans ces domaines, ses réalisations seront évaluées en comparaison avec celles de l'Amérique.

Présentement attaché aux Chemins de fer nationaux du Canada, Jean-Pierre Laroche a participé aux travaux de recherche de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans la présence des Canadiens français dans les milieux de la finance et de l'industrie.

que du Nord et non pas par exemple de l'Afrique. Cette exigence est à elle seule tout un défi.

Le Québec est une province où l'industrialisation est assez avancée, mais cette réalisation ne nous est pas propre. Les Canadiens français, pourrait-on dire, sont un peuple non industrialisé dans un pays industrialisé. Toute affirmation collective présuppose donc une «industrialisation comme peuple». De ce point de vue, où les Canadiens français en sont-ils rendus?

L'héritage du passé

Dans un pays industrialisé, les élites, c'est-à-dire les groupes de personnes qui font l'orientation de la société, l'influencent et la dirigent, sont composées de politiciens, d'intellectuels, de professionnels, de religieux, de cadres, d'industriels, etc. Or, traditionnellement, les élites canadiennes-françaises ont été uniquement composées de politiciens, de professionnels et de religieux. Ces groupes se sont assez peu préoccupés de problèmes industriels.

Au cours des 15 ou 20 dernières années, monte cependant une vague grandissante d'intérêt pour la chose économique. Phénomène curieux, cela est le fait non pas d'abord de cadres ou d'industriels, mais d'intellectuels et de spécialistes des sciences sociales, qui ont reconnu l'importance de l'activi-

té économique dans la vie d'un peuple... assez pour en parler en tout cas.

Cette absence de cadres et d'industriels dans les élites canadiennes-françaises a eu des conséquences importantes sur les objectifs et les priorités du Québec. Elle en a également eu sur les valeurs qui circulent et les idéaux de la jeunesse (il y a toujours eu des Canadiens français dans le monde des affaires et de l'industrie. Cependant, ils étaient relativement peu nombreux. Ils n'ont pas pu jouer le rôle d'une élite. L'indifférence et le mépris que nous entretenions à l'égard du monde des affaires n'était pas de nature à faciliter leur influence).

Maintenant, l'opinion a évolué. Un plus grand nombre de diplômés de collèges et d'universités entrevoient faire carrière dans l'industrie. Mais il faudra encore plusieurs années pour qu'ils puissent influencer sur l'orientation de la société et le façonnement de ses valeurs.

La capacité de s'industrialiser

Selon Harbison et Myers (1), la capacité d'un pays à s'industrialiser dépend de sa facilité à trouver les ressources humaines que requiert l'entreprise moderne, à les développer, les engager et les utiliser de façon efficace. Si donc comme peuple, les Canadiens français veulent s'industrialiser, ils vont devoir s'entendre sur des objectifs d'industrialisation, s'engager à les poursuivre et s'organiser en conséquence.

Où en sont à cet égard les Canadiens français? Quelle direction prennent-ils? Sur ce sujet, les valeurs des jeunes et des milieux de l'éducation sont des indices de ce que réserve l'avenir.

Veut-on vraiment d'un Québec indus-

trialisé? Si la question est fondamentale, la réponse est loin d'être claire. Tous veulent du travail, tous veulent la sécurité financière. Mais quand il faut traduire ces buts dans des choix précis, c'est la pagaille. Il n'y a pas par exemple de consensus sur le choix qui s'offre de s'engager dans la voie des entreprises nord-américaines, où les facteurs de base sont la compétition, le profit et un haut niveau de productivité. Est-on prêt à permettre à de grandes entreprises de faire de bons profits et de tenter d'augmenter continuellement leur efficacité?

Sous un autre système économique, il n'y aurait pas de problèmes, semblent penser les partisans du socialisme. Rien n'est moins certain. La rentabilité de l'entreprise, l'efficacité des travailleurs, leur productivité sont des réalités inéluctables. Or, quels sentiments éveillent ces mots chez les jeunes et chez ceux qui leur enseignent? Dans la société qu'ils veulent bâtir, quelle place les Canadiens français font-ils aux objectifs économiques d'investissements, de projets, etc., par rapport à l'éducation, à la santé, au bien-être social? Quelles sont leurs priorités?

La carrière dans l'entreprise et les affaires

Les préjugés et les opinions défavorables entretenus envers les industriels et hommes d'affaires ont grandement influencé l'orientation professionnelle de plusieurs générations. Les anciens collèges classiques, on l'a souvent répété, ont surtout formé des candidats pour le clergé et les professions libérales. Ce qu'on a moins compris, c'est qu'en donnant ainsi à un jeune une éducation plus poussée, on l'éloignait presque

automatiquement du monde de l'industrie. Cet éloignement se faisait doublement: dans le choix professionnel et dans la mentalité générale.

Qu'en est-il aujourd'hui? Les CEGEP ont créé une section professionnelle. Les universités francophones offrent maintenant une maîtrise en administration des affaires. On a fait là un grand pas. Toutefois, qu'en est-il des ambitions professionnelles des jeunes?

Pour engager toute sa vie, ses idéaux, dans une carrière — homme de métier, technicien, diplômé universitaire — il faut s'en faire une idée positive. La famille, l'école et la société canadiennes-françaises, par les valeurs qu'elles transmettent, font-elles percevoir favorablement le travail dans l'industrie et le monde des affaires?

Dans les CEGEP, une très grande proportion de jeunes ont choisi de s'engager dans les sciences sociales, même si à la fin de leurs études la plupart d'entre eux ne pourront trouver d'emploi dans ce domaine. Il ne faut pas les en blâmer. Ce choix, on doit le noter, reflète les valeurs transmises.

Les valeurs de la société influent donc sur l'orientation des jeunes et aussi sur l'adaptation de chacun à son travail. On a souvent prétendu, à tort à mon avis, que les Canadiens français avaient peu d'aptitudes pour les affaires et l'industrie. Il s'agit plutôt de valeurs et de mentalité.

Le hockey, par exemple, a pris une place considérable dans la vie canadienne-française. Est-ce dû à une aptitude physique ou mentale particulière? C'est peu probable. Il faut plutôt en chercher les raisons dans ce climat psychologique qui fait que dès son jeune âge l'enfant est encouragé à pratiquer ce sport et à vénérer les vedettes des grands

clubs. Dès qu'il manifeste une certaine habileté, il est loué, admiré et encouragé dans cette voie.

On le voit, quand la société valorise une activité donnée, les jeunes ont tendance à s'y orienter. Ils mettent toutes leurs énergies à y exceller et ils en retirent une grande satisfaction. La motivation personnelle à y réussir est très forte et le milieu ambiant stimule ces jeunes constamment à réaliser leurs ambitions.

Dans n'importe quel domaine, le succès requiert du dynamisme, de la détermination et un esprit créateur. Ces qualités se retrouvent sûrement chez les Canadiens français. Toute la question est de savoir dans quelle direction ils choisiront de les orienter. Des choix, des priorités vont s'imposer.

L'organisation des ressources humaines

Si les Canadiens français veulent, comme peuple, s'industrialiser, il leur faudra soit s'intégrer aux entreprises industrielles et gouvernementales qui existent déjà, soit en bâtir qui soient leurs. Peu importe le choix, il ne faut pas de doute que l'on se dirige vers un monde où les organisations seront de plus en plus grandes et complexes. C'est un phénomène auquel on n'échappera pas. Comme les autres peuples, les Canadiens français ont cependant le choix de rendre ces entreprises efficaces et propices à l'épanouissement humain, ou de les subir dans le désespoir.

Depuis toujours on qualifie la grande entreprise de bureaucratie, d'inhumaine, d'impersonnelle et d'anonyme. On ne voit guère comment un individu peut s'y épanouir. On croit que la grande

Suite à la page A-17

Marque des gourmets
GRENACHE
9500, BOUL. PARKWAY / ANJOU / MONTRÉAL 437

Max Beauvais Limitée
385 ouest, rue St-Jacques
Montréal, P. Qué.

l'institut
jean-guy leboeuf
te révélera à toi-même!
1600 Berri, suite 213, Montréal 132

LA COMPAGNIE CANADIENNE
D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE,
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL/LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL
861-9401

Casgrain & Compagnie Limitée
Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Suite 500
33 ouest, rue St-Jacques
Montréal
Téléphone: 842-3466

Un vieil ami du DEVOIR

Maro Carrière, Limitée
210 OUEST, RUE NOTRE-DAME
MONTRÉAL 126, QUÉ.

SERVICE FRANÇAIS Henri de Lothinière Harwood, André Larocque Directeurs
R. A. DALY & COMPANY
LIMITED
En affaire depuis 1916
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal
Membres des: Bourse de Montréal - Bourse Canadienne - Bourse de Toronto - L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Téléphone: 861-9751

Florida Matteau Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
Obligations, Actions, Fonds Mutuels
1364, 6e Avenue — 538-8628
Grand'Mère, Québec
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

NOUS NOUS SOUVENONS
1910!
HENRI BOURASSA
"La plus fière incarnation de sa race"
FONDE LE DEVOIR
À l'occasion de ce 60ième anniversaire, nous rendons
HOMMAGE
à ce grand journal de principes et d'idées qui, à l'instar de son illustre fondateur, est entré dans
L'HISTOIRE DE LA NATION
CANADIENNE-FRANÇAISE.
LES MESSAGERIES DYNAMIQUES INC.
9820, Jeanne-Mance, MONTRÉAL, Tél.: 384-6401
765 est, boul. Charest, QUÉBEC, Tél.: 525-4951

"Le Devoir" est composé et imprimé dans nos ateliers
dumont INC.
9130, rue Boivin, LaSalle, P.Q.
Tél.: 366-4580
Spécialités: journaux et circulaires

La marginalité sociale

Un nouveau réservoir de contestation

par Guy Rocher

Au cours de l'évolution qu'a connue le Québec ces dernières années, un phénomène nouveau est apparu, qui n'a pas encore reçu toute l'attention qu'il mérite: c'est le rôle de plus en plus marqué que jouent certains secteurs de la société qu'on peut qualifier de marginaux. C'est dans ces milieux, en effet, que les revendications sociales et politiques se sont exprimées avec le plus de véhémence; c'est là que se recrutent les nouvelles forces d'opposition aux pouvoirs établis; on y sent s'éveiller des énergies contestatrices encore vierges et toutes prêtes à laisser éclater une colère longtemps contenue.

Ce phénomène de la marginalité n'est pas propre au Québec. En réalité il s'y manifeste même avec un certain retard, en comparaison des Etats-Unis ou de l'Angleterre. Mais il paraît trouver ici un terrain particulièrement propice à son extension, peut-être à cause du fait que le Québec tout entier représente lui-même une forme de marginalité à l'intérieur du Canada et de l'Amérique du Nord.

Qu'est-ce que la "marginalité"?

Cette notion de "marginalité" peut s'appliquer à des milieux très différents les uns des autres, mais qui ont cependant ceci en commun qu'ils se situent à la périphérie de ce qu'on peut appeler la structure sociale globale de la société. Tant par leur mode de vie que par leur culture (au sens anthropologique du terme), les marginaux n'appartiennent que partiellement à la société dont ils sont membres; tout en étant dans cette société, ils y sont des étrangers, vivant dans un univers socio-culturel détaché de l'ensemble, sans communication avec lui et surtout sans possibilité ou sans volonté de s'y tailler une place.

On pourrait dire, par analogie, que dans la civilisation industrielle, le tissu social s'est comme distendu, par suite de l'apparition de la multiplication de groupes et sous-groupes nouveaux. Les sociologues ont bien des fois souligné que l'extrême complexité de la société industrielle moderne, provenant de la prolifération des groupes et sous-groupes différents, constitue un des caractères dominants de ce type de société. Des faiblesses, jusque-là cachées, dans la texture du tissu social, deviennent alors apparentes et de plus en plus choquantes. De nouvelles faiblesses se produisent aussi, à cause de l'espèce d'extension forcée que doit subir le tissu de la société. C'est ainsi que deviennent visibles des groupes marginaux qu'on avait pu ignorer jusqu'ici, ou que des secteurs qui paraissaient intégrés à la société adoptent maintenant des comportements de marginalité.

Le phénomène de la marginalité se présente sous deux formes principales. Ce peut être d'abord le fait de couches sociales depuis longtemps aliénées de toute participation réelle aux avantages et aux activités de la société: c'est la

marginalité socio-économique, dont les racines tiennent aux structures de production et à l'organisation économique de la société. La seconde forme de marginalité se manifeste par un refus volontaire et explicite d'intégration à la société qu'on rejette: c'est la marginalité socio-culturelle, qui résulte de l'élaboration d'une sorte de sous-culture parallèle, plus ou moins en opposition à la culture dominante.

Des marginalités imposées

Les marginalités socio-économiques n'ont rien de volontaire. Elles sont héritées et par conséquent s'imposent d'une manière presque irréductible aux personnes et aux groupes qui les subissent. C'est le cas des milieux défavorisés auxquels on n'avait accordé jusqu'ici qu'une attention passagère et qui se situent depuis longtemps à la marge ou même à l'extérieur de la structure de la société. Ainsi, certaines régions-frontières (la Gaspésie, l'Abitibi) ou des milieux ruraux en désorganisation (certains villages d'agriculteurs-bûcherons, à l'intérieur des terres le long de la rive sud du Saint-Laurent) se situent géographiquement à la périphérie de la société québécoise. Ce sont des régions dont la marginalité se manifeste sur le plan économique par la dépendance et par un taux élevé d'assistance sociale, sur le plan social par l'exode de la jeunesse vers les villes et un malaise grandissant chez ceux qui restent, et sur le plan politique par un vote répété de contestation contre les deux partis traditionnels.

Dans les villes, on retrouve l'équivalent des régions-frontières, peut-être d'une manière plus dramatique encore: les marginaux y sont plus stigmatisés qu'ailleurs, par suite de leur proximité géographique de secteurs plus favorisés de la population. A l'intérieur des "zones grises", qui forment déjà des sortes de ghettos sociaux, sinon ethniques et raciaux, les marginaux sont les plus pauvres parmi les pauvres. Ce sont ceux qui ne peuvent compter sur aucun encadrement, aucun syndicat, aucun parti, aucun leader pour revendiquer en leur nom et prendre leur défense. Démunis de tout pouvoir, ils portent les marques caractéristiques d'un sous-prolétariat urbain, inorganique et inorganisé, fait de pauvreté à ciel ouvert, de dépendance, de passivité et d'une apparente indifférence silencieuse.

Un trait se dégage, qui caractérise peut-être mieux que tout autre ces différentes formes de marginalité, qu'elles soient urbaines ou rurales: les secteurs marginaux de la population ne sont ni représentés ni défendus par les mouvements traditionnels de revendication sociale, politique ou économique. Ce sont eux notamment que le syndicalisme n'a jamais pu ou n'a jamais voulu intégrer à ses cadres, soit à cause du sous-emploi ou du chômage chronique dont souffrent les marginaux, soit à cause de l'extrême mobilité de ces travailleurs, soit peut-être aussi par manque d'intérêt stratégique de la part des syndicats pour ces secteurs isolés et faibles des travailleurs. Le syndicalisme rural n'a pas su non plus se recruter parmi la population défavorisée des campagnes, ni dans les régions désorganisées, ni dans celles où l'on arrache péniblement sa vie à la fois d'un peu d'agriculture, de la forêt, de la pêche ou parfois d'un travail industriel sporadique. Le mouvement coopératif

aurait pu regrouper et encadrer les milieux défavorisés et non syndiqués: il a plutôt proliféré dans des milieux mieux nantis et moins désarticulés.

Au total, les milieux marginaux souffrent d'un statut de marginalité non seulement par rapport à la société globale, mais même aussi par rapport aux mouvements traditionnels de revendication. On verra plus loin que de nouveaux types de mouvements sociaux sont en voie d'émerger dans ces milieux.

Des marginalités volontaires

A la différence des marginaux défavorisés, les marginaux socio-culturels se placent volontairement et librement à la périphérie de la société, pour la contester d'une manière plus totale et plus radicale. Ainsi, les communautés "hippies" reconstituent, en marge de la société, des sous-cultures caractérisées par le retrait du reste de la société, dans un geste d'accusation plus ou moins clairement significatif. C'est peut-être le cas extrême d'un refus d'intégration qui s'exprime par une contestation silencieuse et presque méprisante de la société.

Une autre forme de marginalité volontaire est apparue récemment, peut-être surtout en Amérique du Nord. Des étudiants - dont il est bien difficile d'apprécier le nombre - abandonnent les études, provisoirement ou définitivement, non pas par insuccès mais par dégoût, désœuvrement, manque d'intérêt et de motivation, ou encore parce qu'ils refusent pour eux-mêmes et pour la société les mécanismes d'enseignement du système scolaire et la signification de celui-ci dans la société industrielle moderne. Ils se retirent volontairement du circuit régulier des études pour adopter des modes de vie parallèles. C'est le cas, par exemple, de ceux qu'on appelle aux Etats-Unis les "street people", qui peuplent en nombre croissant le quartier environnant des universités comme celles de Californie à Berkeley, ou Harvard. On trouve parmi eux un grand nombre d'anciens étudiants en rupture de ban avec l'enseignement universitaire tel qu'il est, et qui adoptent un mode de vie, des démarches intellectuelles et des maîtres à penser marginaux. Au Québec aussi, l'abandon volontaire des études existe, dans une proportion qu'on ne connaît pas. Il en résulte une population flottante de jeunes travailleurs, de jeunes qui chôment volontairement ou parce qu'ils n'arrivent pas à se trouver un emploi, de jeunes qui se retrouvent dans certains quartiers du centre et du centre-ouest de Montréal, où l'on a voulu reconstituer un milieu "hippie" ou "street people". C'est là un réservoir d'énergie qui ne demande qu'à être canalisée vers des objectifs qui lui paraîtront valables et qui se nourrissent de mystique orientale, de naturisme, de musique, de poésie, de drogue et aussi d'idéologie révolutionnaire.

Le milieu étudiant, par nature, s'est toujours perçu comme étant marginal dans la société et aussi dans les institutions d'enseignement. D'où l'idée de "pouvoir étudiant" calquée sur celle du "Black Power". Mais après les explosions de contestation d'il y a deux ans, et les différentes formes de répression larvée qui s'en sont suivies, une nouvelle marginalité est apparue à l'intérieur même de ce milieu déjà marginal, celle des étudiants en rupture totale avec la société et avec sa principale institution intégrative, le système scolaire.

Un des voies où cherche à s'engager la contestation dans les milieux marginaux, c'est celle de la participation, dont on a fait grand état depuis quelques années, sans toujours vouloir en mesurer les conséquences réelles. Qu'il s'agisse des assistés sociaux, des villages gaspésiens, des comités de citoyens ou des étudiants, ils réclament d'avoir quelque chose à dire et à faire dans les décisions qui les concernent directement. Il

Nouvelles voies d'action

Il est remarquable que c'est dans ces divers milieux marginaux que se sont concentrées l'effervescence et l'agitation au cours des dernières années. Durant les années 1940 et 1950, le syn-

dicalisme fut probablement le lieu principal de la contestation au Québec. Durant les années 1960, ce lieu s'est déplacé: ce fut d'abord le milieu étudiant qui fut le théâtre d'un malaise croissant aboutissant en 1968 à certaines actions d'éclat; mais ce sont maintenant de nouveaux milieux marginaux (assistés sociaux, régions défavorisées, jeunes chômeurs) qui s'agitent et passent à l'action.

Il était donc normal qu'on cherchât à créer de nouvelles formes d'organisations revendicatives, essentiellement constituées de groupes de base qui veulent se tenir à l'écoute immédiate des inquiétudes et des angoisses quotidiennes d'une population donnée. C'est le cas, en particulier, des comités de citoyens et d'autres formes de regroupements plus provisoires, réunis à l'occasion d'une revendication particulière comme l'aménagement d'un terrain de jeux, la reconstruction d'une école, l'ouverture d'un hôpital. D'autres mouvements, ou les mêmes mouvements en certaines circonstances, débouchent vers l'action politique. Mais ici encore, il s'agit d'une action politique de base, à caractère fortement populiste, inspirée des frustrations rencontrées depuis plusieurs années dans les démarches inutiles et les espoirs déçus.

D'autres entreprises prennent plus la forme d'une contestation que d'une action. Elles se caractérisent par une opposition au pouvoir établi, qui s'exprime d'une manière sporadique et dans le refus de toute organisation. C'est ce qu'on trouve particulièrement chez les étudiants, et chez les anciens étudiants, qui ont été déçus par le syndicalisme étudiant qu'ils ont contribué à abattre. Ils se réclament de ce qu'ils appellent "le pouvoir populaire" qui se présente comme une forme pure de démocratie, à l'encontre de la démocratie parlementaire et représentative décriée comme "une farce sinistre de l'établissement".

C'est dans le cadre de ces nouvelles entreprises de contestation que se situent le FLQ et l'activisme révolutionnaire d'inspiration à la fois marxiste et populiste. On s'est étonné dans bien des milieux que les membres du FLQ ne soient pas, comme on s'y attendait, des étudiants - de préférence de sciences sociales - en mal d'action. En réalité, le FLQ récent représente précisément l'entrée en scène de nouveaux types d'activistes dans les secteurs défavorisés et marginaux de la société, alors que les premiers FLQ de 1963 à 1966 se recrutaient dans le milieu étudiant, au moment où celui-ci était encore le principal lieu de la contestation.

Une colère encore neuve

La colère qui gronde dans les milieux marginaux ne fait que commencer à s'exprimer. Il est normal qu'elle cherche son langage. Il faut en effet souligner qu'il s'agit là d'une prise de conscience politique nouvelle, dans des secteurs de la société qui étaient caractérisés jusqu'ici par la passivité, la dépendance, ou par l'indifférence. Ces milieux paraissaient jusqu'ici très peu politisés, ou encore soumis à une sorte d'aveuglement politique qui les faisait appuyer les partis et les hommes publics qui n'avaient aucun intérêt commun avec eux. Leur colère et leurs revendications proviennent précisément de la prise de conscience des abus dont ils ont été les victimes, des mensonges et des tromperies par lesquels on les a aveuglés et endormis.

Une des voies où cherche à s'engager la contestation dans les milieux marginaux, c'est celle de la participation, dont on a fait grand état depuis quelques années, sans toujours vouloir en mesurer les conséquences réelles. Qu'il s'agisse des assistés sociaux, des villages gaspésiens, des comités de citoyens ou des étudiants, ils réclament d'avoir quelque chose à dire et à faire dans les décisions qui les concernent directement. Il

est frappant de constater que c'est dans certains milieux qui avaient été le plus éloignés des centres de décision que le désir et le besoin de participation s'affirment avec le plus de force et même d'impétuosité. On refuse une démocratie de façade, mais surtout on refuse d'être l'objet de décisions prises on ne sait où, par qui et comment.

Pour le moment, l'esprit démocratique est encore profondément ancré dans ces milieux, contrairement à ce que peuvent croire ceux qui veulent n'y voir que des indices de néo-fascisme et en dépit de ce que peut faire le FLQ. Quant à moi, je suis plutôt inquiet d'un excès de pureté démocratique, qui me paraît parfois toucher à l'utopie. Ainsi, dans les milieux étudiants, on a voulu instaurer un "pouvoir populaire" qui, dans son refus absolu de toute structure de pouvoir bureaucratique, n'a débouché jusqu'ici que sur l'inefficacité et l'inaction.

Une colère puissante

Mais la colère des groupes marginaux, surtout dans les milieux défavorisés, est le produit de très longues frustrations. Elle résulte de situations douloureuses depuis longtemps étouffées et elle n'a jamais eu jusqu'ici le don de la parole pour se dire et s'exprimer. Si on continue, comme certains semblent le désirer, à étouffer les premiers cris de cette nouvelle conscience politique, surtout celle des régions et des quartiers défavorisés, on ne fait que retarder une explosion qui sera d'autant plus violente

qu'elle aura couvé plus longtemps. Le statut de marginalité, lorsqu'on accepte qu'il devienne en quelque sorte permanent, ne peut qu'engendrer un refus global des structures en dehors desquelles on continue à le maintenir. C'est à ce moment qu'aux yeux des marginaux, tout ce à quoi ils n'ont pas accès s'appelle le Système, qu'il faut briser et détruire pour reconstruire un nouveau monde, n'importe lequel, pourvu qu'on y trouve sa place.

On s'étonne parfois que la révolte des groupes marginaux ne s'exprime que d'une manière négative, et que ceux qui veulent détruire ne paraissent avoir rien à proposer pour reconstruire. Pour s'étonner ainsi, il ne faut pas comprendre comment le statut de marginalité correspond à l'aliénation sociale la plus absolue. Alors, l'objectif premier et nécessaire est la destruction de cette maison d'où l'on est exclu, assuré que toute autre qu'on reconstruirait ne pourrait pas être pire.

Je suis persuadé que ce qu'on en a vu s'exprimer jusqu'ici ne représente qu'une bien faible proportion de l'immense force de détonation que contient ce réservoir. Le réveil politique est lent dans ces milieux, sauf peut-être dans le milieu étudiant où il cherche cependant encore des voies d'expression. Mais il faut s'attendre dans les années qui viennent à des formes multiples et nouvelles d'action populaire, dont il est encore bien difficile de prévoir à la fois les modalités, l'intensité et l'orientation.

Un peuple non industrialisé

Suite de la page A-16

entreprise tue la créativité et cultive le conformisme. Ces opinions sont-elles choses du passé? Qu'en pensent les jeunes?

L'organisation implique une structure hiérarchique et donc une autorité. Quelle conception les Canadiens français s'en font-ils? Acceptent-ils d'être dirigés et qu'est-ce que cela signifie pour eux quand ils le font? Sont-ils prêts à prendre le risque de diriger? Les ras sont de plus en plus fréquents d'associations, d'organismes etc., où non seulement les membres refusent de se donner un chef, mais aussi où personne n'accepte de prendre la responsabilité de la direction. On parle alors de coordonnateur, d'animateur, suivant des théories à mon avis assez peu scientifiques. L'animation sociale peut rendre de fiers services, c'est vrai, mais les organismes qui sont exclusivement guidés par de semblables conceptions de la gestion ne survivent généralement pas très longtemps aux conflits internes et aux déficits extérieurs.

Les études faites ces dernières années font ressortir plusieurs avantages de la direction démocratique. Cependant le leadership démocratique il n'implique pas que tous soient au même niveau. Dans la grande entreprise, on parle maintenant de leadership elle est nécessaire pour que les objectifs organisationnels ils soient atteints. Elle n'est pas centralisée au haut de la hiérarchie dans les mains d'un seul; elle n'est pas non plus abandonnée au plus bas niveau.

Autorité n'est pas autoritarisme. La première est pouvoir légitime de commander, le second est user avec rigueur de toute son autorité, et ne pas souffrir la contradiction. Cette fréquente confusion entre les deux vient probablement du fait que de façon traditionnelle, les chefs canadiens-français ont exercé leur autorité de façon

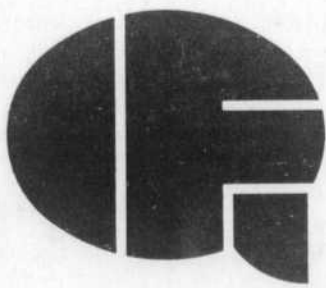
autoritaire. Les réactions fortement négatives à l'endroit de tout ce qui concerne l'exercice de l'autorité sont compréhensibles; elles n'en posent pas moins de sérieux problèmes pour l'organisation des ressources humaines.

Sortir de cette réaction ne sera pas chose facile. Les Canadiens français sauront-ils acquiescer à l'existence d'un leadership plus démocratique? La conception traditionnelle de l'autorité et les réactions qu'elle suscite reposent sur des valeurs et des attitudes profondes, qu'on ne peut facilement modifier.

Pour s'en faire une idée, il suffit de voir comment il est fréquent de rencontrer des gens qui exercent des fonctions de direction avec beaucoup d'autoritarisme, après avoir été eux-mêmes les champions de la démocratie, alors qu'ils n'avaient aucune responsabilité. L'autocratie n'est pas le propre des chefs, c'est une façon de concevoir l'autorité.

Le chef démocratique délègue de son autorité à ses subordonnés, il les consulte, il les fait participer aux décisions. Cela peut paraître simple. Ceux qui ont tenté quelques expériences en ce sens dans des organismes ou des entreprises, ont pu se faire une idée des difficultés inhérentes à cette façon de diriger. Le leadership démocratique suppose l'existence d'attitudes et d'habitudes assez évoluées au plan des relations sociales et interpersonnelles. Il exige beaucoup, tant du meneur que des subordonnés.

Bien qu'il soit réaliste de croire que les leaders de l'avenir seront moins autoritaires que ceux du passé, il ne faut pas se faire trop d'illusions à ce sujet. Alors la question se pose: les Canadiens-français accepteront-ils quand même de se donner la main pour construire la société québécoise?



LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES QUÉBÉCOISES, SE PLAÎT À RENDRE UN HOMMAGE MÉRITÉ AU JOURNAL LE DEVOIR. CE JOURNAL N'A JAMAIS MÉNAGÉ SON APPUI AUX MOUVEMENTS D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE. LA COOPÉRATION AGRICOLE EST L'UN DE CES MOUVEMENTS. BIEN ENRACINÉES DANS LE TERROIR QUÉBÉCOIS, LES COOPÉRATIVES AGRICOLES SONT LA PROPRIÉTÉ DE 40,000 CULTIVATEURS QUI ONT ÉDIFIÉ ENSEMBLE UNE PUISSANCE ÉCONOMIQUE DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL TOTAL ATTEINT LE DEMI MILLIARD DE DOLLARS. AU NOM DE CES MILLIERS DE COOPÉRATEURS AGRICOLES ET DE SES DEUX CENT CINQUANTE COOPÉRATIVES SOCIÉTAIRES, LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE SOUHAITE LONGUE VIE AU JOURNAL LE DEVOIR.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Emploi, chômage et structures industrielles

Les causes probables de la stagnation de l'emploi au Québec depuis quelques années

par Pierre Harvey

Entre 1945 et 1969, les taux de chômage, dans le Québec, ont été en moyenne de 5,5%, soit d'un tiers plus élevés que ceux de l'ensemble du Canada. Avec le temps, la situation s'est d'ailleurs détériorée: les moyennes annuelles de chômage sont de 3,5% entre 1945 et 1950; elles passent à 5,6% entre 1951 et 1959 pour atteindre 6,8% entre 1960 et 1969. Cette hausse progressive des taux de chômage a frappé le Canada dans son ensemble. Le Québec a été cependant plus fortement touché par le phénomène: entre 1945 et 1950, les taux de chômage du Québec étaient à peu près de 25% plus élevés que ceux du Canada; entre 1960 et 1969, l'écart entre les deux séries dépassait 50%.

L'ensemble de la dernière décennie se présente donc de façon nettement moins favorable pour le marché du travail du Québec que pour celui de l'ensemble du Canada. Les difficultés plus récentes ne peuvent pas alors être rattachées, comme on a tendance à le faire, à des événements spécifiques: ces difficultés se situent dans le prolongement d'une histoire assez longue déjà. D'ailleurs, la hausse des taux de chômage que nous connaissons depuis quelque temps dans le Québec, se manifeste partout à travers le Canada et même en Ontario, à la suite des politiques restrictives poursuivies par le gouvernement fédéral.

Souignons aussi, contrairement à une impression trop largement répandue, que si le chômage s'est accru ces dernières années, ce n'est pas que l'emploi ait diminué, bien au contraire. Comme on peut le constater au tableau I, de 1966 à 1969, le Québec a créé 116.000 emplois nouveaux. Mais comme la main-d'œuvre s'est elle-même accrue de 174.000 personnes, il a manqué 58.000 emplois pour mettre ces contingents nouveaux au travail et le taux de chômage est passé de 4,7% en 1966 à 6,9% en 1969. De 1961 à 1966, le Québec recevait chaque année en moyenne 61.000 travailleurs nouveaux et il créait chaque année 75.000 emplois. De 1966 à 1969, le contingent annuel de nouveaux travailleurs tombe à 58.000 mais les emplois nouveaux passent à une moyenne annuelle de 39.000. D'où augmentation des taux de chômage. C'est dans ce contexte général qu'il faut placer les remarques qui suivent.

TABLEAU I

Comparaison de l'état du marché du travail du Québec en 1966 et en 1969 (1)

	1966	1969	Différence
Main-d'œuvre	2.116.000	2.290.000	174.000
Emploi	2.016.000	2.132.000	116.000
Chômeurs	100.000	158.000	58.000
Taux de chômage	4,7%	6,9%	

1) Source: La Main-d'œuvre, B.F.S., Ottawa

Nous nous proposons, dans ces quelques lignes, d'examiner les relations que l'on peut établir entre le chômage dans le Québec et l'évolution des structures industrielles. Une réponse exacte à cette question supposerait que l'on dise dans quelle mesure l'évolution de chacun des secteurs a contribué à la croissance des taux de chômage. Ce qui supposerait que l'on soit en mesure de calculer les taux de chômage par profession et par secteur d'activité; il nous faudrait alors pouvoir faire état de l'offre et de la demande de travail par secteur et comparer les résultats de cette analyse à l'évolution de l'offre et de la demande globale de travail. Les renseignements dont nous disposons ne nous permettent pas de procéder ainsi directement, car il est impossible de connaître l'évolution de l'offre de travail par secteur. Nous devons donc nous contenter d'aborder le problème sous l'angle de la demande, c'est-à-dire de l'emploi. Pour aider à fixer les idées, nous procéderons à cette analyse sur la base d'une comparaison avec l'Ontario.

L'évolution de l'emploi en Ontario et au Québec: 1961-1969

Cette analyse portera largement sur un examen des estimations du nombre d'employés par industrie, effectuées par le Bureau Fédéral de la Statistique (2). Les résultats de ces relevés concordent approximativement avec ceux de l'enquête mensuelle sur la main-d'œuvre pour ce qui est des employés payés en dehors de l'agriculture. Le problème de l'agriculture peut cependant être passé assez rapidement. En 1961, l'agriculture fournissait, au Québec, en moyenne 138.000 emplois; ce nombre est passé à 107.000 à peu près en 1969. L'emploi agricole de 1969 n'était donc plus qu'à 80% de ce qu'il était un peu moins de 10 ans auparavant. En simplifiant on peut donc dire qu'au cours de la dernière décennie, la contraction du secteur agricole a amené la destruction d'environ 3.000 emplois par année dans le Québec, ce qui représente une faible part de notre problème puisque l'emploi total est maintenant, dans la province, de l'ordre de deux millions.

Considérons maintenant l'évolution de l'emploi par secteur en dehors de l'agriculture. Le tableau II nous permet de faire la comparaison de ce qui s'est passé, selon les secteurs, dans le Québec et en Ontario de 1961 à 1966, de 1966 à 1969 et de 1961 à 1969. Plusieurs constatations s'imposent à la lecture du tableau II:

a) en Ontario comme dans le Québec, les pourcentages d'accroissement annuel de l'emploi ont, en général, été plus faibles de 1966 à 1969 que de 1961 à 1966;

b) de 1961 à 1966, tous les secteurs, dans le Québec et dans l'Ontario ont vu s'accroître leurs effectifs en emploi, sauf le secteur minier en Ontario;

c) de 1966 à 1969, la construction, les mines et la forêt reculent dans le Québec. C'est le cas des mines et de la forêt seulement en Ontario;

d) pour l'ensemble de la période allant de 1961 à 1969, la construction et les mines voient baisser leurs effectifs dans le Québec; les mines et la forêt passent par une expérience analogue en Ontario.

Dans la mesure où il y a réductions nettes de l'emploi, celles-ci, dans le Québec comme en Ontario, sont donc rattachées dans deux ou trois types d'activités, à peu près les mêmes dans les deux régions. Les pourcentages d'évolution de l'emploi varient cependant très largement d'un secteur à l'autre, les services occupant de loin la tête du peloton avec 73% de gain de part et d'autre. A la suite de la croissance de l'emploi dans les différents secteurs on constate que de 1961 à 1966 le Québec a ajouté 24,0% à son emploi et l'Ontario, 26,4%; l'Ontario a donc pris 2,4 points d'avance. De 1966 à 1969, le Québec a ajouté 8,7% à son emploi, l'Ontario 12,1%; l'Ontario s'est donc nouveau donné 3,4 points d'avance. Pour l'ensemble des années 1961 à 1969, le Québec a ajouté 34,9% à son emploi, l'Ontario 41,6%, ce qui a donné 6,7 points d'avance à l'Ontario. Nous allons maintenant chercher à localiser dans le temps et dans les structures, les sources de cette avance prise par l'Ontario.

Pierre Harvey est professeur de science économique à l'École des hautes études commerciales. Il dirige la revue "L'Actualité économique". Il fut pendant quelques années conseiller en planification économique au ministère de l'éducation. Il est conseiller économique de la Fraternité des policiers de Montréal.

TABLEAU II

Pourcentage de variation de l'emploi par secteur 1961 à 66, 1966 à 69 et 1961 à 69 - Québec et Ontario

	1961/66		1966/69		1961/69	
	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.
Fabrication des biens non durables	14.5	19.3	2.7	3.1	17.5	23.0
Fabrication des biens durables	27.1	42.3	3.8	2.5	31.9	45.9
Services	42.2	36.7	21.8	26.8	73.2	73.3
Commerce	24.4	23.0	12.8	18.2	40.3	45.4
Transports	12.6	12.1	6.3	4.4	19.6	17.1
Construction	22.8	24.7	-21.1	7.4	-3.1	33.9
Adm. publique	8.5	19.7	16.7	8.5	26.7	29.9
Finance	37.1	19.8	17.5	23.3	61.3	47.8
Mines	10.4	-10.5	-5.7	-3.7	4.2	-13.7
Forêts	6.5	5.9	-16.2	-14.4	-10.7	-9.3
Total	24.0	26.4	8.7	12.1	34.9	41.6

TABLEAU III

Importance relative des secteurs en pourcentage de l'emploi total, 1961, 1966, 1969 - Québec et Ontario

	1961		1966		1969	
	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.
Fabrication des biens non durables	21.4	16.3	19.7	15.4	18.6	14.1
Fabrication des biens durables	11.7	16.8	12.0	18.9	11.4	17.3
Services	21.4	21.3	24.5	23.0	27.5	26.0
Commerce	14.4	15.5	14.5	15.1	15.0	15.9
Transports	11.6	9.8	10.6	8.7	10.3	8.1
Construction	6.5	6.0	6.4	5.9	4.7	5.7
Adm. publique	5.5	7.0	4.8	6.7	5.2	6.4
Finance	4.0	4.7	4.4	4.4	4.8	4.9
Mines	1.8	2.0	1.7	1.4	1.4	1.2
Forêts	1.7	0.6	1.4	0.5	1.1	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Les sources de l'avance prise par l'Ontario

Pour localiser les causes de cette avance, il nous faut cependant tenir compte de l'importance relative des différents secteurs dans l'ensemble de l'emploi. Un secteur pourrait bien avoir accru son emploi de 50% depuis 1961 sans jouer un rôle significatif si ce secteur représentait, par exemple, moins de un pour cent de l'emploi total. Le tableau III donne pour le Québec et pour l'Ontario, l'importance relative des secteurs dans l'emploi total en 1961, 1966 et 1969. On peut relever sur ce tableau III plusieurs phénomènes intéressants:

a) les divers secteurs occupent des places relatives comparables dans le Québec et en Ontario, en 1961, à deux exceptions près, à savoir la fabrication des biens durables et celle des biens non durables;

b) si on additionne, dans les deux provinces, en 1961, les deux secteurs ci-dessus, les structures se superposent à peu près exactement;

c) l'importance relative des divers secteurs varie de 1961 à 1966 et de 1966 à 1969 par suite des rythmes différents d'évolution de l'emploi par secteur constatés au tableau II;

d) la place relative qu'occupent les divers secteurs varie très largement: de moins de un pour cent pour l'emploi forestier, à plus de 25% dans le cas des services. Cette dernière remarque montre bien pourquoi on ne saurait s'en tenir à comparer des rythmes d'évolution et pourquoi il faut faire intervenir aussi l'importance relative, dans l'emploi total de chacun des secteurs.

Pour en arriver à combiner les deux dimensions du problème en examen, soit l'évolution de l'emploi par secteur (tableau II) et l'importance relative du secteur (tableau III), nous avons pondéré les données du tableau II par celles du tableau III. Par exemple, la fabrication des biens non durables ayant donné lieu à un accroissement d'emplois de 14,5% dans le Québec entre 1961 et 1966; (tableau II) et ce secteur représentant 21,4% de l'emploi dans le Québec en 1961, (tableau III), en multipliant 14,5 par 21,4 nous obtenons 3,10: la fabrication des biens non durables, dans le Québec, compte pour 3,10 dans les 24,0% d'augmentation de l'emploi total, dans le Québec entre 1961 et 1966 (tableau II), ceci par suite et de l'évolution de l'emploi dans ce secteur et de l'importance relative de ce secteur dans l'emploi total. Au cours de la même période de 1961 à 1966, la même industrie, en Ontario, accroît son emploi de 19,3% (tableau II) et compte pour 16,3% dans l'emploi total (tableau III). En procédant comme ci-dessus, on obtient 3,14: en Ontario, l'industrie des biens non durables a donc contribué pour 3,14 au 26,4% d'augmentation de l'emploi total constaté en Ontario entre 1961 et 1966 (tableau II). Les deux résultats étant à peu près identiques, on peut conclure qu'entre 1961 et 1966, l'industrie des biens non durables n'a joué aucun rôle dans la différence de croissance de l'emploi total constatée entre le Québec et l'Ontario.

Si on procède à des calculs analogues pour chacun des secteurs dans le Québec et l'Ontario, pour 1961-66, 1966-69 et 1961-69, on obtient un ensemble "d'effets pondérés" de l'évolution de l'emploi par secteur que l'on peut alors utiliser pour localiser l'origine des différences globales d'évolution constatées. En soustrayant pour un secteur et pour une période le résultat ontarien de celui obtenu pour le Québec, on pourra mesurer la disparité de l'effet pondéré selon la province et le secteur (tableau IV).

La lecture du tableau IV permet de se faire une idée de ce qui s'est passé dans la concurrence que se sont livrés le Québec et l'Ontario pour développer, sur leur territoire respectif, l'emploi selon les secteurs, compte tenu de l'importance relative prise par chacun des secteurs au cours de chacune des périodes dans l'une et l'autre provinces.

TABLEAU IV

Différence sur l'emploi total de l'effet pondéré par secteur

	(Québec moins Ontario) (1)		
	1961-1966	1966-1969	1961-1969
Fabrication des biens non durables	-0.04	+0.05	
Fabrication des biens durables	-3.94	-0.02	-3.90
Services	+1.21	-0.82	-0.05
Commerce	-0.05	-0.89	-1.23
Transports	+0.27	+0.28	+0.60
Construction	-0.91	-1.79	-2.23
Adm. publique	+0.55	+0.23	+0.62
Finance	+0.40	-0.04	+0.35
Mines	+0.07	-0.15	-0.13
Forêts			
Total (2)	-2.40	-3.42	-6.92

1) Les résultats ne sont pas tout à fait additifs à l'horizontale, les bases de calcul étant différentes d'une période à l'autre.
2) Les données de cette ligne sont tirées du tableau II, (26.4-24.0 = 2.4, etc.). L'addition à la verticale n'est pas exacte par suite du nombre de décimales retenues.

a) l'industrie de la fabrication des biens non durables a accusé, dans le Québec, un très léger retard sur l'Ontario entre 1961 et 1966, retard exactement compensé entre 1966 et 1969 (-0.04 et +0.05);
b) l'industrie de la fabrication des biens durables a accusé, dans le Québec, un très fort retard relatif entre 1961 et 1966, pour se développer ensuite à un rythme relatif comparable à celui de l'Ontario entre 1966 et 1969; ce qui fait que ce secteur compte pour presque 60% (3.90/6.92) dans le retard pris par le Québec entre 1961 et 1969. Les trois dernières années ne sont cependant, en aucune manière, responsables de cette situation;

c) l'emploi, dans les Services, s'est développé très nettement plus vite dans le Québec entre 1961 et 1966; de 1966 à 1969, l'Ontario a à peu près exactement comblé cet écart relatif;

d) le secteur commercial s'est développé au même rythme relatif dans les deux provinces entre 1961 et 1966; l'Ontario a ensuite pris une avance sensible entre 1966 et 1969;

e) de 1961 à 1966 et de 1966 à 1969, le secteur des transports et communications a développé son emploi relativement plus vite dans le Québec;

f) l'emploi dans la construction s'est développé parallèlement dans les deux provinces entre 1961 et 1966; depuis 1966, l'emploi a baissé sensiblement dans le Québec et a continué de s'accroître en Ontario; ce qui explique presque un tiers du retard relatif total pris dans le Québec entre 1961 et 1969.

On peut continuer ce genre de considération, pour les autres secteurs, sur la base du tableau IV. Soulignons cependant, comme remarque fort importante, que 90% de l'avance relative prise par l'Ontario entre 1961 et 1969 peut s'expliquer par l'industrie de la fabrication des biens durables et la construction, le plus clair de l'explication venant de l'évolution du premier de ces deux secteurs, entre 1961 et 1966 et non au cours des années récentes, alors que dans le cas de la construction, ce sont les trois dernières années qui sont significatives.

Une hypothèse douteuse: la "fuite des capitaux"

Ces constatations amènent à s'interroger sur l'hypothèse dite de la "fuite des capitaux" pour expliquer le niveau actuel du chômage dans le Québec. Dans la fabrication, s'il y a eu "fuite de capitaux" et dans la mesure où l'on peut juger de ce phénomène par l'évolution de l'emploi, c'est entre 1961 et 1966 que l'événement se serait produit. La "révolution tranquille" n'a quand même pas eu ce caractère virulent! L'hypothèse serait plus valable pour la construction puisque c'est entre 1966 et 1969 que le retard a été pris dans ce secteur. Comme une large partie de la construction est financée par des fonds de la S.C.H.L., la "fuite des capitaux" aurait, là encore, une allure assez particulière. Pour ne pas entrer dans des considérations qui dépasseraient le cadre de cet article, retenons donc le fait qu'on peut expliquer une très forte partie de la situation par les deux secteurs de la fabrication des biens durables et de la construction et concentrons maintenant notre attention sur ces deux cas.

Pour préciser les idées sur l'évolution de ces deux secteurs nous allons abandonner l'optique de l'emploi pour raisonner plutôt en terme d'investissements. Commençons par la construction. Le tableau V donne les pourcentages d'évolution de la valeur des immobilisations et réparations dans quatre domaines principaux pour les mêmes périodes que ci-dessus, en Ontario et dans le Québec. Plusieurs constatations se dégagent immédiatement de l'examen du tableau V:

a) pour l'Ontario comme pour le Québec, les pourcentages d'accroissement sont, dans l'ensemble, assez nettement plus faibles de 1966 à 1969 que de 1961 à 1966;

TABLEAU V

Pourcentage d'évolution des immobilisations et réparations par secteur d'activité, Québec et Ontario (1) (en valeur)

	1961-66		1966-69		1961-69	
	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.
Habitation	41.7	56.1	21.8	55.5	72.7	142.8
Inst. gov. et ministères	68.1	56.5	20.0	11.6	101.4	74.7
Serv. d'utilité publique	32.5	34.6	-21.2	22.6	4.4	65.0
Fabrication	102.0	154.9	-6.9	-10.0	88.1	128.1
Total des quatre secteurs ci-dessus	52.0	61.0	8.3	25.6	64.6	102.3
Total général	55.2	65.0	-1.4	21.1	53.0	100.8

1) Source: B.F.S., 61-205

b) la construction domiciliaire fait cependant exception à la règle, en Ontario: le taux annuel d'accroissement de l'investissement dans ce secteur a été de plus de 50% plus élevé au cours des trois dernières années;

c) l'investissement dans la fabrication s'est fortement accru au Québec entre 1961 et 1966: 102%; l'Ontario a cependant connu dans ce secteur, au cours de la même période, un taux de 154,9%;

d) dans la fabrication, en Ontario comme dans le Québec, les investissements de 1969 étaient inférieurs à ceux de 1966.

Pour l'ensemble de la période allant de 1961 à 1969, les quatre secteurs d'activité retenus ici ont donné lieu à un accroissement d'investissement de 102,3% en Ontario et de 64,6% dans le Québec, ce qui fait 37,7 points d'avance à l'investissement ontarien sur celui du Québec dans ces quatre secteurs d'activité. Si on procède, comme nous l'avons fait dans le cas de l'emploi, à une pondération de ces pourcentages de variation de l'investissement d'une période à l'autre, on obtient les résultats consignés au tableau VI. La lecture de ce tableau VI permet de préciser ce qui a été déjà mis à jour plus haut:

a) dans le domaine de l'industrie manufacturière (Fabrication) le retard relatif d'investissement a été pris entre 1961 et 1966; de 1966 à 1969, le Québec et l'Ontario, compte tenu du niveau atteint alors, font relativement autant d'investissements. Ce qui corrobore ce que nous avons constaté du côté de l'emploi;

b) le retard relatif pris dans le secteur fabrication entre

1961 et 1966 est presque exactement compensé par le Québec, entre 1961 et 1969, par la construction et les réparations de la part des institutions et ministères gouvernementaux;

c) la totalité du retard relatif du Québec s'explique alors pour plus des deux-tiers (26.02 sur 37.76) par la construction domiciliaire, le reste venant des services d'utilité publique.

(3) Si donc la construction explique, comme on l'a vu plus haut, une très large part du retard accusé par le Québec dans le développement de son emploi, c'est à travers la construction domiciliaire d'abord, que ce phénomène s'est manifesté avec, pour une part, l'intervention des services d'utilité publique et ceci, très largement au cours des trois dernières années.

Passons maintenant à l'autre secteur qui avait retenu notre attention, celui de la fabrication des biens durables, dans lequel le Québec a pris un très fort retard relatif, mais ceci au cours de la période 1961-66. Ce secteur des biens durables concerne une grande variété d'industries allant des métaux primaires aux accessoires électriques. Il serait trop long de discuter ici en détail du comportement de chacune de ces industries par rapport au problème qui nous préoccupe. Contentons-nous de souligner que deux industries semblent responsables du plus clair de ce que nous avons à expliquer, c'est-à-dire le retard de croissance de l'emploi dans le Québec: il s'agit des métaux primaires d'une part et de l'industrie du matériel de transport, d'autre part. L'industrie des métaux primaires semble accuser un retard de croissance sensible de 1961 à 1964 surtout; celle du matériel de transport accuse un comportement similaire de 1963 à 1966 surtout. Comme il s'agit cependant d'un problème qui s'est manifesté au début de la décennie plus qu'au cours des dernières années, nous nous contenterons, dans le cadre restreint de cet article, de ces quelques précisions sur cette question.

TABLEAU VI

Différence sur l'investissement total (quatre secteurs) de l'effet pondéré par secteur dans la construction (Immobilisation et réparations), Québec moins Ontario

	1961/66	1966/69	1961/69
Habitation	-5.58	-12.31	-26.02
Institutions gov. et ministères	+1.00	+2.80	+4.71
Serv. d'utilité publique	+1.80	-8.60	+11.58
Fabrication	-6.24	+0.74	-4.87
Total	-9.02	-17.37	-37.76

Un secteur décisif: la construction

Si le chômage s'est accru dans le Québec, au cours des dernières années, il en a été de même partout à travers le Canada; la hausse du chômage a été relativement plus importante dans le Québec cependant. Cette hausse du chômage, dans le Québec, ne résulte pas d'une réduction absolue de l'emploi, mais d'un rythme de croissance de l'emploi insuffisant pour absorber les augmentations de l'offre de travail, c'est-à-dire de la main-d'œuvre. L'examen des statistiques par secteur montre que dans le Québec comme ailleurs au Canada, et plus particulièrement en Ontario, les taux de croissance par industrie ont été nettement plus faibles en général, depuis 1966. Peu de secteurs, cependant, ont donné lieu à une réduction nette d'emploi depuis 1966 et ceux qui ont donné lieu à de telles réductions ont été les mêmes au Québec qu'en Ontario. On note cependant une exception importante, la construction qui s'est fortement contractée au Québec depuis 1966 alors qu'elle se développait à vive allure en Ontario: cette disparité de comportement de la construction expliquerait le plus clair du retard relatif enregistré dans le développement de l'emploi au Québec par rapport à celui de l'Ontario depuis 1966. A l'intérieur du secteur de la construction, c'est la construction domiciliaire qui, à son tour, semble constituer le point faible le plus marqué de notre économie. Presque tout le reste du retard aurait été pris dans le secteur des biens durables, plus spécialement dans les métaux primaires et le matériel de transport mais ceci, entre 1961 et 1966.

Qu'il y ait eu ou non fuite de capitaux au cours des deux ou trois dernières années, c'est là une hypothèse impossible à démontrer ou à traduire en termes précis. Si on retient l'hypothèse comme explication générale, il faut l'appliquer à l'industrie des biens durables, entre 1961 et 1966, ce qui paraît difficilement défendable. Il faudrait surtout l'appliquer à la construction domiciliaire, entre 1966 et 1969, ce qui semble bien impossible.

A la suite des analyses qui précèdent, on doit plutôt conclure que le Québec:

a) a pris un énorme retard dans le secteur des biens durables entre 1961 et 1966, retard qui s'est stabilisé, mais non éliminé avec la fin de la période d'expansion qui a suivi la récession de 1960-61;

b) alors que l'Ontario parvenait à substituer la construction domiciliaire aux autres moteurs de croissance de la demande de travail, à partir de 1966, le Québec restait inactif dans ce domaine.

Ces constatations permettent de se poser quelques questions sur la sagesse des décisions récentes des autorités qui semblent bien, encore une fois, avoir cédé à notre vieille propension à vouloir résoudre nos problèmes d'emploi par le moyen de la "construction de chemins". La largeur des "chemins" et leur complexité ne changent pas le fond de la question.

(1) Cet article a été préparé à l'occasion d'un travail plus vaste auquel a participé M. Pierre Maheu de la F.T.Q. Nous remercions la F.T.Q. de cette collaboration qui n'engage cependant en aucune manière l'organisation dont relève M. Maheu, ni M. Maheu lui-même.

(2) Estimation du nombre d'employés par province et par industrie, 1961-1968, B.F.S. no 72-508. Complété pour 1969 par 72-008.

(3) Rappels qu'en Ontario, près de 70.000 logements étaient, en moyenne, parachevés chaque année depuis 1966 alors qu'on ne dépassait pas 40.000 unités dans le Québec. Ce qui est près du simple au double.

Une crise

Suite de la page A-16

Ce qui fait défaut au Québec et ce qu'on craint de faire, c'est une analyse des rapports entre les acteurs et agents socio-économiques et l'appareil de l'Etat.

L'on admet difficilement que le jeu traditionnel de la démocratie doit changer: qu'il ne peut plus être limité, à l'intérieur d'un contexte social pré-supposé et d'un ordre légal donné, à la lutte pour l'accès au pouvoir de gouverner; et qu'il devient nécessaire que le contenu même des décisions politiques soit objet de discussion et de sanction et cela d'une manière permanente.

Il faut essayer de comprendre ce qu'implique dans le concret l'institution d'une concertation véritable. Elle n'entraîne pas nécessairement une transformation de l'Etat en un vaste système de co-gouvernement, ni le remplacement du système traditionnel de désignation des gouvernants par un autre système fondé sur la participation des corps intermédiaires. La concertation ne

En quête d'un deuxième souffle, le mouvement syndical cherche à définir son action politique

par Jean-Luc Duguay

Le mouvement syndical québécois n'a plus à lutter pour sa propre reconnaissance. Il est maintenant acquis que le Pouvoir doit composer avec lui, et les grandes centrales trouveraient anormal que les gouvernements négligent de les entendre avant de prendre des décisions lourdes de conséquences pour la vie de la Cité.

Le syndicalisme québécois, comme celui des pays industrialisés, a perdu son caractère épique. Il est devenu une institution, il s'est "officialisé". Révolue la "belle époque" du mouvement ouvrier où, sous un régime autoritaire, dans la petite ville minière d'Asbestos, des travailleurs ont voulu, envers et contre tous, se donner une voix, las qu'ils étaient de mourir à petit feu, sous terre.

La "révolution tranquille" et la prise de conscience qu'elle a entraînée ont changé le décor. En même temps que le Québec se livrait à l'introspection, brandissant ses spectres et étudiait les moyens de s'en libérer, le mouvement syndical connaissait son plus grand moment de gloire, dont la syndicalisation de la fonction publique reste la plus vive illustration.

Les salaires ont grimpé, les conditions de travail se sont améliorées. Les

grandes offensives anti-syndicales sont devenues impensables ou, en tout cas, vouées à l'échec. Par rapport à ses objectifs premiers — le droit à la dignité et au "pain et beurre" —, le syndicalisme a atteint un certain plafonnement.

Mais, entre-temps, une nouvelle menace est apparue: celle de l'omniprésence de l'Etat. Dans une société où le mot planification revêt une connotation presque sacrée, où les calculs actuariels sont souvent à l'origine des calculs politiques, l'Etat ne se fait pas faute de rappeler aux syndicats leurs responsabilités économiques et sociales.

C'est ainsi que le gouvernement attribuera, à tort ou à raison, la poussée inflationniste à la montée des salaires. C'est ainsi également que l'autorité politique préviendra le mouvement syndical que se montrer trop exigeant mettra en péril l'économie du pays et qu'elle adoptera une loi spéciale pour forcer le retour au travail de grévistes dont l'action, dit-elle, est un facteur de déséquilibre dans l'organisation globale de la société.

Il faut voir cependant que les gouvernements ne craignent pas le phénomène de la syndicalisation en soi. Bien au contraire. Soixante-dix pour cent des

travailleurs ne sont pas syndiqués et se retrouvent de ce fait sans moyen de défense collective? Qu'à cela ne tienne: des fonctionnaires québécois préparent une loi sur la syndicalisation massive des petits salariés, après de longues consultations avec les représentants syndicaux et patronaux. Qui dit mieux?

Néanmoins, le syndicalisme est aussi inquiet aujourd'hui qu'à l'époque où il revendiquait le droit à l'association. Il craint pour sa liberté. Il redoute qu'on ne se dise si facilement prêt à l'accepter que pour le mieux museler. Conscient d'une part que la grande période de rattrapage des salaires et des conditions de travail est chose du passé, averti d'autre part de l'intention du Pouvoir d'assumer pleinement son rôle essentiel de modérateur, il se cherche une nouvelle voie.

Le mouvement syndical, en effet, se sent à l'étroit dans son rôle premier: celui de négocier et de défendre un contrat assurant à un groupe donné de travailleurs des avantages matériels supérieurs et, conséquemment, une plus grande liberté face à la classe des possédants. Le syndicalisme a compris que la convention collective n'allait pas au fond

des choses et qu'il fallait porter la bataille sur le plan de l'action politique.

Cette prise de conscience a été graduelle et elle était inévitable. Dans la mesure même où le Québec s'industrialisait, où il cherchait à se donner des politiques économiques et sociales d'ensemble, le mouvement syndical prenait de l'ampleur et, phénomène extrêmement important, des quelque 700,000 Québécois qui sont syndiqués, 250,000 environ sont, directement ou indirectement, des employés de l'Etat. L'affrontement avec le Pouvoir ne pouvait plus alors qu'être politique.

La grève de 45,000 employés d'hôpitaux en 1966, celle de 60,000 enseignants l'année suivante devaient fatalement prendre l'allure de conflits politiques. Ce que contestaient les syndicats, c'était en réalité la politique salariale du gouvernement et, à toutes fins utiles, la répartition qu'il avait faite de son budget dont la moitié est consacrée à la rémunération de la fonction publique et para-publique.

Les deux conflits que l'on vient de mentionner ont certes constitué des points tournants dans l'évolution de la pensée syndicale au Québec. Mais ils ne sont pas les premiers à avoir pris une tournure politique. La grève historique d'Asbestos, en 1949, marque une date importante: pour la première fois, alors, le mouvement syndical s'est retrouvé, seule opposition à un régime duplessiste qui désirait sa mort. Bien qu'avec moins d'ampleur, peut-être, le phénomène s'est répété en 1956 lors de la grève de Murdochville.

Le climat social tourmenté qu'a connu le Québec depuis quelques années a contribué également à éveiller la conscience politique des centrales syndicales. Que ce soit à l'occasion de grèves "politiques", de conflits culturels (Saint-Léonard), de problèmes sociaux (le chômage), le mouvement syndical a été forcé de redéfinir son orientation comme la société tout entière. Et cet effort de rationalisation a créé en son sein des remous importants et prévisibles.

La difficulté première provient du fait

que les dirigeants syndicaux, s'ils constatent unanimement la nécessité de faire de l'action politique, nourrissent cependant un scepticisme profond à l'égard de la politique elle-même et de "l'électoralisme" qui la soutient.

Appartenant à cette génération de Québécois qui a connu dans sa jeunesse quel masque pouvait revêtir la démocratie, dès lors désabusés de la politique, les dirigeants des centrales ont vu dans le syndicalisme le moyen privilégié par lequel les travailleurs pouvaient enfin jouir de la liberté.

A son congrès de 1968, la Confédération des syndicats nationaux, centrale nationale en principe, québécoise de fait, décidait d'ouvrir — expression qui a fait fortune — un "deuxième front". Son président, M. Marcel Pepin, soulignait cependant que la centrale ne saurait aveuglément se lancer dans l'action politique partisane et qu'il valait mieux dans l'immédiat entreprendre auprès des travailleurs un effort de sensibilisation aux grands problèmes de la société.

L'année suivante, la Fédération des travailleurs du Québec, affiliée au Congrès du travail du Canada et par là à la grande centrale américaine AFL-CIO, emboîtait le pas. Cette année, les deux centrales, auxquelles s'était jointe la Corporation des enseignants du Québec, tenaient conjointement des colloques dans toutes les régions du Québec, réunions qui portaient principalement sur les problèmes du consommateur québécois.

Pendant que, timidement, naissaient ici et là des comités d'action politique "non partisane", les centrales, et particulièrement la CSN, étaient en proie à des crises internes. D'accord sur les principes, les syndicalistes s'affrontaient quant aux moyens à prendre pour réaliser l'objectif final: la politisation des travailleurs, c'est-à-dire, dans l'esprit des dirigeants, la prise de conscience par les salariés qu'ils étaient victimes de l'exploitation du "système".

Un Marcel Pepin prônait une politique de persuasion, de lente sensibilisation de la base; un Michel Chartrand, président de la branche montréalaise de la CSN,

favorisait une tactique plus radicale: il fallait monter, avec les travailleurs, une véritable machine électorale pour créer un "pouvoir populaire", quitte à procéder par étapes et à tenter de s'implanter d'abord dans les municipalités.

Ce débat fondamental, qui a véritablement commencé à l'automne 1969, quand le corps dirigeant de la CSN entre les congrès, le Conseil confédéral, s'est dit en faveur de l'unilinguisme, et qui se poursuit encore, avec plus ou moins de vigueur selon les périodes, bien malin qui pourrait dire comment il se terminera. Le problème reste entier, ainsi que l'a prouvé, au début du mois, le congrès de la CSN.

M. Pepin continue de croire que le mouvement syndical doit, sous peine d'éclater, s'abstenir de faire de la politique active ou de prôner un système socio-économique particulier. Mais il ne ferme pas les portes. La CSN étudiera les moyens par lesquels elle pourrait éventuellement s'affilier à un parti mais tout en gardant son indépendance.

La Fédération des travailleurs du Québec a tenté une expérience. Emboitant le pas au Congrès du travail du Canada, elle a décidé d'appuyer, au moins moralement, le Nouveau Parti démocratique. Le mouvement, cependant, ne venait pas de la base, et il s'est soldé par un échec. En Ontario, le CTC a connu, de ce point de vue, une expérience plus heureuse.

Ce qui au Québec complique le problème de l'action politique des centrales syndicales, c'est la division sur la question nationale. Tant que celle-ci ne sera pas résolue, il est peu probable que les centrales fassent le saut dans l'engagement politique. Si demain, par référendum, les travailleurs décidaient par une forte majorité d'appuyer officiellement le Parti Québécois ou le NPD — il semble bien en effet qu'il faille exclure les "vieux partis" —, la situation serait d'autant éclaircie.

Mais, pour l'instant, le mouvement syndical n'est pas prêt à relever le défi. Comme la société qu'il réfléchit, le syndicalisme d'ici hésite devant le politique.

Le mouvement coopératif saura-t-il relever les défis d'aujourd'hui?

par Yvon Daneau

Le mouvement coopératif s'est implanté pour de bon chez nous à la fin des années 30 et au début des années 40. Pour nos compatriotes de cinquante ans et plus, c'est encore tout proche. Pour les autres, ça remonte au Moyen Age québécois, à notre époque des croisades.

Comme le vrai Moyen Age, le nôtre peut être regardé comme une époque de ténèbres ou bien comme une époque de clarté, selon les critères invoqués pour en faire l'appréciation. Quoi qu'il en soit, tout semblerait indiquer que nous fussions bientôt sur le point de revivre au Québec, dans un contexte évidemment différent, des heures aussi exaltantes que celles qui marquèrent, il y a trente ans, le lancement de tant de mouvements nouveaux. Il y a tout lieu de penser qu'une nouvelle fois, par-delà des controverses, des impatiences, des égarements et des divisions, parviendra à se manifester une heureuse canalisation des énergies vers des objectifs économiques et sociaux communs, correspondant à d'authentiques aspirations communes retrouvées.

Parmi les institutions qui, en pareilles circonstances, seront les mieux en mesure de rejoindre les motivations, de répondre aux besoins et de s'ajuster aux moyens de notre peuple, le mouvement coopératif devrait normalement s'imposer. Tout devrait concourir à ce qu'il soit appelé à assumer, d'une façon encore plus dynamique, le rôle qu'on sait lui reconnaître déjà comme instrument privilégié de notre affirmation.

tion et de notre promotion collectives.

Cependant, malgré ces réjouissantes perspectives, certains coopérateurs se posent de sérieuses questions et ne peuvent s'empêcher de craindre que leur mouvement ne manque le bateau.

Voilà pourquoi, au moment de faire le point sur la situation actuelle, il nous apparaît opportun de laisser de côté les statistiques faussement rassurantes sur l'ampleur des effectifs humains et financiers que réunit le mouvement coopératif chez nous, de laisser de côté aussi le genre apologétique trop souvent employé pour confondre les objecteurs de conscience qui refusent de s'enrôler dans cette armée du salut économique et social. Il nous semble beaucoup plus à-propos — même si la tâche n'en devient que plus audacieuse — de centrer nos observations sur certains points de la réalité coopérative québécoise qui se présentent à la fois comme des problèmes et des défis.

obtenir une authentique participation de leurs membres et parvenir à ne pas être confondues, dans l'opinion publique, avec n'importe quelle autre entreprise concurrente.

L'attitude défensive qui a présidé à la formation des coopératives d'hier doit se modifier aujourd'hui. Il faut se tourner vers les besoins nouveaux à satisfaire, élargir l'éventail des services en s'adaptant à la transformation du genre de vie et du niveau de vie de la population.

D'ailleurs, il serait présomptueux d'affirmer que les besoins qui ont été à l'origine des coopératives dans les différents secteurs soient pleinement satisfaits. Certains secteurs — nous pensons en particulier à la consommation et à l'habitation — ont été à peine effleurés jusqu'ici. La bataille coopérative, qui a pris naissance dans les milieux ruraux, doit maintenant se livrer résolument dans les centres urbains, en y adaptant sa stratégie et ses techniques.

Un coopératisme authentique, dépouillé de ses déguisements et de ses caricatures, trouve sa vocation première dans l'amélioration des conditions économiques de ses membres. Mais si on le considère uniquement comme une affaire, ça risque de devenir rapidement une mauvaise affaire.

Au temps des Pionniers de Rochdale et chez nous aussi, à l'époque où les premières coopératives sont apparues et ont pris leur essor, les fondateurs étaient animés par des préoccupations conquérantes à l'échelle de la société

tout entière. Par la formule coopérative, c'est à l'édification d'un monde nouveau que l'on prétendait oeuvrer.

Or, paradoxalement, aujourd'hui qu'elles ont atteint un certain degré de puissance et d'organisation, les institutions coopératives semblent parfois perdre de vue l'idéal qui les a inspirées et donner l'impression de se satisfaire d'une influence restreinte au sein de frontières limitées.

En fait — et on juge cela déplorable quand on s'arrête à y réfléchir un brin — le grand public ne peut arriver que très difficilement à percevoir l'image du type de société que le mouvement coopératif voudrait voir instaurer. Au moment où une foule d'autres corps plus ou moins intermédiaires interviennent régulièrement dans la discussion des problèmes d'actualité et distillent ainsi leur philosophie économique, sociale et politique, le mouvement coopératif observe une prudence qui le rend muet. C'est une situation qui devrait être corrigée.

avec une efficacité accrue, la tâche à laquelle on se dévoue.

C'est ainsi que les coopérateurs, dont les institutions s'inspirent d'un idéal de justice sociale, sont amenés à s'interroger sur leur action et sur les principes qui doivent guider cette même action. Les changements accélérés que connaît le monde économique d'aujourd'hui imposent la nécessité de se demander si les réalisations coopératives présentes, même les plus significatives, demeureront valables dans un proche avenir.

Chose sûre et certaine, le mouvement coopératif ne pourra s'adapter aux changements (et, ce qui serait encore préférable, provoquer lui-même des changements) sans un effort loyal de "ressourcement" et de rajeunissement.

parler, à toutes fins pratiques, du système coopératif. Même nos sociologues et nos économistes en savent souvent moins sur la coopération que le plus humble sociétaire d'une caisse populaire ou d'une coopérative agricole. Et pourtant, quand on jette un coup d'oeil sur l'activité économique québécoise, quel est le réseau d'entreprises le moins important qui soit aussi enraciné dans le milieu et qui soit notre propriété collective, en dehors du mouvement coopératif?

Espérons que les écoles, les collèges et les universités, sans nécessairement faire du prosélytisme en faveur de la coopération, sauront accorder à celle-ci l'importance qu'elle mérite par la place qu'elle occupe au sein de notre collectivité. Ce sera un moyen de faire en sorte que leurs étudiants diplômés, quand ils rempliront leurs fonctions professionnelles, puissent vraiment être des interlocuteurs valables pour les coopérateurs faisant appel à leurs services.

1) Un "combat" à re-situer

Les institutions coopératives, chez nous comme ailleurs, sont nées d'une sorte de réflexe de défense contre des abus bien visibles et bien palpables. Leurs membres se recrutaient presque spontanément, poussés par la nécessité de se protéger face à des adversaires qu'ils pouvaient montrer du doigt. Chaque coopérateur avait une âme de militant.

Aujourd'hui, par suite même de leur croissance et de leur progrès, les institutions coopératives sont devenues des entreprises assez solidement installées qui doivent déployer des efforts pour

2) Une société à bâtir

Un coopératisme authentique, dépouillé de ses déguisements et de ses caricatures, trouve sa vocation première dans l'amélioration des conditions économiques de ses membres. Mais si on le considère uniquement comme une affaire, ça risque de devenir rapidement une mauvaise affaire.

Au temps des Pionniers de Rochdale et chez nous aussi, à l'époque où les premières coopératives sont apparues et ont pris leur essor, les fondateurs étaient animés par des préoccupations conquérantes à l'échelle de la société

3) Des masses populaires à rejoindre

Par ses origines, par sa philosophie, par les besoins auxquels il s'efforce de répondre et par les milieux où il se développe, le mouvement coopératif ne peut être autre chose qu'un mouvement essentiellement populaire. Il ne pourra rester fidèle à sa vocation que dans la mesure où il restera solidement enraciné dans le peuple.

Or, il faut bien admettre que la société dans laquelle nous vivons, en dépit de ses progrès dans différents domaines, n'en est pas arrivée à accorder à tous les citoyens une véritable égalité de chances. Le nombre des pauvres et des défavorisés (20% de la population) crée un problème devant lequel nul ne peut rester indifférent.

Le mouvement coopératif ne peut pas se contenter, face à une telle situation, de poursuivre son petit train-train quotidien sans s'arrêter pour faire des efforts d'imagination et élaborer des formules appropriées afin de venir en aide à ces masses populaires dans le besoin. C'est l'un des défis qui se posent aux institutions coopératives d'aujourd'hui que cette recherche et cette mise en place de mécanismes en vue d'aider les défavorisés à s'aider eux-mêmes.

4) Une pensée à approfondir

Quand on est sincèrement attaché à un mouvement économique, social ou politique, il est normal qu'on ait le souci de voir se prolonger dans l'avenir,

5) Des contacts à établir

Le mouvement coopératif s'inscrit dans la communauté québécoise et il y est profondément enraciné. Il se présente comme l'un des éléments de solution les plus concrets, les plus réalistes et les mieux adaptés à une certaine catégorie de ses problèmes.

Il fut peut-être un temps où les coopérateurs, profondément convaincus des possibilités de l'effort personnel et de l'entraide, étaient portés à pratiquer un certain exclusivisme qui, souvent, ne débordait guère leur propre secteur spécifique d'activité. Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus, heureusement, la nécessité de l'inter-coopération ainsi que l'acceptation des exigences d'une solidarité toujours plus étroite.

Si les divers secteurs coopératifs se rapprochent les uns des autres, il apparaît de plus en plus évident qu'ils doivent s'ouvrir également au monde extra-coopératif, c'est-à-dire à l'Etat, les autres types d'entreprises ou corps organisés, pour y articuler leur action quand le bien commun l'exige. Mais cela présuppose, évidemment, une précision des objectifs poursuivis par chacun des secteurs du mouvement coopératif aussi bien que par l'ensemble de celui-ci.

6) Une élite à réveiller

Une frustration dont les coopérateurs font peu souvent état, mais qu'ils ressentent néanmoins avec une certaine amertume, c'est l'ignorance ou l'incompréhension dont témoignait à l'égard de leur mouvement nos élites intellectuelles.

Il est assez triste de constater que, jusqu'à ces tout derniers temps, un jeune pouvait franchir toutes les étapes de ses études et obtenir un diplôme de l'université sans jamais avoir entendu

Suite à la page A-27

LES FRÈRES MARISTES

Province d'Iberville
IBERVILLE, P. QUÉ.

Direction et Personnel du

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, rue SHERBROOKE, angle Berri

SUITE 390 — sortie de Métro Sherbrooke

288-3823 288-7378

HEURES: de 11 h a.m. à 8 h. p.m. — Samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Les Pères de SAINTE-CROIX



ROUGIER

1901 - 1971

Spécialités pharmaceutiques

70 années consacrées au Bien-Être de la Communauté

"Nous sommes et voulons demeurer
une entreprise canadienne
fidèle à son passé et
confiante en l'avenir"

Guy Angers, président

Les politiques économiques fédérales dans le contexte québécois

par André Raynauld

I — Les problèmes immédiats et les politiques de stabilisation

Traditionnellement au Canada, les disparités régionales ont été assimilées à des problèmes sociaux comme la pauvreté, l'alcoolisme ou la criminalité. Dans le dernier exposé du Conseil économique du Canada, par exemple, on traite des disparités régionales et de la pauvreté sous un même titre dans les deux pages qu'on y consacre. Dans sa tentative pour interpréter le chômage au Québec dans une perspective économique de court terme, à la dernière conférence fédérale-provinciale, le premier ministre Bourassa a proposé une formule de stabilisation régionale. Plutôt que de l'accepter pour ce qu'elle était, la conférence a convenu d'en discuter le principe au cours des prochaines négociations sur les paiements de péréquation en 1972. Ce faisant, le chômage devenait de nouveau un élément de l'aide fédérale aux provinces. Préférant remédier au

chômage suivant cette philosophie générale, plutôt que de créer des emplois, on augmente les prestations d'assurance-chômage; et quand ces prestations sont épuisées, on confie le chômeur à la région des rentes du Québec — ses papiers reviennent à la surface des bureaux de commis au moment de son décès.

Pourtant les disparités régionales d'emploi et de croissance ne sont pas des problèmes de sécurité sociale; elles résultent de politiques économiques fabriquées par nos soins; elles peuvent donc être réduites par des changements appropriés de ces mêmes politiques.

Examinons brièvement la situation économique du Québec. Comme on le sait, les fluctuations à court terme de l'activité économique sont sensiblement les mêmes dans toutes les régions du Canada. De 1958 à 1961 inclusivement, on a assisté à une récession dans l'ensemble du pays; puis l'expansion a repris, pour atteindre son point culminant en 1966. Depuis lors, l'inflation et le chômage sont dans un équilibre instable et incertain, le chômage gagnant du terrain à mesure que les années avancent, l'inflation allant en diminuant. Cette description s'applique au Québec aussi bien qu'à l'ensemble du Canada.

Cependant, quoique les tendances aillent partout dans la même direction, les événements n'évoluent pas à la même vitesse. Quelques-unes de ces différences sont très significatives. Le revenu personnel par habitant a augmenté plus ra-

pidement au Québec qu'en Ontario de 1961 à 1968 et il est à l'origine d'une demande globale relativement forte. Cette forte demande se manifeste dans l'évolution du produit national brut du Québec, dont le taux de croissance annuel est encore proche de celui de l'Ontario en 1969.

Aussi les prix ont augmenté moins rapidement au Québec qu'en Ontario ou au Canada, de sorte que le produit national brut du Québec reflète nécessairement des augmentations plus rapides en volume. Les prix sont aussi importants de soi. Les indices des prix à la consommation indiquent que le taux d'accroissement à Montréal a été inférieur d'un point de pourcentage par année à celui du Canada au cours des deux dernières années. La même observation s'applique à la comparaison entre Montréal et Toronto. Le produit national brut et les prix sont les deux seuls indicateurs encourageants sur la scène québécoise.

L'emploi

En ce qui concerne l'emploi, on observe une variation très nette à la baisse dans le taux de croissance, à partir de 1968; cette chute n'apparaît pas en Ontario. Au cours des trois dernières années, le taux annuel de croissance de l'emploi total a été de 1.5 pour cent au Québec, de 3 pour cent en Ontario et de 2.4 pour cent dans l'ensemble du Canada. Cette augmentation dans le nombre d'emplois au Québec est une des plus faibles qu'on ait connues depuis un grand nombre d'années. Cette faible augmentation ne se reflète d'ailleurs qu'en partie dans le nombre des chômeurs, car la main-d'œuvre et la population totale n'ont augmenté que très lentement au

Québec au cours des années récentes. Contrairement à toutes les tendances à long terme, la population du Québec n'a augmenté en effet que de un pour cent par an depuis 1967. Mais il va sans dire que le chômage a également augmenté considérablement.

Dans le cadre de cette analyse, il est très important de souligner que le taux élevé de chômage ne remonte pas à 1967 seulement, mais qu'il est caractéristique de l'ensemble de la période commençant en 1958, en dépit de l'expansion économique générale des années soixante. Le taux de chômage au Québec est encore inférieur à celui de 1960 et 1961, alors qu'il dépassait 9 pour cent en moyenne annuelle. Par comparaison, le taux de chômage a été de 6.9 pour cent en 1969. Ce qui inquiète, cependant, c'est que le taux de chômage a à peine diminué au cours de la dernière phase d'expansion: son point le plus bas a été atteint en 1965 et il a été de 4.7 pour cent. Si on exprime le taux de chômage du Québec par la différence d'avec celui de l'Ontario, on observe que de 1941 à 1957, cette différence a été en moyenne de deux points de pourcentage (quand le taux de chômage était de 3 pour cent en Ontario, il était de 5 pour cent au Québec). Par contre, depuis 1958, l'écart dans les taux de chômage s'est élargi et atteint 3.5 points de pourcentage en moyenne. En 1969 par exemple, l'écart était de 3.8 points. Un tel écart signifie que le taux de chômage est de 120 pour cent plus élevé au Québec qu'en Ontario. De telles différences ont nettement atteint des proportions critiques et, notons-le, elles précèdent d'au moins cinq ans la détérioration qui s'est produite depuis, dans le climat social et politique au Québec.

Après le chômage, c'est l'investisse-

ment, notamment dans l'industrie manufacturière, qui retient l'attention au Québec. Le taux annuel d'accroissement de l'investissement public et privé a été de 10.6 pour cent au Québec, 12.2 pour cent en Ontario, et 11.8 pour cent dans l'ensemble du Canada, de 1961 à 1966. De 1967 à 1970 par contre, le taux d'accroissement a été de un pour cent annuellement au Québec, de 7.5 pour cent en Ontario et de 4.7 pour cent dans l'ensemble du Canada. La même année de retournement — 1967 — apparaît donc pour l'emploi total et l'investissement total, ce qui va de soi.

Dans l'industrie manufacturière, le taux d'investissement s'est inversé d'une façon encore plus brutale depuis 1967. De 1961 à 1966 le taux de croissance de l'investissement manufacturier s'est élevé à 15 pour cent par an au Québec et à 18 pour cent par an en Ontario; mais depuis 1967, le taux annuel moyen est de - 0.9 pour cent au Québec et de 7 pour cent en Ontario. Si on compare l'investissement à la production, dans l'industrie manufacturière du Québec, la situation est si mauvaise qu'on en devient optimiste. Car en dépit d'une réduction aussi considérable dans le taux d'investissement, l'augmentation de la production s'est dans une grande mesure maintenue. De 1965 à 1969, par exemple, la proportion québécoise de la production manufacturière canadienne n'a pas diminué du tout; au contraire, elle a augmenté de 0.2 pour cent.

De là le paradoxe: la production manufacturière au Québec devra faire une chute sans précédent bientôt ou, à l'inverse, il se produira un boom d'investissement très important. Si on se rappelle aussi ce qui a été dit à propos de l'emploi, le fait que la production a été

maintenue signifie que la productivité du travail a augmenté plus rapidement au cours des années récentes au Québec que dans l'ensemble du pays. Il est donc possible d'entrevoir des perspectives meilleures, si on surmonte le désarroi actuel.

Un remède orthodoxe

Les faits étant ce qu'ils sont, à notre point de vue, les politiques économiques que nous recommandons sont simples et tout à fait orthodoxes. L'économie du Québec traverse une récession. Le chômage au Québec est sensible au changement qu'on peut effectuer dans la demande globale, tout autant que par le passé et tout autant que dans tous les pays du monde. La demande globale doit donc être stimulée au Québec et, pour ce faire, on doit y déverser des sommes considérables d'argent frais. Voilà une prescription que les économistes connaissent depuis quarante ans! Qu'une récession ait été aussi difficile à admettre pour telle dépasse l'entendement (1). Le Québec ne relève pas du ministère de la santé et du bien-être social. Si on ne permet pas au chômage d'être économique dans son origine et sa nature, il sera forcément social à Ottawa et politique à Québec...

II — Les problèmes et les politiques de longue période

Si les politiques fédérales de stabilisation sont mal conçues, les politiques fédérales de développement — à longue période — ont toujours négligé les dimensions régionales et culturelles. En conséquence, elles sont à l'origine d'un

Suite à la page A-27

Le Québec remet-il en cause le rôle même du secteur public?

par Jacques Parizeau

Depuis dix ans on a assisté à la création par le gouvernement du Québec de toute une série d'instruments ou de leviers d'ordre économique et financier: de la fusion des compagnies d'électricité à Rexfor, de la S.G.F. à Sidbec, de la Caisse de dépôt à l'Office de crédit industriel, de Soquem à Soquip, de la Société du parc industriel de Bécancour à la Société d'habitation du Québec, il ne s'est guère passé d'année sans que le gouvernement prenne l'initiative de créer une nouvelle société.

Il faut noter d'ailleurs à quel point peuvent être fallacieuses les comparaisons des sommes affectées par le gouvernement aux ministères dits économiques par rapport aux ministères

dits sociaux. La plupart des initiatives d'ordre économique du gouvernement n'apparaissent pas au budget ou n'y apparaissent que de façon tout à fait partielle.

En fait, il n'y a pas si longtemps que dans certains milieux d'affaires on dénonçait le caractère socialiste des intrusions gouvernementales dans l'économie, et une circulaire désormais célèbre de Lafferty Harwood soulignait encore il y a quelques mois les propositions de M. Mario Beaulieu à l'égard de la réorganisation de la S.G.F., comme une première étape vers le totalitarisme!

Il faut bien admettre que, exception faite de la Saskatchewan à l'époque de son gouvernement C.C.F., le Québec a suivi une voie assez peu conventionnelle parmi toutes les provinces canadiennes.

La révolution tranquille, en effet, a fait apparaître deux idées maîtresses dans le domaine de l'économie, qui ont fini par se rejoindre. La première est un constat d'impuissance: aussi loin que remontent les statistiques disponibles, on se rend compte que le bas niveau des investissements manufacturiers, le vieillissement de certaines structures

industrielles, le retard technologique de l'agriculture, un chômage habituellement deux fois plus élevé qu'en Ontario, et un niveau de revenu plus bas que la moyenne canadienne, sont autant de causes ou d'expressions d'une situation que les forces du marché libre ne corrigent pas toutes seules. La récession accentuée de 1957 à 1961 a dramatisé cette situation. Si les forces du marché ne la corrigent pas, on doit se servir de l'Etat pour opérer les corrections ou les modernisations nécessaires.

La deuxième idée maîtresse est d'ordre politique. Les francophones ne jouent aucun rôle économique vraiment important au Québec. Le retard accumulé est tellement grand qu'il leur faut au départ un instrument massif de pénétration. Cet instrument ne peut être que leur gouvernement.

La jonction de ces deux idées ne pouvait qu'aboutir au développement accéléré du secteur public à une époque d'ailleurs où, aux dépens du gouvernement fédéral dans bien des cas, l'Etat québécois — comme on l'appela pendant quelque temps — accroissait sa surface d'opérations dans plusieurs directions.

Le modèle fédéral d'intervention

De son côté, le gouvernement fédéral, imbibé d'analyse keynésienne, n'avait eu, jusqu'à la fin des années 1950, que des vues assez globales des politiques économiques à suivre: la politique fiscale et la politique monétaire, en particulier, restaient orientées en fonction des intérêts généraux du Canada tout entier, et non — au moins explicitement — dans le sens de l'une ou de l'autre de ses régions. Le secteur public canadien s'était étendu à une certaine époque, mais habituellement dans le sens de la consolidation de l'unité canadienne plutôt que dans le sens des économies régionales.

A Ottawa aussi, la récession de 1957 à 1961 va contribuer à faire prendre conscience des inégalités régionales, des rythmes inégaux de croissance et de la nécessité de corriger le jeu des forces du marché. Le mode d'intervention fédérale qui va se dessiner au cours des années 1960 est aux antipodes de ce qui est fait au Québec. Certains organismes régionaux sont sans doute créés qui accroissent à certains égards le champ

du secteur public, l'Atlantic Development Board par exemple, mais dans l'ensemble la technique la plus systématiquement utilisée (au-delà bien sûr de la péréquation et des programmes d'entraînement de main-d'œuvre) est la subvention à l'investissement. Au début, il s'agira surtout de programmes d'amortissement accéléré accessibles aux investissements faits dans les régions désignées, puis le programme va se modifier, les zones désignées s'élargiront, des incitations deviendront graduellement d'abord puis massivement des subventions directes à l'investissement, surtout privé, mais maintenant même public, sous l'égide de l'actuel ministère de l'expansion économique régionale.

Les provinces n'ont pas attendu longtemps pour emboîter le pas. L'Ontario est venu ajouter ses propres subventions à l'investissement dans certaines de ses régions, et Québec a basculé dans le même sens, d'abord pour les investissements faits en dehors de Montréal, puis plus récemment pour Montréal même.

Un dilemme

Si bien que pour ce qui a trait au Québec, l'expansion et la modernisation de l'économie reposent maintenant sur l'addition de deux modes assez distincts d'intervention. Encore qu'on peut se demander si, depuis quelque temps, le gouvernement du Québec ne remet pas en cause le rôle même du secteur public, exception faite, cela va de soi, des achats d'obligations gouvernementales par la Caisse de dépôt.

Admettons, en premier lieu, que l'Ontario s'engageant dans les subventions, le Québec ne pouvait pas faire autrement. Admettons aussi que le système des subventions donne lieu à des déclarations spectaculaires qui, pour l'homme politique, ne sont jamais négligeables. Admettons aussi que ce système d'incitation donne l'impression de pouvoir agir très rapidement. Tout cela n'explique pas l'espèce de désaffection à l'égard du secteur public, de ses possibilités de croissance, de sa capacité de se servir de levier.

Il faut bien reconnaître que le succès des organismes du secteur public est — c'est le moins qu'on puisse dire — assez

inégal. Si l'Hydro-Québec continue d'être le symbole de la réussite collective pour bien des Québécois, la S.G.F. n'en finit plus de sortir de ses crises de croissance. Si la Caisse de dépôt est effectivement devenue un très gros acheteur de titres d'entreprises, on commence à se demander si sa capacité de faciliter la création ou l'expansion d'entreprises est suffisamment utilisée. D'autres institutions sont encore en période de rodage.

Je ne suis pas particulièrement étonné de performances aussi distinctes. L'apprentissage, surtout dans des domaines aussi nouveaux pour le Québec: francophone que l'entreprise manufacturière de grande taille (des exceptions n'ont jamais été nombreuses) est toujours assez pénible. Mais il n'en reste pas moins que certaines erreurs de tir commencent à apparaître, et une carence fondamentale affecte actuellement l'ensemble du secteur.

Quelques erreurs

Les erreurs de tir ne peuvent être généralisées à toutes les institutions. A proprement parler, il n'y en a pas deux qui présentent des problèmes identiques. Mais certaines de ces erreurs se sont, disons, produites plus d'une fois.

a) Nomination d'une direction trop conservatrice, destinée à pallier par son conservatisme même ce qui était perçu dans le "milieu" comme le radicalisme de l'institution. Certaines de ces directions ont trop souvent cherché à se faire oublier, à se fondre dans les règles acceptées. C'était, en fait, nier leur propre rôle. Et dans certains cas, ce conservatisme a bloqué l'introduction d'une technicité suffisante.

b) Départ de l'institution avec trop peu d'argent. La S.G.F. aurait dû commencer avec trois fois plus de ressources. Soquem avec son million et demi par an, peut faire pas mal d'exploration, à condition de rester en dehors de l'Ungava, etc... Quand on veut corriger ce qu'on fait les géants, il faut y mettre le prix. L'illusion monétaire plus que l'absence de ressources est ici responsable. Dieu, que cela semblait considérable, vingt millions à la S.G.F. lors de sa création! On retrouve la même difficulté de voir grand dans bien d'autres domaines, l'industrie agricole entre autres.

c) Tradition des sociétés de la Couronne, renforcée par notre propre méfiance de nos moeurs politiques. Puisque le secteur public devait servir d'instrument à une politique, on n'aurait jamais dû se glorifier de réduire au minimum les contacts entre le gouvernement et ses institutions. Un petit nombre l'a compris. Mais la force de la tradition demeure. Aux fins — parfaitement honorables et nécessaires — d'éviter le patronage, la coordination des agences entre elles et avec le gouvernement n'a jamais été satisfaisante.

L'absence d'objectifs

Dans l'hypothèse où aucune de ces erreurs de tir n'eût été commise, il se serait malgré tout produit des accidents, ou de mauvaises nominations, mais au moins on aurait été mieux préparé à combler la carence fondamentale du système, qui n'en était peut-être pas une il y a trois ou quatre ans mais qui maintenant est évidente.

Tous ces instruments ne sont vraiment utiles que s'ils s'inscrivent dans un programme défini d'action gouvernementale. Or, après l'échec des tentatives de "planification", on a perdu jusqu'au sens d'un tel programme. Et dans ces conditions, non seulement l'action des agences publiques mais l'impact des investissements gouvernementaux finissent par s'éparpiller, au lieu de s'apuyer.

Veut-on ou ne veut-on pas pousser le regroupement vers des capitales régionales?

Vat-on ou ne va-t-on pas réorganiser le secteur forestier: concessions, méthode de transport, regroupement des scieries, financement vers le bois ouvré, reforestation, fermes forestières etc... Il y a là toute une série de problèmes qui dorment mais qui sont bien connus. Rexfor est impliqué, mais aussi la S.G.F., mais aussi l'office de Crédit industriel, et, cela va de soi, le ministère des terres et forêts.

Quant à la Caisse de dépôt, de gros investissements dans le secteur l'impliqueraient directement. Mais où va-t-on?

Et quid du satellite? Les commandes en électronique d'un tel projet, plus celles du gouvernement, plus celles de l'Hydro, plus celles des institutions d'en-

Suite à la page A-27

Un ami
du journal

HOMMAGES A TOUS CEUX DU CANADA FRANCAIS
QUI PAR LEUR PRESENCE, LEUR IMAGINATION, LEUR
ENERGIE ET LEUR DETERMINATION TEMOIGNENT
DE LA VIGUEUR DE NOTRE PARTICIPATION A BATIR
UNE SOCIETE POST-INDUSTRIELLE DYNAMIQUE ET
RESPECTUEUSE DES LIBERTES FONDAMENTALES DU
CITOYEN.

HOMMAGE PARTICULIER AU JOURNAL "LE DEVOIR"
A L'OCCASION DE CE 60ième ANNIVERSAIRE DE
PRESENCE AU QUEBEC ET AU CANADA.

Capitaux étrangers ou capitaux autochtones

Les 100,000 emplois des Américains

par Claude Lemelin

On chercherait en vain au Québec, à l'heure actuelle, un mouvement politique, un groupe de pression, voire une association volontaire, qui préconise ouvertement et activement l'autonomie économique, c'est-à-dire une stratégie de développement favorisant un accroissement graduel de la propriété et du contrôle des entreprises québécoises par les autochtones.

Le premier ministre Bourassa n'a jamais dissimulé que c'est surtout de l'étranger, et spécialement des entreprises multinationales, qu'il attend les investissements privés capables d'engendrer les 100,000 emplois promis par lui aux Québécois. Le gouvernement libéral du Québec évite donc soigneusement tout geste et toute déclaration susceptibles d'effaroucher les capitalistes d'outre-frontières: il se garde bien aussi d'encourager de quelque façon les velléités de nationalisme économique qui se manifestent épisodiquement à Ottawa.

Québec n'a d'ailleurs rien à craindre de ce côté, car les libéraux québécois à Ottawa sont d'une vigilance à toute épreuve. Ils sont assez fiers d'avoir réussi à édulcorer, lors du dernier congrès d'orientation de leur parti, les résolutions nationalistes présentées par les délégués de l'Ontario. Les ministres québécois de M. Trudeau, sous prétexte de ne pas faire de "philosophie" sur le dos des régions à faible croissance, peuvent donc cultiver impunément leur préjugé anti-nationaliste; et Jean Marchand, craignant toujours que des mesures visant à freiner la dépossession économique des Canadiens ne réduisent de moitié leur niveau de vie, peut distribuer allègrement des subventions au développement régional qui, par la force des choses, profitent surtout aux filiales canadiennes de sociétés étrangères.

Voilà pour le pouvoir. Voyons maintenant l'opposition. A l'échelon fédéral, elle est inexistante au Québec, ce qui rend encore plus confortable, du moins en apparence, la position du gouvernement Trudeau. D'ailleurs, les conservateurs ne s'avancent pas trop en cette matière, tandis que les thèses nationalistes des néo-démocrates ne séduisent qu'une poignée d'intellectuels.

Les arrières des péquistes

A l'échelon provincial, le Parti Québécois, même s'il préconise l'indépendance politique et même si plusieurs de ses politiques affirmeraient progressivement le contrôle exercé par les Québécois sur leur économie, s'est refusé jusqu'ici à contester ouvertement l'état de dépendance économique que les libéraux, qui la jugent inéluctable, sont disposés à accentuer pour accélérer l'expansion et instaurer le plein emploi. Les indépendantistes, comme les fédéralistes mais pour des raisons différentes, ne veulent pas effaroucher les capitalistes étrangers; car en prévision des moments difficiles qui suivraient la sécession du reste du Canada, ils tiennent à ménager leurs arrières américains. "Ce ne sont pas les financiers de New York, mais plutôt ceux de Toronto, ne cesse de répéter Jacques Parizeau, qui refusent depuis cinq ans de prêter au gouvernement du Québec", et tout en dénonçant le "coup de la Brinks" de même que le terrorisme économique des milieux d'affaires anglo-canadiens, les militants péquistes rappellent avec complaisance que David Rockefeller, lui, n'hésiterait pas à investir dans un Québec indépendant...

Des Créditistes on ne peut attendre autre chose, en matière économique, que les derniers relents de la doctrine économique du major Douglas. Il leur importe peu, semble-t-il, que les "re-

quins de la finance" soient québécois, canadiens ou américains, même si la clientèle d'un parti populiste et rural devrait instinctivement être séduite par un programme de développement économique autonomiste. Quant à l'Union nationale, elle ne se dépêche d'un folklore économique irrémédiablement dépassé que pour permettre à Mario Beaulieu de proposer un marché commun entre le Québec et les Etats-Unis; ce qui équivaudrait à aliéner une fois pour toute le plat de lentilles, si mal garni soit-il, dont les Québécois nourrissent encore leurs espoirs, et à consacrer définitivement l'emprise du grand capitalisme américain sur l'économie du Québec.

L'éternel "court terme"

Les syndicats? Comme Robert Bourassa, ils sont absorbés presque exclusivement par les impératifs de l'éternel "court terme": négociations collectives, grèves, nouveaux régimes de relations de travail, chômage, déclin des industries axées sur la main-d'oeuvre. Ce qui leur reste d'énergie passe à l'action politique, action qui, pour le moment, cherche à éveiller la conscience ouvrière, à miner le fatalisme qui à just- qu'il condamné les milieux populaires à l'impuissance, plutôt qu'à définir une alternative à ce processus de développement télécommandé depuis l'étranger, dont les syndicats, plus que toute autre institution québécoise peut-être, sont conscients des ravages.

Les associations patronales? Dominées par les intérêts américains établis au Québec, elles jettent régulièrement l'anathème sur le nationalisme économique. Conseil du patronat en tête, ces groupes de pression, parmi les plus influents qui soient, insistent sur les impératifs de la croissance à l'exclusion de tous autres et prennent prétexte de la pénurie apparente de capitaux pour s'opposer à tout contrôle gouvernemental. Pour endormir l'opinion, ils proclament des codes d'éthique que les entreprises étrangères fleurissent de leurs bonnes intentions mais se donnent rarement la peine d'observer.

Les milieux d'affaires canadiens-français? Ils réclament rituellement l'appui des gouvernements, tout en se contentant du petit pain pour lequel ils se croient nés — jusqu'à ce qu'un conglomérat américain en mal d'expansion ne le leur arrache à prix fort...

Les milieux nationalistes? Leurs revendications linguistiques et culturelles ne leur laissent guère de répit. D'ailleurs, l'échec des campagnes "d'achat chez nous" qu'ils ont jadis menées les accablent encore: bien rares ceux qui croient encore au volontarisme. Même les disciples d'Esdras Minville et d'Edouard Montpetit — il en reste encore quelques-uns — ne songent plus à déloger la General Motors de son usine de Sainte-Thérèse pour s'en remettre aux chaînes de montage de la Soma; tout au plus veut-on persuader l'entreprise américaine de fabriquer en français au Québec les voitures qu'elle écoule en anglais dans l'Ohio.

Quand la "révolution" dévore ses slogans

Bref, si les Québécois, au chapitre de l'économie, souhaitent encore être maîtres chez eux, ils se gardent bien de l'afficher. On est tenté d'en conclure que si les révolutions violentes devaient leurs enfants, ce sont leurs slogans que devraient, elles, les révolutions tranquilles...

Qui se souvient encore, en effet, de cet automne de 1962 où les libéraux de Jean Lesage clamaient leur "maître chez nous" dans tous les bourgs du Qué-

bec? Qui se souvient que cette nationalisation de l'électricité, les Québécois l'ont voulue avec enthousiasme parce que, leur assurait René Lévesque, la prise en main de leur destinée économique l'exigeait? C'était bien avant que Walter Gordon ne se drape dans le manteau de Cassandre pour s'attaquer au cheval de Troie que les Américains achevaient de rouler sur la place canadienne. Melville Watkins, frais émoulu de l'université américaine, n'avait pas encore découvert la mainmise étrangère, cette hydre à cent têtes dont il est aujourd'hui le Saint-Georges canadien. Le Nouveau parti démocratique n'avait pas encore secrété son "Waffle", qui a entrepris depuis deux ans de le radicaliser, sous la rubrique socialiste comme sous la rubrique nationaliste. Enfin, rien n'était encore venu contester le continentalisme tranquille auquel un C.D. Howe avait converti tous les secteurs de la bureaucratie fédérale.

Mais déjà, au Québec, un gouvernement tentait d'incarner dans la réalité institutionnelle la rhétorique du nationalisme économique. Après l'étatisation de l'électricité — mesure depuis longtemps réalisée dans le reste du pays comme dans la plupart des économies capitalistes mais qui, au Québec, a fait surgir des boules à mites tous les épouvantails de la réaction — ce fut le ballon de Sidbec, dont l'interminable et pénible dégonflement n'a pas été vain puisqu'aujourd'hui la sidérurgie d'Etat existe, s'efforce de rentabiliser les installations que lui a cédées Dosco et s'apprête à prendre son essor. Puis vint la Société générale de financement, dont les débâcles ne doivent pas faire oublier qu'elle est l'ancêtre prochain de cette Compagnie de développement du Canada que le parlement fédéral instituera prochainement.

Pour favoriser l'accumulation sous contrôle québécois d'une partie de l'épargne québécoise, le gouvernement Lesage a imposé au reste du pays un régime de rentes de retraite dont Ottawa ne voulait pas, du moins à l'origine. D'autres initiatives, moins spectaculai-

res peut-être, se sont inscrites dans le même mouvement: l'établissement d'une société publique d'exploration pétrolière, par exemple. Et l'on jugera peut-être significatif que le gouvernement Bertrand, en 1969, se soit efforcé de trouver un acheteur québécois pour la maison Vachon, qui voulait se vendre à des intérêts américains, alors que le gouvernement Robarts, lui, ne s'est pas ému outre mesure lorsque McGraw-Hill a fait l'acquisition, le mois dernier, d'une des principales maisons d'édition du Canada anglais. Le Québec, semble-t-il, tient plus à ses gâteaux que l'Ontario à sa culture...

Le prix de la dépendance économique: \$1 milliard

Depuis le 29 avril dernier, toutefois, le ressort politique qui a incité pendant toute une décennie les gouvernements du Québec à rechercher des solutions autochtones aux défauts de structure et aux problèmes de croissance de l'économie régionale, paraît tout à fait inerte. Il est en effet paradoxal que le Québec ne montre plus aucune réticence, du moins officiellement, devant l'investissement étranger, à l'heure même où, dans le reste du pays et surtout en Ontario, un mouvement d'opinion réclame des autorités politiques qu'elles y mettent un frein et qu'elles amorcent la reprise en main de l'économie canadienne. Il est non moins paradoxal que certains Québécois, les députés fédéraux en tête, opposent leur méfiance au néo-nationalisme économique du Canada anglais et imputent à ses protagonistes de sombres desseins à l'endroit du Québec.

Car depuis le début des années soixante, les données du problème n'ont en rien changé; au contraire, l'emprise étrangère sur l'économie québécoise n'a cessé de s'accroître. Citons quelques chiffres pour l'ensemble du Canada — ils reflètent assez fidèlement la situation du Québec: en 1967, plus de 56 pour cent des avoirs des industries manufacturières du pays appartenaient à des étrangers; de 1963 à 1969, 606 entrepri-

ses canadiennes se sont vendues à des intérêts étrangers: de 1966 à 1969, la dépendance économique du Canada lui a fait subir une perte nette de plus d'un milliard de dollars au profit des Etats-Unis — c'est la différence entre l'entrée nette et le reflux brut de capitaux privés américains.

En outre, les travaux de recherche poursuivis depuis quelques années ont cerné les effets pernicieux de cette dépendance sur l'économie canadienne. Outre le rapport Watkins et le rapport du comité des Communes sur les affaires extérieures, les thèses et les monographies s'accumulent. L'étude la plus complète, à l'heure actuelle, est peut-être celle publiée par l'économiste montréalais Kari Levitt. Dans "Silent Surrender", Mme Levitt démontre le caractère régressif du développement économique intervenu au Canada depuis la deuxième guerre mondiale; elle démonte le mécanisme complexe de l'investissement des firmes multinationales et indique comment il conduit à l'assujettissement des nationaux et à l'érosion de la souveraineté de leurs gouvernements. Mme Levitt voit même dans l'état de dépendance économique du Canada un des principaux facteurs de la dislocation politique qui le menace.

De l'amertume au défaitisme

Devant ces faits, comment expliquer que l'actuel gouvernement du Québec, tout préoccupé qu'il soit de son image publique, ne craigne pas de proclamer son indifférence devant l'emprise du capital étranger sur l'économie du Québec? Comment expliquer surtout que personne ne proteste sérieusement, que des remous ne s'ensuivent dans l'opinion?

Peut-être faut-il imputer en partie la chose au demi-échec des institutions économiques mises en place pendant les années soixante. Leur conception laissait souvent à désirer, les moyens mis à leur disposition étaient le plus souvent dérisoires, les hommes chargés de leur animation parfois médiocres; on en attendait pourtant un revirement specta-

culaire de la situation économique du Québec. Revirement il y eut — mais dans l'autre direction. La déception a été amère. L'humeur est aujourd'hui au défaitisme et l'on mise sans trop y croire sur les cataplasmes du gouvernement Trudeau et les tours de passe-passe du gouvernement Bourassa.

Mais il y a plus. Lorsque le gouvernement Lesage invitait les Québécois à devenir maîtres chez eux, c'était essentiellement pour corriger les défauts de structure de leur économie et accélérer une expansion déjà fort acceptable. Aujourd'hui, le problème est tout autre. Une décennie de tensions politiques, jointe à la récession planifiée depuis deux ans par le gouvernement central, a dangereusement ralenti la croissance économique au Québec. A tort ou à raison — probablement à tort — les élites politiques québécoises estiment que le moment n'est pas propice aux innovations socio-économiques. Sortons de l'ornière, disent-elles, relançons l'économie, instaurons le plein emploi — et le seul moyen d'y parvenir, c'est de s'en remettre à l'investissement étranger; une fois que nous y serons parvenus, nous pourrions songer de nouveau à reprendre notre économie en main. Les Québécois, que le chômage talonne quand il ne les éprouve pas déjà, n'ont d'autre choix que de s'incliner devant cette problématique partielle et partielle.

Maîtres chez nous

L'autonomie économique n'en demeure pas moins une des aspirations profondes des Québécois. L'immense majorité d'entre eux veut non seulement vivre en français, dans un cadre politique où elle se sentira à l'aise, mais aussi contrôler elle-même, autant que possible, l'aménagement de son économie.

Il reste aux Québécois à prendre la mesure de ce qui est possible en cette matière. Mais en toutes hypothèses, cette mesure dépasse largement la vision étriquée de leur avenir, dictée par la peur et l'ignorance, que leur proposent les hommes politiques d'Ottawa et de Québec.

Un État empêtré

Suite de la page A-18

marché du capital ont eu pour but de stimuler une industrialisation accélérée du Québec de même que la participation plus ferme des Québécois au financement de leur développement économique. De fait, il est très vite apparu que ces subsides à-gogo étaient tributaires moins d'une logique du développement que d'un certain nationalisme économique. Pour autant que cette multitude de réductions des coûts du capital dans certains secteurs, pour des raisons souvent mystérieuses, ne constitue pas une dépense inutile ou un investissement pour l'honneur, il n'est pas sûr que l'on n'imprime pas à l'économie québécoise dans certains cas un degré indu d'intensité en capital. De toutes manières, il semble bien que c'est davantage un support à des structures d'entreprise déficientes qu'une politique délibérée de subsides aux industries de pointe que le Québec a voulu monter.

Le marché du travail

Les interventions sur le marché du travail se sont faites dans la plus complète ignorance des besoins futurs de main-d'oeuvre, sans que l'on sache bien quelles sont les formes et les stratégies de recyclage qui sont économiquement rentables. De plus, ces tâtonnements ont surgi dans une jungle fédérale provinciale, où l'incompétence de part et d'autre assure l'inefficacité complète. Enfin, il y a une scandaleuse duplication des efforts: dédoublement des ef-

forts de recherche, dédoublement des centres de main-d'oeuvre, etc. Pourquoi tout cet arsenal de contre-études et de contre-institutions? Peut-être fondamentalement à cause de ce refus par l'Etat québécois des phénomènes de mobilité de la main-d'oeuvre, que commande cependant l'accélération du changement qui marque la société post-industrielle.

Les ressources

L'Etat québécois a été plus dynamique dans le domaine des ressources naturelles. La création de SOQUEM est nettement un pas en avant en ce qu'elle donne au gouvernement une activité au niveau de l'exploration, au niveau du futur. Au contraire, la nationalisation de l'Hydro-Québec semble avoir été justifiée par une logique de l'investissement dans la nationalité qui échappe à la rationalité économique. SOQUEM, encore qu'il soit bien tôt pour en juger pleinement, semble constituer un mouvement dans la bonne direction; mais on chercherait en vain des éléments d'une politique scientifique qui viendrait envelopper ces dépenses d'exploration et les compléter dans tous les champs connexes. Comme la recherche, l'activité scientifique et la technologie sont au coeur du progrès économique et riches en effets externes de toutes sortes. Ce manque à intervenir pour assurer que les ressources nécessaires y soient investies montre bien que SOQUEM ne fait pas partie d'une politique cohérente qui embrasse tout le monde de l'exploration.

Même ambiguïté dans ces politiques d'intervention visant, soit à donner un avantage aux Québécois francophones,

soit à les protéger de la concurrence extra-provinciale. Il s'agit là d'un protectionnisme qui, s'il était appliqué rationnellement, pourrait engendrer des effets positifs importants pour le Québec. Mais ce qui ressort d'un coup d'oeil rapide sur les pratiques en vogue semble indiquer que les phénomènes de redistribution depuis les citoyens du Québec vers les producteurs autochtones sont plus importants que les gains en efficacité des producteurs locaux au détriment des producteurs d'outre-frontières. C'est une stratégie de repli sur l'espace national.

Finalement, le Québec est entré de plain-pied dans le financement et la production de ces biens publics dont la demande s'était faite plus pressante au cours des dernières quinze années. Sur ce plan, il faut dire que l'immobilité même d'une grande portion des professionnels et le remplacement des anciens droits de contrôle des guildes par un droit collectif au service assumé par la population et policé par l'Etat promettent une révolution importante dans tout l'appareil socio-économique.

Dans cette optique, le Québec fait figure de pionnier; mais les lenteurs avec lesquelles l'Etat québécois semble se convaincre qu'on peut s'attaquer aux élites traditionnelles n'est pas sans ressembler à ce reste de conservatisme démographique qui marquerait ses politiques dans le monde du travail. Comment briser des guildes quand on a consciemment réussi à en créer d'autres au cours de la dernière décennie? La syndicalisation des classes moyennes, c'est le vieux corporatisme qui montre encore l'oreille.

Ainsi donc, l'Etat-réformateur a

été actif dans le monde économique québécois mais les résultats sont maigres et l'on peut dire que l'Etat est vraiment empêtré dans une société temporaire qu'il ne comprend ni ne contrôle. Les raisons d'un bilan aussi pauvre tiennent tout autant d'une incompréhension de la dynamique de la société post-industrielle, que d'une certaine incompétence et d'un manque d'imagination certain des "entrepreneurs" de changement social qui se sont chargés de restructurer ses institutions.

Mal préparés à faire face à cette accélération et mal adaptés au travail en terrain meuble, les définisseurs de situation sont tombés en pleine fiction sociologique: entre l'illusion déterministe et ses catégories mentales tragiques, d'une part, l'illusion libérale et ses modèles africain ou cubain, d'autre part, le grand commun dénominateur c'est l'ignorance.

Mais l'ignorance s'atténue: la comptabilité provinciale existe maintenant, les questions indiscrètes fusent, nous savons tout au moins que nous sommes ignorants et que le ministère de l'expansion économique régionale ne connaît pas les réponses non plus. Il ne reste plus qu'à se débarrasser de ceux dont c'est le métier de brouiller les pistes: ceux qui ont rebaptisé les "lobbies" corps intermédiaires, ceux qui parlent d'honneur quand on assassine, ceux qui font entrer leurs passions politiques dans leur activité de clerics.

Le ton juste et sobre grâce auquel M. Claude Castonguay a su rallier les éléments les plus divers à sa définition des problèmes récents dans des catégories vastes et rationnelles nous semble mieux augurer pour les années soixante-dix.

Un lecteur assidu du **DEVOIR**

Hommages de la

CONGRÉGATION des SOEURS de SAINTE-ANNE

LACHINE, P. QUÉ.

Hommage au DEVOIR

LES CAISSES POPULAIRES DU DISTRICT DE QUÉBEC

CITÉ de CÔTE SAINT-LUC

LE NOUVEAU SIGLE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

On peut l'interpréter de plusieurs façons, même la fillette de l'artiste qui l'a conçu n'est pas d'accord avec son père.

Quoiqu'il en soit, tous sont d'accord pour penser qu'avec un actif de \$22 millions et 1400 courtiers dans la province, la S.A.C.P. rend d'innombrables services tout en contribuant par ses investissements importants à notre essor économique.

GENRES D'ASSURANCES:

Incendie, risques multiples, assurance chaudières, responsabilité personnelle, civile, patronale, vol, automobile.

HOMMAGE d'une INSTITUTION Québécoise

CASE

CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE

Aux cadres administratifs et techniques de l'industrie et des services publics voici un programme de cours pratiques

ÉTUDES DES MÉTHODES ET MESURE DU TRAVAIL	HRS
ÉTUDE DES MÉTHODES ET PROCÉDÉS	75
ÉTUDE DES TEMPS	75
OBSERVATIONS INSTANTANÉES	30
ÉTUDE DES SYSTÈMES ET PROCÉDURES	30
IMPLANTATION	30
MANUTENTION	30
DONNÉES STANDARD	30
ORGANISATION ET CONTRÔLE DE LA PRODUCTION	30
PLANNING ET CONTRÔLE DE LA PRODUCTION	60
CONCEPT IDEAL	30
CONTRÔLE INTÉGRAL DE LA QUALITÉ	30
GESTION DES INVENTAIRES	30
CONTRÔLE DES COÛTS	30
GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN	30
GESTION DES APPROVISIONNEMENTS	30
MÉTHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE (CPM)	30

GESTION DE LA MAIN-D'OEUVRE	ADMINISTRATION DES SALAIRES	HRS
ERGONOMIE		30
ÉVALUATION DES EMPLOIS		30
RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES I-II		1-30
RELATIONS HUMAINES		30
SECURITÉ INDUSTRIELLE		30
TECHNIQUE DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION DU PERSONNEL		30
ORIENTATION ET FORMATION DU PERSONNEL		30
COURS DE SPÉCIALISATION MTM		105
STATISTIQUES INDUSTRIELLES		60
ANALYSE DE LA VALEUR		30
ELEMENTS DE NORMALISATION		30
ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE		60
INTRODUCTION À L'ORGANISATION INDUSTRIELLE		90
COURS CFP		
COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE SURVEILLANTS - Série I		60
COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE SURVEILLANTS - Série II		60

Tous ces cours bénéficient d'une subvention du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre

CASE

Montréal 110, P.Q. C.P. 1567, Succursale B 866-5393

La crise de la culture dans la société québécoise

par Paul Bélanger et Pierre Paquet

Le Québec, entraîné dans le mouvement nord-américain, a subi au cours du XXème siècle un rythme accéléré d'industrialisation et d'urbanisation. La société en a été profondément modifiée tant dans sa structure occupationnelle que dans sa vision du monde.

Comme on le signalait dans le rapport de la commission Rioux, au XIXème siècle, bien que chaque classe sociale conservait en gros sa propre identité culturelle, l'élite prétendait avoir le monopole de la culture et entendait intégrer par consensus tout cet aspect de notre vie collective. Mais maintenant que les processus d'industrialisation et d'urbanisation sont largement réalisés, la situation est tout autre. Nous avons dépassé le stade où quelques personnes pouvaient s'ériger en seuls définisseurs de situation de la conscience collective.

La période qu'on peut qualifier de déterministe, parce que la phase d'industrialisation était inévitable, semble maintenant révolue. Nous nous dirigeons maintenant vers un pluralisme culturel et une diversité conflictuelle, à l'image des structures sociales différenciées qui caractérisent le Québec d'aujourd'hui.

D'un côté s'offre à nous une orientation vers l'intégration qui assume le changement social sans en altérer le sens de la société dans laquelle nous vivons. Cette voie débouche sur la société de loisir et de consommation de masse dans une optique qui oppose le temps de travail et le temps de loisir. On développe alors une vision de la réalité sociale qui constate les inégalités d'accès à cette civilisation du loisir définie par ceux qui en contrôlent les institutions.

De l'autre, le pluralisme culturel assume le monde industriel (ou post-industriel) non pas tel que donné mais tel que peut le produire l'homme suivant le sens qu'il entend lui donner. Ce choix marque la fin d'une culture définie par une minorité qui en contrôle les institutions pour accepter que des groupes aux intérêts divergents négocient la nouvelle culture en participant à son élaboration.

Situation actuelle

Les loisirs et la culture au Québec sont des phénomènes étroitement reliés aux transformations globales de notre société. Pour mieux comprendre la signification des changements en ce domaine, nous distinguerons trois secteurs que nous analyserons tour à tour: les actions culturelles; les loisirs, les sports et le plein air; la participation sociale. Dans chaque cas, nous tenterons de saisir tant l'orientation prédominante des activités que les tendances nouvelles, en rapport avec les deux options notées plus haut, à savoir: une perspective d'intégration sociale qui maintient

le "statu quo" ou une perspective de pluralisme ou de développement d'une société qui reste à faire.

1) Les actions culturelles

L'étude des budgets du ministère des affaires culturelles et ceux du conseil des arts laisse voir en toute évidence, la priorité (sinon l'exclusivité) accordée aux activités théâtrales et musicales, à l'édition de livres, de même qu'aux manifestations artistiques dans les musées, les festivals d'art ou dans le cadre de sociétés historiques ou artistiques régionales.

Si l'on exclut le million et demi consacré en 1968-1969 aux bibliothèques publiques, le ministère des affaires culturelles consacre 94% de son budget de subventions à des activités de ce type. Ce qui reste (\$205,000.00) est affecté presque en totalité à l'aide à la création. Le support financier accordé au théâtre au Canada est passé de \$40,000.00 en 1957 à \$1,370,000.00 en 1967 (cf. rapports annuels du Conseil des Arts). Le budget d'aide de l'Etat fédéral aux troupes de ballet a triplé de 1957 à 1967. De 50 centres culturels ou salles de concerts en 1957, on est passé à 150 en 1967, dont les 2/3 au Québec (1). Malgré les volontés de démocratisation mille fois affirmées pour mieux légitimer ce type d'investissement, on sait quel type de clientèle ces activités recrutent.

En France, par exemple, selon P. Bourdieu (L'amour de l'art, éd. de Minuit, Paris 1966) la distribution du public des musées rejoint celle des universités: la fréquentation rejoint un public de 1% d'agriculteurs, de 4% d'ouvriers, de 6% d'artisans et commerçants, de 18% d'employés et cadres moyens, et de 46% de classes supérieures. Le théâtre selon l'enquête de Tremblay et Fortin réalisée en 1964, représente le genre de loisirs le moins pratiqué par les salariés (par moins de 1% d'entre eux). Une enquête organisée par la JOC en 1968-1969 arrive sensiblement aux mêmes conclusions (mais avec un pourcentage un peu plus élevé).

Aussi, toutes ces manifestations, soutenues en bonne partie par les fonds publics, ne servent qu'une minorité hautement scolarisée. Ce type d'activités ne peut que refléter la culture de sa clientèle, à savoir: les classes sociales supérieures qui y retrouvent leurs symboles de prestige et d'appartenance de classe. Selon une expression populaire, la Place des Arts, c'est la Place des Autres. ("de ceux qui nous snobent avec notre argent").

Financée par tous mais fréquentée par quelques-uns, l'Etat, on le voit clairement a privilégié dans le passé une culture, celle de la classe dirigeante. Toutefois, certaines alternatives culturelles commencent à voir le jour.

L'art et l'artisanat divorcés durant la révolution industrielle semblent devoir se rapprocher. Parlant de l'artisanat, le rapport Rioux sur l'enseignement des arts, note son aspect créateur et en ce sens constate qu'il n'y a aucune hiérarchie dans les métiers d'art, non plus qu'il existe d'arts dit

majeurs ou mineurs". Dans le même rapport, une enquête fort intéressante sur le design industriel montre l'importance conjugée de la tradition artisanale et d'une idéologie qui veut réconcilier l'art et les objets quotidiens fabriqués en série. Le rapport insiste sur le poids déterminant de la collaboration de l'Etat pour rapprocher artisans et designer industriels. Cette option suppose que l'Etat québécois s'attache à une culture à bâtir et permette l'émergence d'une nouvelle culture.

Chez les artistes, l'art comme "conscience du Québec" s'aligne de moins en moins sur une conception de la culture définie par une minorité (Rapport Rioux, tome III, p. 152-154). Un cinéaste affirmera: "Le gouvernement n'a rien à faire dans le développement du goût des gens, il n'a qu'à les aider à s'exprimer, à aider les Québécois à créer en enlevant les barrières" (tome III, p. 146). Il faut souligner à cet égard le rôle de développement qu'a joué l'ONF et la Société de développement de l'industrie cinématographique en mettant à la disposition de jeunes cinéastes des ressources importantes sans contrôle direct sur la production.

Parallèlement, les quartiers populaires se structurent: si leurs efforts pour la création de centres communautaires coopératifs ont échoué, ils cherchent à empêcher que des autoroutes votées à la hâte déchirent le tissu humain des quartiers menacés; on organise des fêtes populaires où les citoyens s'y "retrouvent", renouent avec "leur" culture. Les regroupements populaires prennent de plus en plus conscience de leur identité collective et proposent, face à une culture sélective, des alternatives culturelles. Le refus de l'arbitraire culturel passe actuellement d'une attitude d'apathie des individus à l'expression culturelle des collectivités. Dans la situation présente, les milieux populaires doivent défrayer, souvent seuls, le coût de cette revitalisation. Il faut cependant souligner à cet égard la création toute récente d'une division de la culture populaire au Conseil des arts.

2) Loisir — Sport — Plein air

Le Québec est un pays particulièrement riche en ressources de loisir et de plein air. On compte cinq parcs provinciaux pour une superficie totale de 10,000 milles carrés. Les grandes réserves de chasse représentent 40,000 milles carrés, soit 51% des réserves du Canada.

Qui jouit de ces ressources? Selon le sociologue M. Laplante, le taux de pratique des sports dans les réserves et parcs reste plus ou moins stable au taux de 8% de la population. L'augmentation de revenus qu'on tire de ces activités (augmentation de 145% de 1956 à 1966) et la stabilité du pourcentage de la population qui en bénéficie montre l'aspect discriminatoire ayant comme conséquence d'exclure de ce genre de loisir les personnes à revenus moins élevés. Cette constatation importe d'autant plus que selon l'enquête Fortin-Tremblay la chasse et la pêche sont au premier rang des activités sportives qu'on voudrait pratiquer chez les salariés, mais au 9ème rang des activités auxquelles on s'adonne de fait.

Soulignons aussi l'appropriation, soit par droit de propriété (achat de lacs ou montagnes) soit par droits d'usage exclusif (2,300 clubs privés de chasse et de pêche au Québec) de territoires importants. Une minorité de privilégiés a réussi à se tailler la part du lion dans les espaces de plein air.

Cette tendance peut aussi se voir à l'intérieur des villes. Si on considère les dépenses per capita consacrées par des municipalités à leurs services récréatifs et communautaires, on constate, entre villes ouvrières et villes à majorité bourgeoise, des écarts allant de \$0.50 à \$12.40. En effet, on dépense 24 fois plus par habitant à ville Mont-Royal et Westmount qu'à Rivière-du-Loup, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Hubert, Sainte-Thérèse, pour les services de loisirs.

Une des conclusions les plus évidentes d'une enquête de la JOC auprès des jeunes travailleurs marque l'écart entre les taux d'aspirations aux activités sportives et les taux de pratique effective. En guise d'explication, 70% des jeunes

travailleurs soulignent le manque d'équipement et de lieux de rencontres.

Certes, les terrains de golf, les achats de bateaux et de ski-doo, la clientèle des hippodromes, la vente des appareils de reproduction du son ou d'instruments de musique subissent des taux d'expansion de plus de 150% en dix ans. Mais peut-on prétendre que tout cela est accessible aux différentes couches de la population?

Les loisirs commercialisés par la situation de laisser-faire qui les caractérise, viennent renforcer ces inégalités. Dans la mesure où ce type de loisirs orienté en douce par la publicité et le marketing vise à accroître la consommation, les préoccupations de développement sont reléguées aux oubliettes du fait de leur non-rentabilité.

Devant l'aspect de fuite ou d'évasion que proposent les loisirs actuels, devant le sentiment de "se faire organiser" jusque dans ses retranchements des plus personnels, devant les inégalités et la commercialisation du loisir, les réactions se font de plus en plus vives: programme du FRAP réclamant l'organisation par les citoyens au niveau des quartiers des activités de loisirs, colonie de vacances dirigée par un comité de citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve, changement d'orientation de l'Office franco-québécois de la jeunesse suite à une série d'actions dont un mémoire revendicatif de jeunes travailleurs, organisation par un groupe de jeunes d'un bureau de tourisme social "Tourbec" dont la moitié des activités "Connaissances du Québec" recrutait des jeunes travailleurs à travers la province. Il faut enfin signaler la lutte menée par un groupe de citoyens contre les clubs privés pour rendre à la population l'usage de ses lacs et territoires.

La consommation des loisirs est stratifiée tout comme l'activité professionnelle. Il fallait s'attendre à ce que la société québécoise soit confrontée à une remise en question d'aménagements qui sont les relents d'une époque révolue.

3) La participation sociale hors-travail

On peut distinguer trois types de participation sociale dans la société québécoise. Ces trois modèles se recoupent. Le premier, plus traditionnel, correspond davantage à une société unitaire où la majorité s'en remet aux mains d'une élite libérale; un deuxième modèle où l'intérieur de l'idéologie unitaire (langue et foi) se dégage des formes d'associations syndicales, confessionnelles et coopératives qui permettent d'institutionnaliser de nouvelles valeurs et de faire émerger de nouveaux leaders; et finalement un modèle qui pousse encore plus loin ce pluralisme, soit en déconfectionnalisant des formes existantes d'associations, soit en favorisant l'émergence de nouvelles formes d'associations couvrant différents champs d'activités, celui de la politique (le "deuxième front"), celui de la consommation (ACEF), celui du logement, celui de la rénovation urbaine, etc.. Nous terminerons en faisant un parallèle entre ces modèles de participation sociale et la situation des moyens de communication de masse.

Dans le schéma traditionnel de participation sociale, la majorité de la population n'a qu'une participation sociale limitée en dehors des réseaux de relations primaires. L'enquête Fortin-Tremblay corrobore cela en montrant que les soirées de famille, les soirées d'amis et les jeux de cartes sont respectivement aux 2ème, 4ème et 5ème rangs des genres de loisirs pratiqués par les salariés par rapport aux associations qui sont au 8ème rang (les moyens de communication de masse sont au premier rang). Par contre, la participation aux associations volontaires prend une place majeure chez les professionnels et les industriels, qu'il s'agisse de clubs sociaux (Richelieu, Rotary, Kiwanis, etc.) de clubs nautiques, de chambre de commerce. Ce sont des lieux de rencontres sociales et des écoles de formation de cadres pour administrer une société à perpétuer. Pour la diriger, la majorité populaire s'en remet aux mains de ses leaders en place.

Correspondant au conflit d'intérêt qu'apportait l'industrialisation de la société québécoise, se sont développées des formes associatives telles que la Confédération des travailleurs chrétiens

du Canada, les mouvements d'Action catholique centrés sur des milieux sociaux spécifiques (Jeunesse étudiante, Jeunesse ouvrière, Jeunesse rurale, Ligue ouvrière, etc.) ainsi que la Coopération. Ainsi, des éléments de la majorité populaire qui n'avaient pas accès aux canaux traditionnels de promotion, ont pu dans les syndicats, dans les mouvements d'Action catholique et dans la Coopération promouvoir des nouveaux intérêts et préparer une nouvelle vague de leaders. Certes, ces associations se situaient encore dans l'idéologie unitaire globale de la société québécoise mais y amenaient des changements très profonds car tout en transformant le rôle des organismes de la société passée, elles constituaient une arme critique brisant les amarres traditionnelles du comportement politique et de la vie religieuse avec la culture des élites. Paradoxalement, on pourrait même dire que là la religion et le travail devenaient loisirs, c'est-à-dire, activités non réglées par les normes et valeurs de la société de cette époque. Ce mouvement commença très tôt, la première coopérative fut fondée par Alphonse Desjardins en 1900 et la coopération prit son essor définitif à partir du milieu des années '30, c'est-à-dire à la suite de la crise économique. Quant au syndicalisme, c'est un peu la même évolution, les effectifs syndicaux ont passé de 10% de la main-d'œuvre au Canada en 1921 (date de la création de la CTCC) à 26.6% en 1968 (ou 33.1% de la main-d'œuvre non agricole salariée). C'est au moment de la deuxième guerre que les effectifs syndicaux ont dépassé le cap du 10% de la main-d'œuvre; l'Action Catholique, pour sa part, s'est développée à partir de la fin de la troisième décennie.

Le troisième modèle de participation sociale rompt avec l'idéologie dominante unitaire. Nous assistons à la déconfectionnalisation de la CTCC devenue la CSN, en 1962, à la crise dans les années '60 de l'Action catholique canadienne ainsi que la mise sur pied depuis 1966, d'un mouvement coopératif qu'on peut qualifier de parallèle: qu'il s'agisse de comptoirs alimentaires, de petites entreprises auto-gérées ou des ACEF. C'est aussi dans les années '60 qu'émergent dans les milieux urbains québécois, les comités de citoyens dont les débuts remontent en 1962-63 à Saint-Henri avec l'Association des parents, le Comité d'éducation des adultes, le Service des loisirs. Par la suite, se développeront à Montréal plusieurs associations de citoyens. On peut retrouver un peu le même phénomène dans la zone défavorisée de la capitale québécoise (l'aire 10) ainsi que dans plusieurs autres villes du Québec où maintenant pullulent de nombreuses associations de locataires, de comités de quartiers, de comités de citoyens. Le phénomène le plus récent de cette évolution est l'émergence de structures horizontales pour systématiser davantage le projet socio-politique de ces comités; nous voulons parler de la constitution du front d'action politique créé en 1970 à Montréal.

Ces nouveaux types d'associations permettent aux différents milieux sociaux de se regrouper, de s'organiser en fonction de leurs intérêts propres et de faire émerger, autour d'un projet culturel et social de promotion collective, leurs propres leaders.

L'Etat a collaboré à ces formes nouvelles de développement socio-culturel mais non sans conflit (Compagnie des jeunes canadiens). Il faut cependant souligner le peu de ressources mis par l'Etat québécois à la disposition de ces nouvelles associations: quelques subventions du ministère du bien-être et une aide sans cesse décroissante de la direction de l'éducation permanente au ministère de l'éducation à des fins de culture populaire et de formation sociale.

Ce pluralisme des intérêts sociaux dû au changement des modes de production dans la société québécoise émerge aussi au niveau de l'information et des moyens de communication. En réponse aux grands journaux contrôlés de plus en plus par des monopoles (cf. rapport Davey) se développe un journalisme parlé et écrit plus indépendant: qu'il s'agisse du renouveau au journal Le Devoir, de la constitution d'un journal financé par les syndicats et les groupes populaires (Québec-Presse) ou de la revendication par les syndicats de temps d'antennes à la radio et à la télévision

(le "bloc" en Abitibi) ou la tentative avortée des revendications faites sans succès par les syndicats auprès de Radio-Canada qui pourtant, dans une période plus tranquille, avait déjà collaboré avec le Mouvement coopératif et avec différents corps intermédiaires: Les Idées en marche, Joindre les deux bouts, etc. Notons aussi à cet égard les projets pour obtenir, à la télévision comme à la radio, des périodes de répliques aux campagnes publicitaires commerciales. Soulignons enfin la recommandation du rapport Davey qui demande de créer pour la presse une caisse semblable à celle de la Société canadienne de cinématographie pour le développement de nouvelles publications face au monopole de presse.

Tant dans les actions culturelles et les loisirs que dans la participation sociale, la société québécoise fait face à une crise de la culture et donc à un défi à relever. Il faut choisir entre une politique protectrice et de laisser-faire conduisant toutes deux à une société de consommation d'un produit issu du Québec d'autrefois ou une politique de promotion de sous-cultures non seulement liées à la société québécoise actuelle mais motrice pour son développement.

L'Etat va-t-il centrer son effort sur la diffusion d'une culture arbitraire et étouffer les diversités culturelles ou permettra-t-il aux différents groupes sociaux de proposer des alternatives culturelles, d'institutionnaliser des formes nouvelles de participation et de loisirs et ainsi de négocier le développement de la culture québécoise?

Les citoyens pourront-ils participer à l'élaboration des objectifs de la société, ce qui constitue le centre et l'enjeu de toute culture? Imposera-t-on contrairement une certaine culture qu'on tentera de faire vivre, par manipulation douce, durant les moments de loisirs?

C'est le choix entre la promotion d'une "civilisation de loisirs" et une démocratisation des moyens de production de la culture.

(1) On se rappelle en effet la construction hâtive de plus de 60 centres culturels durant l'année du centenaire de la Confédération; il faut prendre connaissance du livre de Sauvageau Comment diffuser la culture, éd., Jour 1969, pour constater le peu de planification qui a présidé à cette injection subite de capitaux et la rareté des subventions de fonctionnement accordées à ces éléphants blancs.

Plus proches

Suite de la page A-8

libéraux parce qu'ils considèrent ceux-ci comme un moindre mal mais qui, pour le reste, observent le déroulement des événements avec un mélange de peur, d'amertume et de colère.

Pour les Montréalais anglophones (et cela veut dire la grande majorité des anglophones du Québec), le souci de la prospérité et du développement constant de la métropole crée un lien commun avec la communauté francophone qui revêt une importance grandissante. D'un côté et de l'autre, on a investi trop d'énergie, de travail et d'argent dans cette ville, pour qu'on aille mettre en jeu son avenir autour de questions secondaires.

Et peu à peu, certains anglophones, surtout ceux d'entre eux qui sont bilingues, se rendent compte que les objectifs visant à faire du français la langue de travail et à accentuer le visage français de Montréal ne sont pas si durs à avaler, surtout quand ils pensent à l'investissement considérable de travail, de talent et d'argent qu'ils ont fait dans cette ville.

Suis-je optimiste? Je ne le crois pas, du moins si l'on met de côté les questions d'éducation — soulevées par exemple par l'ancien bill 62 — questions qui touchent au coeur de la vie de toute minorité.

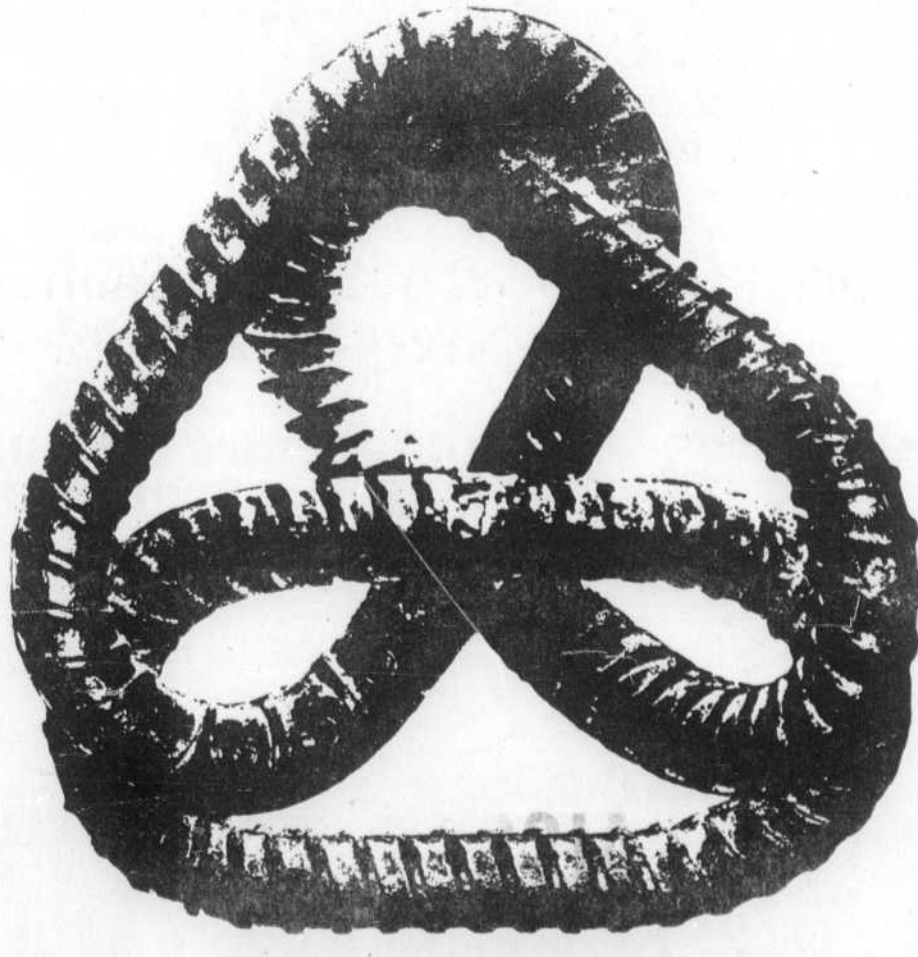
C'est en s'adaptant avec plus ou moins de bonne grâce à la nouvelle réalité d'un Québec qui conditionne presque chaque aspect de la vie quotidienne que les anglophones du Québec deviennent plus proches de leurs concitoyens francophones. Il s'agit là d'une orientation nouvelle, encore naissante, et rarement consciente: la volonté y compte pour très peu. Mais la minorité anglophone devient quand même de plus en plus québécoise.

Sociologues spécialisés en éducation des adultes et en culture populaire, Paul Bélanger et Pierre Paquet sont attachés à l'équipe de recherche de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Les seules choses valables sont celles que nous faisons nous-mêmes avec nos propres moyens.

LE DEVOIR

est une de ces choses-là.



CSN

L'éducation permanente : esprit nouveau ou vocable différent?

par Madeleine Joubert

S'aventurer sur le terrain prometteur, mais plein d'embûches de l'éducation permanente est donc en soi un geste téméraire que bien d'autres ont déjà posé. Un simple regard sur les nombreux comités d'experts et compétences diverses qui, au nom de quelques instances gouvernementales ou privées se sont penchés sur la problématique de l'éducation permanente, abandonnant bien vite la cause dans certains cas ou réussissant heureusement dans d'autres à jeter quelque lumière, révèle que pas plus qu'auteurs, la partie n'est jouée chez nous. Et pourtant, nul ne saurait nier l'importance et l'essor de l'éducation des adultes au Québec au cours des six dernières années.

Madeleine Joubert est directeur général de l'Institut canadien d'éducation des adultes. Elle a fait partie de nombreuses délégations et missions canadiennes en éducation des adultes à l'étranger.

Sans porter aucun jugement qualitatif rappelons: la création, au ministère de l'éducation, d'une direction générale, de services dans les commissions scolaires régionales et les collèges d'enseignement général et professionnel, l'intérêt du ministère du travail en fonction d'objectifs de formation professionnelle à court terme, celui des ministères de l'industrie et du commerce, de la santé et du bien-être, la coopération avec l'extérieur, les activités accrues du côté du patronat et de l'entreprise, des universités, les expériences d'animation sociale et de développement, les programmes de pré-emploi, l'émergence de groupements populaires de types nouveaux, les opérations d'envergure telles Départ, Sésame, Tévec... et la liste pourrait s'allonger.

Quantitativement, on peut presque parler d'embrigadement général, même si l'on s'en trouve pour critiquer le faible volume d'activités. Ce qui m'apparaît beaucoup plus inquiétant,

c'est l'absence d'organisation rationnelle et le malaise persistant, tant du côté de la clientèle adulte que des responsables et dispensateurs de formation et qui, plutôt que d'envisager leurs rôles comme complémentaires, se perçoivent comme des rivaux, sinon des frères ennemis (... ce en quoi nous sommes bien Français). Il serait peut-être temps de se demander où l'on va, si les sommes investies sont fonction de résultats bénéfiques, si nos leaders politiques se plaisent à traiter d'éducation permanente, par mode ou par conviction, c'est-à-dire avec une conscience aiguë de ce que cela implique d'appui aux corps intermédiaires.

L'apport d'Ottawa et de Québec

Bien que l'attitude positive du conseil des ministres face au projet multimedia nous permette d'espérer, un relevé des statistiques officielles de la D.G.E.P. montre que la contribution du Québec au financement de la D.G.E.P. a diminué de plus de cinq millions entre les années 1967-1968 et 1969-1970, alors que celle du fédéral était de plus de 38 millions dans le premier cas et de 73 millions dans le second. Si on considère que le seul budget de l'éducation

au Québec dépasse le milliard, la part accordée aux adultes n'est que miette du gâteau. Et bien plus, lorsqu'il s'agit des corps intermédiaires et des groupes populaires qui, on le verra plus loin, sont des acteurs de plein droit et indispensables dans un processus d'éducation permanente, les crédits de la D.G.E.P. s'effritent d'année en année. Ainsi de \$727.000 en 1967-1968 ils sont passés à \$350.000 en 1969-1970. Semblables gestes s'inscrivent à rebours d'un plan de formation permanente qui prend sa source dans l'homme et son environnement social en vue d'une promotion à la fois individuelle et collective. Il y va d'ailleurs de l'intérêt d'un gouvernement quel qu'il soit d'apporter son appui moyennant garanties suffisantes aux organisations démocratiquement constituées et appelées à devenir des interlocuteurs d'autant plus valables que leurs membres seront mieux formés. Les orientations et les prises de position divergentes, particulières à chaque groupe, constituent en elles-mêmes la force et la richesse d'une société. Il m'apparaît beaucoup plus risqué de les museler que de favoriser un fonctionnement sain; que classer parmi les laissés-pour-compte ou encore les "bonnes oeuvres" entraînerait des réveils encore plus douloureux.

Face au malaise décrit, à la désorganisation, au désintéressement dans certains secteurs, à la prolifération de programmes trop souvent calqués sur ceux offerts à la jeunesse et standardisés, on peut se demander quelles solutions apporter? Déjà des réponses se dessinent et le tableau s'éclaire de quelques réalisations ou expériences qui vont dans le sens de l'éducation permanente. Sans préjudice à qui que ce soit, il peut être intéressant d'en identifier quelques-unes qui prennent leur point de départ dans l'homme en situation, sujet de sa propre formation, et visent non seulement à l'acquisition de connaissances, mais au développement d'attitudes et d'aptitudes qui lui permettront d'exercer plus

efficacement sa profession et son rôle social. Mentionnons entre autres certaines tentatives de la CECM en éducation de base de second niveau à Tévec, l'orientation de certains CEGEP en fonction du marché du travail, l'attitude de quelques universités dont l'UQAM et celle de Montréal, les conceptions progressives de l'ENAP et enfin le projet multimedia pour le développement des ressources humaines au Québec. Toutes ces initiatives de même que les expériences d'animation et de développement régional ou par quartier dans les grands centres urbains, le rôle dynamique de groupes de types nouveaux et des services et associations à buts multiples sont autant d'acquis dans le domaine qui nous sollicite. Elles témoignent en outre de la vigueur et de l'esprit créateur du Québécois.

L'éducation des adultes et la crise des valeurs

L'avènement de l'éducation permanente n'ira pas sans heurts en raison des transformations profondes qu'elle implique. Déjà on peut pressentir les bouleversements qu'elle entraînera dans la formation de la jeunesse, ne serait-ce que dans le seul secteur des connaissances à transmettre, et les résistances de certains éducateurs et universitaires qui se réfugient aisément dans le traditionalisme et le dogmatisme. Ces difficultés ne sauraient nous inciter à faire marche arrière sans perpétuer la crise de contestation qui a secoué la société industrialisée et de consommation. Etant essentiellement axée sur la participation individuelle et collective l'éducation permanente ne laissera pas d'inquiéter celui qui se croit confortablement installé en position d'autorité et de possession de la vérité. La participation, c'est le risque nécessaire à encourager dans l'avenir de la promotion collective, permet à l'homme d'anticiper le changement et de le dominer plutôt que de le subir chacun dans sa

sphère. On comprend bien que ce soit "dérangeant", mais on n'admet pas que cela engendre la peur.

Un projet d'ensemble en vue de l'instauration d'un système d'éducation permanente suppose un réaménagement des structures et un effort concerté de tous les acteurs intéressés dans le respect des objectifs et juridictions de chacun. Or, on peut imaginer quelques problèmes d'ajustement entre les uns et les autres.

Par où commencer? Où mettre l'accent? Autant d'interrogations auxquelles on peut apporter des ébauches de réponses.

L'urgence de rationaliser son action en fonction d'une véritable politique d'éducation permanente n'est pas le seul fait du Québec, mais de toute société en voie de post-industrialisation, où la machine tend à écraser l'homme. La littérature de plusieurs pays abonde en ce sens et se plaît à considérer l'éducation des adultes comme la plaque tournante du changement à effectuer.

Donner à chacun sa chance, rendre la culture accessible, l'information disponible à tous et compréhensible, mettre les services et équipements nécessaires à la disposition de chacun et au moment favorable, permettre à chaque individu d'atteindre son plein épanouissement et d'assumer efficacement ses responsabilités, tels sont les impératifs de l'éducation permanente. Deux pôles doivent être identifiés, bien qu'ils ne soient pas mutuellement exclusifs et plutôt interrelés; la promotion individuelle et la promotion collective. On pourrait longuement s'y attarder et les expliciter. Disons que le premier réfère au développement de chaque être par une formation culturelle, générale et professionnelle; le second mise davantage sur les organismes et associations à buts multiples, dont l'action a des incidences de formation sur les membres et sur la possibilité pour tous de faire

Suite à la page A-27

Point de vue d'un jeune Acadien

L'idéal de la survivance devra-t-il faire place à des options plus radicales

par Roger Savoie

Les lecteurs du Devoir, qui ont l'habitude d'entendre les porte-parole de l'Acadie faire, la main sur le cœur et les larmes aux yeux, le récit douloureux de la survivance acadienne, ne reconnaîtront sûrement pas à la lecture de ces quelques lignes, le ton humble et résigné de l'Acadien d'autrefois. Nous disons bien "Acadiens d'autrefois" pour vous signaler qu'il y a maintenant en Acadie, comme au Québec et dans le monde entier, une nouvelle génération moins patiente, pas du tout résignée et... même pas humble.

Nous nous considérons comme membre de cette nouvelle génération et c'est à ce titre que nous voulons livrer, avec honnêteté mais sans prétention d'objectivité, les réflexions qui suivent.

Un symbole tragique: l'affaire de l'étudiant Blanchard

Pour éviter toute ambiguïté, précisons que la pensée que nous voulons communiquer, c'est que, essentiellement, les minorités n'ont pas, en pratique, obtenu la reconnaissance de leurs droits: qu'elles s'assimilent à un rythme mortel; qu'elles sont maintenues dans cette situation par la passivité de leurs élites traditionnelles et que la plupart des Québécois ignorent tout de cette situation.

Est-il nécessaire d'ajouter que de-

vant l'absurdité d'une telle situation, beaucoup de jeunes, et même de moins jeunes, pensent que l'heure est arrivée de sortir du gouffre et de s'agripper définitivement, ou sur le flanc du Canada anglais, ou sur celui du Québec.

Pour illustrer notre pensée, prenons comme exemple l'"affaire Blanchard" et la lutte pour un procès français au Nouveau-Brunswick.

Il est peut-être symbolique qu'alors que le Québec vivait dans l'angoisse de la crise Laporte-Cross, un jeune Acadien du nom de Michel Blanchard était détenu en prison pour avoir défé un élément du "pouvoir" acadien, en l'occurrence, l'administration de l'université de Moncton. Le caractère paisible de la contestation de Blanchard, qui s'était installé devant un édifice du campus avec une pancarte demandant un procès français et la nature répressive de la réaction de l'administration de l'université qui demanda son incarcération, en faisaient en quelque sorte une mini-crise québécoise à la mesure acadienne.

Dans le contexte d'une réflexion collective que se veut ce supplément et, en traitant des rapports entre le Québec et les minorités francophones, il est opportun, je crois, de s'arrêter à l'affaire Blanchard pour y souligner les points communs à bien d'autres "affaires" qui se déroulent en Acadie et dont les échos dépassent rarement les frontières du Nouveau-Brunswick. En effet, l'"affaire Blanchard" comme l'"affaire" de la tête de cochon, bref comme bien d'autres "affaires", dévoile deux vérités bien cachées. D'une

part, elle démasque l'hypocrisie d'un bilinguisme de dévotion et dégonfle le gros mythe du miracle de la survivance acadienne, et, d'autre part, elle met en relief la médiocrité d'une certaine élite traditionnelle.

Natif de Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, et étudiant à l'université de Moncton, Blanchard faisait partie d'un groupe d'étudiants qui, au début de 1969, faisait l'"occupation" d'un édifice de l'université de Moncton afin d'attirer l'attention sur l'injustice de la distribution des subsides gouvernementaux aux universités du Nouveau-Brunswick, qui se faisait à l'avantage des institutions anglophones. Le pouvoir acadien traditionnel qui se distingue par son conservatisme réactionnaire et sa grande peur de "défoncer des portes ouvertes" est bien représenté au sein de la direction de l'université de Moncton. La réaction de cette direction à l'occupation en fut d'abord une de surprise totale. Les Acadiens avaient toujours été tellement dociles qu'on s'expliquait difficilement cette agitation. Mais, l'hésitation fut de courte durée et, à la manière de tous les dirigeants faibles dépassés par la contestation, on opta pour la répression en trouvant des boucs émissaires dans la personne de professeurs de sociologie venus de France et qui, chuchotaient-on dans les salons acadiens, seraient même... marxistes.

Tout en brandissant le spectre de la subversion étrangère et en écartant sans hésitation les procédures développées depuis longtemps dans le monde universitaire pour la sauvegarde des libertés, on renvoya ces professeurs avec quelques mois d'avis. En même temps, on décidait d'effectuer le même genre de nettoyage dans le corps étudiant.

Ainsi, une trentaine d'étudiants se virent refuser, sans aucune forme de procès, le droit d'obtenir leur diplôme.

De toutes les victimes de cette répression, ceux à qui on accordait le moins de répit étaient les Acadiens sur qui on ne pouvait coller l'étiquette d'"agitateurs étrangers" et qui, de ce fait, frustraient les tentatives d'explications offertes à la population qui ne demandait pas mieux qu'on la rassure. Michel Blanchard était au nombre des Acadiens et lorsqu'il se présenta aux cours d'été de 1969, pour prendre quelques cours qui lui manquaient pour son diplôme, l'administration de l'université demanda, et obtint, des tribunaux une injonction contre lui, violant ainsi une tradition universelle de libre accès à un campus universitaire à laquelle on ne n'en gène pas physiquement le fonctionnement. Quelque dix mois plus tard, alors que Blanchard n'avait même pas dans l'intervalle mis les pieds au campus, l'administration décida de demander au tribunal de lui accorder une injonction à perpétuité contre Blanchard. Le jour fixé pour le procès, Blanchard se présenta, sans avocat, et demanda que son procès se déroule en français, ce que lui refusa le juge. Blanchard avisa alors le tribunal qu'il lui était impossible de présenter adéquatement sa défense dans un procès anglais et se retira. L'administration de la seule université francophone des provinces atlantiques n'appuya jamais la demande de Blanchard pour un procès français et, faute d'opposition, obtint facilement son injonction à perpétuité contre Blanchard. Après quelques mois de démarches infructueuses auprès des autorités gouvernementales, Blanchard se présenta, il y a quelques mois, sur le campus avec sa pancarte. C'est pour ce crime que l'administration demanda et obtint son incarcération.

Dans Le Devoir du jeudi 3 décembre 1970, Vincent Prince écrivait dans la rubrique bloc-notes que "depuis avril 1969, les deux langues, le français et l'anglais, sont officiellement sur un

pied d'égalité devant les tribunaux au Nouveau-Brunswick" et il poursuivait en disant que c'est le tribunal qui, utilisant la discrétion que lui accorde la loi, refusa d'accorder le procès français. Cette affirmation est fautive et, remarquez bien, nous n'en blâmons pas le journaliste du Devoir qui généralement, est assez bien renseigné sur ce qui se passe chez les minorités. La réalité c'est que le gouvernement a adopté une loi permettant le déroulement d'un procès en français mais que cette loi n'a jamais été promulguée. Et, dans ce cas comme dans bien d'autres, la véritable situation n'est pas connue au Québec.

Faisons le point. Quoi qu'en dise la propagande officielle, les Acadiens n'ont pas encore de droits linguistiques dans la justice anglaise du Nouveau-Brunswick. Le bilinguisme de l'Assemblée législative se limite à quelques phrases françaises que prononcent quelques députés pour citer en exemple au monde entier l'"harmonie" qui existe dans la province entre les anglophones et les francophones.

Derrière les inscriptions bilingues sur les portes des édifices de l'administration provinciale à Frédéricton, l'anglais est la seule langue de travail et même la pratique récente de traduire en français certains documents officiels est peut-être en voie de disparition. En effet, selon le "Globe and Mail" de Toronto du samedi 12 décembre 1970, dans un article à la page 8 sur les débuts du nouveau gouvernement P.-C. au Nouveau-Brunswick, on cite un haut fonctionnaire provincial qui rapporte "que déjà on attache moins d'importance à la traduction des documents".

Où se trouve-t-il donc ce fameux rayonnement du français au Nouveau-Brunswick? Certainement pas comme langue de travail aux ateliers du CN à Moncton ou aux moulins de papier à

Bathurst ou à Dalhousie ou Atholville, villes pourtant situées au cœur de la population francophone. D'ailleurs, les études faites par la commission Lau-rembeau-Dunton ont démontré que le français n'est utilisé en dehors du foyer que dans les organisations axées sur l'entité qu'est la paroisse religieuse. Mais, nous direz-vous, que faites-vous de ces grandes victoires comme la venue de Radio-Canada à Moncton, l'obtention d'une école secondaire française à Moncton, et surtout la création de l'université de Moncton. Prenons le cas de Radio-Canada avec une puissance émettrice si faible que seules les populations immédiates peuvent capter les ondes et qui, de plus, n'a, d'après son gérant, qu'une cote d'écoute de 20% de l'auditoire possible. Pour ce qui est de l'école secondaire française, que beaucoup de ses étudiants appellent "Vanier High", inconscients de l'ironie du sort, une enquête faite cet automne démontrait que 40% des étudiants qui la fréquentent parlent surtout anglais à l'extérieur de l'école et du foyer. Il nous reste donc l'université qui, malgré son jeune âge, a déjà un dossier de répression remarquable et que beaucoup d'étudiants de la région de Moncton appellent, bien entendu, "U of M".

Toutes ces constatations peuvent aussi se traduire en statistiques. Les études faites à l'université de Moncton indiquent un taux d'assimilation d'à peu près 13% dans la région de Moncton et l'étude de Robert Maheu démontre que le véritable pourcentage de francophones au Nouveau-Brunswick, en 1961, était de 33.76 et non de 40 ou 50 comme on aime le croire. Elle démontre aussi que ce pourcentage sera moins élevé au recensement de 1971 et que la diminution se poursuivra. Mais, ce ne sont que des études universitaires et le scepticisme populaire à ces études

Suite à la page A-27

Hommages

au journal LE DEVOIR

pour l'oeuvre insigne accomplie depuis sa fondation.

Meilleurs vœux pour l'avenir



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES

Gilles Goulet
Recteur

Henri Audet
Président du Conseil d'Administration

Hommages de

d

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Siège social: Lévis, (Québec), Canada

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

rend hommage

au quotidien "LE DEVOIR"

institution de haut savoir

du journalisme francophone,

à l'occasion de son soixantième

anniversaire.



L'Université de Sherbrooke
sera désormais identifiée par ce symbole.

L'incertitude actuelle affecte gravement l'effort scientifique québécois

par Gilles Provost

De l'avis de plusieurs hommes de science canadiens-français, les crises récentes qui ont agité la société québécoise ont eu des effets fort ambivalets sur notre effort de recherche et de développement. Les trois constatations suivantes illustrent bien cette situation:

● d'une part, Ottawa a pris conscience de l'état déplorable de notre recherche scientifique. L'inquiétude provoquée par le problème québécois a contribué à "dégeler" des crédits importants pour la recherche au Canada français;

● d'autre part, les difficultés politiques ont monopolisé les énergies de l'élite québécoise et des hommes politiques. Il a donc été difficile de consentir l'effort cohérent nécessaire à notre développement scientifique, technique et social;

● enfin, les crises n'ont absolument pas influencé l'effort de recherche dans l'industrie: les entreprises n'ont jamais cessé de ne rien faire, à de rares exceptions près.

Le retard du Québec

Il faut dire que le Canada français part de loin dans le secteur de la recherche. Il est révélateur que l'université de Montréal commence à peine, cette année, à se doter de structures pour promouvoir et orienter la recherche en ses murs.

Les premiers résultats de la révolution tranquille ont commencé à apparaître vers 1965 quand les universités se sont dotées de certains équipements majeurs, quand les subventions ont commencé à parvenir d'Ottawa et de Québec, quand les bourses ont commencé à se multiplier.

Malgré tout, l'écart entre le Canada anglais et le Canada français ne cesse de croître. Les témoignages entendus lors des audiences du rapport Lamontagne indiquent bien l'infériorité des universités canadiennes-françaises. Le rapport présenté au congrès de l'ACFAS l'an dernier par le professeur Henri Favre allait dans le même sens: le Québec, qui représente de 25% à 30% de la population canadienne, ne reçoit que 10% à 12% des subventions de recherche.

D'ailleurs, les autorités fédérales et particulièrement le conseil national de la recherche sont extrêmement conscients de cette situation défavorisée. On songe aujourd'hui très sérieusement à modifier les critères de répartition des fonds.

Les crises récentes du Québec ne sont d'ailleurs pas étrangères à cette douloureuse prise de conscience. Plusieurs chercheurs ont même noté des "coïncidences curieuses" entre les crises québécoises et les "éclats de générosité" d'Ottawa. Pendant la dernière crise provoquée par le FLQ, par exemple, de hauts fonctionnaires ont parcouru les milieux scientifiques du Québec en demandant où ils pourraient placer leurs millions de dollars.

Ces appoints viennent cependant bien tard. Déjà le Québec a épuisé les possibilités de crédit léguées par Duplessis. Après avoir investi énormément dans la formation d'un personnel hautement qua-

lifié dans les sciences fondamentales, le Québec n'a plus d'argent pour recueillir les fruits de son effort.

Faute d'argent, faute d'équipement, faute de politiques adéquates, faute de liens avec l'industrie, les diplômés universitaires formés à grands frais restent maintenant chômeurs. Ce problème ne nous est pas exclusif; nos voisins du sud sont encore plus gravement touchés. Il semble même que l'étudiant qui s'est classé premier cette année au fameux Massachusetts Institute of Technology (MIT) n'ait pu se trouver d'emploi. Cela nous permettra peut-être au moins de garder nos experts chez nous.

Mais il semble justement que nous aurons de moins en moins d'experts. Les jeunes hésitent devant les rigoureuses exigences des matières scientifiques. Les étudiants des milieux défavorisés qui peuvent maintenant accéder à l'université partagent les valeurs traditionnelles et vont surtout grossir les rangs des vieilles facultés professionnelles ou des sciences sociales.

Après une légère augmentation des inscriptions, les facultés de sciences, de génie, etc., voient maintenant leurs inscriptions plafonner ou même décroître depuis un an!

Selon certains scientifiques, la sclérose de l'enseignement des sciences y serait aussi pour quelque chose: les jeunes ne voient pas comment les carrières scientifiques leur permettraient de répondre vraiment aux besoins de la société d'aujourd'hui. La dimension sociale de l'activité scientifique devrait être intensifiée et repensée dans nos universités, ont affirmé au Devoir plusieurs hommes de science.

Recherche sans développement

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les chercheurs canadiens-français semblent encore peu préoccupés par leurs responsabilités sociales. Nous sommes en retard sur les USA à cet égard. Le mouvement commence malgré tout à prendre racine. Du côté anglophone, des hommes de science de McGill viennent de créer l'Association canadienne pour la responsabilité sociale de la science. Du côté francophone, il n'y a encore rien.

Ce manque d'intérêt des chercheurs pour les répercussions socio-économiques de leur travail, cet isolement de l'université, cette faiblesse de la recherche appliquée et industrielle ne sont pas particuliers au Québec comme vient de le démontrer le premier volume du rapport Lamontagne. Ils y sont pourtant encore plus tragiquement accentués qu'ailleurs.

A part le Centre de la CIL à Beloeil, les laboratoires pharmaceutiques, l'Institut des pâtes et papiers de l'ouest montréalais et le centre de recherches de l'Hydro-Québec à Varennes, il ne se fait à peu près pas de recherche vraiment industrielle au Québec. Alors que le Japon fait maintenant de la viande synthétique en quantité industrielle, alors qu'il fabrique de la pâte de papier avec des fibres synthétiques, nous ne cherchons même pas d'autres débouchés pour notre bois et nous faisons fort peu de recherche agricole au niveau de la

commercialisation et de l'industrialisation de l'agriculture.

L'industrie anglophone est coupée des universités francophones et des jeunes qui refusent de parler anglais. Les universitaires les plus ouverts avouent avec inquiétude que jamais une industrie n'a fait appel à leurs services pour résoudre un problème concret.

Non content d'investir tous ses fonds dans la recherche fondamentale qui ne sera jamais rentable, le Québec commence à peine à voir la nécessité de la coordination pour éviter les gaspillages et les dédoublements nuisibles et coûteux.

M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'éducation, avouait lui-même au Devoir, il y a quelques jours, qu'aucun ministre n'a vraiment le temps de s'occuper de recherche au Québec et que le cabinet aurait bien besoin d'idées neuves à ce sujet.

Malgré tout, les crises sociales obligent à sortir de ce marasme. Les milieux scientifiques mettent beaucoup d'espoirs dans le Centre de recherche industrielle récemment créé et qui sera finalement décentralisé à Montréal et en province. Cela reste au niveau des espoirs puisqu'il n'a pas commencé à fonctionner vraiment.

L'Institut national de la recherche scientifique, INRS créé au sein de l'université du Québec est aussi une autre source d'espoirs et d'inquiétude chez plusieurs universitaires. D'un côté, il semble s'orienter nettement vers les recherches appliquées, ce qui est apprécié.

Par contre, cet organisme qui devait avoir une certaine fonction de planification de la recherche au Québec fait lui-même de la recherche, ce qui le rend fort partial pour faire de la coordination.

En outre, l'INRS appartient de plus en plus nettement à l'université du Québec, ce qui le place en conflit d'intérêt avec les autres universités. En somme, il semble que l'INRS ne soit pas à la hauteur des espoirs que sa création avait suscités.

Tous les hommes de science que le Devoir a interrogés ont affirmé que le Québec doit se doter d'une politique scientifique cohérente et unir toutes les forces vives de la province vers certains objectifs essentiels à notre progrès social. Tous ont cependant insisté aussi sur la nécessité d'une certaine autonomie du chercheur et sur les dangers d'un trop grand dirigisme.

Les dangers de l'incertitude

En pratique, cependant, les gens qui ont suivi les travaux du comité sénatorial sur la politique scientifique canadienne se posent des questions très graves sur leur rôle comme Québécois dans une telle politique orientée autour de grands projets nationaux: "Faut-il travailler à l'échelle canadienne ou provinciale?", demandent-ils.

Pour les fédéralistes, le problème ne se pose pas, ils pensent à l'échelle canadienne. Ils rappellent que le Canada ne peut se permettre d'avoir une politique scientifique vraiment autonome. Alors, à plus forte raison, le Québec...

Un homme de science sympathique au Parti Québécois nous avait pourtant le dilemme dans lequel il se voyait enfermé: Les décisions qui se prennent présentement engagent profondément l'avenir du Canada et du Québec. "Nous faisons encore partie du Canada et j'agis dans une perspective canadienne, dit-il. Pourtant, je suis toujours mal à l'aise: j'ai peur que dans quelques années, on se rende compte que c'est en partie par ma faute que le Québec a manqué le bateau."

Le même dilemme affecte aussi les universitaires qui vont réclamer de l'argent à Ottawa tout en pensant que le fédéral empêche sur la juridiction provinciale en acquiesçant à leur demande.

Qu'ils soient fédéralistes ou autonomistes, les hommes de science sont aussi unanimes à déplorer les conflits de juridiction qui paralysent l'effort nécessaire. Les chicanes de clocher et les batailles de principes ont obligé, par exemple, le centre de psycho-mathématiques de Sherbrooke à obtenir une permission écrite de Québec pour pouvoir bénéficier de l'octroi négocié avec le conseil national de recherches.

Le Québec cherche souvent à concu-

Suite à la page A-27

Les éléments d'une politique scientifique pour le Québec

par Maurice L'Abbé

La vie scientifique d'une nation est devenue une condition indispensable de la vie tout court de cette nation. Nous prenons cela pour acquis tout en soulignant le sens préalable qu'il faut donner ici à ces expressions "vie d'une nation" et "vie scientifique".

Il nous semble clair que la nation québécoise désire collectivement accéder à une vie propre et aussi autonome que peuvent le permettre les multiples contraintes de la conjoncture. Une simple survie, même dans des conditions confortables, ne rencontrerait nullement le dessein national profond du Québec d'aujourd'hui. Un des dangers qui menacent le Québec, et cela vaut également pour le Canada, c'est celui de la situation de parasitisme auquel nous amène notre voisinage avec les États-Unis, le pays le plus avancé du point de vue scientifique et technologique. Une telle situation peut nous amener à jouer d'une certaine façon de la société dite post-industrielle sans vraiment participer à son élaboration. Une civilisation technique avancée se verrait surimposée à une société sans véritables racines scientifiques. Ce genre de "vie" nous apparaîtrait artificiel et, par le fait même, explosif socialement. Politiquement, il s'agirait là d'un état de colonialisme technologique.

Par ailleurs, il faut entendre l'expression "vie scientifique" dans une acception très large où les trois grands secteurs d'exécution de la recherche sont impliqués, notamment le gouvernement, l'industrie et l'université. Nous incluons ainsi les activités de recherche tant fondamentale qu'orientée et appliquée, les activités d'innovation et de mise au point et, également, les activités, souvent moins structurées, de caractère social et culturel qui permettent l'éclosion de l'esprit scientifique et son intégration aux préoccupations profondes de la société.

Quelles sont donc les conditions qui permettraient au Québec une participation véritable à la vie scientifique? En d'autres mots, quels seraient les éléments d'une politique scientifique valable pour le Québec? Nous n'avons pas la prétention de répondre à une telle question. Nous croyons, cependant, qu'il est impérieux que cette question reçoive sans tarder toute l'attention qu'elle mérite. Les propos qui suivent veulent plutôt essayer de formuler de façon plus précise cette question fondamentale et de proposer quelques moyens d'en arriver à des éléments de réponse.

Urgence d'un bilan

Il y a deux façons d'interpréter l'idée d'une politique scientifique nationale. Il y a d'abord ce qu'on peut appeler la politique scientifique implicite d'une nation.

Il s'agit en somme de la résultante des activités individuelles des divers organismes d'exécution de la recherche et du développement. Pour la connaître, il suffit d'étudier et d'analyser les activités scientifiques de cette nation dans ses manifestations concrètes et mesurables. En 1968, une commission spéciale de l'Organisation de coopération et de développement économique fit une telle étude sur le Canada. Le rapport de cette commission, publié en 1969, et intitulé "Politiques nationales de la science: Canada", présente justement les éléments à posteriori de la politique du Canada en matière d'activités scientifiques. En ce sens, toute nation, même le Québec, possède sa politique scientifique, politique souvent par défaut, résultat de nombres de décisions le plus souvent empiriques, sans liens profonds, sans cohérence propre et, surtout, sans relations explicites avec des objectifs bien énoncés et largement acceptés, donc des décisions difficiles à évaluer et à juger.

Nous croyons qu'il est capital qu'une étude analogue à celle qui a été faite pour le Canada soit entreprise pour le Québec. Nous devrions au plus vite obtenir un bilan de notre passé immédiat et de notre présent en matière scientifique. Une telle étude pourrait porter essentiellement sur les dix dernières années. Elle ferait le point sur notre situation, sur les tendances que révèlent les séries chronologiques; elle nous dirait, à partir de faits et de statistiques enfin colligées, où nous en sommes; elle traduirait cette politique implicite et le plus souvent inconsciente du Québec en matière de recherche scientifique et technologique. Un tel objectif nous semble facile à atteindre à court terme. Il suffirait que le gouvernement provincial crée un groupe de travail qui, en s'adjoignant quelques experts, menerait à bien une enquête de ce genre dont les objectifs seraient clairs et relativement modestes. Nous aurions enfin quelques idées précises sur ce qui se passe au Québec en recherche tant dans les organismes gouvernementaux que dans ceux de l'industrie et de l'enseignement supérieur. Pour le moment, les études disponibles sont soit périmées, soit trop partielles, soit encore franchement inexistantes.

Le groupe de travail qui aurait préparé ce genre d'inventaire pourrait devenir un groupe permanent chargé de tenir à jour les données servant à mesurer les activités scientifiques du Québec, et de procéder aux analyses habituelles rendues possibles grâce à la disponibilité de telles données. Ce serait là le début d'un secrétariat québécois de la science et de la technologie.

L'Etat moderne et la science

Cependant, il y a lieu d'aller beaucoup plus loin. En effet, le Québec d'aujourd'hui ne saurait échapper plus longtemps à la nécessité de se doter d'une politique scientifique globale et explicite. Nous arrivons à cette seconde manière d'interpréter l'idée de politique scientifique nationale. En ce sens, toute politique québécoise devrait être jugée incomplète et déficiente si elle n'incorpore pas une politique de la science

et de la technologie. Le gouvernement du Québec n'a plus le droit de se désintéresser de cette responsabilité et de s'en remettre à ce sujet au seul gouvernement fédéral. En quoi doit consister une telle politique scientifique, quels en sont les principaux objectifs, et surtout quels sont les moyens dont doit disposer l'Etat pour l'élaborer, l'établir et la maintenir à jour?

La préoccupation des Etats concernant leur politique scientifique est sans doute récente mais elle a fait partout des pas de géant ces dernières années. Plusieurs facteurs ont poussé les Etats modernes à s'intéresser à ce sujet. Le plus important a été sans doute la conscience aiguë des répercussions économiques et sociales de la recherche. Plus récemment, la remise en question de l'activité même scientifique et technique et du genre de société de consommation que cette activité semble engendrer stimule encore davantage la conscience politique.

Essentiellement, une politique scientifique doit assurer aux activités de recherche les moyens nécessaires à leur développement optimum et mettre ces activités au service non seulement du progrès des connaissances humaines en général, mais aussi du bien-être économique et social de la population. Pour arriver à ces objectifs généraux, il faut prévoir tout un ensemble de décisions particulières qui porteront sur la planification, la coordination, l'incitation, l'établissement de priorités, etc. La responsabilité de telles décisions revient en dernière analyse à l'Etat et à ses organismes proprement politiques. Il va de soi cependant que la communauté scientifique et la société doivent être appelées à participer largement à l'élaboration des politiques sous-jacentes à ces décisions. Par quels moyens et par quelle organisation, la société en général et le gouvernement en particulier devront-ils exercer leurs responsabilités, chacun dans son ordre?

Un besoin urgent pour le Québec d'aujourd'hui

C'est devenu depuis longtemps une idée banale et obvieuse que de réclamer la création d'un conseil québécois de la recherche scientifique et technique! Qu'il nous soit permis de revenir à la charge encore une fois à ce sujet et d'espérer qu'à l'occasion des crises profondes qui secouent maintenant le Québec, des hommes politiques lucides se fassent les avocats de cette idée fixe qui n'a jamais eu, à notre avis, autant d'actualité.

La situation récente apporte tout un ensemble de problèmes qui rendent nécessaire au Québec une organisation plus concertée et plus fonctionnelle de la vie scientifique. Qu'il nous suffise de mentionner quelques-uns de ces problèmes: état de la recherche appliquée et industrielle, en particulier dans le secteur francophone; incertitude quant aux plans du gouvernement sur le développement d'un complexe scientifique à Québec; lentement du démarrage du Centre de recherche industrielle créé il y a plus d'un an; multiplicité et incoordination des organismes officiels et officieux, tous de caractère consultatif; en matière de recherche universitaire; crise majeure dans le développement universitaire, climat de méfiance du gouvernement à l'égard des anciennes universités, double problème des universités anglophones et de l'université du Québec, rôle ambigu et fort problématique de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) tant du point de vue du gouvernement, des universités existantes que du point de vue des campus de l'université du Québec; modification en cours des méthodes fédérales d'aide à la recherche, le Québec, et scandalusement le Québec francophone, ne retirant pas d'Ottawa ce qui lui reviendrait normalement en matière de subventions de recherche, des indices d'ailleurs montrant que la situation, loin de s'améliorer, tendrait au contraire à empirer.

Le Québec ferait une erreur peut-être fatale en ne prévoyant pas des maintenant une action d'engorgement. Et cela quel que soit l'avenir. Peu importent les accords ou les modifications politiques qui pourront intervenir entre les gouvernements fédéral et provincial. Peu importe l'option constitutionnelle vers laquelle le Québec de demain s'orientera. Les mé-

Suite à la page A-27

Hommage au journal

LE DEVOIR

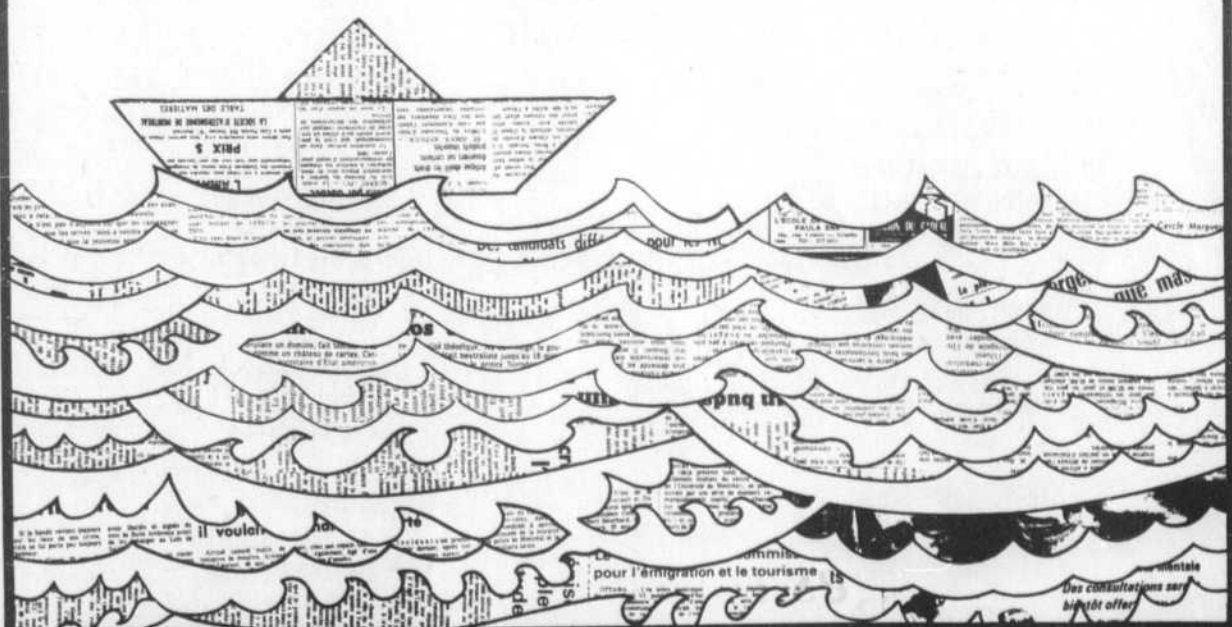
GUIDE DE LA COLLECTIVITÉ
D'EXPRESSION FRANÇAISE
depuis 60 ANS!

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE
vouée à la sécurité financière
de la collectivité d'expression française
depuis 94 ans



Quand un journal vous élève l'esprit et qu'il inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour le juger; il est bon.

Sachons féliciter ces gens de coeur pour 60 années de combat incessant, livré avec autant de vigueur que de prudence.



LA MUTUELLE S.S.Q.
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
ASSURANCE-GROUPE

SIÈGE SOCIAL: STE-FOY, QUÉ.

VIE
SALAIRE
MALADIE
MÉDICAMENTS
RÉGIME DE
RETRAITE

LES GRANDS SPÉCIALISTES DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

Nouvelles frontières de l'Eglise du Québec au seuil de la décennie 1970-1980

par Bernard Lambert, o.p.

L'Eglise du Québec sait-elle où elle va? Posez cette question à dix personnes au hasard et vous obtiendrez dix réponses différentes. Il y a, pour les regrouper, trois catégories d'opinions avec trois mots-clés: démission, confusion, mouvement.

Pendant longtemps, au Québec, on a dit à l'Eglise: "Venez!" Et elle est venue. L'éducation, la culture, l'hospitalisation, l'assistance, les loisirs, l'économie, voire même la politique parfois, ont agréé sa présence. On ne dit pas encore: "Retournez chez vous". Mais: "Ne soyez pas trop encombrante". Sa présence actuelle est marquée de contours, de limites, de conditions. Elle-même prévient parfois les invitations à se retirer. Elle liquide des institutions, se défait d'édifices, abandonne des postes, se retire au temple, s'efface. Le chrétien moyen se demande s'il y avait lieu de se donner à un tel empressement et si ce qui avait réussi jusqu'alors était à ce point dépassé qu'il fût devenu mauvais du jour au lendemain.

Quittant le domaine des suppléances temporelles pour celui des choses spirituelles, il n'est pas moins confondu. Là aussi il a l'impression d'une Eglise qui démissionne, qui abandonne son prestige, son autorité, son influence, son pouvoir. Il demande: pourquoi a-t-on laissé tomber si vite tant de choses qui avaient pendant si longtemps assuré des normes et une continuité dans la vie de notre peuple?

Il est difficile pour des gens habitués à une Eglise qui avait répondu à tout de s'accoutumer au mutisme du clergé.

Il est difficile pour des gens habitués à une Eglise remplie d'initiatives de la voir, semble-t-il, incapable d'élaborer une pastorale pour la jeunesse, de ramasser et relancer ses effectifs religieux, de dépasser ses problèmes domestiques, de se retrouver dans le monde quand elle n'est plus institutionnellement au cœur des mouvements sociaux et quand la nation change de bases. Ils s'interrogent sur la présence du clergé, sur la présence des chrétiens, se demandent s'ils sont en face d'un vide, s'inquiètent de l'éclatement des modèles reçus, se retrouvent isolés ou nus aux nouveaux centres d'intérêt, trouvent étrange que le clergé leur dise: "Prenez vos responsabilités", puis les laisse chercher et s'en lave les mains, comme s'il était incertain de ce qu'il peut apporter au monde.

Telle est bien la première impression qu'on veut nous livrer. Les nouvelles frontières sont celles de l'abandon, de la retraite, de l'exil. Eglise du souvenir, du silence, du regret, tu rends amer ce chrétien!

Bernard Lambert, dominicain, est spécialiste des questions oecuméniques, auxquelles il a consacré des ouvrages qui ont connu une large diffusion internationale. Conseiller théologique du cardinal Maurice Roy à Québec II, il a fait de nombreux travaux de recherche théologique et de prospective pastorale pour les évêques canadiens et québécois.

Pour d'autres, c'est le règne de la confusion. Les frontières sont brouillées. En ce moment tout est gris. Quelle continuité y a-t-il entre la religion d'hier et celle d'aujourd'hui? Qu'est-ce qui distingue la certitude de l'incertitude? Pourquoi le péché est-il devenu vertu et la vertu naïveté? Pourquoi ne condamne-t-on plus ce que l'on réprouvait naguère? Ou sont nos raisons d'être catholiques, si maintenant tout est bon?

Pour ces chrétiens, l'Eglise du Québec est depuis quelques années une interrogation lente et lourde, parfois accompagnée de stupeur. Si le chrétien moyen constitue la masse des fidèles l'Eglise est donc atteinte en plein cœur puisque rien ne remplace la confiance. Suffira-t-il de lui dire: "N'abandonnez pas! N'abandonnez rien!" Quels objectifs, quels plans, quels projets pourront rallier les esprits?

Il y a une autre manière de voir les choses. Il y a un mouvement et ce mouvement, au total, est positif. L'Eglise du Québec cherche une voie à travers des valeurs nouvelles religieuses et profanes. L'autonomie des réalités terrestres, un projet collectif et global pour le Québec, un humanisme adapté au monde moderne, une prise de conscience de la jeunesse comme nouveau versant de la société, ce sont là de nouvelles frontières pour nous tous. Liberté religieuse, acceptation de la construction du monde, comme partie du plan de Dieu, redécouverte de l'aspect volontaire dans l'édification de la société ecclésiale, fraternité de base de tous les chrétiens, valeurs de communion, de dialogue, de service, intégration oecuménique des éléments du christianisme co-responsabilité pastorale organique de tout le Peuple de Dieu, voilà autant de biens religieux nouvellement offerts. L'Eglise est mouvement puisqu'elle est située dans une histoire en mouvement, dans une création en changement perpétuel, dans une humanité dont le plus grand bien est la liberté, c'est-à-dire, l'exploration, la distance, la recherche incessante d'accomplissement.

Les anciennes frontières spirituelles s'appelaient: la chrétienté, la religion catholique comme ciment de l'unité nationale. L'humanisme classique modifié par la sagesse chrétienne. La continuité était assurée d'une génération à l'autre par les fidèles, les adultes essentiellement.

Les nouvelles frontières se nomment: la sécularité, l'humanisme nouveau, un projet collectif global, la jeunesse.

Sécularisation et sécularité

Naguère, au moment de son apogée, il y avait à la base du système de la vie catholique au Québec un objectif: l'établissement d'un ordre social chrétien; un modèle théorique: la doctrine sociale de l'Eglise; une structure: l'encadrement chrétien du temporel; un moyen: la confessionnalité des institutions; des réalisations: tel nombre d'institutions, de chrétiens, d'actes publics de pratique religieuse.

Chacun avait apporté sa quote-part: les jésuites un modèle d'éducation; les sulpiciens une spiritualité sacerdotale; les

rédemptoristes et les oblats une spiritualité et une morale populaires, les dominicains le thomisme; le clergé séculier des oeuvres considérables de suppléance temporelle et le soin des paroisses; les communautés de frères et de sœurs la diffusion de l'éducation dans les masses, le soin des malades et des déshérités. L'ultramontanisme était supporté et recherché. En ecclésiologie, la conception pyramidale régnait. En politique ecclésiastique, on suivait le principe de saint Paul: "Soyez soumis aux pouvoirs". Quand M. Duplessis allait dîner chez les évêques, il faisait du constantinisme; par ailleurs, quand il se vantait "de faire manger les évêques dans sa main", il faisait du césaropapisme! Les rapports clercs-laïcs étaient réglés par le cléricisme et les rapports laïcs-Eglise par l'appartenance. Dans les oeuvres on insistait sur la visibilité essentielle. L'image globale était celle de l'emprise du sacré sur le profane. L'ensemble constituait une chrétienté, la chrétienté québécoise.

La sécularisation se prend par rapport à un régime de chrétienté. Elle est le passage à la sécularité, c'est-à-dire à l'affirmation et à la reconnaissance de l'autonomie des réalités terrestres et de la valeur de leur poursuite. Passage qui fut violent dans plusieurs chrétientés, mais qui jusqu'à ce jour a été caractérisé chez nous par la rapidité, la décence et l'efficacité.

Mais qu'est-ce qui a été ainsi sécularisé, ou qui est en voie de l'être? Ces quatre choses très simples et très complètes qui constituent le monde créé: l'homme, la matière, la communauté humaine, le temps.

Dans un monde sécularisé, le temps est rendu à lui-même. Il acquiert une autonomie qui avait été tenue en laisse quand l'Histoire du salut était la vision globale de l'histoire. Le temps devient une réalité à dénombrer, construire et organiser.

Deuxième postulat: dans un monde sécularisé, la matière échappe à l'emprise du sacré. Elle trouve une suffisance demeurée latente quand la vision de l'au-delà du monde était englobante par rapport aux réalités terrestres. La matière devient une réalité à analyser, refaire et posséder.

Troisième postulat: dans un monde sécularisé, l'homme et la communauté humaine sont rendus à eux-mêmes. Ils ont acquis une autonomie qui avait été retenue quand la vision du monde était la seule qui comptait.

L'humanisme nouveau

Il n'y a qu'une question et elle revient sans cesse dans la vie des individus et des nations: c'est la manière d'être homme, c'est-à-dire, de se situer par rapport à soi-même, à la société, à l'univers, à l'histoire et à Dieu. Elle varie selon l'axe des valeurs choisies et la totalisation visée. De là naissent les manières de vivre ("ways of life"), les cultures, les humanismes et les civilisations.

Au cours de la dernière décennie, un changement profond a commencé de se produire dans l'homme du Québec qui

affectera de plus en plus sa manière d'être et de vivre, son humanisme et sa culture, toutes choses que l'on désigne parfois par les mots: civilisation canadienne-française. Notre société a changé de bases. Nous l'avons vu par le mouvement de sécularisation. Le même phénomène apparaît au plan socio-culturel.

On a dit: le Québec étant, au total, peu propice à l'agriculture, il faut briser définitivement l'alliance avec le ruralisme et centrer la formation des jeunes sur la vocation essentiellement industrielle de la province. L'axe économique et l'axe scientifique sont donc passés en tête. Les humanités anciennes modifiées par la sagesse chrétienne ont été reprises et refondues dans les humanités du XXème siècle. C'est-à-dire dans la nouvelle vision du monde qui ne peut plus aller sans lecture technique, sans construction d'un réseau où la nature et son élaboration se trouvent intégrées, sans non plus un mouvement dialectique visant des totalisations de plus en plus grandes.

Soit! La réforme de l'éducation doit s'aligner sur un Québec devenu ou en voie de devenir une société industrielle. Donnons ce crédit à ses promoteurs d'avoir eu en vue l'humanisation de la nouvelle société. Mais en achetant le modèle de société industrielle, nous avons acheté beaucoup plus de choses que nous le pensions et nous ne pouvons dire si ceux qui nous gouvernent sont maîtres du mouvement, sont emportés par le courant, ou s'efforcent tout simplement de ne pas laisser chavirer le navire.

Il ne faut pas sous-estimer les ressources dont dispose une société technocratique. Elle peut utiliser sa puissance industrielle, ses ingénieurs sociaux, son opulence, des tactiques de diversion pour rendre acceptables les tensions qui naissent des privations, de l'injustice, du désordre, de la violence des structures, ou du moins pour éponger le mécontentement avant qu'il ne prenne des formes désastreuses, d'autant plus que par ses moyens d'amuser le peuple par des programmes et des jeux, par la commercialisation massive de la sexualité, par les promesses de richesses qu'elle fait, elle tente de se dédouaner, elle s'offre comme une certaine culture avec un certain humanisme, elle constitue un attrait puissant surtout pour un peuple qui a souffert longtemps de la pauvreté et qui la vit encore dans une proportion étendue.

On dira: vous confondez le fait et le droit? Précisément, c'est là où j'en suis. Depuis quelques années, au Québec, on voit proliférer des signes manifestes de révolution culturelle, je veux dire de réaction contre un héritage de culture et de valeurs jugées anciennes, bigotes et dépassées. Comment expliquer autrement l'énorme production érotique et pornographique, la promotion du "joual" comme forme d'art, et je ne mentionne ni le costume ni les coutumes, ni le persiflage de certains programmes contre la foi, ni la crise de la famille, ni la violence.

Et, tout à côté, apparaît un mouvement de contre-culture, "pop" et "hippie" qui lui, s'oppose directement aux fins de la société technocratique.

Nous posons la question: de quoi donc a-t-on voulu nous libérer? De quoi donc la société veut-elle se libérer? Aussitôt après avoir changé de bases, le Québec se voit contraint de se poser des questions sur le nouvel humanisme, sur la formation d'un nouveau type d'homme, sur la culture de masse, sur la nouvelle société. L'homme, ancienne et nouvelle frontière!

La question est aussi pour l'Eglise, pour la communauté chrétienne. Des pans de mur s'écroulent. Jusqu'où vont nos complexités? Et pour le reste, que voulons-nous?

Un projet collectif pour le Québec

Depuis une dizaine d'années, il y a quelque chose de neuf dans la manière d'envisager le destin du Québec. La vie de la province tend à être aménagée comme une espérance collective qui se veut de plus en plus consciente, systématique et partagée. C'est ce qu'on appelle un projet d'ensemble. Il fait l'objet des programmes politiques, des congrès de réflexion des partis et de chacun des "Mein Kampf" que les leaders

politiques présentent comme la forme de leur option. Il existe désormais un pôle de référence et un point de consensus: le développement d'un projet pour le Québec. L'expression "bien commun", plutôt statique, a laissé la place à celle de projet, plus dynamique et tournée vers l'avenir.

Dans ce projet entre tout le contenu de la sécularité: l'organisation et l'aménagement de notre temps, de nos ressources matérielles et de nos espaces, le développement de l'homme et de tous les citoyens qui vivent au Québec.

La question s'est donc élargie et étoffée. De la même manière sont mis en relief des problèmes qui portent sur le sens du projet: qu'est-ce que le développement et qu'exige-t-il pour être intégral? Qu'est-ce que la libération et que demande-t-elle? Quel soin apportera-t-on au contrôle des mutations et à la maîtrise des forces économiques? Vers quels modèles d'Etat et de société se portent les masses populaires et ceux qui les dirigent?

Les problèmes sont posés par les faits et par les options. Les frontières offertes à la réflexion, à la présence et à la collaboration de l'Eglise sont béantes. Or, force est de constater que des quatre grandes catégories de l'existence humaine: mariage et famille, culture et éducation, domaine économique et domaine politique, depuis 1950, l'Eglise du Québec n'en a retenu en pratique que deux: famille et éducation; l'économie et la politique devenant des zones grises ou trop dangereuses pour être touchées. Première limitation. Deuxième limitation: même sur ces deux points, l'Eglise a perdu du terrain. Troisième limitation: depuis la fin du Concile, nous avons insisté sur les finalités intérieures à l'Eglise essentiellement. L'Eglise s'est désengagée sans se réengager dans les mouvements sociaux à but profane. Or, quoi qu'il en soit de la fin de l'ère constantinienne et de la fin de la chrétienté québécoise de naguère, demeure inchangé le principe qui veut que l'incarnation de l'Evangile appelle des engagements temporels. Il n'est pas question de reprendre les formes du passé. Ni puissance ni concurrence, l'Eglise, comme Peuple de Dieu, doit redevenir présente.

La jeunesse

Il existe au Québec, une masse de plus de deux millions de jeunes, dont environ un million six cent mille aux études. La toute nouvelle frontière, est là. C'est là que viennent aboutir comme en un creuset la sécularité, le nouvel humanisme, le projet québécois. Cette masse est devenue un monde, c'est-à-dire, elle a acquis ou elle cherche à acquérir une conscience d'elle-même, de ses intérêts, de sa place, de ses relations avec le reste de la société et le projet du Québec, elle essaie de mesurer les possibilités du présent et de se donner une vision prospective de son avenir. Elle a ses traits qui ressembleraient à ceux du monde âgé qui, lui aussi, a ses drogues, ses modèles, lui aussi est politisé, possède son pouvoir et veut organiser l'avenir. La jeunesse n'a pas toujours été une nouvelle frontière. Il fut un temps où elle était incorporée très tôt au monde adulte. Les frontières sont devenues consistantes avec le développement d'un monde jeune comme tel. A mesure que passent les années, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une terre nouvelle à évangéliser.

A ce propos, on se plaint de la difficulté de rejoindre les jeunes d'aujourd'hui. Sans doute faudrait-il voir de quel âge, de quelle condition et de quel endroit? Il serait utile, cependant, de s'interroger sur l'épuisement moral de l'ordre ancien. Je veux dire ceci: la société civile et l'Eglise s'étaient données des objectifs qui ont été atteints. Les revendications ou les buts fixés jadis ont perdu une bonne part de leur valeur en tant que source de motivation personnelle et immédiate. Ainsi, dans l'Eglise, en pratique depuis le concile de Trente, on a proposé comme motivation l'établissement d'une Eglise palpable, visible, sociétaire, institutionnelle. On a insisté considérablement sur le ministère hiérarchique, sur la fonction du clergé, sur les structures, les règles, la conservation. La recherche de ces objectifs était parfaitement valable.

Elle fut acceptée aussi bien par les jeunes que par les moins jeunes. Mais, aujourd'hui, ces objectifs qui jadis faisaient problème sont considérés comme acquis. Pourquoi y insister encore outre mesure? Nos affaires proprement ecclésiastiques n'intéressent vraiment plus les gens qui se demandent quand allons-nous abandonner l'introspection et le narcissisme structural, pour traverser de l'autre côté de la rue et répondre aux questions suivantes: qu'est-ce que la communauté chrétienne dit du problème de l'habitation, de la consommation, du chômage, de l'assistance sociale, de la violence, de la guerre, de la sincérité, de la protection de la vie, de la sauvegarde de l'humain, de la disproportion entre recherche technique et recherche de la sagesse, d'un système qui rend les pauvres de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches, de la surproduction des moyens de vivre avec de moins en moins de raisons de vivre, de l'accroissement de la masse des choix mais aussi de l'accroissement de l'ennui, de la course à la sécurité mais aussi de l'insécurité croissante, du pillage des biens nationaux, de l'asservissement économique de multitudes, etc.

On objectera peut-être que ce sont là des questions d'intérêt humain et non des questions de religion. A cela il faut répondre que dans un âge séculier, le plus court chemin qui mène à Dieu passe par l'homme. Comment pourrait-on reprocher à l'Eglise du Verbe incarné de prendre parti, dans la société, pour la Résurrection et la vie? pour la nouvelle naissance de l'homme? Les hommes attendent! "Les cieux nouveaux et la terre nouvelle!"

Un vent d'automne qui appelle de nouveaux courages

Que faut-il donc créer? Où faut-il innover? Ni la Parole de Dieu, ni l'Evangile, ne descendent à l'état pur dans les situations. Entre eux et l'homme, il y a une culture, une civilisation, un ensemble de faits et de circonstances, telle manière historique pour l'Eglise d'être pastorale, bref, il y a une médiation. Au cours des temps, ce sont les médiations qui changent, elles se défont, se renouvellent pendant qu'un même Evangile demeure. Dans l'Eglise du Québec, nous sommes quelque part entre médiation ancienne et médiation nouvelle dans un chassé-croisé de sens. La médiation ancienne n'a pas perdu toute sa pertinence. Elle soutiendra bon nombre d'entre nous jusqu'à leur fin. Mais la médiation nouvelle n'est pas encore formée. Comment le sera-t-elle? Une Eglise qui croit sait que le Seigneur lui tend la main dans la nuit des réalités nouvelles, en même temps qu'il lui demande de discerner les appels, les ouvertures à la Foi, les cheminements qui se manifestent personnellement ou collectivement sous l'action de l'Esprit-Saint qui est à l'oeuvre dans le cœur de tout homme. Il l'invite à interroger les temps nouveaux, à interpeller l'histoire des hommes, à poser des défis courageux. Il lui demande de le faire reconnaître, lui, Jésus-Christ, dans les aspirations et les tensions des hommes et de le désigner comme le chef-lieu où se rassemble le sens du monde. Et c'est ainsi qu'autour du Médiateur nouvellement apparu, se recomposera une médiation nouvelle.

La décennie de 1960-1970 aura été au Québec celle des mutations. Que sera celle de 1970-1980?

On ne se trompe pas en disant que les tendances lourdes qui se sont manifestées au cours de la décennie passée s'épanouiront dans les années à venir, puisque les causes n'ont pas fini de produire leurs effets. Mais cette prévision demeure jusqu'à ces dernières semaines affectée d'une sorte d'intemporalité faute de connaître sous quel signe prédominant évoluerait la décennie actuelle. Or, il se pourrait bien que le visiteur attendu vienne de nous révéler brusquement son nom, son air et son visage que les bombes annonçaient dès 1963. Nous sommes entrés dans ce qui semble la décennie de la violence en passant sous le signe du sang. Mais, voyons aussi que les crises, les violences, les révolutions sont des gestes extrêmes par lesquels les individus comme les peuples essaient de sortir des contradictions dans lesquelles ils sont

Suite à la page A-27

HOMMAGE au DEVOIR de la part de

ABBAYE CISTERCIENNE
NOTRE-DAME DU LAC
Oka

La CITÉ De LA SALLE
CAISSE POPULAIRE
STE-THÉRÈSE
Drummondville

ABBAYE SAINT-BENOÎT
St-Benoît-du-Lac

J. R. PARIS & FILS Ltée
2525 est, rue Rachel
Montréal 178

CAISSE POPULAIRE
de ST-ALEXIS DE
GRANDE-BAIE
Grande-Baie

MAISON PROVINCIALE
de JÉSUS-MARIE
Québec

CAISSE POPULAIRE
ST-HERMÈGILDE
DE MONTRÉAL
5998, rue Lafontaine
Montréal 426

CIMENT QUÉBEC Inc
St-Basile
Cité Portneuf

LES SOEURS
DE Ste-JEANNE-D'ARC
Québec

JEAN LANCTÔT, C.A.

JOS. DUVAL
La Tuque

J. O. COUTURE
Nicolet

ON EST IN

IN comme dans INNOVATRICE

C'est sous le signe de l'innovation que s'exerce l'activité de la Banque Provinciale. Innovatrice, la Banque Provinciale l'est pour vous servir plus efficacement et plus professionnellement. Progresser avec nous, ça vous plairait?

banque provinciale
L'INNOVATRICE

Yvon Daneau

Suite de la page A-20

quelle nos gens peuvent participer en s'enrichissant collectivement sous le signe de l'effort mutuel et de l'entraide et dans le respect d'un authentique humanisme.

Voilà tout de même un commencement de démonstration de la possibilité de bâtir un nouveau modèle économique qui soit adapté à notre caractère et à notre philosophie.

8) Des convictions à développer

L'information et l'éducation des membres ont toujours été considérées comme conditions essentielles du succès en coopération. L'action coopérative, par sa nature même, exige de ses adeptes tout un ensemble de connaissances et de qualités pour participer de façon intelligente et efficace à la vie de leurs organisations.

Les circonstances mêmes qui entourent l'activité coopérative font que les coopérateurs sont amenés à modifier leur comportement, à acquérir de nouvelles façons de penser et d'agir, à élargir leurs horizons.

C'est ainsi que, débordant les cadres stricts de la poursuite des biens ou avantages d'ordre économique, les coopérateurs se trouvent entraînés à des motivations et à un engagement qui rejoignent et assument les aspirations de l'homme dans la société moderne.

Cette éducation risque, cependant, de rester au niveau des vœux pieux si elle ne fait pas constamment l'objet d'une stimulation de la part des dirigeants. C'est là une responsabilité qui devient de plus en plus impérieuse dans le contexte actuel.

Bien que les observations qui précèdent aient porté sur divers problèmes et défis auxquels le mouvement coopératif se doit de répondre aux fins de bonifier sa "substance" aussi bien que son "image", il convient de souligner que ces problèmes et ces défis font déjà l'objet d'un sérieux examen.

A l'heure des interrogations et des remises en question, on peut sûrement affirmer que le mouvement coopératif est en éveil. Il est soucieux, tout en restant fidèle à lui-même, de s'outiller pour être en mesure de servir toujours mieux la collectivité dont il est issu et à l'égard de laquelle il est conscient de ses énormes responsabilités.

André Raynauld

Suite de la page A-21

mecontentement profond au Québec, par-mi les francophones.

Il est très significatif que dans une matière où la survie du pays est mise en cause, on ignore à peu près tout de l'impact régional des politiques fédérales au Canada. Par manque d'information, on ne peut même pas convenir d'emblée, aujourd'hui, de faits aussi élémentaires que la répartition par province des rentrées fiscales, des dépenses et des opérations financières d'Ottawa. Ce n'est que depuis quelques semaines — et pour la première fois — que le Bureau fédéral de la Statistique a publié des informations sur la destination aux autres provinces des produits manufacturés. (Au Québec cette information est connue depuis 1952, grâce à une question additionnelle que le Québec a fait mettre sur les questionnaires annuels destinés aux entreprises manufacturières.) Sauf pour les fonctionnaires supérieurs de la Banque du Canada, personne, au gouvernement fédéral ou en dehors, ne connaît les mouvements interprovinciaux de fonds dans les banques, une information qui est publiée régulièrement aux États-Unis. Au Canada, il s'agit d'un secret d'Etat!

La politique commerciale

Depuis longtemps déjà, plusieurs économistes canadiens estiment que les disparités à long terme dans la croissance des régions peuvent être associées à des politiques fédérales bien identifiées, dont la principale est la politique de protection douanière, qui remonte au 19^{ème} siècle. Mais n'est-il pas extraordinaire qu'on doive encore se reporter à un article écrit en 1927 pour discuter de l'incidence régionale du tarif canadien! Tout

en admettant qu'il s'agit là d'une question difficile, nous ne pouvons qu'imputer à un désintéressement total cette négligence à examiner les implications régionales et culturelles d'une politique aussi fondamentale que la politique commerciale. Or, il est bien connu que l'absence d'information est le plus sûr moyen de créer des mythes dans une société. Il y a à quelques années, des économistes de grande réputation ont établi que le coût des tarifs américains et canadiens (il s'agit bien des tarifs des deux pays à la fois) s'élevait à environ 10 pour cent du produit national brut du Canada, soit approximativement 8 milliards en 1970. Des pertes aussi considérables seraient matière à réflexion partout. Elles ne le sont pas au Canada. En outre, il est certain que toutes les provinces du Canada ne supportent pas ce fardeau également. Mais aucune étude satisfaisante n'a jamais été faite sur ce point, en dépit des protestations historiques des provinces de l'Ouest, des provinces de l'Atlantique et récemment de la province de Québec. S'il est un domaine de politique économique qui mérite un examen approfondi, c'est celui de la politique tarifaire canadienne.

Malheureusement, je ne suis pas suffisamment informé moi-même pour passer en revue les grandes politiques économiques fédérales et exprimer une opinion sur leur impact positif ou négatif sur les régions canadiennes, et sur le Québec en particulier. Mais à tort ou à raison, il n'existe pas un seul domaine de compétence fédérale où les économistes canadiens-français conviennent d'emblée qu'une politique est indiscutablement avantageuse pour les francophones du Québec, à l'exception des paiements de péréquation. Qu'on traite d'agriculture, d'énergie, de transport, de recherche, d'emploi, de monnaie, on constate le même scepticisme au Québec. Ces préventions sont peut-être injustifiées, mais seule une analyse fouillée des politiques, du point de vue de leurs effets généraux, pourra les faire disparaître, s'il y a lieu.

Langue, culture, économie

Les disparités régionales recouvrent au Canada une réalité sociale particulière; elles concernent deux groupes de Canadiens séparés par la langue et la culture. Jusqu'à récemment, la pudeur, sinon la lâcheté et le maintien de certaines apparences, interdisaient de définir les problèmes selon la langue et la culture. Même aujourd'hui on sera sans doute surpris, en certains milieux, que nous soulevions le problème de l'impact des politiques fédérales sur la société francophone du Québec. Pourtant la question doit être posée.

Au niveau des individus, des progrès très nets ont été accomplis depuis une dizaine d'années dans la fonction publique fédérale et dans certaines provinces, mais l'essentiel reste à faire. Au surplus, dans la mesure où les individus vivent dans un univers construit, institutionnalisé, "systématisé", les Canadiens français entendent construire leur propre société du point de vue économique, politique et social, et ils ont à la fois le droit et le devoir de s'enquérir de la contribution du gouvernement fédéral à l'édification et au progrès des institutions canadiennes-françaises.

En un sens, c'est un pléonasme que d'avancer que la langue et la culture sont à l'origine des disparités, économique ou autres, entre les francophones et les anglophones. Pourtant, l'observation est contestée par un grand nombre. On dira, par exemple, qu'une éducation de même niveau et de même qualité effacerait des disparités. C'est méconnaître le mode de fonctionnement d'un système social. Pour les membres de "l'autre" groupe, l'entrée et l'avancement sont en fait restreints, limités, parce que les perceptions ne sont pas les mêmes, parce que l'information n'est pas accessible à tous au même coût, parce qu'enfin les deux groupes forment deux "marchés" distincts à plusieurs égards.

Au niveau des individus, la psychologie sociale a démontré que le "bon homme", pour l'employeur, n'est pas le même si le jugement est porté par un anglophone ou un francophone. Les différences dans les antécédents familiaux, scolaires, religieux ou sociaux rendent très difficile une évaluation objective de la compétence, de l'évolution et des attitudes d'une personne d'un autre groupe plus ou moins étranger. Ces comportements n'impliquent aucune malveillance, mais ils expliquent en grande partie la faible présence des francophones dans

la direction des entreprises anglophones, et l'absence quasi totale des anglophones dans la fonction publique québécoise (ou même montréalaise, à ce qu'on me dit).

En science économique, on insistera davantage sur les coûts de l'information, sur l'immobilité relative du capital et du travail entre les deux groupes, sur la dimension respective des marchés, sur la demande réelle pour le travail qualifié et, partant, sur les rendements attendus de l'éducation, ainsi de suite.

Les institutions aussi naissent, se développent et meurent dans le contexte d'un système de définition et de fonctionnement. Elles ne peuvent s'abstraire des réalités linguistiques et culturelles d'un milieu. Un milieu pauvre produit des institutions pauvres, et, réciproquement, la qualité des institutions détermine dans une large mesure la qualité des individus.

Il ne suffit donc pas de s'interroger au Canada sur l'incidence régionale des politiques économiques. Il faut s'interroger en outre sur leur incidence linguistique et culturelle tant au niveau des personnes que des institutions.

(1) Après plusieurs mois de retard, le Gouvernement fédéral s'est enfin rangé à cet avis. Le dernier budget, les amendements à la loi sur le développement régional, les prêts pour l'habitation sont les mesures qu'il fallait pour relancer l'économie du Québec.

Jacques Parizeau

Suite de la page A-21

seignement, plus celles des hôpitaux justifient-elles ou non l'achat ou l'agrandissement d'une grande entreprise, ou va-t-on disperser les commandes? Et si c'est justifié, y va-t-on ou n'y va-t-on pas? On pourrait allonger pendant des pages la liste des décisions qui ne sont pas prises, des programmes et des objectifs qui ne sont pas fixés, dans le cadre d'une politique économique un peu cohérente.

Le danger à l'heure actuelle est que l'on plante tout ça là et que l'on se mette le plus simplement du monde à courir après les entreprises internationales pour leur offrir des subventions à la condition qu'elles consentent à s'établir ici. Il ne s'agit pas de soutenir que l'exercice est totalement inutile. Mais, outre que nous ne sommes pas les seuls à courir après les entreprises, il y a un certain nombre de questions que ce genre de technique ne peut pas régler.

Le principal facteur, depuis quelques années, du bas niveau des investissements est le retard pris dans la construction domiciliaire, la rénovation urbaine et les services publics qui y sont accrochés. La réorganisation du secteur forestier et agricole va exiger des investissements importants. L'apparition d'un plus grand nombre d'entrepreneurs locaux demande que davantage de capital de risque devienne disponible.

Tout cela échappe dans une bonne mesure à la technique de l'incitation industrielle par subvention telle que pratiquée jusqu'ici. Tous les instruments doivent être engagés, une fois les objectifs fixés. S'ils ne le sont pas, on va finalement tirer du secteur public une série de gestes utiles, d'actes d'intendance correctement posés, qui exprimeront davantage le souci de ne pas se "mouiller" inutilement qu'une volonté de transformation du milieu. Il sera alors facile de faire la preuve a posteriori de l'inutilité de la majeure partie du secteur public.

Dans l'intervalle cependant les deux idées maîtresses qui ont concouru à faire le secteur public pendant la révolution tranquille, gardent toute leur force, et dans un climat politique agité risquent d'en prendre bien davantage.

Madeleine Joubert

Suite de la page A-24

entendre démocratiquement leurs voix. L'un et l'autre s'inscrivent dans l'évolution culturelle, la prospérité et le dynamisme économique de la communauté québécoise.

Quelles pourraient être les exigences d'une véritable politique d'éducation permanente au Québec? Quels mesures et moyens peuvent être envisagés pour y arriver?

1) Un effort de révision de l'organisation de l'éducation des adultes et de rationalisation s'impose. On devra préciser comment s'imbriquent les législa-

tions, quel est le rôle de chaque ministère, quels sont les objectifs visés et atteints. Avec le concours de tous les acteurs (gouvernement et groupes privés) on devra prévoir et déterminer soigneusement les étapes de transformations du système actuel d'éducation en système d'éducation permanente. A plus court terme, on devra concurremment répondre avec le concours de l'entreprise aux urgences de formation sur mesure, dictées par la situation économique.

2) Parallèlement, on devra convenir qu'une telle politique ne peut constituer un monopole d'Etat. Il revient à celui-ci, et l'exemple de la Suède par rapport à l'éducation des adultes est concluant à cet égard, de créer les conditions favorables à sa réalisation et d'harmoniser l'action des différents acteurs en fonction de la politique agréée de tous.

3) C'est dire en même temps que l'on accordera une reconnaissance officielle aux groupements, corps intermédiaires et associations de formation d'adultes dûment constitués. L'attitude de la France à cet égard est très positive.

4) Le rôle de ces mouvements et associations volontaires deviendra de plus en plus nécessaire. Chacun dans son domaine respectif, et en fonction de ses objectifs spécifiques, devra s'acquitter d'une tâche essentielle de sensibilisation et de formation de la population, lui permettant de prendre davantage conscience de la valeur et de la nécessité d'une participation active dans le grand projet collectif québécois. C'est à une réflexion salutaire sur le sens de leurs engagements, de leur action, parfois, égoïste, que nous invitons les organismes du milieu; car il est par trop facile lorsque ça ne va pas de jeter le blâme sur l'Etat et les institutions.

Dans l'ordre des moyens à mettre en oeuvre pour favoriser la promotion individuelle et collective, il m'apparaît urgent:

1) D'établir par une législation appropriée une politique de congés-éducation à l'intention des travailleurs. Les frais pourraient être partagés entre l'Etat et l'entreprise qui bénéficierait en retour d'exemptions fiscales;

2) de constituer une banque d'information et de programmes multiples, de types et de niveaux variés et accessibles à tous, permettant un large éventail de choix;

3) de prévoir des mécanismes appropriés de contrôles des résultats et d'évaluation des expériences, conditions indispensables de rentabilité et de progrès.

Nous sommes loin du système académique établi, rassurant, sécurisant, accessible aux plus favorisés; le danger est grand de tomber dans un autre vice par la mise en place d'un système sans souplesse et sans alternatives. Le dosage équilibré entre le court et le long termes s'impose aussi.

Une dernière question: qui contrôlera l'éducation permanente, comment se partagera la responsabilité? Qui sera dans le coup? Le projet multimedia de développement des ressources humaines auquel, et c'est regrettable, très peu de personnes jusqu'ici ont été initiées, représente un espoir, parmi d'autres.

Roger Savoie

Suite de la page A-24

était bien exprimé par un député créditiste fédéral, de passage à Moncton il y a quelques semaines, qui répondait à l'argument d'un étudiant qui citait Maheu, en disant: "des thèses de l'université de Montréal, j'en ai lu et je ne suis pas toujours d'accord (sic)."

Les interrogations nouvelles des jeunes

Finalement, l'affaire Blanchard ne constitue qu'un exemple typique des injustices dont sont victimes les Acadiens et de l'attitude de leurs dirigeants face à ces problèmes. Ces dirigeants qu'on retrouve à la direction de l'Université, de la compagnie Assomption et à la Société nationale des Acadiens, sont en quelque sorte aveuglés par les miettes acquises au cours des dernières années et ne veulent admettre ni le bien-fondé de la critique à leur égard ni la nécessité d'une action plus radicale dans la lutte pour l'obtention des droits.

Devant cet immobilisme qui prend souvent une allure répressive comme

dans l'affaire Blanchard, des jeunes posent le problème d'une façon brutale et demandent l'adhésion du peuple acadien à des options définitives qui pourraient mettre fin à l'état actuel de bêtardise culturelle. Le besoin de faire une option s'avère plus important que jamais maintenant que le rapport Deutch, publié il y a quelques semaines, a recommandé une union politique des provinces maritimes.

L'option la plus pratique, particulièrement dans le sud de la province dans la perspective d'une union, serait l'assimilation. C'est probablement la solution la plus rentable économiquement pour la masse acadienne qui n'a jamais bénéficié du patriotisme lucratif de ses dirigeants.

D'un autre côté, l'option de l'annexion au Québec semble avoir été cristallisée par la crise récente. Déjà, la question est discutée sérieusement et semble avoir passablement d'adeptes dans les régions du Nouveau-Brunswick situées sur les frontières du Québec.

Pourtant, le francophone du Nouveau-Brunswick reste différent du Québécois, qu'il trouve trop impulsif. Il n'arrive pas à comprendre ce peuple qui, en l'espace de dix ans, a réussi à voter pour Diefenbaker, Caouette et Trudeau. Il appuie dans son coeur les revendications autonomistes du Québec tout en sachant que seul un gouvernement central fort peut lui venir en aide.

C'est ainsi que se pose le dilemme que les événements récents ont rendu encore plus aigu. La crise que traverse le Québec est-elle un appel à tous les fils de venir défendre la maison paternelle, ou marque-t-elle le début d'une division définitive entre le Québec et les minorités?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles devront répondre les Acadiens d'aujourd'hui car ceux d'autrefois ont la tête dans le sable. En attendant, l'Acadien moyen, parce qu'il ne possède ni l'anglais ni le français, perpétue son état d'infériorité économique et sa misère.

Maurice L'Abbé

Suite de la page A-25

mes problèmes existeront de toute façon. Présentement, nous sommes démunis face au présent et à l'avenir. Nous sommes même dans une situation nettement désavantageuse. En l'absence d'un pouvoir bien identifié et de structures de participation bien ordonnées, les efforts et les progrès des divers groupes producteurs au Québec, du point de vue scientifique, risquent sérieusement de se nuire et même de s'annuler. Cette situation ne semble pouvoir s'expliquer que par une espèce de masochisme collectif dont il faudrait rapidement se guérir une fois pour toutes.

L'avance prise par Ottawa

Très bientôt, l'important Comité sénatorial Lamontagne remettra la suite de son rapport sur les réformes que le fédéral devra appliquer pour enfin établir dans les faits une vigoureuse politique scientifique pour le Canada. Un comité plus discret, au niveau même du cabinet fédéral, prépare ces jours-ci un rapport sur le même sujet dont l'importance ne saurait être sous-estimée. Ce qui se fera à Ottawa à la suite de ces rapports ne manquera pas d'influencer singulièrement le Québec. Comment pourrions-nous réagir avec un minimum d'opportunité et d'efficacité en l'absence d'organismes représentant adéquatement le Québec en tout ce qui touche la recherche gouvernementale, industrielle et universitaire? Notre incapacité à nous concerter et à nous organiser politiquement du point de vue scientifique et technique nous place dans une position de plus en plus aliénante vis-à-vis d'Ottawa qui, au contraire, sur ce plan, fait des pas de géant.

A notre avis, trois mesures devraient être immédiatement étudiées par les autorités responsables: mise sur pied des éléments d'un secrétariat de la science et de la technologie; création d'un véritable Conseil de la recherche scientifique et technologique avec pouvoir d'aviser le gouvernement sur la politique scientifique, de subventionner la recherche et d'exécuter lui-même le cas échéant des travaux de recherche; enfin, désignation d'un ministre délégué aux

affaires scientifiques et techniques auquel se rattacherait le secrétariat et par lequel le conseil ferait rapport au gouvernement.

Gilles Provost

Suite de la page A-25

rencer le fédéral et à doubler ses efforts pour pouvoir garder sa "souveraineté". Logiques avec eux-mêmes, les fédéralistes affirment que Québec devrait se contenter, comme l'Ontario, de boucher les "trous" laissés par Ottawa.

Les nationalistes, au contraire, pensent que ce serait un suicide, à long terme, et qu'il faut continuer la politique actuelle même s'il y a gaspillage.

En somme, la conclusion est unanime: l'incertitude actuelle nuit énormément au progrès du Québec dans le secteur de la recherche et du développement. "Tranchons la question dans un sens ou dans l'autre mais décidons-nous vite!", concluent en choeur les hommes de science que nous avons interrogés.

Et l'indépendance? Fort peu d'hommes de science ont consenti à exposer les principales conséquences d'une éventuelle indépendance sur la vie scientifique québécoise. Ceux qui l'ont fait ont réclamé l'anonymat.

Ceux qui ont donné leur avis ont affirmé que l'indépendance serait "un véritable coup de fouet pour la vie scientifique québécoise". Le Québec devrait en effet se doter de plusieurs organismes essentiels: organisme de vérification et d'expertise sur les aliments et les produits pharmaceutiques, embryon de technologie militaire, laboratoire d'expertise géologique, politique de recherche autonome, effort particulier dans quelques secteurs de pointe, etc.

D'ailleurs, sans aller jusqu'à l'indépendance, tous admettent que le Québec doit donner un coup de barre vigoureux pour imposer ses propres priorités dans le domaine des sciences; il faudrait notamment un organisme politique pour établir ces priorités. Il faudrait utiliser le potentiel scientifique des universités pour provoquer un progrès social. Il faudrait établir un organisme qui pourrait mettre en contact les industriels et les universitaires autour de problèmes concrets. Il faudrait multiplier les laboratoires et les équipements pour procurer de l'emploi à la génération montante d'hommes de sciences, etc.

Bernard Lambert

Suite de la page A-26

enfermés. La question appelle donc une interrogation objective et étendue. Ce n'est pas qu'aux seuls plans de l'économie, de la politique, de la langue, de la culture que nous sommes aux prises avec des contradictions qui charrient des tempêtes, mais aussi dans notre âme collective. Faut-il rappeler l'Evangile qui dit que les révolutions partent du coeur? Toute politique qui verrait uniquement à réprimer des effets extrêmes n'aurait qu'un effet de surris. Le cas brutal du FLQ n'est qu'un épiphénomène. Le Québec ne retrouvera pas la paix par la force des armes, des lois et des prisons. Les causes sont disséminées dans toute la Province. Elles sont chez les jeunes comme chez les aînés. Elles relèvent autant du type d'homme qu'on a cherché à former ou à ne pas former depuis dix ans que de causes économiques et politiques.

Mais l'Eglise aussi doit savoir clairement qu'elle sera, qu'elle est déjà exposée à la violence, je veux dire ceci: y a-t-il pire violence pour l'Eglise qui est de par nature présence, message, dialogue, service, contact, appel, que d'entendre se défaire le tissu qui la relie à la société, de voir se creuser le vide autour d'elle, de savoir que les hommes se créent en toute sécurité leur morale, leur éthique, leur espérance, leur monde, de constater qu'elle n'est plus interpellée, qu'elle devient étrangère, qu'elle est reconduite à son passé, qu'elle devient une page d'histoire respectée, lue, oubliée, bref, qu'elle risque de devenir vérité infâme faute d'assez de présence au monde?

Le vent qui souffle aux nouvelles frontières risque d'emporter la société québécoise d'un côté et, l'Eglise de l'autre. Vent d'automne! C'est l'heure de nouveaux courages.

Depuis sa fondation,
notre Histoire est commune! . . .
et nous en sommes
les fidèles témoins.

Félicitations
à toute l'équipe du Devoir

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS



se joint avec plaisir
à tous ceux qui
rendent hommage
au journal Le Devoir
à l'occasion de son
60^e anniversaire

Banque Canadienne Nationale

Simple matière d'enseignement ou force politico-sociale?

Orientations présentes de la discipline historique au Québec

par Jean-Paul Bernard

Que ce supplément du Devoir sur "Le Québec qui se fait" fasse une place à un article sur la recherche en histoire et sur l'enseignement de l'histoire correspond, sans doute, à une reconnaissance implicite du rôle joué par la discipline historique dans l'évolution du Québec actuel. On peut voir quel est ce rôle en faisant le point sur les travaux des historiens et en analysant l'incidence de ces travaux sur la société et sur l'enseignement. Ainsi se trouve inévitablement posé le problème de la vérité en histoire et l'utilisation de cette vérité.

La seule priorité dans l'immédiat, c'est l'économie, nous disait-on, allez aux H.E.C., ne faites pas un avocat, ne faites pas un notaire. Je suis allé aux H.E.C. Esdras Minville nous disait: nous sommes un peuple qui avons réussi sur tous les fronts, sauf le front économique. Quand, ensuite, à la faculté des lettres, j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire, on nous disait que l'histoire politique, que l'histoire nationale était faite.

Minville avait même écrit qu'il n'y avait pratiquement plus rien à dire depuis que le chanoine Groulx avait écrit. Jeune étudiant, je me suis lancé du côté de l'histoire économique, et de l'histoire des mentalités. Et c'est en faisant cette histoire économique, après deux ou trois années de recherches pour une thèse de doctorat — La "nation canadienne" et l'agriculture (1760-1850) — que j'ai cessé de croire à ce qu'on m'avait enseigné. Je ne croyais plus qu'il y avait eu de la part des Canadiens français une recherche d'affirmation nationale, que, surtout à cause de la maladresse de Papineau, il y avait eu le soulèvement de 1837 et qu'ensuite, grâce à un héros, un super-héros, LaFontaine, nous étions rentrés en possession de notre pleine liberté politique, un peu comme le disaient les gens de 1842-1848. Souvenez-vous de la phrase de Groulx: notre Etat français nous l'avions dès 1867, nous ne l'avons pas utilisé; maîtres

Jean-Paul Bernard est professeur au département d'histoire de l'université du Québec.

d'un Etat provincial, nous pouvions très bien devenir au point de vue économique, au point de vue culturel, maître chez-nous. C'est ce qu'on nous disait et c'est ce que nous disent encore MM. Trudeau et Pelletier, qui affirment que les Canadiens français ont tous les pouvoirs politiques et qu'il ne dépend que d'eux qu'ils ne soient pas un peuple d'avant-garde. Mais un petit peuple qui ne peut tirer parti que d'un gouvernement provincial, qui a chez lui, dans le Québec même, la bourgeoisie anglaise, n'a pas la liberté politique, n'est pas maître politiquement de sa vie.

Il est passé d'un statut de peuple colonial dépendant d'une puissance européenne à un statut de peuple colonial dépendant d'une puissance établie autour de lui en Amérique, la population britannique de la vallée du Saint-Laurent.

Celui qui parle ainsi — c'était au printemps dernier, au colloque de l'assemblée annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française — est Maurice Séguin (1), celui qui, depuis 1950, a inspiré les recherches et l'enseignement de l'histoire du Canada au département d'histoire de l'université de Montréal. Le professeur Séguin a patiemment construit un modèle qui explique la structure des rapports entre groupes nationaux et qui reprend les notions d'Etat, de nation et de fédéralisme. Ce modèle, cent fois expliqué et cent fois mis en doute, rend compte de l'évolution du Canada anglais et du Canada français. Il conduit à proclamer la nécessité de l'indépendance pour le Québec.

A l'autre pôle, depuis une quinzaine d'années, de l'historiographie québécoise, on trouve Fernand Ouellet (2), professeur d'abord à l'université Laval et maintenant à l'université Carleton d'Ottawa. Celui-ci préfère privilégier dans l'analyse historique l'étude de la stratification sociale. Pour lui, les différences ethniques sont des réalités, et des réalités importantes, mais l'existence d'un groupe ethnique n'implique pas nécessairement qu'il doive se développer comme tel. Spécialiste de Papineau et de 1837, Ouellet souligne que

le programme ethnique ne ralliait pas tous les Canadiens français et surtout que "le nationalisme, appuyé sur les caractères ethniques et sur les valeurs ethniques, était un instrument essentiel des professions libérales pour arriver à prendre le pouvoir et réaliser des objectifs qui n'étaient pas seulement des objectifs nationaux, mais aussi des objectifs de classe." On comprend qu'une approche de ce type, appliquée au présent, tend à minimiser l'importance de la question constitutionnelle et de l'affirmation de l'Etat québécois.

Mais déjà, et plus particulièrement depuis 1965, on tente de dépasser la simple opposition de la perspective "nationale" et de la perspective "sociale" pour intégrer les deux facteurs (3) dans l'interprétation. Cette problématique plus englobante permet d'une part de voir que la question des classes sociales se fonde de façon bien particulière sur un territoire où coexistent deux groupes nationaux, et, d'autre part d'analyser le phénomène de la domination nationale en tenant compte des effets différents de cette domination selon les classes des nations en cause. De ce point de vue, l'indépendance ne peut être le seul objectif. Si elle doit être faite, il n'est pas indifférent de savoir par qui et pour qui elle sera faite. Ou, à la limite, de savoir comment une indépendance faite au profit d'une classe pourrait être tournée à l'avantage de tous.

L'impact des travaux historiques sur l'évolution récente du Québec

Guy Frégault a écrit: "C'est justement une des fonctions de l'histoire — la principale, à mon sens — de corriger systématiquement la tradition, selon laquelle un groupe humain ordonne sa vie. A elle d'expliquer le présent en montrant comme il s'est fait". Puis, citant le grand historien français Lucien Febvre, il dit: "L'histoire est un moyen d'organiser le passé pour l'empêcher de trop peser sur les épaules des hommes". A des titres divers et avec des mérites différents, les historiens contemporains du Québec ont con-

tribué à faire que l'histoire remplisse cette fonction. Les spécialistes des sciences sociales, du droit, de la littérature et de la linguistique ont pu tirer profit des progrès de la discipline historique. Des journalistes et éditorialistes de la presse, de la radio ou de la télévision ont pu, directement ou indirectement, tirer profit des travaux des historiens québécois.

Le développement d'une conscience nationale et sociale plus critique a contribué, même s'il n'est pas possible de mesurer jusqu'à quel point, à modifier le comportement des Québécois dans les événements de ces dernières années. Cette conscience historique n'est pas étrangère au retentissement du "Vive le Québec libre", à la fondation du Parti québécois, et à la faveur de celui-ci chez environ 30% des électeurs francophones aux élections du 29 avril 1970. Elle n'est pas étrangère non plus au mouvement visant à promouvoir l'usage de la langue française dans le système scolaire et dans le milieu de travail. Elle a contribué également à la remise en question des privilèges à l'intérieur de la société canadienne-française elle-même, au mouvement de décléricalisation ou aux progrès du syndicalisme. A quoi il faut ajouter que la conscience historique a été un frein au développement exclusif de l'idéal d'une société d'abondance, productiviste et technocratique.

L'histoire comme matière d'enseignement

Bien naturellement, les préoccupations actuelles des historiens du Québec ont une incidence dans l'enseignement, et plus spécialement dans l'enseignement de l'histoire elle-même. Le programme d'histoire du Canada de onzième année (secondaire IV), La civilisation française et catholique au Canada, a été remanié en 1962 dans un guide du ministère de l'éducation qui invitait au renouvellement des pratiques pédagogiques et qui regroupait la matière autour d'une quinzaine de thèmes comme "La colonisation", "La société canadienne", "La conquête", "Les institutions parlementaires", "Les problèmes de coexistence", "Les Canadiens français et l'agriculture", "Les relations fédérales-provinciales", etc. La même année, un document provenant de la Direction générale de l'enseignement primaire et secondaire fixait comme objectifs à l'enseignement de l'histoire, en plus de l'apprentissage de la méthode historique, du développement de l'intelligence et de l'acquisition de certaines connaissances, "de donner le sens du passé, de la continuité et de la durée" et de "préparer à l'action".

Citant Reinhard, le document dit: "L'élève qui a passablement suivi cet enseignement se reconnaît à ce qu'il sait lire un journal, un problème électoral, un communiqué officiel, plutôt qu'à la somme des faits et des dates qu'il peut citer". Le plan d'étude d'histoire du Canada au secondaire, publié il y a quelques mois par le Service des programmes du ministère de l'éducation, souligne avec Marc Bloch que "l'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent" mais que "elle compromet l'action même". Ce guide, qui s'adresse aussi bien aux écoles des anglophones qu'à celles des francophones, fournit un ca-

dre d'interrogations unique et préconise l'usage de sources d'information diversifiées pour l'enseignement de l'histoire du Canada dans les écoles secondaires du Québec. Retenons, à titre d'exemple, qu'il recommande d'aborder 1837-1838 en utilisant à la fois l'hypothèse "d'un double soulèvement, l'un contre l'autre des groupes nationaux en conflit depuis la Conquête" et l'hypothèse selon laquelle le programme des Patriotes n'aurait correspondu qu'aux seuls "intérêts de la bourgeoisie professionnelle canadienne-française".

De son côté, le programme d'histoire de l'enseignement collégial, fabriqué durant l'année scolaire 1967-68, distingue nettement pour l'histoire du Canada une approche politique et constitutionnelle d'une part, et d'autre part une approche économique et sociale, qui correspond à des cours différents. Par ailleurs, il fait de l'histoire du Québec un cours en lui-même. Au plan des finalités, on peut lire dans l'Annuaire de l'enseignement collégial:

"L'enseignement de l'histoire vise à développer chez l'étudiant des habiletés intellectuelles et des aptitudes à la recherche, de même qu'à favoriser chez lui une perception génétique de la réalité sociale.

L'étude de l'histoire favorise l'exercice du sens critique et de l'objectivité; elle permet de dégager les implications des valeurs opposées. L'histoire invite à une participation éclairée et à l'engagement, à cause de sa démarche, dont le propre est de lier la connaissance des faits à l'analyse des structures, de souligner la place des décisions individuelles et le poids des déterminismes sociaux."

On peut donc voir que l'enseignement de l'histoire du Canada et du Québec pour rait être d'un apport extrêmement intéressant dans la formation des jeunes Québécois. Mais la place de cet enseignement est bien modeste dans l'équilibrium des programmes. Même au secondaire, le cours d'histoire du Canada n'est pas strictement obligatoire. Au CEGEP, une minorité seulement des étudiants touche à l'histoire du Canada ou à l'histoire du Québec.

Les progrès des recherches ont donné lieu à la publication de manuels. Des 1952, les professeurs Brunet, Frégault et Séguin avaient lancé leur Histoire du Canada par les textes. Plus récemment paraissait Canada, Unité et diversité de Cornélius Hamelin. Ouellet et Trudel, de même que Histoire 1534-1968 de l'équipe du journal historique Boreal Express, équipe animée par Denis Vaugeois et Jacques Lacourrière; le premier correspond à une vision canadienne de l'histoire tandis que l'autre est fonction d'une vision résolument québécoise. Peut-être l'un et l'autre sont-ils déjà, ce qui est bien normal, légèrement en retard sur les recherches en cours et sur les perspectives les plus neuves. D'autres manuels sont en voie de publication, ou sont à venir. Faut-il dire que plusieurs "adultes" comprendraient plus facilement la signification de ce que vit actuellement le Québec s'ils prenaient la peine de lire ces ouvrages?

Les historiens sont-ils responsables de la crise actuelle?

L'historien torontois réputé Donald G. Creighton a déclaré, le mois dernier, que la crise vécue par le Québec est

imputable à l'enseignement selon lequel le Canada français doit s'affranchir de la confédération canadienne. C'est sans doute donner à une importance trop exclusive à l'enseignement et aux idées, et pas assez aux faits eux-mêmes: avant d'être objets de révélation et d'enseignement, les réalités nationales et sociales existent. Faut-il condamner le diagnostic, et le médecin, ou s'en prendre à la maladie? De toute manière, si la crise que vit le Québec était une crise de croissance, il faudrait savoir s'il faut supprimer la crise ou supprimer la croissance! Derrière l'affirmation de Creighton selon laquelle "la vaine et périlleuse recherche d'un dualisme qui n'a pas été à l'origine de la Confédération et qui risque d'entraîner sa dissolution, devrait être abandonnée" se cachent le nationalisme et le conservatisme du Canada anglais.

Il n'est pas très original de rappeler que l'hypothèse historique ne peut rendre compte de toute l'histoire. Mais il ne faudrait pas en conclure que toutes les hypothèses se valent ou qu'elles expliquent toutes également bien la partie de la réalité sur laquelle elles portent. Récuser une "vérité" au nom de la "Vérité" est paresse devant le travail de négation ou faute devant les implications. Dans ce contexte, il faut se demander ce que signifie l'objectivité que plusieurs demandent aux historiens. Il pourrait y avoir méprise. Car l'objectivité authentique n'est pas candeur naïve, ni neutralité bienveillante envers l'ordre établi. Elle est méfiance méthodique, effort de désubjectivation et d'élucidation. Si la lecture "objective" du Rapport Durnham fait voir que son auteur n'était pas un monstre de racisme — préjugé qu'un certain nationalisme d'épiderme pourrait exploiter — elle pose la question bien plus radicale du caractère inéluctable, par-delà des amonitions et des incompréhensions, de la compétition des groupes nationaux vivant sur un même territoire.

Les programmes d'histoire du Québec sont bien loin de former un bloc monolithique. D'ailleurs, au moment où se développe la conscience des conditionnements qu'impose à la pensée — y compris à la pensée des professeurs d'histoire! — l'appartenance sociale, ils ne peuvent présenter des vues exclusives et ignorer systématiquement les données qui vont à l'encontre de leurs hypothèses. Ils estiment au contraire qu'il leur revient d'expliquer aussi les interprétations qu'ils refusent. Car la fonction propre de l'enseignement dans notre société exige que le cours d'histoire, qui peut être facteur d'éducation politique et préparer à l'action, ne soit pas un simple discours politique tendant à mobiliser les étudiants pour une action immédiate. Mais les garanties sur ce point sont dans le développement de l'histoire comme discipline et non dans une quelconque censure externe.

(1) Voir Maurice Séguin, L'idée d'indépendance au Québec, Genève et histoire, Trois-Rivières, 1968. Du même auteur, La "nation canadienne" et l'agriculture (1760-1850). Préface de Jean Blain, Trois-Rivières, 1970.

(2) Voir Fernand Ouellet, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, Montréal et Paris, 1966.

(3) Voir en particulier Gilles Bourque, Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840, Montréal, 1970.

... ET LES AUTRES QUÉBÉCOIS?

par Rémi Savard

Dans nos écrits, discours, discussions, activités politiques, manifestations, etc., portant sur l'avenir du Québec, nous avons toujours, à toute fin pratique, passé sous silence la présence des Indiens et des Esquimaux, répétant ainsi à leur endroit les gestes d'omission souvent adoptés envers nous par la majorité canadienne. Ils ont pourtant quelque trente mille de l'océan Arctique jusqu'aux bas-fonds de nos grandes cités polaires, de la baie d'Hudson jusqu'aux fjords du Labrador, de leurs mots que nous avons tordus (noms de lacs, de rivières, de villes, etc.) jusqu'aux noms chrétiens désormais imprimés sur leurs chèques d'assurance sociale, et d'hier à demain... Dans l'imbroglio d'une erreur de navigation, nos ancêtres ont affublé la plupart du nom d'Indiens, ceux-ci leur faisant adopter par la suite le terme péjoratif Esquimaux pour désigner leurs ennemis séculaires vivant plus au nord. Mais aujourd'hui, les Indiens se nomment eux-mêmes Indiens, et les Esquimaux en l'autant avec le terme Esquimaux!... à son trente mille, encore que ce chiffre relève d'une comptabilité douteuse, en bons patrilinéaires indoeuropéens, nous avons décidé que ni l'épouse indienne d'un de nos frères, ni les descendants de cette union inquiétante, ne devaient être considérés comme des autochtones, même si dans bien des cas ceux-ci percevaient comme dominante la filiation matrilinéaire! Et nous ne comptons pas non plus dans ces trente mille ceux qui ont dû renoncer publiquement à leur identité ethnique pour s'affranchir d'un statut juridique méprisant. Ils sont environ trente mille mais, si les taux actuels de natalité se maintiennent, nous pourrions en compter soixante mille d'ici deux décades.

Incroyablement absents de nos projets québécois, tellement refoulés jusque dans l'arrière-pensée de notre conscience collective qu'ils se sont substitués aux cigognes des croyances populaires européennes, ils s'apprennent néanmoins à faire irruption sur nos places publiques et à nous renvoyer une certaine image de nous-mêmes qui risque d'en surprendre plusieurs!...

Même si de nouvelles théories sont apparues par la suite, les précédentes n'en continuent pas moins à jouer un certain rôle par rapport aux besoins idéologiques qui les avaient fait naître et qui subsistent encore. Nous croyons aujourd'hui que la diversité ethnique relève d'une problématique d'ensemble, et non pas d'une théorie où les différentes cultures seraient apparues indépendamment les unes des autres. Une telle di-

versité provient beaucoup plus, comme le suggérât Claude Lévi-Strauss, de contacts et même d'oppositions entre les groupes humains, que de situations d'isolement. (...)

Il nous semble que ces nouvelles perspectives théoriques, que nous nous sommes contenté d'évoquer rapidement, nous placent dans d'excellentes conditions pour aborder les problèmes de minorités ethniques (Indiens, Esquimaux et autres) tels qu'ils se posent et se posent de plus en plus aux Québécois, et de les relier explicitement à une problématique plus vaste qui nous englobe également. Il y a donc chez nous du pain sur la planche pour l'anthropologie la plus moderne, à condition qu'elle se tourne un peu plus vers le Québec, qu'elle soit compétente et que sa pratique la conduise jusqu'à la publication énergique des résultats de ses travaux. Ce n'est pas d'abord parce qu'on la craint, comme nous aimons souvent le dire, que l'anthropologie n'arrive pas à s'exprimer au Canada français, c'est surtout parce qu'elle n'est pas encore parvenue à projeter d'elle-même autre chose que l'image étonnante et anachronique d'un groupe d'horlogers spécialisés dans la reconstitution de modèles anciens. Les filonades du type "...plus d'anthropologie que d'Esquimaux" ne trouvent de l'écho qu'en raison du vide inhérent à une pratique anthropologique caractérisée par le manque d'imagination créatrice et la hantise de se faire pardonner par un établissement qui planifie et finance les institutions dites de haut-savoir, ce qu'elle considère elle-même comme une activité ludique inavouable.

Le gouvernement canadien craint-il y a quelques années une commission pour examiner la situation socio-économique des Indiens du Canada. Les enquêtes se sont poursuivies durant de longues années, assurant ainsi à plusieurs d'entre nous des revenus substantiels. Peu après la remise du rapport de cette commission, le gouvernement fédéral publia un Livre blanc Savard contenant sa politique à l'endroit des Indiens. Ce document allait à l'encontre de deux des principales recommandations de la commission. Alors que celle-ci avait suggéré la reconnaissance d'une personnalité ethnique indienne et l'expansion du ministère fédéral des affaires indiennes, le Livre blanc proposait que les Indiens tombent, comme tout citoyen du Canada, sous l'administration provinciale, et annonçait la dissolution de son ministère des affaires indiennes d'ici cinq ans! Devant un tel fait, notre profession n'a eu aucune réaction officielle.

Conflits et identité ethnique

En suggérant que les différentes cultures soient considérées comme autant

de résultantes dans une problématique de conflits et d'opposition entre divers groupes humains, Lévi-Strauss avait donné l'exemple amérindien. Nous croyons en effet qu'il ne serait probablement pas question aujourd'hui d'Indiens et d'Esquimaux, si ces divers groupes n'avaient vécu tout au long de leur existence des conflits analogues à ceux qui les font présentement se dresser contre nous.

Les quatre mille Esquimaux du Québec représentent l'angle méridional d'un vaste triangle civilisationnel dont les deux autres sommets se trouvent en Sibérie et au Groenland. On peut parler pour l'ensemble de ce territoire d'une relative homogénéité linguistique, qui ne va toutefois pas sans des différences dialectales importantes. Cette aventure avait pris naissance autour de la mer de Béring quelque temps avant le début de notre ère. A peine mille ans plus tard le triangle esquimaux était étalé. Cette histoire avait d'ailleurs été vécue, quelque deux millénaires auparavant par une population pré-esquimaux également venue de l'ouest, et dont on ignore à peu près tout (civilisation Dorset). Une telle avancée esquimaux n'a donc pas pu s'effectuer sans certains affrontements avec ces Dorsetiens, de même qu'avec les Indiens vivant en bordure de la forêt boréale et les Vikings arrivés au Groenland à peu près en même temps que les Esquimaux.

Quant aux quelque vingt-six mille Indiens du Québec, on les répartit souvent en deux grands courants linguistiques: l'Algonquien et l'Iroquois. Le premier va jusqu'au golfe du Mexique, au centre des Etats-Unis et au pied des Rocheuses canadiennes. Le second réapparaît en plusieurs endroits sur la carte linguistique de l'Amérique du Nord. (...)

Aujourd'hui, le fait d'être du Québec a peu de résonance particulière pour la plupart de ces gens. Et ceux qui commentent à prendre conscience du type de situation économique-politique dans laquelle ils sont désormais impliqués deviennent rapidement assez hostiles aux Québécois. Ceci résulte d'une longue incubation sous le poids d'une dépossession brutale, d'une exploitation soutenue et d'un mépris radical de la part des Euro-Canadiens en général et des Québécois en particulier. Ces caractéristiques de l'attitude des Blancs à l'endroit des Indiens se retrouvent non seulement au niveau des textes de loi, mais également au niveau des rapports quotidiens entre tel groupe indien ou esquimaux et l'espèce de ceinture blanche qu'on retrouve toujours agglutinée autour de la réserve, et dont le mépris n'a d'égal que l'empressement à en exploiter les membres (v. vente d'alcool à un prix triple et parfois quadruple du prix régulier). (...)

Aux anciens conflits dans le cadre desquels s'opposaient jadis les populations indiennes et esquimaux, se substitue présentement la prise de conscience d'une certaine identité de position face à la société blanche. Et c'est dans ce contexte que se situe leur nouvelle quête d'identité ethnique. La ques-

tion de la langue d'enseignement et celle du contenu de l'éducation offerte par nos gouvernements sont au centre des préoccupations des jeunes leaders indiens et esquimaux. Nous avons souvent entendu certains d'entre eux souligner la situation monstrueuse dans laquelle plusieurs enfants sont placés quant à l'outil linguistique: incapacité de communiquer avec leurs parents dans une langue qu'ils ne maîtrisent plus et qui constitue d'ailleurs le symbole de leur situation de dominés, incapacité également de se sentir à l'aise dans la langue française ou anglaise. Quant au contenu de l'enseignement, ces leaders sont en train de poser des problèmes qui débordent le cas des Indiens et des Esquimaux: insistance sur les données géographiques, économiques et sociales des régions où l'enseignement est dispensé, éducation permanente, respect de la culture des membres de la communauté, etc. Si les inconvenients d'une organisation fortement centralisée de l'éducation se posent également à l'intérieur de nos sociétés, ils sont ressentis avec plus d'acuité lorsque le système franchit les barrières ethniques.

On commence à sentir que toutes les ressources sémantiques de ces groupes sont mises en oeuvre dans une tentative de renaissance culturelle et d'affirmation politique. Il faudra se garder de mépriser ces nouvelles formules socioculturelles, sous prétexte qu'elles sont quelque peu bâtarde parce qu'on y trouvera des symboles provenant de diverses traditions culturelles indiennes, voire même des stéréotypes empruntés aux films western américains. Une telle réaction dénoterait une appréciation erronée de la formation des groupes et de l'acquisition de toute identité ethnique; elle s'enracinerait dans la conception fonctionnaliste évoquée au tout début de cet article.

Civilisation orale et civilisation écrite

Par ce thème nous souhaitons mettre le doigt sur une différence intéressante entre eux et nous. Il est rare qu'on retrouve dans les propos des Blancs, même les plus sympathiques aux Indiens et aux Esquimaux, la mise en lumière de caractéristiques culturelles éminemment positives. Celles-ci disparaissent la plupart du temps sous un amas d'observations concernant l'état socio-économique déplorable dans lequel sont effectivement plongées ces populations. Mais outre que de telles observations ne contribuent à peu près jamais à l'amélioration de leurs conditions de vie, elles ne servent souvent qu'à renforcer insidieusement les préjugés des membres de la société dominante à leur endroit. Et ainsi se perpétue l'idée que la misère en question relève d'une incapacité interne à organiser une existence décente. On rencontre évidemment plusieurs autres observateurs Blancs qui déplorent amèrement la disparition de certains traits culturels, mais ils le font de façon si anecdotique et dans le cadre d'une définition tellement vétuste

de la culture, qu'il ne se trouve personne (surtout pas parmi les populations concernées) pour prendre au sérieux des regrets aussi insipides que suspects.

Il nous semble toutefois que la différence entre civilisation orale et civilisation écrite est fondamentale, et ce à plusieurs égards. On a déjà suggéré que l'écriture avait été inventée pour des fins commerciales, au moment où la révolution néolithique occasionnait l'accumulation de surplus en même temps que la sédentarisation des populations. Quoi qu'il en soit, on constate aujourd'hui à quel type de gigantisme et de brutalités de toutes sortes a donné lieu le développement de cette civilisation occidentale. Un tel processus s'est accompagné d'une extinction de plus en plus efficace de la parole librement proférée, au profit d'une série d'échanges verbaux stéréotypés qui, dans bien des cas, se font sans que les locuteurs soient mis en présence les uns des autres. Dans la contestation actuelle de la société occidentale, qui apparaît de toute part et sous diverses formes, on assiste à un effort suprême pour reconquérir l'exercice d'une parole sauvage et créatrice, en ramenant les collectivités humaines à des échelles beaucoup plus praticables. De telles contestations se font contre les tenants du système dans lequel on s'efforce présentement d'intégrer les Indiens et les Esquimaux. En s'opposant à nos sociétés, ces populations s'inscrivent donc dans un mouvement d'avenir, et non dans un combat que plusieurs d'entre nous ont tendance à considérer d'arrière-garde.

N'y a-t-il pas là de notre part une attitude analogue à celle que nous dénonçons lorsque les théoriciens du fédéralisme canadien l'adoptent à l'endroit du nationalisme québécois? Dans cette recherche de nouvelles formes de civilisation, les populations esquimaux et indiennes sont d'autant mieux placées qu'elles n'ont pratiquement pas été affectées par la révolution néolithique. Et pendant que nous développons à travers l'écriture une pensée linéaire, ces civilisations orales ont mis au point d'autres formules de communication très précises pour se parler de la vie, de la mort, du travail, de l'amour, etc. Ces grandes paroles, nous les avons nommées mythes, légendes, récits folkloriques, etc. Une certaine myopie nous a empêchés d'en saisir la portée, nous conduisant plutôt à les classer dans un genre mineur, infantile sinon grossier. Dans la plupart des cas, ces caractéristiques de la civilisation orale sont encore à fleur de peau. Et il est possible aujourd'hui, pour peu qu'on s'en donne la peine, d'entendre encore les narrateurs indiens et esquimaux dire le sens du monde, un monde où il est d'ailleurs également question de nous. Mais pour les comprendre, il faudra avoir recours à toutes les ressources des mathématiques modernes et de la logique concrète, tant leurs propos sont construits à la fois avec une grande rigueur et selon des modes d'expression fort différents de ceux avec lesquels, depuis si longtemps, l'éducation occidentale nous a familiarisés.

C'est en mettant l'accent sur de telles aptitudes, qui sont croyons-nous en relation directe avec les besoins des communautés de l'avenir, que ces populations pourraient aider l'humanité à retrouver des formes d'existence que l'excroissance occidentale avait momentanément anéanties; ce ne sera sûrement pas en s'engageant dans une politique de rattrapage définie de façon trop étroite et nécessairement vouée à l'échec, car ce sont souvent les écoles que nous leur offrons, les méthodes d'enseignement que nous pratiquons sur leurs enfants et les contenus éducatifs que nous leur imposons qui constituent les derniers soubresauts des véritables combats d'arrière-garde. (...)

Les objectifs

Suite de la page A-18

pourra pas absorber complètement l'augmentation prévue de la main-d'œuvre et permettre aux objectifs de productivité de se réaliser. Il en découle qu'un important volume d'investissements dans les industries productrices de biens, les manufactures en particulier, sera nécessaire si l'on veut atteindre les objectifs.

Comment mobiliser les capitaux requis?

En conclusion, la question est de savoir quelles politiques de redistribution du produit national favoriseront le plus la réalisation des objectifs de plein emploi et de productivité. Ces politiques devront encourager particulièrement les investissements dans l'industrie manufacturière. Or, ces investissements dépendent, en dernière analyse, du taux de rendement escompté et de la disponibilité des capitaux. C'est surtout au niveau des occasions de profit que le Québec peut le plus, non seulement attirer les capitaux, mais orienter les investissements en redistribuant une part du produit national sous forme de subvention, de dégrèvement de taxes et de programmes spécial d'aide financière à des industries spécifiques. Quant à la disponibilité des capitaux, le Québec dispose de ressources financières très limitées à ces fins. Ceci provient du fait que le Québec est amené à procurer à sa population des avantages comparables à ceux des autres provinces jouissant d'un niveau de vie plus élevé.

En 1969, le Québec consacrait 38 pour cent de son budget aux services de la santé et du bien-être alors que l'Ontario y consacrait 24 pour cent. Par conséquent, pour atteindre les objectifs désirables et réalisables par une politique générale de l'investissement, le Québec devra nécessairement recourir aux capitaux étrangers et à l'aide du gouvernement fédéral. Sinon, le Québec ne pourra atteindre les objectifs de croissance qu'à un coût alternatif substantiellement plus élevé.

Anthropologue, Rémi Savard poursuit des travaux de recherche sur les Indiens du Nouveau-Québec. Le présent article est tiré d'une livraison récente de la revue "Interprétation".